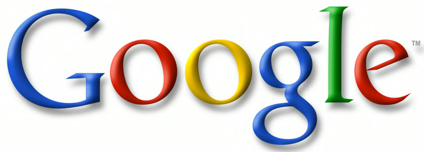
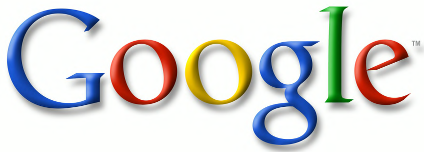
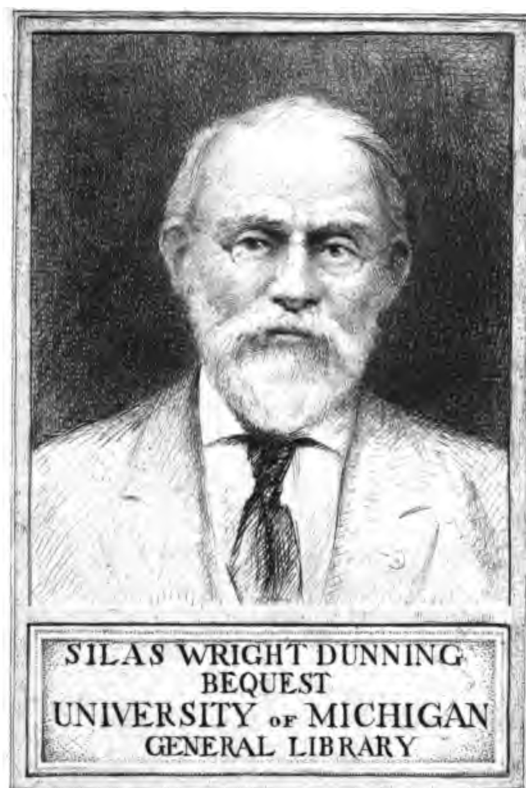





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LA REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

NOUVELLE SÉRIE — TOME II

102 — 1890

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

1890

14 Charlemagne 102. 13e ANNÉE.— No 4.— 1er Juillet 1890.

LA QUESTION ISLAMIQUE

ET LE GÉNÉRAL EUGÈNE CAVAIGNAC

Il y a incontestablement une question islamique. Les diverses populations de l'Occident et la Russie ont sous leur protectorat, ou même sous leur direction immédiate, des populations islamistes. En outre, il existe en Turquie, en Arabie et en Perse des populations islamistes indépendantes; enfin, l'Islamisme fait, en Chine et dans l'intérieur de l'Afrique, des progrès constants, tandis que toutes les autres religions théologiques s'affaissent et reculent. Un grand problème s'impose donc à l'Occident : quelle doit être la politique systématique à suivre envers l'Islamisme et les populations qui en acceptent les principes? Je ne veux pas pour le moment traiter la question d'une manière complète et en embrasser tout l'ensemble; je veux la spécialiser, et j'ai en vue surtout les relations de la France avec les populations islamistes de l'Algérie qui sont sous notre domination politique, et aussi le cas des populations nègres du Soudan, qui passent plus ou moins sous notre protectorat. Mais, quoique le problème semble ainsi restreint, il s'applique, non seulement au cas de la France, mais aussi à celui de l'Angleterre, qui se trouve dans une situation exactement analogue à la nôtre, surtout dans l'Inde.

En premier lieu, il y a une transformation qu'il est absolument nécessaire d'accomplir, c'est de ne plus nous présenter aux populations islamistes au nom de la civilisation chrétienne, mais bien au nom de la civilisation occidentale; ce qui n'est pas du tout la même chose. Le

Christianisme, en effet, a été un élément de la civilisation occidentale ; mais, quoi qu'on en pense, il n'en a pas été le principe et il en devient de plus en plus l'élément réellement étranger. La République occidentale, préparée par la Conquête romaine, a été constituée par le concours de la féodalité et du catholicisme ; mais l'évolution moderne, qui a profité de ces résultats, s'est développée de plus en plus sous la prépondérance croissante de la science, de l'industrie et de l'art. Le Christianisme a, depuis cinq siècles, présidé aux convulsions formidables qui ont agité l'Occident. Il a été la formule des guerres, des violences et des oppressions ; et, bien loin de rapprocher les peuples, comme au moyen âge, il les a désunis. L'évolution positive de l'Occident, quoique insuffisamment systématique, tend, au contraire, à faire surgir un idéal infiniment supérieur à celui du Christianisme. C'est au nom de la civilisation occidentale que nous devons donc nous présenter à l'Islamisme et non pas au nom de la civilisation chrétienne. Bientôt l'on éprouvera le besoin de préciser cette conception, et les esprits les plus élevés y sentiront la nécessité du Positivisme.

On doit voir immédiatement que cette simple substitution, bien comprise et constamment invoquée, ne peut qu'améliorer nos relations avec les populations islamistes. Nous renonçons ainsi nettement à la puérile et impertinente prétention de convertir les islamistes au Christianisme. Nous faisons ainsi cesser les inquiétudes légitimes et nous poussons nos hommes politiques à renoncer à ce système de protection des missions chrétiennes, qui a commencé lorsque la haute bourgeoisie a pris, sous Louis-Philippe, un caractère de plus en plus arriéré, en se subordonnant, faute d'un élément positif fortement formulé, aux influences les plus subalternes. Cette manière d'agir sera plus facile pour la France, dont l'état légal est au fond indépendant de toute théologie. La civilisation française à cet égard est dominée par la formule : Gouverner sans Dieu ni Roi. D'un autre côté, cette substi-

tution nous pousse à faciliter la pénétration de l'esprit positif chez les populations islamiques, qui, par leurs doctrines, n'y ont jamais été antipathiques mais au contraire sympathiques, comme le prouve la grande évolution scientifique que nous a montrée l'Islamisme dans sa période ascensionnelle.

En second lieu, il faut reconnaître que l'Islamisme est incomparablement supérieur au Christianisme pour les populations auxquelles il s'adresse. Cette religion réduit en effet le théologisme à sa plus simple expression ; par suite, elle convient à un état mental moins développé, comme dans le cas des nègres par exemple ; elle permet en outre l'introduction plus facile des conceptions positives. Le dieu de l'Islamisme est un dieu constitutionnel qui peut se contenter de régner sans gouverner, en acceptant très bien la domination du système des lois naturelles. On n'a pas assez compris que l'immense échafaudage théologico-métaphysique du Catholicisme n'a été nécessaire que pour organiser la division des deux pouvoirs au moyen âge ; mais cette complication, qui a été nécessaire, est désormais un obstacle pour l'action du Catholicisme et un véritable danger ; puisque cela pousse à des efforts constants, pour faire rentrer, dans un cadre inflexible et étroit, les éléments de la civilisation positive qui s'agrandissent et se développent de plus en plus. Quant au protestantisme, quand il se simplifie, il n'est au fond qu'une simple parodie de l'Islamisme.

Il faut reconnaître, en troisième lieu, que l'Islamisme est préférable au Christianisme pour les populations soumises à notre action, parce qu'il donne à ceux qui l'adoptent un sentiment de dignité et de fierté, qu'abaisse trop la célèbre humilité chrétienne ; celle-ci doit paraître aux populations à qui nous la prêchons, sans la pratiquer, un simple moyen de mystification.

En outre, il faut repousser aussi la prétention absolue du Christianisme à la supériorité de sa morale, considérée soit dans ses formules, soit dans son action effective sur les populations. Il y a là de grands et vieux préjugés à

combattre. Les éternelles déclamations sur la polygamie doivent être repoussées. Ce n'est guère aux Français à les invoquer, maintenant qu'on les a vus si tristement rétrograder jusqu'au divorce. En outre, la polygamie n'est au fond pratiquée que par quelques-uns, à cause des obligations qu'elle impose. De plus, l'Islamisme n'est pas à cet égard absolument insurmontable, puisque nous avons vu, dans ces dernières années, des villages Berbères renoncer formellement à la faculté de la polygamie, sans cesser pour cela d'être musulmans ; car si l'Islamisme autorise la polygamie, il ne la prescrit pas. Enfin, ceux qui ont examiné de près, en Algérie, par exemple, l'action morale de l'Islamisme, ne peuvent s'empêcher de lui rendre justice. Je vais faire quelques citations à cet égard d'un écrivain bien compétent (1) :

« Ces traits caractéristiques ne sont pas les seuls qui » décèlent l'action si profonde et si puissante de la reli- » gion musulmane sur les mœurs de ses adeptes, on la » reconnaît encore à l'unité et au calme régulier de cette » société, et surtout à *cet esprit d'inépuisable charité* qui » l'anime, et qui fait que, par une louable rivalité entre » l'État et les particuliers, le pauvre, l'infirme, y trou- » vent en tous lieux et à toute heure, repos, secours et » asile, sans les payer de leur liberté. La sollicitude la » plus tendre y entoure les êtres privés de la raison et » les met sous la protection divine, en en faisant des » objets sacrés. Bienveillante et miséricordieuse pour les » esclaves et même pour les animaux, l'autorité veille » sans cesse à ce qu'un maître avide n'impose ni aux

(1) *Recherches sur la constitution de la propriété territoriale dans les pays musulmans et subsidiairement en Algérie.* — Par M. Worms. Paris, 1846. — Un volume in-8 de 500 pages.

On n'a pas rendu assez justice, en France, aux travaux nombreux et remarquables qui ont été faits sur l'Islamisme par ceux qui ont habité l'Algérie et notamment la traduction d'ouvrages originaux sur la législation islamique. Nous avons, dans ce cas comme dans tant d'autres, appliqué notre habitude trop constante de dénigrement envers nous-mêmes. L'ouvrage de M. Worms, en particulier, est des plus remarquables par la solidité de son érudition et la haute impartialité de ses vues.

» uns ni aux autres, des travaux qui excèdent leurs » forces.

» Le suicide, le duel, la passion du jeu, les trois plaies » de l'Europe, sont à peu près inconnus en Islam, et rien » n'est plus rare dans les villes, que ces attentats violents » à la vie et à la propriété des citoyens, qu'on ne déplore » que trop ailleurs. C'est en vain qu'on y chercherait, » d'ailleurs, cette classe infime de la société, qui se dis- » tingue des autres, en Europe, par la brutalité de son » langage, de ses habitudes et de ses goûts. Elle n'y » existe point. — Egaux par les droits, les musulmans le » sont aussi par la douceur des mœurs, la gravité du » caractère et la dignité du maintien Ce qui achève de » distinguer leur civilisation, c'est la sollicitude de l'Etat » pour les malheurs privés, dont le soulagement rentre » dans ses attributions officielles et obligées ; et le droit » qui appartient à tous les citoyens de se rappeler » mutuellement au respect de l'ordre et des bienséances. » Ces admonitions sont rarement perdues, et jamais celui » qui en est l'objet ne discute le droit à les lui faire, de » celui dont il les a reçues. »

Il faudrait citer toutes ces pages remarquables, mais je ne fais pas ici un travail complet sur l'Islamisme, je veux seulement combattre les préjugés que l'esprit chrétien et révolutionnaire n'ont que trop développés en Occident, et qui empêchent toute saine appréciation rationnelle de nos relations politiques et sociales avec les populations islamiques. J'en ai assez dit, je crois, pour faire comprendre que l'Occident, spécialement la France, doit apporter dans ses rapports avec les populations soumises à sa domination ou à son protectorat, autre chose qu'un absurde dédain ou qu'une puérile prétention à christianiser des populations, quand soi-même on se déchristianise. Mais serrons le problème de plus près ; nous allons le préciser, en montrant que la question de nos relations avec les populations islamistes subordonnées est de même nature qu'un problème politique, que la décomposition du régime catholico-féodal a fait surgir

en Occident et qu'on a complètement et confusément résolu sans l'analyser suffisamment.

La décomposition du Catholicisme en plusieurs sectes distinctes a fait naître, en effet, dans tous les pays où elles ont co-existé le problème politique suivant : faire concourir à la vie sociale et politique commune des groupes ayant des religions théologiques différentes. Le problème a été plus ou moins implicitement résolu, par les véritables hommes d'État, en faisant prévaloir le point de vue positif de la vie réelle terrestre, sur toutes les préoccupations théologiques quelconques, et en y trouvant un terrain d'accord commun plus ou moins complet.

On peut dire que la plus ou moins bonne solution de ce problème a été un élément fondamental, sans être le seul, de la grandeur d'un pays. Avant tout les autres, Henri IV l'avait résolu par son admirable édit de Nantes, qui avait fait des protestants des citoyens français, concourant avec les catholiques dans les offices réels et positifs, à la grandeur de la patrie. On peut constater aussi que la royauté en France, surtout à Bordeaux, avait fait aux Juifs une situation suffisamment tolérable ; ce qui leur a permis de participer dignement à notre grandeur économique. Les obstacles même, mis à la possession, par les dissidents, des offices publics, servaient au développement du régime industriel, en y poussant les forces actives, obligatoirement concentrées de ce côté. L'abominable et stupide révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV fut le signal de l'abaissement politique momentané de la France au XVIII[e] siècle. La Prusse, au contraire, devenue un lieu de refuge, comme jadis Rome, y puisa des forces exceptionnelles ; et le grand génie de Frédéric sut utiliser ces forces distinctes pour la grandeur de sa nation et les progrès de la civilisation générale.

Voyons, à l'autre extrémité de la ligne, l'Espagne ; là, par une série de mesures de plus en plus déplorables, protestants, juifs ou maures furent ou exterminés ou chassés. L'Espagne eut l'unité catholique, mais aussi le plus intense abaissement politique dont une

nation puisse être frappée ; malgré ses grandes et hautes qualités, elle ne s'en est pas relevée encore convenablement. C'est qu'il faut choisir entre le ciel et la terre ; ceux que préoccupent trop les destinées célestes donnent par cela même leur mesure : ils déclarent qu'ils sont à la fois incapables et indignes de diriger les affaires terrestres.

La Révolution française, dans son admirable élan positif, posa les bases de la solution du grand problème, dont nous avons tout à l'heure donné l'énoncé. Dégageant notre activité terrestre et civique de toute préoccupation surnaturelle, la France admit tous ses enfants à concourir aux offices nécessaires à cette activité, quelles que fussent du reste leurs dissidences théologiques. Suivant ma formule, Dieu cessa d'être d'ordre public, il devint simplement d'ordre privé ; c'est là la vraie base de l'état normal, de cet état qui fera concourir à l'amélioration de notre planète et de notre nature, par un service positif, toutes les nations quelconques, quels que soient du reste leurs antécédents.

Ce grand problème s'impose à nous désormais, sur une échelle bien autrement considérable qu'à nos prédécesseurs ; puisque nous avons dans notre possession ou sous notre protectorat des islamistes, des bouddhistes, des confuciens et des fétichistes. Il faut donc voir le problème en face, quelle que soit du reste l'opinion que l'on puisse avoir sur l'opportunité qu'il y a eu à nous étendre ainsi colonialement. Mais je précise la question, en la considérant seulement dans le cas de l'Algérie.

Il y a là une nombreuse et remarquable population islamique, qui est liée pour le moment à un haut degré, à l'ensemble de nos destinées ; et qui, du reste, a versé déjà et versera encore avec nous pour la défense ou la grandeur de la France, son sang sur les champs de bataille. Il y a eu fraternité d'armes. Que devons-nous faire envers ces populations ? Voulons-nous recommencer la politique de Louis XIV envers les protestants, ou de Philippe II et de ses successeurs, envers les juifs et les

maures? Une telle solution serait aussi absurde qu'elle serait odieuse et indigne d'une nation véritablement civilisée; la France n'en viendra jamais, il faut l'espérer, à un tel abaissement rétrograde. L'opinion publique saura repousser énergiquement les demandes par lesquelles une minorité avide solliciterait notre or et notre sang pour lui assurer de fructueux privilèges. Au point de vue de plus en plus positif où se trouve placée la République française, une autre solution s'impose : c'est d'associer à nos destinées, ces dignes populations islamiques, en respectant leurs dogmes religieux, comme nous respectons ceux des juifs, des protestants et des catholiques; en les faisant concourir à notre vie sociale et civique, qui se dégage de plus en plus des préoccupations théologiques. Mahomet, comme Jésus-Christ, deviendra d'ordre privé; la chose est possible. La République française, à mesure qu'elle se dirigera de plus en plus, d'après les principes scientifiques que le Positivisme formule, résoudra sur une plus grande échelle, le grand problème qu'avaient résolu nos pères, dans la France seule : le concours des variétés dans l'unité. Pour arriver à la solution d'un tel problème, il faut savoir se dégager de tout esprit absolu, non seulement théologique, mais aussi métaphysique; il faut adoucir notre fanatisme pour le Code civil; et l'on pourra alors accorder aux islamistes de convenables droits politiques.

Je ne fais que poser ce grand problème. Avant l'avènement du Positivisme, et d'une sociologie relative qui permet d'apprécier toutes les situations comme toutes les doctrines, le problème ne pouvait être posé systématiquement et encore moins résolu. Néanmoins, de nobles esprits l'avaient pressenti avec beaucoup de force; avaient compris la valeur de l'Islamisme et par suite pressenti la nécessité, comme la possibilité d'un accord à intervenir avec lui, sur le terrain d'une civilisation supérieure. La notion de cette civilisation était sans doute trop vague encore avant l'avènement définitif du Positivisme. Cette notion, néanmoins, était profonde, mais implicite; grâce

à nous elle devient directement explicite. Je veux donner de cela un exemple caractéristique; et je le tire d'un ouvrage peu connu, publié en 1839 et qui émane du général Eugène Cavaignac. On verra de quelle manière supérieure cet esprit si éminent a traité la question de l'Islamisme. Il nous apparaît ici, sous un jour nouveau et remarquable; et je veux en même temps m'appuyer sur cet exemple pour montrer qu'en abordant systématiquement le problème, je reste dans une tradition ouverte par des esprits doués d'une incontestable compétence. Je voudrais tirer aussi de cette publication une certaine leçon sociale. Il est évident qu'à partir de 1830 et surtout 1840, une partie de la haute bourgeoisie française a subi une éclipse de plus en plus grande, qui lui a enfin fait perdre le pouvoir Au lieu de rester convenablement à la tête du mouvement mental, elle s'est engagée de plus en plus dans une misérable rétrogradation théologique, sous la double impulsion d'une sotte vanité, prétendue aristocratique et d'une rouerie, prétendue machiavélique, pour maintenir le peuple dans la subordination. Le peuple s'est raillé de ce naïf système et il est passé à l'émancipation théologique radicale. Cette éclipse de la haute bourgeoisie a été un grand malheur; car elle a fait perdre, au grand dommage de la France, d'heureuses disponibilités et de précieuses cultures. Cet affaissement a été décisif, car, comme je l'ai dit si souvent, en politique, le dernier des mépris est le mépris mental. En lisant ces belles pages du général Eugène Cavaignac, on voit à quelle hauteur mentale se trouvait alors un représentant de la bourgeoisie; éminent il est vrai, mais voué surtout, néanmoins, à la vie pratique.

A parcourir le travail du général Eugène Cavaignac, on éprouve un grand regret en revenant sur le passé et songeant qu'il eût pu présider aux destinées de la France; consolider, dès 1848, la République et éviter à la France comme à toute la civilisation européenne les terribles événements qui nous placent dans une situation si dangereuse. Le problème en effet était en 1848 de savoir si le

président serait nommé par le suffrage universel ou bien par l'Assemblée. Tous les esprits sages et vraiment politiques étaient pour cette seconde solution. Il y eut là un terrible tournant de l'histoire. Mais la fatale doctrine démocratique dominait absolument alors l'esprit de nos républicains; M. de Lamartine s'en fit l'organe, et par un discours célèbre entraîna l'Assemblée à remettre au peuple (à ce fameux peuple immortel), la nomination du président. On sait ce qui advint. Le chantre d'Elvire avait invoqué les grands principes; et les grands principes, contraires à tout bon sens politique, amenèrent les résultats habituels. Il faut avouer que la France n'a guère de chance avec ses chantres.

Nous publions ci-dessous toute la partie du travail du général Eugène Cavaignac relative à l'Islamisme et nous la publions intégralement. Je reviendrai plus tard sur cette grande question de l'Islamisme.

PIERRE LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde), 2 mai 1890.

NOTE V

DE LA RELIGION MUSULMANE

SOUS LE RAPPORT DE L'OBSTACLE QU'ELLE NOUS OPPOSE [1]

§ I

Toutes les religions ont été un progrès pour l'époque où elles ont pris naissance, et eu égard aux mœurs des peuples pour lesquels elles ont été faites. Nous les voyons toutes, ou presque toutes, donner un grand déve-

(1) *De la Régence d'Alger* (notes sur l'occupation), par Eugène Cavaignac, chef de bataillon en non activité. — Paris, Victor Magen, éditeur, 21, quai des Augustins, 1839. Un vol. in-8 de 245 pages.

loppement de puissance et de civilisation aux nations qui les ont acceptées comme base de leur conduite politique.

La religion mahométane, aussi bien que toute autre, se présente comme source de progrès et d'amélioration dans la condition des hommes.

Peu étudiée et jugée parmi les nations chrétiennes du haut de la position qu'elles occupent dans l'ordre général; appréciée d'après un examen superficiel des populations orientales actuelles, beaucoup de gens n'ont voulu y voir qu'un pas en arrière fait dans la voie ouverte par le Christianisme, qu'une guerre éternelle déclarée par le prophète à la civilisation future. C'est là une bien grande erreur.

L'Arabie, nœud de trois grands continents, berceau de tant de religions, terre des idées mystiques et des imaginations ardentes, fut longtemps habitée par des populations livrées au culte de l'idolâtrie, c'est-à-dire à l'adoration de tout ce qui frappait énergiquement les esprits contemplatifs. L'époque de Moïse, ce grand effort de retour à l'unité de Dieu, nous les montre ainsi. Mahomet était né lui-même, non dans l'idolâtrie, mais au milieu de populations idolâtres. La destruction du Judaïsme par les Romains avait bien poussé chez les populations arabes quelques-uns de ses débris; mais cette religion sans énigmes et sans pompe était venue se mêler, sans les détruire, aux superstitions anciennes. Le Christianisme lui-même, religion toute de mystères et de miracles, n'avait fait qu'égarer encore davantage la race arabe, toujours rejetée par ses tendances vers l'adoration des créatures et des images.

Mahomet, qui avait parcouru l'Egypte et la Syrie, qui connaissait les livres de Moïse, et qui avait étudié ceux de la loi nouvelle à l'époque des plus vives controverses, et sous l'inspiration des sectes d'Orient qui niaient déjà la Trinité chrétienne, comprit que le christianisme, tel qu'on l'avait fait, n'allait point aux populations perdues déjà dans les erreurs de l'idolâtrie. Il voulut continuer

Moïse et ramener les hommes à l'adoration d'un Dieu unique. Il leur présenta donc une religion sans mystères, simple dans ses dogmes, ne laissant à la sensualité orientale que ce qu'il ne pouvait espérer de lui reprendre; réduisant tout à l'adoration de l'Etre unique, qui avait dès le principe tout prévu, tout ordonné pour l'avenir, et auquel il ne restait qu'à se soumettre; promettant aux hommes fidèles, et dans la vie future, toutes les jouissances de la vie matérielle qu'ils connaissaient.

La religion du prophète n'était donc pas un pas rétrograde; c'était un nouvel élan donné à la civilisation orientale, le Nouveau-Testament de ces peuples sur lesquels n'avait pu agir ou n'avait agi qu'imparfaitement la prédication de l'Evangile.

On a prétendu que cette religion était ennemie des lumières et des sciences progressives. Entre autres preuves, on a voulu citer le fameux incendie d'Alexandrie. Le livre du prophète était, dit-on, le seul permis aux fidèles. Il y a ignorance ou mauvaise foi à le prétendre. Si le kalife fit incendier les livres d'Alexandrie, c'est que cette ville était depuis de longues années le foyer des discussions religieuses, le centre du culte, idolâtre selon lui, de la Trinité des chrétiens. En détruisant leurs livres, il ne voulait pas faire la guerre aux sciences mais à l'erreur qu'il avait mission de combattre. Nous autres, gens civilisés, ne brûlons-nous pas encore les livres d'hérésie? N'opposons-nous pas à la propagation des idées qui nous gênent ou nous blessent des entraves permanentes et les répressions de la loi?

Jamais il n'a été interdit aux Arabes par leurs kalifes de se livrer aux sciences dans lesquelles, du reste, ils ont été presque toujours nos prédécesseurs; et pendant que l'étude des livres et la conservation des traditions de l'histoire de l'Occident étaient confinées dans le silence de nos cloîtres, les Arabes se livraient avec ardeur, non seulement à la poésie, mais encore à l'étude de toutes les sciences, à la conservation et à la multiplication des manuscrits qui devaient transmettre l'histoire de leur époque.

Il serait également injuste d'accuser la religion de Mahomet d'être sanguinaire et cruelle. Abou-Beker, le premier des kalifes, au moment de lancer contre la Perse et la Syrie ses armées, auxquelles les livraient leurs dissensions intestines ou leur faiblesse, leur traçait la conduite qui devait assurer la victoire de ses armes et la soumission des peuples. Son discours ferait honneur au général moderne qui le prendrait pour modèle d'ordre du jour à son armée.

En voici la substance; il est devenu depuis article de la foi musulmane :

« Vous ne fuirez jamais, ni ne compterez vos ennemis.
» Vous n'abuserez point de votre victoire; vous respec-
» terez les vieillards, les femmes, les enfants et tous
» ceux qui imploreront votre miséricorde. Vous respec-
» terez les arbres et les moissons, n'en usant que pour
» vos besoins. La mort à l'ennemi qui résiste, les chaînes
» pour l'orgueilleux ou le traître, la compassion pour le
» vaincu qui s'humilie. Vous traiterez avec franchise et
» bonne foi. Vous serez fidèle à vos promesses, etc., etc. »

C'est ce code militaire à la main que les kalifes ont subjugué la moitié du monde alors connu. Leur histoire le prouve. Un coup d'œil jeté sur leur marche vers l'Occident ne laissera à cet égard aucun doute.

L'Egypte une fois soumise, la religion du prophète, qui faisait de la conquête du monde un moyen assuré de salut, devait pousser les Arabes jusqu'aux confins de l'Afrique. Aussi à peine la succession de Mahomet, disputée par ses apôtres, avait-elle été assurée entre les mains d'un seul, que nous les voyons arriver à Carthage et Constantine. La puissance grecque s'écroula en Afrique. Bientôt la Mauritanie elle-même est soumise. Le littoral seul reste pour un temps au pouvoir des derniers conquérants de l'Espagne. Les Berbères aussi (aujourd'hui Kabyles) refusent de se soumettre; mais ils contractent une alliance qu'accepte la politique des kalifes et embrassent une religion qui ne leur est pas imposée. Maîtres alors du nord de l'Afrique, les Arabes abordent en Espagne,

dont le rivage leur est livré par la trahison et la faiblesse de ses conquérants dégénérés.

Huit ans à peine s'écoulent, et le pays a livré aux sectateurs du prophète ses villes les plus importantes. Toulouse même les a vus sous ses murs.

Une marche si prompte est due sans doute à autre chose qu'à la seule force des armes. En effet, partout nous voyons les conquérants obéir à la règle qui leur a été donnée par le kalife. Partout ils apportent la tolérance et la justice. Respect aux propriétés de ceux qui se soumettent, liberté du culte dans l'enceinte sacrée des églises, inviolabilité du domicile, maintien des lois du pays appliquées par des juges indigènes : point de massacres inutiles, la politique plus que la guerre, et comme garantie de soumission la dîme et des otages.

Un pareil Code devait séduire les peuples de l'Espagne, qui gémissaient sous le joug pesant des Goths, énervés eux-mêmes et livrés à l'absolutisme des évêques; aussi la soumission fut-elle prompte.

« La condition des vaincus (nous dit un auteur espa-
» gnol moderne, qui ne doit pas être suspect) devint si
» douce, qu'au lieu de l'oppression qu'ils craignaient,
» ils se félicitèrent d'appartenir à des maîtres qui leur
» laissaient le libre exercice de leur religion, la posses-
» sion de leurs biens et la jouissance de leur liberté, n'exi-
» geant d'eux qu'un tribut modique et la soumission aux
» lois générales établies dans l'intérêt commun. »

Nous retrouverons l'observation des mêmes principes de tolérance dans la marche conquérante des Turcs, qui adoptèrent les préceptes d'une religion à laquelle ils venaient de se soumettre.

C'est dans la marche des Arabes et dans l'époque florissante de leur histoire qu'il faut étudier le génie de l'Islamisme, plutôt que dans la lutte qui les a ensuite dépossédés, et dans la guerre des croisades, époque où il s'agissait pour eux, non plus de s'étendre par la prédication de leurs dogmes, mais de résister à leur destruction par la guerre.

L'Islamisme vainqueur fut toujours tolérant. A part l'époque bien courte de la première succession du prophète, nous n'y voyons point de guerre purement religieuse, malgré les nombreuses sectes qui l'ont divisé. Ce n'est point l'Islamisme qui imposait le baptême aux peuples saxons presque détruits ; nous ne voyons pas en Orient les bûchers de l'Allemagne et de la France : ils n'ont jamais eu de Sainte-Inquisition.

Il n'entre pas dans le sujet de cette note de rechercher les causes de la décadence du mahométisme ; mais ce qu'il importe de reconnaître, c'est que si cette religion portait, comme toutes, en elle-même, le germe de sa décroissance future, ce n'est pas dans les préceptes d'intolérance ou de barbarie qui dussent isoler entièrement les Arabes des autres nations du monde, qu'il faut le chercher.

Il y aurait aussi une étude à faire de l'influence passagère de la chevalerie occidentale sur les Arabes, même pendant les guerres des croisades, où les deux grandes religions du monde cherchaient à se détruire. Si les chevaliers sarrazins ont voulu devoir leur titre aux plus renommés de leurs ennemis ; si, au milieu de cette guerre à mort, ils ont pu subir l'ascendant de cette institution, qui portait bien aussi en elle-même un germe civilisateur ; s'ils ont pu, à cause de cet ascendant, en venir à contracter des alliances avec leurs ennemis, alliances étroites quelquefois, il n'est point permis de soutenir que la religion musulmane est nécessairement stationnaire ou rétrograde ; qu'elle est un obstacle insurmontable à tout rapprochement entre nous ; qu'elle s'oppose à ce que ses sectateurs puissent subir l'influence de nos idées supérieures, l'ascendant de notre puissance.

Il y a cent ans à peine, si l'on eût ouvert aux yeux des Arabes le livre de l'histoire du catholicisme avec ses guerres, ses massacres et les institutions, prodiges d'intolérance, qui devaient, croyait-on, servir de digue à l'hérésie, qu'auraient-ils pensé de cette histoire ? Auraient-ils cru les nations chrétiennes disposées à accepter le

... que devait
... Et cependant ce
... en ... encore leur
... soumettre et laisser faire.
... prouve suffisamment.
...
... les puis-
... aux puissances
... par la Russie? Faut-il
... notre
... qui s'y

... deux
... nous
... gence
... igno-
... rendent
... partie du
... aux yeux des
... qui résultent
... moyens qu'ils
... de prospé-
... mano-
... Alexandrie, le
... hôpitaux du
... tolérance reli-

... une unité d'idées reli-
... Islamisme ...
... nationale
...
...
...
...

expédition d'Egypte. Ce qu'il suffit de remarquer c'est que ce n'est point par un libre mouvement de leur part que les Etats de l'Orient se rapprochent de nous maintenant; c'est parce qu'ils y ont vu pour eux une question de vie et de mort. Nous n'avons pas dit que la religion du prophète poussât ses sectaires à la réforme actuelle; nous avons dit seulement qu'elle y avait résisté moins peut-être que le Catholicisme en Europe n'y résiste encore. Le reste n'est qu'une querelle de mots. Lorsqu'un progrès est nécessaire, il est accepté sous quelque forme qu'il se présente.

Le Christianisme n'était pas vainqueur par la guerre, lorsqu'il soumettait les hordes envahissantes du nord de l'Europe. L'Islamisme ne l'était pas davantage quand il fut embrassé par les destructeurs de l'empire des kalifes. Qu'eût-ce été donc si ces religions se fussent présentées puissantes et victorieuses à ces peuples, qui avaient cependant bien aussi leurs croyances?

Ainsi il n'y a rien à risquer à porter nous-mêmes chez les Arabes les réformes que le moment est venu pour eux d'accepter, si, comme nous l'avons déjà dit, nous ne voulons point leur imposer des croyances nouvelles. Les questions religieuses peuvent tout perdre; mais celle de la civilisation peut se traiter et se résoudre.

§ II

Une nation ne perd jamais sans regret son indépendance. Quelque soin que l'on puisse mettre à lui présenter le joug, elle ne l'accepte que comme nécessaire, et jusqu'au jour où elle s'assimile, par l'effet du temps, au peuple vainqueur, la résistance est dans sa pensée. Ce qu'elle accepte, elle ne le permet pas, elle le supporte; mais avec d'autant moins de peine pour elle, de difficultés pour ses maîtres, que la loi qu'on lui impose blessera moins ses habitudes et ses idées. Nous ne pouvons espérer, sans doute, que l'Arabe trouvera bon qu'on le soumette; nous ne pouvons prétendre lui faire accueillir tout d'abord

notre civilisation, qui arrive chez eux précédée de souvenirs se rattachant dans leur esprit aux guerres sanglantes de deux religions, plus différentes cependant par la forme que par l'objet de leur culte.

Mais si nous devons trouver là un sérieux obstacle, si nous avons pour but de modifier avec le temps leurs mœurs actuelles et leurs lois primitives, il serait dangereux aujourd'hui de l'entreprendre. Il importe surtout de ne rien faire qui blesse chez ce peuple, qui fut lui-même conquérant, ses idées de justice, ses théories anciennes sur l'usage du droit du plus fort. Ce qu'il a cru devoir faire pour soumettre les peuples est ce qu'il y a de mieux à faire pour le soumettre à son tour.

Ce n'est pas parce qu'il aura été conquérant qu'il pourra consentir à être conquis par nous; mais s'il a cru que la justice et la tolérance étaient des moyens assurés de succès, c'est que la tolérance et la justice lui paraissent dues à tous les hommes; c'est qu'il a cru que la pratique de ces deux vertus lui donnait droit au respect et à la soumission des peuples.

L'étude de ce que firent les Arabes dans l'administration de leurs conquêtes fournira donc d'utiles renseignements; nous nous bornerons à en indiquer les traits généraux.

Si nous nous arrêtons à leur conquête d'Espagne, une chose surtout nous frappe : c'est la similitude de leur position d'alors avec la nôtre aujourd'hui vis-à-vis d'eux.

Les premiers habitants de l'Espagne, soumis par les Romains, avaient eu, sous leur empire, leur période de civilisation et de puissance. Leur pays fut envahi par les barbares du Nord. Comme les Turcs venus de l'Orient, ces barbares embrassèrent la religion des peuples qu'ils venaient de soumettre; mais, comme ceux-ci, ils firent peser sur ces derniers un joug tyrannique et sanguinaire. Les Espagnols n'étaient pas, au commencement du septième siècle, moins opprimés que les Arabes de la régence il n'y a que huit ans encore. Les Goths, dont la race était elle-même dégénérée et amollie par le luxe et

la jouissance du pouvoir, n'étaient pas moins faciles à chasser que les Turcs ne le furent en 1830. Comme les Arabes en Espagne, nous avons trouvé des conquérants affaiblis; comme eux, nous nous sommes vus en présence d'une nation avilie, qu'éloignait de nous une religion administrée par des cadis, moins absolus peut-être que nos évêques d'alors. Il y a dans ces faits une grande analogie, une raison de plus pour étudier la conduite que tinrent autrefois nos prédécesseurs dans cette carrière.

L'histoire de la domination de l'Espagne par les Arabes a été écrite par les deux partis; et si la lecture des auteurs d'une seule des deux nations ne peut donner que des idées bien fausses sur la conduite des conquérants pendant huit siècles, il est cependant possible de s'en former une exacte, autant par l'examen des traditions qu'ont laissées les chrétiens et les Maures que par celui des résultats eux-mêmes, qui ne peuvent être contestés. Il y a un fait, c'est que huit années ont suffi aux Arabes pour occuper presque toute l'Espagne, et l'occuper presque paisiblement, quant aux populations qui s'étaient soumises à leur domination immédiate. Ce qui le prouve, c'est non seulement l'occupation de fait des villes les plus importantes, mais encore la possibilité où les émirs ont été de paraître en France, dès les premières années du huitième siècle, laissant derrière eux un immense territoire nouvellement occupé par leurs armées. Si une pareille rapidité a été permise à leur marche, c'est, ainsi que les auteurs modernes en conviennent eux-mêmes, parce qu'ils soumettaient les peuples plutôt par la politique que par la guerre; et, en effet, ceux d'entre leurs généraux qui ont laissé un grand nom, ceux qui étendirent ou consolidèrent la puissance arabe, se signalent par leur humanité et leur justice, plus que par leur génie militaire. Au moins c'est surtout ainsi que nous les présentent les auteurs arabes eux-mêmes, qui, sans doute, rapportaient comme un éloge ce qu'ils avaient appris à juger comme une vertu.

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, les émirs

n'exigeaient des peuples chrétiens que le paiement d'un impôt. La dîme pour ceux qui se soumettaient sans combattre le cinquième jour, ceux qui ne cédaient qu'après une longue résistance, de fortes contributions pour les rebelles. On peut dire que c'est à cela que s'est bornée leur exigence pendant la période de conquête. Un de leurs traités porte expressément, après avoir fixé l'impôt qui était exigé d'une province soumise, *que tous les devoirs des chrétiens envers le vainqueur se réduisaient à son exact paiement*. Du reste, ils leur laissaient le libre exercice de leur religion, la jouissance de leurs codes appliqués par eux-mêmes. La loi musulmane ne devait atteindre que les chrétiens volontairement convertis. Ils garantissaient le respect inviolable des propriétés, s'emparant seulement de celles que leur abandonnaient des maîtres préférant la fuite à la soumission. Ils furent si fermes dans l'observation de cette règle, que lorsque de nouvelles émigrations d'Afrique voulurent envahir le territoire des chrétiens déjà soumis, les émirs les refoulèrent par les armes.

C'est par la politique, nous l'avons déjà dit, que les émirs travaillaient à opérer la fusion des deux peuples. Ils favorisaient les mariages des leurs avec les filles chrétiennes, alliance que l'amour-propre blessé des écrivains espagnols a dû présenter comme des actes de violence. Les enfants mâles provenant de ces unions étaient élevés dans l'Islamisme. Les émirs eux-mêmes cimentèrent leurs traités avec les princes chrétiens par de nombreux mariages. Ils apportaient le plus grand soin dans le choix des juges musulmans qui intervenaient dans les affaires mixtes, et, à certaines époques, ils parcouraient eux-mêmes les provinces, écoutant les plaintes, admettant indistinctement celles des musulmans, des chrétiens et des juifs; faisant à tous bonne et exacte justice, et punissant de la destitution et même de la mort les juges prévaricateurs ou les chefs avides.

Si des impôts trop forts ont été frappés, ils ordonnent la restitution; si les églises ont été soustraites à leur

culte, ils les font rendre aux chrétiens qui les réclament; enfin, ils ne voient plus en Espagne qu'un seul peuple, une même nation.

Quant aux encouragements au travail, ils font exécuter eux-mêmes les entreprises d'utilité publique qui doivent favoriser l'agriculture et faciliter le commerce; ils appellent les gens de toutes nations qui peuvent développer les connaissances et encourager l'industrie qu'ils font renaître. Ils avaient fait de ce pays une magnifique contrée; ils avaient fait de ce peuple une nation laborieuse et éclairée; ce ne fut point l'Islamisme qui plus tard détruisit leur ouvrage.

L'éloignement du pouvoir souverain, celui des Kalifes, devait sans doute laisser une large voie ouverte aux ambitions rivales; aussi les vit-on naître et se combattre. Mais d'abord les Kalifes appellent à leur tribune les chefs de ces partis, et chacun n'y trouve, pour se justifier, de meilleur motif à donner que la haine provoquée parmi les peuples par l'ambition ou l'avidité de ses compétiteurs au pouvoir; et lorsque plus tard la puissance des Kalifes se perdit en Espagne, nous voyons les principaux d'entre les Maures se réunir et chercher dans l'élection d'un chef suprême et unique une garantie de tranquillité pour eux et pour les chrétiens, sur qui frappait surtout la guerre des émirs. C'est de cette époque que date pour eux une nouvelle ère de sécurité. Aussi nous les voyons se rapprocher davantage de leurs maîtres, entrer dans leurs armées, où ils jouissaient des droits communs, former même la garde spéciale des émirs, qui trouvèrent en eux une défense contre les entreprises qui auraient pu venir de l'Orient. Et quand, plus tard, Charlemagne apparaît sur leurs frontières, non seulement ils ne se soulevèrent point en sa faveur, mais nous voyons, au contraire, les chrétiens le combattre et le repousser dans ses états.

Telles sont les leçons qui nous ont été laissées par les Arabes conquérants. Une pareille politique devait réussir. Aussi assura-t-elle une domination de huit cents années,

et si, plus tard, cette puissance dut reculer devant les armées chrétiennes, un des motifs de sa défaite, et nous le signalons ici à dessein, c'est que, satisfaits d'occuper les plus beaux pays de l'Espagne, les émirs, soit en voulant envahir la France, soit en se combattant entre eux, oublièrent les montagnes des Asturies, y laissèrent naître une puissance non soumise, qu'ils crurent d'abord méprisable, avec laquelle ils traitèrent ensuite ; qui grandit cependant, favorisée par leurs dissensions ou leur oubli, et s'éleva enfin à cette hauteur de laquelle il lui fut permis de vaincre et de chasser les Arabes.

Ainsi, si nous ne considérons dans les obstacles que nous aurons à vaincre en Afrique que la puissance des idées religieuses, nous reconnaissons que cette religion, qu'on présente comme une barrière insurmontable, n'est ni aussi intolérante ni aussi absolue qu'on se plaît à le croire, et que les chefs ennemis auront intérêt à la faire pour nous résister. Nous aurons donc beaucoup fait nous-mêmes si nous nous présentons à elle tolérants et disposés à l'union.

Malheureusement, ce n'est pas ainsi que jusqu'à ces dernières années s'est offerte à eux la religion chrétienne. Sans parler des guerres des Croisades, qui ne sont connues que du plus petit nombre des Arabes de la Régence, il y aurait un étrange contraste à établir entre le tableau que nous venons de présenter, qui nous a montré les Maures si justes et si grands, et l'histoire de leur expulsion d'Espagne.

Vaincus par le prince chrétien, mais faux et cruel, qui décida par la conquête de Grenade la chute de la puissance des Arabes en Espagne, ceux-ci acceptèrent d'abord, en grand nombre, les capitulations trompeuses qui leur furent accordées. Ils crurent pouvoir vivre paisibles, quoique soumis, sur cette terre qui était devenue leur véritable patrie ; ils furent bientôt cruellement détrompés. Leur religion, d'abord soufferte, fut bientôt reléguée dans le sanctuaire du domicile ; d'énormes impôts leur achetèrent seuls un reste de tolérance. Bientôt leurs

enfants furent forcés à recevoir une autre religion que celle de leurs pères; la langue arabe fut proscrite, le culte chrétien imposé; leurs mœurs les plus intimes furent attaquées; le costume d'Orient fut défendu, le voile des femmes fut arraché, comme signes hérétiques. Les malheureux voulurent, abandonnant la ville, aller chercher dans les montagnes un asile contre la cruauté des maîtres. Ils y furent poursuivis, traqués par leurs oppresseurs; il leur fallut enfin renoncer à une terre qu'ils croyaient à eux et aller demander à l'Afrique un refuge contre l'avidité, l'intolérance de ces mêmes peuples qu'ils avaient plus généreusement traités autrefois.

Ce sont là les souvenirs que le Catholicisme leur a laissés; ils en ont du reste un plus récent dans l'occupation d'Afrique par les mêmes Espagnols, occupation qui durait encore il y a cinquante ans. Un seul mot suffira pour le faire comprendre. L'Espagne ne possédait dans la régence que la ville d'Oran, et dans cette ville la sainte Inquisition avait établi son tribunal. Il y avait souvent guerre avec les Arabes. Eh bien! tout Arabe prisonnier était jugé comme hérétique.

A l'époque du premier traité conclu avec l'émir, nous avons vu un des chefs du pays se déclarer, devant nous, ennemi de cette paix qui allait se faire. Il avait pour le nom chrétien une haine bien légitime. Son père, pris par les Espagnols, avait été, nous dit-il, brûlé comme infidèle. La paix fut faite. A cause de cette inimitié même, l'émir crut pouvoir laisser cet Arabe parmi nous. Il fut chargé, à Arzew, de suivre les intérêts du commerce de monopole que faisait son maître. Un an de séjour avec les chrétiens de France suffit pour changer ses idées. Il était devenu partisan de cette paix qu'il avait combattue d'abord. Ce fut avec regret qu'il nous quitta pour reprendre ses armes. Le premier combat lui coûta la vie. Il se nommait Kalifa; c'était un chef important.

On voit quels souvenirs nos prédécesseurs ont laissés dans la mémoire des Arabes. On ne s'étonne plus sans doute de leur éloignement ou de leur haine; mais on voit

aussi cependant qu'il est possible d'en effacer les traces, quelque profondes qu'elles puissent être. Nous l'avons déjà dit, les questions religieuses pourraient tout perdre; elles seront sans danger si on sait les écarter. Que chacun exerce son culte et obéisse à sa conscience, peu nous importe dans quelle enceinte prieront les hommes; peu nous importe au nom de qui ils voudront prier; l'important, c'est que la prière ne soit pas pour eux un appel à la vengeance ou l'expression nécessaire de la haine et du mépris.

§ III

Les luttes religieuses ne sont pas de nos jours; aussi en appelant l'attention sur la conduite des Maures en Espagne, nous avons eu pour but, moins de blâmer notre politique depuis huit ans, que de faire entrevoir ce qu'on pourrait espérer de la règle prudente que nous avons adoptée sous ce rapport, si nos efforts voulaient prendre plus de portée. Jusqu'à ce jour nous avons été, sinon toujours justes et bien esclaves du droit de propriété, au moins toujours tolérants. Toutefois, l'institution nouvelle de l'évêché d'Alger, la création d'une société *chrétienne* de civilisation proclamée récemment à Marseille, et suivant de si près la première, doit fixer l'attention de ceux qui s'intéressent à l'avenir de la régence.

Nous ne nous élevons pas précisément contre l'érection du nouveau diocèse, s'il est confié à des mains prudentes. Nous ne blâmerons pas autrement cette satisfaction donnée à la population catholique de la régence, toute faible qu'elle puisse être. Nous aurions préféré cependant qu'on organisât les affaires religieuses de la régence comme celles des autres colonies françaises. Il y aurait eu alors cet équilibre vital, pour nous, qui résulterait de l'influence réelle du prélat français et des cadis nommés par nous, et conséquemment amovibles. Quoi qu'il en soit, nous aurions été peu préoccupés de cette mesure, si elle eût été isolée; si surtout, comme il faut le désirer vivement, le nouvel évêque apporte dans son diocèse les

sentiments de tolérance qu'il nous importe de faire prévaloir et de maintenir au besoin; s'il est permis d'espérer enfin que, laissant à l'autorité temporelle le soin absolu de notre avenir politique en ce pays, il se renferme strictement dans la pratique de ceux que réclame de lui la population déjà soumise à son inspection spirituelle. Le prospectus de la *Société chrétienne* est venu troubler notre sécurité à cet égard.

Cette société, qui marche précédée de la croix, veut propager la civilisation par l'exemple des pratiques religieuses. Des prêtres la dirigent. C'est aux évêques français qu'appartient surtout sa présidence morale, par conséquent l'influence réelle sur son développement. Les noms qui s'attachent à cette entreprise ne sont pas, à vrai dire, pour nous une garantie bien grande de succès matériel, et si nous en parlons, ce n'est pas que nous croyions la mission de propagande bien sérieusement engagée; mais dans cette tentative même, toute faible qu'elle puisse être, nous voyons poindre des projets éloignés peut-être, mais suffisamment annoncés.

Inamovible par sa nature, indépendante par nos institutions, l'autorité de l'évêque échappera sans difficulté à celle du véritable chef en Afrique, celle du gouverneur. Et cependant, si c'est de la propagande que l'on veut faire, les points de contact seront nombreux; car c'est au gouverneur, n'en doutons pas, que viendra s'adresser la foi inquiète des Arabes. Ce sera là une source inévitable de conflits. Le bien que pourra faire l'influence politique dont nous avons tracé la règle sur l'esprit des Arabes sera combattu, détruit par l'influence religieuse dont nous indiquons les tendances. Que sera-ce, si la première est obligée de subir les suites de l'indépendance de la seconde?

On le voit, il serait important que l'autorité spirituelle fût soumise à l'autorité politique, chargée d'en prévenir les fautes ou d'en réprimer les écarts. Or, il n'en est rien, et non seulement elle est indépendante, mais ses projets, s'ils réussissent, sont de nature à lui donner une

influence qui ne servirait que trop bien ses vues. En effet, au moment où l'on place l'avenir de l'Afrique dans un essai de colonisation, une entreprise qui aurait pour but de soumettre les colons à l'administration matérielle d'une société qui appelle à sa tête l'autorité religieuse, qui proclame hautement son vœu de propagande, cette entreprise, si elle prenait un développement quelconque, donnerait à cette autorité une action réelle sur les affaires du pays. Elle lui donnerait cette influence que nous regardons comme appelée à combattre, à paralyser peut-être l'influence naturelle et nécessaire de l'autorité politique, et c'est à ce titre que nous la signalons à l'attention du lecteur.

CONCLUSION DE CETTE NOTE

On n'a examiné dans cette note l'obstacle que nous opposent les croyances religieuses chez les Arabes qu'en ce qui concerne le génie même de leur religion en général; on n'a point tenu compte de ce que sont devenues ces croyances chez les individus. Ce sera le but d'une autre note.

En se bornant toutefois à l'examen de la question sous cette face, on est amené à conclure que la religion musulmane n'est point un obstacle insurmontable à la civilisation européenne et à l'établissement de notre domination en Afrique; que si cette religion ne conduit pas au progrès tel que nous l'entendons aujourd'hui, elle ne s'y refuse pas cependant d'une manière absolue, à la condition cependant de ne pas l'émouvoir par des entreprises maladroites, faites pour l'inquiéter dans son existence même.

LA FRANCE EN 1789 ET EN 1889[1]

(Traduit de l'anglais par le Dr C. H.)

L'année des centenaires ne nous a offert aucun souvenir plus intéressant que la réédition pleine d'à-propos, des *Voyages en France*, d'Arthur Young, de 1787 à 1789. Car l'Europe n'a assisté dans ce siècle à aucun phénomène plus remarquable et à peu d'événements aussi complètement heureux que la transformation de la France rurale de son état sous l'ancienne monarchie, à sa condition actuelle sous la nouvelle République. Par bonheur, un voyageur anglais, doué de rares facultés d'observation et presque de génie, parcourait chaque province, à la veille de la grande crise et a laissé à la postérité une peinture vivante de tout ce qu'il avait vu. « Le véhément et franc Arthur Young », dit Carlyle qui, dans son lugubre chapitre sur le « *Bouleversement général* », a rendu familières plusieurs des remarques historiques de Young. « Ce sage et honnête voyageur », déclare John Morley, « qui, dans sa lumineuse appréciation du côté le plus important de la Révolution, s'est montré cent fois supérieur à Burke, à Paine, à Mackintosh et à eux tous. »

Et maintenant, une femme qui a vu de la France, peut-être encore plus qu'Arthur Young lui-même, miss Betham-Edwards, nous donne une excellente édition des fameux *Voyages*, devenus depuis longtemps introuvables, avec des notes, des illustrations, des renseignements et une

(1) *Voyages en France*, par Arthur Young, durant les années 1787, 1788, 1789 avec une introduction, un aperçu biographique, et des notes, par M. Betham-Edwards. London : G. Bell et Sons 1889. Bohn's Standard Library, N. S.

description de la France rurale en 1889 telle que le vieux Young lui-même aurait pu la faire, s'il était revenu sur terre et retourné en France pour visiter la grande Exposition. En considérant d'abord la peinture actuelle, puis celle d'alors, le contraste est tel qu'il ressemble aux transformations qui se produisent dans les rêves ou dans les contes de fées. C'est comme si quelqu'un ressuscitait. Nous voyons le paysan français du Languedoc, du Poitou ou de la Franche-Comté, ce Lazare sombre, hagard, déprimé, que l'ancien régime tenait enfermé comme dans une prison, briser ses liens, revenir à son *home*, renaître à l'activité et à la liberté. C'est la Révolution qui a accompli ce miracle, et c'est la seule de ses œuvres qui soit entièrement bénissable. Ici, dans tous les cas, elle n'a presque rien détruit de bon et n'a presque rien fondé de mal. « La Révolution », dit l'éditeur de ces *Voyages*, « a en quelques années métamorphosé des régions entières. »

Quelle vivacité, quelle énergie, quel éclat le fin vieillard mettait dans ses remarques si personnelles ! Tout le monde connaît ce mot mordant qui lui échappa à un moment où il était l'hôte du duc de La Rochefoucauld : « Partout où vous rencontrez un grand seigneur, vous êtes sûr de trouver sa propriété un désert. » Les signes de la grandeur d'un grand seigneur sont « des terres incultes, des déserts, de la fougère, des bruyères ». « Oh ! si je devenais le législateur de la France pour un jour, comme je ferais danser ces grands seigneurs ! » — « La récolte est pour les princes du sang de ce pays ; c'est-à-dire pour les lièvres, les faisans, les daims, les sangliers. » Les écoliers français devraient savoir par cœur le passage historique concernant cette femme de près de Mars-la-Tour, âgée de 28 ans, mais si courbée, si ridée, si déformée par le travail qu'elle en paraissait 60 ou 70, et qui se plaignait ainsi : « Monsieur, les taxes et les impôts nous tuent. » Personne, dit-il, ne peut imaginer, ce qu'est devenue la paysanne française sous le poids de la misère. Il parle de « choses qui s'appelaient des femmes, mais qui étaient en réalité des fumiers ambulants » ;

« les jeunes filles et les femmes étaient sans souliers et sans bas.» — « Les laboureurs n'avaient ni sabots, ni bas à leurs pieds. C'est une pauvreté qui s'attaque à la source de la prospérité nationale. » Puis vient cette phrase navrante qui résonne aux oreilles des Anglais de nos jours : « Cela me rappelle la misère de l'Irlande. »

Il décrit les habitations du pauvre peuple en Bretagne « de misérables amas de boue ». Dans ce pays comme presque partout ailleurs en France, il n'y avait aucune fenêtre vitrée, à peine de lumière; les femmes étaient ridées avant l'âge par le travail. « Le tiers de cette province m'a paru inculte, et presque toute sa totalité dans la misère.» — « Rien que des privilèges et la pauvreté.» Et tous savent de quelle nature étaient ces privilèges — « ces tortures du paysan », comme il les appelle — dont il énumère vingt-huit en une seule phrase.

Et maintenant, en 1889, considérons ces mêmes provinces et leurs habitants qui sont les descendants, à la troisième génération, de ces mêmes paysans. « Le désert qui attristait les yeux d'Arthur Young », écrit aujourd'hui miss Edwards, « mérite d'être décrit maintenant comme une terre de *Goshen*, produisant en abondance du lait et du miel ». « La terre est bien ensemencée et bien cultivée, la population est convenablement et proprement vêtue, et les signes du contentement général et du bien-être font plaisir à voir. » Dans une seule province, un million d'acres de terre inculte ont été défrichés. En l'espace de cinq ou six ans, écrit l'historien Mignet, « la Révolution a quadruplé les ressources de la civilisation ». Là où Arthur Young rencontrait ses misérables paysannes, miss Edwards nous apprend que, maintenant, les filles des fermiers reçoivent en dot « plusieurs milliers de livres ». Ce qu'Arthur Young a décrit comme « une contrée inculte, pauvre et laide », est décrit maintenant par miss Edwards comme « un vaste jardin ». Dans les Landes, où le voyageur de 1789 traversait près de cent milles de désert continu, 700,000 acres ont été fertilisés par des canaux, et il ne reste plus qu'une très petite

étendue de territoire dans l'état où il le trouva. « Le Maine et l'Anjou ont l'apparence de déserts, » écrivait notre voyageur du siècle dernier. « L'Anjou gai, riant, aimant la danse » apparaît à la voyageuse de 1889 comme un modèle de prospérité et de bonheur. Là où il trouvait des paysans vivant dans des réduits souterrains, elle trouve des maisons bien tenues valant plus de 6,000 francs. Dans le Dauphiné, où il avait trouvé, en 1789, les montagnes désertes ou en grande partie incultes, elle trouve, en 1889, des vignobles de choix qui valent 25,000 francs l'acre.

Et qui a fait tout ceci? L'âme prophétique d'Arthur Young peut nous le dire, quoique un siècle ait été nécessaire pour que ses espérances devinssent une réalité. Ses paroles ont passé dans une locution devenue familière partout où se parle la langue anglaise : « La magie de la propriété change le sable en or.» — « Les habitants de ce village méritent vraiment des encouragements pour leur esprit industrieux, » écrit-il de Sauve, « et si j'étais ministre français, ils les obtiendraient. Ils auraient vite fait de transformer tous les déserts qui les entourent en jardins. » « Donnez à un homme, » ajoute-t-il, dans une phrase devenue proverbiale, « la possession assurée du plus aride rocher, et il le transformera en jardin; donnez-lui, au contraire, par bail, la garde d'un jardin pendant neuf ans seulement, et il le convertira en désert. » Qu'est-ce qui a produit toute cette misère? répète-t-il à chaque instant; flétri ce magnifique pays, et accablé cette vaillante population? Une mauvaise administration, de mauvaises lois, des usages cruels, l'égoïsme déréglé des riches, des puissants et des privilégiés. On ne s'est jamais exprimé avec plus de vérité. Le bon législateur rêvé par Arthur Young survint plutôt qu'il n'osait même l'espérer, armé d'une puissance infiniment plus terrible qu'il ne pouvait l'imaginer. Ce fut un ministre plus grand que Turgot, que Necker ou que Mirabeau; au service d'un souverain plus puissant que Louis XVI ou Napoléon. Le souverain fut la Révolution; ce ministre fut le nouveau

système. Et le généreux gentleman anglais vécut assez pour voir « danser ces grands seigneurs » et même un peu trop durement peut-être. L'orage a passé, le sang répandu s'est effacé; mais la « sanglante et furieuse folie de la Seine » a fait de la France rurale le paradis du paysan.

Prenons comme types quelques aperçus de l'état du pays en 1789 et de son état actuel en 1889. En 1787 Arthur Young partait de Paris et d'Orléans, et se dirigeait vers le Sud, parcourant dans son voyage le Berri et le Limousin jusqu'à Toulouse. Son journal n'est qu'un cri de pitié. « Les champs sont cultivés d'une façon pitoyable et les maisons ont un aspect misérable. » — « Que le ciel me tienne compte de ma patience à visiter une région aussi négligée et me pardonne mes imprécations contre l'abandon et l'incurie des possesseurs ! » — « Pauvreté de l'agriculture et misère du peuple. » — « Les pauvres gens qui cultivent, en ces lieux, le sol, sont ce qu'on appelle des *métayers*, c'est-à-dire des individus qui tiennent des terres en location, sans avoir de quoi les ensemencer, — système déplorable qui perpétue la pauvreté et s'oppose à toute amélioration dans les procédés de culture. »

Ecoutons maintenant notre voyageuse de 1889. Le Berri, raconte miss Edwards, a été transformé d'après de bons principes d'administration foncière. C'est à vrai dire un pauvre sol; mais même dans la « *triste Sologne* », des plantations, des canaux d'irrigation, des méthodes perfectionnées d'agriculture sont en train de transformer toute la région. Le progrès est si rapide que Georges Sand, dont la mort remonte cependant à si peu de temps, aurait quelque peine à reconnaître ce pays qu'elle nous a si bien décrit. Çà et là, on peut encore retrouver, servant maintenant de remises, les misérables huttes sans fenêtres qui révoltaient Arthur Young, et à côté d'elles, « des maisons bien bâties, propres et aérées » que les paysans devenus propriétaires ont fait élever pour se loger. Plus loin dans l'Ouest, miss Edwards a visité des fermes nouvellement installées, pourvues de constructions flambantes et présentant dans leur ensemble l'aspect

de petites colonies. Les propriétés ont une étendue qui varie de 6 à 30 acres, les fermiers ont un capital à eux de 5000 à 8000 et même 25000 francs, la terre est convenablement ensemencée et bien cultivée, la population est bien habillée, et les marques de contentement général et de bien-être font plaisir à voir. Et quant au *métayage*, « ce misérable système qui entretient la pauvreté », miss Edwards constate qu'il est devenu un des principaux facteurs du progrès de l'agriculture en France, en maintenant de cordiales relations entre le propriétaire et le tenancier. La raison de cette curieuse contradiction entre deux observateurs aussi compétents est celle-ci : le *métayage* — ce système d'après lequel le propriétaire du sol fournit la terre, le fonds et le matériel d'exploitation, pendant que le cultivateur de la ferme fournit le travail manuel, avec partage égal de tous les produits, — a besoin, pour bien fonctionner, de lois justes, d'égalité devant la loi, d'absence de privilèges pour le propriétaire, et d'une bonne entente comme entre des hommes qui se respectent réciproquement. Dans ces conditions, il représente un excellent système de fermage, très favorable pour le cultivateur; mais dépourvu de ces garanties, il peut presque réduire celui-ci au servage. Il peut, selon la manière dont il est pratiqué, être un des meilleurs ou des pires systèmes d'agriculture. A l'époque où le vit Arthur Young, sous l'ancien système des ordres privilégiés, il était presque aussi déplorable que les locations arbitraires en Irlande. Au contraire, dans le nouveau système d'égalité issu de la Révolution, il a procuré la prospérité à de vastes régions de la France.

D'Autun en Bourgogne, Arthur Young parcourut le Bourbonnais et le Nivernais, et trouva la campagne « misérablement cultivée »; en voyant un tel pays « entre les mains de *métayers* mourant de faim au lieu d'être entre les mains de gras fermiers », il ne comprend pas qu'on puisse conserver la moindre pitié pour les *seigneurs*. Aujourd'hui, son éditeur rencontre « de gros fermiers » en quantité innombrable, parce que le métayage a considé-

rablement amélioré la condition des paysans. La contrée qui s'étend entre les bouches de la Garonne et la Loire est précisément celle qui arracha à Arthur Young ses furieuses invectives contre ces grands seigneurs, qu'il aurait voulu pouvoir « faire danser ». Actuellement, la Gironde, la Charente et la Vendée représentent de riches départements florissants, sillonnés de chemins de fer ; « et, grâce à l'infatigable labeur des paysans propriétaires, des centaines de mille acres de terre inculte ont été defrichés. »

Si nous considérons la Bretagne, Arthur Young nous la décrit comme « une misérable province »; « dont l'agriculture n'est guère plus avancée que chez les Hurons »; dont « les habitants presque aussi sauvages que leur pays », logent dans des « huttes de terre, sans fenêtres », « amas hideux de misère » — tout cela, par suite « des exécrables maximes du despotisme ou des préjugés également détestables d'une noblesse féodale ». Et cependant cette province est devenue la riche, prospère, laborieuse et délicieuse Bretagne, que nos touristes adorent, et à propos de laquelle miss Edward nous parle d'exploitation scientifique, à l'aide d'engrais artificiels, de machines, qu'elle nous dit être « le grenier de l'ouest de la France », dont elle nous décrit les jardins maraîchers d'une valeur fabuleuse, et qui est pourvue d'une grande Ecole d'agriculture, l'une des plus importantes de l'Europe.

Le Maine et l'Anjou, que baigne la Loire au-dessous de Tours, parurent déserts à Arthur Young. Tous les touristes savent que ces provinces ont aujourd'hui une apparence aussi riche et aussi prospère que celle d'aucun pays d'Europe. Miss Edwards nous présente une peinture presque idyllique d'une ferme Angevine, avec son souper, ses jeux et la danse; et parle de paysans Angevins faisant bâtir des villas, avec huit pièces, serre, salon, cuisine, offices et quatre chambres à coucher bien aérées. « Le paysan ne gaspille rien et dépense peu; il possède des provisions de toile filée à la maison, des remèdes préparés chez lui, de l'huile, du vinaigre, du miel, du

cidre, et du vin provenant de ses propriétés ». — « Les plus pauvres mangent des asperges, des petits pois, et des fraises chaque jour durant la saison; et comme chacun possède des récoltes, personne ne pille celles du voisin. » Le fait que chacun est propriétaire, assure une absolue sécurité à la propriété, et explique que le paupérisme soit inconnu.

Le contraste saisissant que nous relevons en ce qui concerne le Berri, le Limousin, le Poitou, l'Anjou et la Bretagne, entre le récit du voyageur de 1789 et la relation de la voyageuse de 1889, se poursuit pour le reste de la France. Paris surprend Arthur Young par sa malpropreté et son manque de confortable, et par le silence et le manque de vie qui règnent dans ses rues étroites et tortueuses. Pour ceux qui sont habitués à l'animation et à la vie active de l'Angleterre, il est impossible de représenter « la tristesse et la stupeur de la France! » Que penser de ces paroles, en 1889, l'année de la grande Exposition qui a reçu à ses guichets 26,000,000 de tickets achetés par les visiteurs ! En Champagne, il prononce sa fameuse diatribe contre le gouvernement. Or, nous savons tous aujourd'hui que la Champagne est une province riche et prospère. C'est en Franche-Comté qu'Arthur Young, se trouvant entouré d'une foule irritée, fit au peuple son fameux discours sur l'impôt en France et en Angleterre, et lui expliqua la différence entre un *seigneur* de France et un *seigneur* d'Angleterre. A l'avantage de quel pays serait aujourd'hui la différence, s'il revenait dans le Doubs prononcer son discours? Arthur Young parcourt la France de l'Alsace à l'Auvergne avant d'apercevoir un champ de trèfle; aujourd'hui, le trèfle est aussi commun en France qu'en Angleterre. Le vieux Marseille lui paraît manquer d'air, mal bâti et sale; et « le port lui-même, lui fait l'effet d'un abreuvoir ». Il ne peut trouver de moyens de transport entre Marseille et Nice. Les plus grandes villes de France, dit-il, ne jouissent pas de la centième partie des moyens de communication ordinaires des plus petites villes de l'Angleterre. Il pénètre dans la région montagneuse de

la Haute-Savoie, et là il trouve une population à l'aise et une terre productive, malgré la rigueur du climat et la pauvreté du sol. Il s'informe et il apprend qu'il n'existe pas de *seigneurs* dans la Haute-Savoie. Au contraire, dans la Basse-Savoie, il trouve la population pauvre et misérable, et il voit là un *carcan*, un étendard seigneurial, avec une chaîne et un grand collier, emblêmes de l'esclavage du peuple.

A Lyon, il rencontre les Roland, mais sans reconnaître les dispositions romantiques encore cachées dans l'âme de la jeune et belle épouse de l'austère financier; et il se rend compte que « la situation de l'industrie de cette ville est aussi affligeante que possible ». Et comme le quartier, connu aujourd'hui sous le nom de Perrache, n'existait pas encore, il trouve la ville mal située. D'Antibes à Nice, il est obligé d'aller à pied, faute de moyens de communication, et de confier ses bagages à une femme qui les transporte à âne. A Cannes, il ne trouve ni chaise de poste, ni voiture, ni chevaux, ni mulets et il est réduit à faire neuf milles à pied, à travers un pays inculte ! Enfin il est de retour à Paris. Il entend Mirabeau tonner à l'Assemblée nationale ; il voit le roi et la reine, Lafayette, Barnave, Siéyès, Condorcet et les chefs de la Révolution; il va au club des Jacobins, dont il est nommé membre. Et ce livre extraordinaire se termine par un chapitre de réflexions générales sur la Révolution, plus profondes, selon la remarque de John Morley, que toutes les phrases éloquentes écrites à ce sujet par Burke, Paine et Makintosh.

La Révolution, dans son ensemble, nous entraînerait loin des champs; dans ces quelques pages, nous nous occuperons seulement de la grande transformation qui s'est opérée dans la condition du paysan. On ne doit pas oublier qu'une partie des changements si considérables qui différencient la condition du paysan contemporain de celle du paysan du siècle dernier est due aux immenses progrès dans l'ordre matériel réalisés chez tous les peuples civilisés. Les chemins de fer, l'application de

la vapeur à l'industrie, les télégraphes, le développement considérable de la population, des manufactures, du commerce, les diverses inventions, ne sont pas dues « aux principes de 89 », pas plus qu'à la Convention ou au club des Jacobins. La population a augmenté dans toute l'Europe, elle a augmenté d'une façon presque miraculeuse en Amérique, et elle s'est accrue en France comme partout ailleurs. Mais l'enseignement politique qui se dégage du voyage d'Arthur Young est celui-ci : la misère et la désolation qu'il constata, en 1789, étaient directement imputables, comme il l'a si bien senti, non pas à la nature du sol, ni aux agriculteurs, ni à l'ignorance ou à la paresse de la population, ni simplement à la négligence, à la faiblesse ou à l'incapacité du gouvernement central, mais bien aux mauvaises lois, à l'existence de cruels privilèges, et à un système oppressif de tyrannie. Arthur Young se trouvait en présence d'un sol d'une fertilité peu commune, d'un climat excellent, d'une population économe, industrieuse et laborieuse, d'un gouvernement central fortement organisé, qui çà et là et de temps à autre savait construire de magnifiques routes, des ponts, des canaux, des ports ; d'un pays, enfin, qui aurait pu devenir l'un des plus riches de la terre sous la libre direction d'hommes comme Turgot, Liancourt, de Turbilly. Ce qu'Arthur Young, avec une remarquable perspicacité, a vu, c'est que le jour où la France serait délivrée de ces déplorables lois, et de ce système oppressif d'administration foncière, elle deviendrait l'une des plus belles contrées du monde. Et nous pouvons constater qu'Arthur Young était dans le vrai.

Une autre particularité à faire ressortir est celle-ci : Arthur Young, le fermier du comté de Suffolk, à quelque point de vue qu'il considère les paysans et les cultivateurs français, trouve leur situation très inférieure à celle des paysans et des cultivateurs anglais. La France a ses campagnes beaucoup plus mal cultivées que celles de l'Angleterre, sa production agriculturale est très inférieure; sa vie, son animation, ses moyens de communi-

cation sont à un degré de développement ridicule, par rapport à l'Angleterre; ses fermiers sont dans la misère, ses laboureurs meurent de faim, ses procédés de culture sont barbares, si on les compare à ceux de l'Angleterre. Il apprend qu'on mange plus de viande en une semaine dans un village anglais que durant toute une année dans un village français; l'habillement, la nourriture, le logement et l'instruction du laboureur anglais sont très supérieurs à ceux du laboureur français. Les auberges de campagne sont infiniment plus confortables en Angleterre, et il y a dix fois plus de circulation, de prospérité, de confort dans les districts ruraux de ce dernier pays; le laboureur anglais est un homme libre, tandis que la condition du laboureur français dépasse à peine celle d'un serf.

Pouvons-nous répéter les mêmes choses en 1889? Evidemment non, le contraste est maintenant renversé. C'est le laboureur anglais qui est le plus mal logé, le plus mal nourri, le plus mal habillé et le moins instruit; qui ne possède rien, qui ne peut jamais mettre de côté; pour lequel l'acquisition d'un acre de terre est aussi impossible que celle d'un collier de diamants, et qui ne peut pas plus songer à posséder une vache qu'à posséder un cheval pur sang; qui conduit la charrue moyennant deux shillings par jour, et qui, lorsqu'arrive la vieillesse, vient échouer dans le *workhouse* (1). Durant ces cent dernières années, l'Angleterre a davantage progressé que la France en population, en richesse, en commerce, en industrie, en étendue de territoire, en ressources, et d'une façon générale en prospérité matérielle — mais non en ce qui concerne la condition de ses travailleurs ruraux. A ce point de vue, elle a peut-être même positivement rétrogradé; mais en tout cas, elle est certainement restée relativement très en arrière.

(1) Les *Workhouses* sont des espèces d'asiles où les indigents trouvent un gîte et la nourriture, mais à condition de fournir un travail régulier en rapport avec leurs aptitudes.

Les voyageurs anglais sont aujourd'hui surpris de la richesse, de l'indépendance et du confort des paysans français. Pour Miss Edwards qui connaît bien la France, celle-ci est une terre de *Goshen*, où abondent le lait et le miel; la vie du paysan de l'Anjou, de la Brie et de la Vendée, est une vie de prospérité idyllique « délicieuse à contempler ». En 1789, l'administration de la terre en Angleterre était, comme le disait avec raison Young aux populations du Doubs, infiniment supérieure à ce qu'elle était en France — aussi supérieure que l'est maintenant celle de la France par rapport à celle de l'Angleterre. Nos grands seigneurs anglais n'ont pas encore commencé « à danser ». La location de la terre en Angleterre est, en effet, restée essentiellement ce qu'elle était en 1789, tandis qu'en France elle a été complètement transformée par la Révolution.

Le sol de la France est maintenant possédé par plus de huit millions de personnes, dont la grande majorité sont des paysans. On sait parfaitement que la Révolution n'a pas créé le paysan propriétaire de la terre, mais que l'existence de celui-ci remonte aux premiers temps de l'histoire de France, comme l'ont abondamment prouvé Turgot, Necker, de Tocqueville et à leur suite beaucoup d'autres historiens. L'exactitude de ce fait a été pleinement reconnue par Arthur Young, et il nous dit qu'un tiers du sol en France était déjà la propriété des paysans. Cette estimation a été adoptée par beaucoup d'auteurs français; mais Miss Edward croit qu'elle est exagérée, et pense que la proportion de la terre possédée par les paysans en 1789 était seulement d'un quart En tout cas, la proportion dépasse aujourd'hui de beaucoup la moitié. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore maintenant en France un nombre très considérable de grandes propriétés, dont quelques-unes sont immenses quand on les compare aux types des propriétés anglaises. On a établi, en effet, que positivement, quoique non relativement, il y a aujourd'hui en France plus de grandes propriétés rurales qu'en Angleterre. L'idée que la Révo-

lution a supprimé la grande propriété en France est tout aussi erronée que la croyance qui lui attribue la création du système de la petite propriété. Mais le point important est, que depuis la Révolution tout paysan est devenu capable d'acquérir une portion du sol; et qu'une très grande partie de la population adulte a déjà réalisé cette acquisition.

Il est vraisemblable aussi que Young s'exagéra la profondeur de l'affliction extérieure qu'il vit. Sous un système aussi brutal d'oppression fiscale et féodale que celui qui régnait alors, le fermier et le laboureur dissimulaient avec soin les ressources qu'ils pouvaient posséder, et affectaient à dessein les apparences de la pauvreté, par crainte du perceveur des taxes, de celui de la dime et du bailli du seigneur. Ce phénomène s'est produit en Irlande durant des siècles et peut encore s'observer de nos jours. Le paysan français n'était donc pas toujours aussi pauvre qu'il cherchait à le paraître aux yeux d'Arthur Young.

Une autre cause d'erreur est que le paysan français et encore plus la paysanne sont étonnamment parcimonieux, patients, sobres, et fort capables, de parti pris et par amour du gain, de se contenter de la nourriture la plus grossière et de vivre dans une saleté et une malpropreté auxquelles ne se résigneraient volontiers aucun Anglais ni aucun Américain, et qu'ils ne subiraient que contraints par la nécessité. Le train de vie confortable des fermiers anglais ou américains ferait l'effet, aux yeux des plus riches paysans français, d'un détestable gaspillage et d'une honteuse faiblesse.

Je connais un laboureur, dont le salaire ne s'élevait pas à 20 shillings par semaine, qui à force d'éonomie a acheté un magnifique jardin d'une étendue de dix acres entre Fontainebleau et la Seine, valant plusieurs milliers de livres, produisant toutes sortes de fruits et de légumes et le fameux raisin de table; et qui cependant malgré toute sa richesse et l'abondance de ses récoltes, se refuse de la viande le dimanche et en prive ses deux enfants,

et vend tout le vin qu'il produit sans rien réserver pour son usage personnel ou pour l'usage des siens. Je connais également une famille de paysans de la Normandie, riche d'au moins 500 mille francs en maisons, jardins et fermes, qui se nourrit des restes jetés comme rebut par ses propres locataires, pendant que l'épouse et la mère se louent comme laveuses moyennant deux francs par jour. L'avarice des paysans français fait l'effet aux yeux des Anglais de quelque chose de sauvage, de bestial et de maniaque.

Le paysan français a de grandes qualités; mais il a les défauts de ses qualités, et sa vie d'intérieur est loin d'être idyllique. Il est laborieux, sagace, patient, sobre, confiant en lui-même, tempérant, honnête, et capable d'un grand empire sur lui-même en vue d'une récompense éloignée, qui est toujours la propriété de la terre, à la poursuite de laquelle il est capable d'apporter une âpreté de limier. Il n'est pas chaste (il est même souvent débauché), et cependant il limite impitoyablement sa reproduction et consent à peine à élever deux enfants. Pour assurer à ces deux enfants un bon héritage, il n'hésitera pas à leur imposer de grandes privations, et à priver tous ceux qui sont sous sa direction. Il éprouve une intense passion pour sa localité; mais il aime sa commune, et surtout la terre qu'il possède plus qu'il n'aime la France. Il n'est certainement pas le monstre qu'a représenté Zola dans *la Terre*; mais il y a une certaine veine de zolaïsme en lui, et le type peint par Zola peut se retrouver dans les annales criminelles de la France. Il est intelligent; mais il n'est pas aussi instruit que le paysan suisse, allemand, ou hollandais. Il est capable de supporter la souffrance sans le moindre murmure, mais il n'a pas le courage imperturbable que déploient les Anglais et les Américains dans les situations les plus imprévues. Il est sagace et prévoyant, et il s'entend aux affaires; mais il n'a pas l'audace inventive du citoyen américain. Il a la confiance en soi, mais il est trop circonspect pour se hasarder dans de nouvelles entreprises. Il a le caractère indépen-

dant, mais non la fière dignité du paysan espagnol. Il a un goût du gai, du beau et du gracieux qui, par rapport à celui du paysan anglais, représente un véritable sens de l'art; toutefois il n'a rien du charme du paysan italien, ou des aptitudes musicales du paysan allemand.

A le prendre avec ses défauts et ses qualités, il représente une force considérable de notre civilisation moderne, dont il faut tenir compte. Quoique sa patrie n'ait pas l'immense richesse minière de l'Angleterre, ni son gigantesque développement commercial et industriel, il a fait de la France une des contrées du monde les plus riches, les plus puissantes et les plus progressives. Il est tout aussi sobre et tout aussi patient que le paysan allemand, et en même temps beaucoup plus ingénieux et habile. Il n'a pas l'énergie du paysan anglais, ni l'élasticité et le ressort du paysan américain, mais il a plus d'économie et de prévoyance. Il « ne gaspille rien, et dépense peu »; et de cette manière, quoique son pays soit inférieur à l'Angleterre et à l'Amérique en ressources naturelles et en vitalité nationale, il a fondé l'un des peuples modernes les plus puissants, les plus surs d'eux-mêmes et les plus durables.

Fluctuat nec mergitur, devrait être la devise non de Paris mais de la France; l'indomptable courage de sa race l'a rendue capable de surmonter de terribles désastres, des pertes et des déceptions sous lesquelles aurait sombré toute autre race. Elle supporte allègrement une dette nationale dont la charge est plus du double de celle de la riche Angleterre, et des impôts près de moitié plus lourds que ceux de l'Angleterre pour une population sensiblement égale — des impôts permanents (dépassant 100 fr. par tête) les plus considérables qui aient jamais été payés par aucun peuple. — Elle a perdu, à la suite d'une seule guerre, une somme presque équivalente à toute la dette nationale de l'Angleterre, et elle a enregistré sans un murmure une perte de 1,200,000,000 de francs, engloutis dans le canal de Panama. Si la France est aussi puissante, sa force réside surtout dans les admi-

rables habitudes de travail et dans l'esprit d'épargne de ses paysans. Et si ses paysans sont ainsi industrieux et économes, c'est parce que la Révolution de 89 leur a assuré une situation plus libre et plus indépendante que celle dont jouissent les paysans d'aucun pays monarchique de l'Europe (1).

Frédéric HARRISON.

(1) Cet article a aussi paru en anglais, dans le n° 1 du IX[e] volume de la revue américaine « *The Forum* » publiée à New-York.

CONFUCIUS

(UN PRÉCURSEUR DU POSITIVISME [1])

La Chine offre un intérêt tout particulier pour les Anglais, car elle limite de deux côtés notre empire des Indes, et sa suzeraineté sur la Haute-Birmanie a été reconnue par notre gouvernement. Son étendue est plus vaste que celle de toute l'Europe, et quatre-vingts fois plus considérable que celle de l'Angleterre; sa population représente près d'un tiers de la population totale de la planète. Cependant, la Chine elle-même n'est que le tiers de l'Empire chinois qui est immense.

Si l'on envisage le rôle qu'elle a joué en Asie, on peut le comparer au rôle qu'a joué en Occident le peuple romain. Une de ses particularités les plus remarquables est aussi la longue période depuis laquelle ce gouvernement subsiste. C'est le plus ancien gouvernement qui existe. Pendant sa longue existence il a vu croître et crouler les empires d'Egypte, d'Assyrie et de Rome. C'était un empire déjà florissant et civilisé lorsque Abraham commençait ses migrations, et cependant sa civilisation dure encore. Un des Livres sacrés de la Chine, le Shû-King, contient des documents historiques qui datent de 2357 ans avant notre ère, et les sinologues assurent que le livre que nous possédons maintenant contient, à peu de chose près, les mêmes documents qui y étaient contenus à l'époque de Confucius; le Dr Legge, dans son introduction du *Shu-King*, soutient même que les documents

(1) Rédaction d'une conférence faite à la *North London Positivist Society*, le 18 mai 1890, par M. John Carey Hall. Traduction par Paul Descours.

contenus dans ce livre ont la même authenticité que les suppliques et les édits qui sont publiés de nos jours dans le *Journal officiel* de Pékin. Il est vraisemblable, toutefois, que les plus anciens passages du Shu-King ne sont pas de l'histoire, mais contiennent des légendes; néanmoins, en tenant compte de cela, on peut affirmer sans hésitation que l'histoire de la Chine est parfaitement authentique depuis l'an 1800 avant notre ère ; elle embrasse ainsi une période énorme de près de 4000 ans. Aucune autre histoire ne peut donc lui être comparée, sauf celle de l'Égypte, mais avec cette différence essentielle que l'Empire égyptien a péri plusieurs siècles avant notre ère, tandis que le gouvernement chinois subsiste plein de vigueur comme aux premiers jours, et, loin de s'être affaibli, n'a fait que grandir, puisque à l'époque de Confucius (551 avant notre ère) l'Empire n'occupait que le sixième de sa superficie actuelle. L'histoire de ce gouvernement offre par conséquent un grand intérêt pour tous ceux qui se soucient de la grandeur de l'Humanité et surtout pour les Positivistes. On avait essayé bien des fois de découvrir les causes de cette longue continuité, mais il était réservé au Positivisme et à M. Pierre Laffitte d'en donner la véritable explication, en montrant que cette continuité est due à deux causes: 1° le pouvoir conservateur du fétichisme; 2° les doctrines positivistes de Confucius.

Avant le Positivisme, à part quelques rares sinologues, les missionnaires chrétiens connaissaient seuls la Chine, et, inspirés et dominés par des doctrines théologiques et métaphysiques, ils ne pouvaient comprendre la religion d'un peuple qui n'était ni théologien ni métaphysicien, mais simplement fétichiste ; la religion chinoise restait une énigme insoluble pour eux. En vain, ils essayaient de faire comprendre aux Chinois ce qu'était Dieu, ils se trouvaient arrêtés par la difficulté, l'impossibilité même de traduire ce mot dans la langue d'un peuple dont toutes les croyances étaient étrangères à une pareille notion. Les missionnaires jésuites, dans leur grande sagesse,

laissèrent la question de côté, mais les missionnaires protestants voulurent quand même traduire leur Bible; il s'ensuivit une controverse acharnée, et une bibliothèque de plus de 300 volumes ne contiendrait pas tous les ouvrages qui ont été écrits sur ce sujet. A présent l'on est convenu de laisser la question de côté, et les missionnaires emploient tantôt un mot, tantôt un autre pour parler de Dieu.

Pour éclaircir ce point, il n'y a qu'à recourir simplement aux documents chinois eux-mêmes. Le *Journal officiel* de Pékin, le plus ancien journal du monde, contient toutes sortes de documents à ce sujet; tous les ans les extraits les plus intéressants sont traduits en anglais et publiés dans un volume à Shanghai. Ouvrons le volume pour 1875 et voyons dans quels termes on s'adresse au ciel. Le 2 janvier on y trouve ce décret:

« Considérant que, depuis le commencement de l'hiver, » il y a eu très peu de neige à Pékin et considérant qu'il » importe beaucoup que la terre soit fertilisée par l'eau, » notre cœur s'est rempli d'un trouble dévot. Nous » ordonnons donc que, le 4 courant, le prince de Kung, » Yih-sin offre avec révérence de notre part de l'encens » au Ta-Kao-Tien, et que cet encens soit offert par d'au- » tres princes, dont les noms suivent. »

Le 26 juin, voici un autre décret : « Considérant qu'il » est tombé très peu de pluie dans la capitale, nous avons » à plusieurs reprises ordonné au prince Tun, Yih-tsung » d'aller au grand Temple offrir de l'encens, et au prince » de Kung, Yih-sin et à d'autres, d'offrir de l'encens au » Temple des Réponses aux prières de Saison et à d'au- » tres endroits, et nous avons en plus à différentes reprises » parlé d'élever des autels spéciaux pour faire des demandes » dévotes; considérant que, consécutivement, durant » plusieurs jours de suite des nuages ont complètement » obscurci le ciel et que dans la nuit du 24 courant » un orage, accompagné d'éclairs et de tonnerre, a éclaté » et a arrosé d'une pluie rafraîchissante la plaine envi- » ronnante : profondément reconnaissant pour ce bien-

» fait, nous remercions l'amour protecteur de l'auguste
» ciel et nous ordonnons que des offrandes d'encens
» lui soient adressées. » (Suit une longue liste de princes et de nobles qui devront faire ces offrandes d'encens dans différents temples.)

On se rend facilement compte qu'il ne s'agit en tout cela que de fétichisme, et cette conclusion ressort encore des deux passages suivants :

Le 3 juin, le journal de Pékin contient une supplique des autorités de Fuhkien faisant savoir qu'un dieu de la mer à Koh-ma-lan avait prêté son aide et demandant la permission impériale de lui ériger un temple en signe de gratitude : « L'année précédente, le général Lo Fa-chun
» s'était trouvé en ce lieu avec ses troupes, et comme le
» courant était très rapide et les vents très forts, il deve-
» nait difficile pour des navires de jeter l'ancre dans la
» baie, et on pouvait craindre que les vivres ne vinssent à
» manquer. Aussi, le 23 de la huitième lune, le général
» composa et écrivit une prière et supplia avec dévotion
» les divinités de la mer. A la suite de ces supplications,
» en moins d'un mois, un banc de sable s'était formé par
» magie, la marée avait perdu sa force et un port s'était
» formé permettant d'amarrer des navires et même de
» petits vapeurs. Les marins et les habitants, reconnais-
» sants du divin secours obtenu, demandent que la
» volonté du peuple soit accomplie et qu'un temple soit
» érigé en l'honneur des dieux marins de l'endroit. »
Ordre du gouvernement : « Qu'il soit fait ainsi qu'ils
» désirent, le ministère compétent avisera. »

On voit par ce récit qu'il n'y a pas de classe sacerdotale en Chine : le général commande ses troupes, fait son ordre du jour et rédige les prières. Il est en même temps général et aumônier.

Le 14 février on peut lire ce qui suit dans le journal de Pékin : « Le gouverneur général de la Rivière jaune
» transmet le rapport d'un de ses subordonnés, le sous-
» préfet de Siang Ho, au sujet de la protection surnatu-
» relle qui a été accordée au quai par un être divin connu

» sousle nom de Wang-Tsiang-Kun ou le céleste général
» Wang. Quand les quais étaient en danger, il apparut, de
» l'encens fut brûlé, des prières furent dites et le danger
» passa. Le gouverneur général ajoute que Wang-Tsiang-
» Kun, lorsqu'il était en vie, faisait fonction de sous-
» préfet à Siang-Ho et s'appelait Jen-fu. Il tomba dans la
» rivière et se noya en 1867 par suite de l'écroulement
» d'une partie du quai. Depuis lors, un temple a été érigé
» à sa mémoire avec la permission impériale, et plu-
» sieurs fois il est intervenu d'une manière surnaturelle
» pour protéger les travaux. Une requête vient d'être
» reçue des propriétaires et des habitants du district,
» transmise par les fonctionnaires compétents, priant Sa
» Majesté d'accorder un titre honorifique à cet être di-
» vin. » Et pour se conformer aux règlements usuels le gouverneur général appuie la demande. — Ordre du gouvernement : « Que le ministère des cérémonies prenne la
» requête en considération et qu'il fasse un rapport. »

On voit par là que les prières ne sont pas adressées à Dieu mais au ciel, aux rivières, à la mer et à des hommes après leur mort.

Le Ciel est censé animé et plein de vie. Chaque empereur reçoit sa sanction du Ciel. Autrefois on avait recours à la divination pour reconnaître la volonté du Ciel. Mais actuellement c'est le succès qui décide : — la réussite prouve que le CIEL est favorable, l'insuccès, qu'il est défavorable. Il en était déjà ainsi du vivant de Confucius et dès cette époque l'empereur ne gouvernait que par la volonté du Ciel. Mais à côté de cette religion officielle, il y a une religion pour les simples particuliers, car ce serait un blasphème et un crime de haute trahison pour un simple particulier d'adorer le Ciel.

Les habitants ordinaires — ceux qui ne sont pas fonctionnaires — adorent les morts ou les esprits. Ces morts ne sont pas morts, à vrai dire, ils ne sont pas comme dans l'hypothèse chrétienne, au paradis (ou en enfer), mais ils sont moitié en vie et moitié morts ; ils ont faim et ils sortent comme les vivants. C'est ainsi que près

de Sanghai, chaque champ possède une petite construction haute de 4 à 5 pieds avec un toit, dont quelques briques sont ôtées, et qui renferme des cercueils; les esprits peuvent sortir et entrer par les issues qu'on leur a ménagées. On offre des sacrifices aux esprits : cette coutume est très ancienne et elle existait du temps de Confucius comme on peut le voir dans le *Shih King* ou *Livre des Odes*, recueil de poésies antérieures à Confucius.

Voici une ode qui décrit les cérémonies à remplir en sacrifiant. « Avec un ordre grave et correct. Les taureaux » et les béliers sont tous purs. Nous allons faire les sa» crifices de l'hiver et de l'automne. Les uns dépouillent » les victimes, les autres les cuisent. Les uns arrangent la » viande, les autres en préparent les morceaux. L'officier » de la prière offre les sacrifices à l'intérieur des portes » du temple. Et tout le service du sacrifice est complet et » brillant. Nos ancêtres sont grands, leurs esprits jouis» sent de nos offrandes; leurs descendants reçoivent des » bénédictions. Ils les récompenseront avec un grand » bonheur, avec des millions d'années, avec une vie » sans fin. » — « Ils font attention aux fourneaux avec vé» nération. Ils préparent les plateaux qui sont très grands, » les uns pour la viande rôtie, les autres pour la viande » cuite dans les cendres. Les femmes président et sont » pleines de vénération, elles se tiennent tranquilles. On » prépare les petits plats. Les hôtes et les visiteurs sont » présents. Passez la coupe, que toutes les formes soient » observées, que chaque sourire et chaque parole soient » conformes aux règles. Les esprits viennent tranquille» ment. Ils envoient de grandes bénédictions. Ils donne» ront des millions d'années comme une récompense. » — « Nous sommes très fatigués; nous avons accompli tout » le cérémonial sans erreur. L'officier intelligent de la » prière annonce la volonté des esprits; il va l'annoncer » du descendant filial : *Votre sacrifice a été plein de bonne* » *odeur. Et les esprits ont aimé vos liqueurs et vos viandes.* » *Ils vous accordent une centaine de bénédictions, à chacun* » *ce qu'il désire, à chacun aussi sûrement qu'est la loi.*

» *Vous avez été exact et prompt, vous avez été correct et*
» *plein de soins. Ils vous donneront toujours les plus grandes*
» *faveurs.* » — « Les cérémonies ayant été ainsi accom-
» plies, les cloches et les tambours ont résonné ; le descen-
» dant filial va à sa place, et l'officier intelligent de la
» prière annonce : *Les esprits ont bu ce qu'ils voulaient.*
» Le grand représentant des morts se lève alors ; et les
» cloches et les tambours l'escortent à sa sortie. Alors les
» esprits retournent tranquillement d'où ils sont venus.
» Les domestiques et les femmes remportent immé-
» diatement les plateaux et les plats. Les oncles et les
» cousins du sacrificateur se rendent tous à la fête pri-
» vée. »

Le plus ancien de tous les classiques chinois le *Shu King* est en même temps un livre d'histoire et renferme aussi des instructions morales, ressemblant en celà aux livres de l'ancien Testament.

Il y avait eu trois dynasties en Chine avant Confucius. Le premier empereur dont il est parlé est Yaou (2356 avant notre ère) ; il est dit de lui qu'il unit les différentes provinces de l'empire et qu'il reforma le calendrier, etc.. Après lui l'empire devint héréditaire. Plus tard les empereurs se conduisirent mal et, suivant l'expression chinoise, le ciel leur retira sa protection. Un réformateur, Wu, se mit en campagne contre le tyran de Shang et voici la déclaration qu'il fit *(Shu King)* : « Détestant les
» crimes de Shang, j'annonçai en ces termes au Grand Ciel
» et à la Terre souveraine, à la montagne fameuse et à la
» grande rivière, que je passais : Moi, La, le roi de Kau,
» ayant des principes et des ancêtres, je vais donner une
» grande leçon à Shang. Shau, le roi actuel de Shang, n'a
» pas de principes, il est cruel et il détruit les créatures
» du ciel ; il fait du mal au peuple et il est un tyran. Il
» est le seigneur de tous les vauriens sous le ciel qui
» s'assemblent autour de lui comme les poissons dans la
» mer et les bêtes dans les prairies. Moi, simple enfant,
» avec le secours d'hommes vertueux, je vais tâcher
» d'accomplir avec vénération la volonté du Ciel et de

» mettre fin à ses mœurs détestables. Notre patrie grande
» et florissante, et les tribus du Sud et du Nord me suivent
» également et sont d'accord avec moi. Suivant avec
» vénération les conseils déterminés du Ciel, je poursuis
» ma tâche vengeresse pour donner du repos aux hommes
» et aux femmes. Ils viennent à ma rencontre avec leurs
» paniers pleins de soieries foncées et jaunes, rendant
» ainsi hommage à nos vertus, à celles des rois de Kau.
» Les faveurs du Ciel les excitent pour qu'ils viennent
» rendre hommage à notre grand état de Kau. Donc
» maintenant, ô esprits, accordez-moi votre aide afin que
» je puisse soulager les millions d'habitants, et de manière
» que rien ne contredise à votre bonté. »

Confucius, en consacrant les anciennes coutumes fétichiques, a clairement reconnu la valeur de cette phrase de l'entendement humain. On croyait que souvent l'esprit qui était présent aux sacrifices passait dans le corps d'un des enfants qui y assistaient. Confucius recommanda expressément de respecter cette légende.

Dans quel sens peut-on dire qu'il a été un précurseur du Positivisme? Il est évident qu'il n'y avait aucune notion des sciences positives à cette époque; mais, comme l'a fait remarquer Auguste Comte, les commencements du Positivisme surgirent d'une manière spontanée avec la vie pratique, et en ce sens Confucius était très positiviste. En outre, il chercha toujours à restreindre les opérations de l'esprit à ce qui pouvait être connu, au connaissable. Nous avons à ce sujet bien des exemples dans les Analectes de son disciple, livre authentique et qui est l'analogue des Mémoires de Xenophon sur Socrate. A un disciple, Ke-loo qui lui demandait s'il fallait servir les esprits, Confucius répondit : « ne sachant pas servir les hommes, comment pourrais-je vous apprendre à servir les esprits. » Un autre jour on lui demandait ce que c'était que la mort; il répondit : « sachant si peu de la vie, que puis-je vous dire de la mort. C'est l'art de vivre qu'il faut apprendre. » On voit ici sa profonde sagesse. A quoi bon s'inquiéter, en effet, des choses sur lesquelles on ne peut rien savoir

de précis? N'y a-t-il pas assez de problèmes difficiles à résoudre, et ne vaut-il pas mieux concentrer tous nos efforts sur leur solution. C'est une perte de temps que de s'appliquer à l'étude des questions insolubles, et on fait vraiment un grand tort à l'Humanité en s'y dévouant. Laissons de côté tous ces problèmes qui n'intéressent que ceux qui sont docteurs en sciences insolubles et employons toutes nos forces à bien servir l'Humanité.

Les missionnaires se sont souvent moqués de la philosophie de Confucius, parce qu'elle était trop terre à terre, mais c'est vraiment là une de ses principales gloires d'avoir su employer l'esprit humain d'une façon positive et d'avoir de cette manière opéré une grande économie de forces. Il disait aussi qu'il fallait respecter les esprits, mais qu'il ne fallait pas avoir trop à faire avec eux. On raconte qu'il méprisait quatre choses surtout : 1° des histoires merveilleuses; 2° des tours de force inutiles; 3° des troubles politiques, et 4° des esprits.

Confucius, qui devint ministre du duc de Lou, l'un des princes qui vivaient alors en Chine, ne fut pas le premier philosophe chinois. Cinquante ans avant lui (600 ans avant notre ère) était né Lao-tsze (1), qui est appelé par les Chinois *le vieux philosophe*, et qui avait un poste à la cour du duc de Chow. Confucius lui rendit visite, et voici ce qu'à son retour il raconta à ses disciples : « Je sais comment les oiseaux volent, comment les » poissons nagent et comment les animaux courent. On » peut prendre au piège le poisson avec le hameçon, et » on peut tuer l'oiseau avec une flèche. Mais il y a le » dragon (naturellement Confucius croyait aux dragons), » je ne sais pas comment il monte au ciel sur le vent à » travers les nuages. Aujourd'hui j'ai vu Lao-tsze, et je » ne puis le comparer qu'au dragon. »

Le système de Lao-tsze est très métaphysique; il est contenu dans un ouvrage appelé le *Taou-th-King,* ce qui

(1) Lao-tsze a sa place dans le calendrier positiviste, dans la semaine de Confucius.

signifie *le livre de la voie et de la vertu.* L'ouvrage ne nous est pas parvenu entier; il était très court, à peu près aussi long que l'un des évangiles, et ce qui nous en reste est à peu près la moitié de la longueur de l'évangile de Saint-Marc. Voici comment Lao-tsze définit le mot taou (voie) : « Taou est vide, on ne peut pas l'épuiser; » dans sa profondeur on voit l'avenir de toute chose, il » ébrèche les angles les plus aigus, il déroule des com- » plications, il semble rester toujours tranquille, il est » l'origine du ciel et de la terre, et si on pouvait lui » donner un nom, on pourrait l'appeler la mère de tout ce » qui existe. De ces portes on est sorti avec la vie, et à tra- » vers toutes les vicissitudes de l'existence, on le trouve » donnant la vie à tous et ne la refusant à personne. » Quoique venant le premier, avant tout et étant tout, il » ne prend cependant aucune autorité. Quoique tout se » soumette à lui, il ne s'érige pas en maître. Quoiqu'il » complète, chérisse et protège tout, il ne montre pas sa » puissance mais accepte la faiblesse comme son attri- » but, etc., etc. ».

On voit par là que nous sommes bien éloignés des doctrines de Confucius et qu'il est facile de trouver tout ce que l'on veut dans le livre de Lao-tsze. Chaque commentateur et chaque traducteur l'interprète d'une façon différente. Les jésuites y virent une prophétie du christianisme. Montucci assure que ce livre démontre l'existence d'un dieu en trois personnes : « tant de passages, » dit-il, enseignent la doctrine de la Trinité, qu'il sera » évident pour tout lecteur que le mystère de la Sainte- » Trinité fut révélé aux Chinois plus de cinq siècles » avant la venue de Jésus-Christ. » Abel Rémusat y trouve le mot Jéhovah. On se rend immédiatement compte que cet ouvrage est loin d'avoir la valeur des Kings ou autres livres sacrés de la Chine.

Cependant, les deux penseurs avaient observé la régularité de la nature, et ils en avaient entrevu les lois (1); on

(1) Il est à remarquer que l'expression *loi* de la nature laisse à désirer. En effet, on la confond avec les lois législatives qui sont

commençait déjà à s'apercevoir que la nature suit des lois et non des volontés arbitraires. Mais Lao-tsze était un métaphysicien, tandis que Confucius ne s'occupe que de choses réelles. Parlant du ciel, par exemple, Confucius dit qu'il doit obéir à des lois comme les hommes, tandis que Lao-tsze est bien plus vague; selon l'expression de Confucius : c'est une anguille que l'on ne peut pas saisir.

Dans la vie pratique ils furent aussi différents. A cette époque, la Chine était dans un état de crise correspondant à ce que nous lisons de l'état de l'Occident dans Froissart et de Commines. L'Empire chinois s'éparpillait en différents petits états et était le siège de guerres continuelles. Lao-tsze ne voit pas de remède à cet état de chose, « il faut que la nature poursuive son cours, etc. ». C'est une politique de laisser faire. Bien différente est la solution de Confucius. « Il est vrai, » dit-il, « qu'il y a la voie du » ciel, mais il y a aussi la voie des hommes. La nature » poursuit son cours, dites-vous, suivant des lois réguliè- » res, eh bien! il faut que la société fasse la même chose. » Chacun doit améliorer sa condition, puis celle de sa » famille, et enfin celle de sa patrie. » On voit à quel point ces préceptes ressemblent à la maxime positiviste : vivre pour la Famille, la Patrie, l'Humanité.

Il n'y a pas de caste, ni d'aristocratie en Chine. Ceux qui sont les plus dignes sont choisis pour gouverner les autres. Quand on demanda à Confucius ce qu'était un homme digne, il répondit que c'était un homme parfait. On a traduit le mot chinois par « homme supérieur ». Cette expression déplaît un peu parce que cela semble dire que cet homme est un peu trop sûr de lui-même, qu'il est vain et qu'il a trop cultivé les penchants égoïstes. Mais l'expression chinoise ne comporte nullement ce sens ; en anglais par exemple le mot qui conviendrait

peut-être tout ce qu'il y a de plus instable. — Le mot *voie* ou *moyen de la nature* serait peut-être préférable et son emploi avait été proposé par G. H. Lewes (*La Philosophie* d'A. Comte, p. 55), mais l'expression *loi* est probablement trop usitée maintenant pour pouvoir être changée.

serait le mot *gentleman* et en français le mot *gentilhomme* en le prenant dans son acception ancienne (gentilhomme c'est-à-dire un homme qui vit d'une manière noble. Bayard, le chevalier « sans peur et sans reproche » était un gentilhomme ; malheureusement ce mot est actuellement synonyme dans les deux langues d'un homme qui passe sa vie à ne rien faire). Ce que ce gentilhomme doit faire dit Confucius, c'est de cultiver sa nature morale : « Le gentilhomme, dit-il, ne doit » pas négliger de cultiver son caractère. Voulant cultiver » son caractère, il ne doit pas négliger de servir ses pa- » rents. Afin de servir ses parents, il ne doit pas négliger » d'acquérir une connaissance des hommes. Afin de con- » naître les hommes, il ne doit pas négliger la connais- » sance du ciel. »

Il est exact que Confucius attachait une très grande importance aux cérémonies, et l'on raconte qu'à l'époque où il cherchait un emploi, quelqu'un dit à un des princes : « n'ayez rien à faire avec cet homme-là, car il a plus de trois mille manières de monter et de descendre les marches d'un palais. » Mais il est certain aussi qu'il avait de grandes qualités gouvernementales et qu'il attachait une grande importance à l'ordre dans un état.

Il déclarait qu'il y a trois grandes vertus : le savoir, l'humanité et le courage ; on peut voir dans cette division de la nature humaine un pressentiment de la division de la nature humaine par A. Comte, en intelligence, sentiment et caractère.

Il donne le conseil d'étudier afin d'accroître nos connaissances ; mais, d'après lui, l'étude ne doit pas être un simple plaisir personnel, elle doit servir à la pratique. On doit chercher à s'instruire non pour le plaisir tout égoïste de s'amuser ou de s'intéresser, mais afin de pouvoir faire servir les lumières que l'on a acquises au bien des autres. En un mot il faut étudier non pour soi, mais pour les autres, afin d'arriver à vivre pour autrui et non pour soi.

Comme on demandait à Confucius de résumer en quelques mots sa règle pour la conduite de la vie, il répondit : le mot *Shov* ne convient-il pas pour cet usage ? Ici encore on a mal traduit cette expression. Le Dr Legge la traduit par réciprocité; mais l'expression chinoise renferme bien plus que cela. Non seulement le mot veut dire que l'on doit rendre aux autres le bien qu'ils vous font, mais de plus il signifie que l'on doit avoir des égards bienveillants pour autrui. C'est en effet un commencement de l'altruisme, qui trouvera, plus de 20 siècles plus tard, sa complète expression et sa systématisation dans la religion de l'Humanité fondée par Auguste Comte.

La Chine a toujours reconnu la dette immense qu'elle doit à ce grand fondateur. de sa philosophie. On lui érigea un magnifique tombeau, et maintenant encore son mausolée est entretenu avec soin et vénération. Son influence n'a fait que croître sous toutes les dynasties qui se sont succédées en Chine, et un siècle avant notre ère son culte fut solennellement incorporé dans la religion de l'Empire. Quoi que, depuis lors, le Boudhisme ait été introduit en Chine, cela n'a nui en rien aux hommages qui lui sont rendus. Ses descendants qui existent encore ont seuls droit à des honneurs héréditaires. Quand un nouvel empereur monte sur le trône, il adresse à la mémoire de Confucius ses hommages. Et voici la traduction du décret qui a été rendu lors de l'avènement de l'empereur actuel, en 1875, tel qu'il a été publié dans le *Journal Officiel* de Pékin, le 28 février 1875.

« Considérant que chacun des Sacrés Empereurs, en » montant sur le trône, a ordonné qu'une inscription » soit placée avec vénération dans le temple de Con- » fucius ; au moment de prendre possession de cette » auguste succession, nous ordonnons, par ces pré- » sentes, nous conformant avec respect à l'ancienne » règle, que les fonctionnaires de la bibliothèque im- » périale et du collège de Han Lin préparent avec véné- » ration une inscription renfermant les caractères (sui-

» vent quatre caractères chinois signifiant : ici est la » demeure de l'érudition), et qu'ils la fassent parvenir au » directeur de notre département des travaux publics. Ce » département fera graver cette inscription, et elle sera » placée avec vénération dans le Temple de Confucius » qui fait partie du grand collège de Pékin. Lorsque (1) » K'ung-Siang-K'o, le duc (qui est un descendant du » sage) viendra à Pékin, le Grand Conseil lui remettra le » manuscrit de l'inscription afin qu'il l'emporte chez » lui avec soin et vénération ; il fera alors préparer une » inscription qui sera placée dans le Temple de Confu- » cius à K'üch-Li. On peut garder le manuscrit à cet » endroit. Que le Wu Ying Tien en fasse des copies et » qu'elles soient envoyées pour être placées dans les » collèges de toutes les préfectures, de tous les départe- » ments et de tous les districts de tout l'Empire. »

De ce qui précède, il résulte que Confucius a été vraiment un des précurseurs du Positivisme, précurseur incomplet sans doute, mais cependant enseignant dans ses doctrines quelques-unes des idées fondamentales du Positivisme, et nous offrant même un aperçu de la division de la nature humaine qui nous a été donnée plus tard par Auguste Comte. Il a donc droit à toute notre gratitude et à notre vénération.

Certes, comme l'a fait remarquer M. Laffitte (2), « la civilisation occidentale nous présente des types supérieurs, comme intelligence ou comme activité, à celui du philosophe chinois. Aristote et Archimède étaient des intelligences d'un ordre plus élevé. César était un homme d'Etat d'une bien autre puissance. Mais, on peut le dire, l'Occident ne fournit pas de type qui réalise, au même degré que Confucius, cette alliance de bon sens et de moralité, en même temps que d'une activité longuement dévouée

(1) Ceci se rapporte à la visite annuelle que fait à Pékin le chef de la famille des descendants de Confucius.

(2) *Considérations générales sur l'ensemble de la civilisation chinoise*, p. 115.

à l'amélioration générale de la Société correspondante....... Aussi, l'Occident, éclairé et régénéré, mettra de plus en plus parmi les objets de son intime vénération l'illustre philosophe qu'un immense empire proclame comme le plus éminent de ses rénovateurs. »

John CAREY HALL.

BULLETIN D'ANGLETERRE

I. — NEWTON HALL

COMITÉ POSITIVISTE DE LONDRES

Rapport pour l'année 1889-101 (1).

Ordre et progrès. — Vivre pour autrui. — Vivre au grand jour.

L'amour pour principe.
L'ordre pour base.
Le progrès pour but.

Entre l'homme et le monde, il faut l'Humanité.
Savoir, pour prévoir, afin de pourvoir.
Agir par affection : et penser pour agir.
La formation d'un pouvoir spirituel, organisé sur les bases de la science, est la première condition d'une régénération non moins indispensable à l'ordre qu'au progrès.

L'année qui vient de s'écouler est la douzième de l'existence de notre comité, et la neuvième depuis l'inauguration de Newton Hall. Nous nous proposons de fournir un compte rendu de ce qui a été accompli durant son cours, sous les trois principaux aspects, 1° *de la communauté religieuse*, 2° *de l'éducation*, 3° et *de l'action politique ou sociale*.

I. — Outre nos réunions ordinaires du dimanche, nous nous sommes assemblés pour célébrer des anniversaires spéciaux, ou à l'occasion de quelque sacrement marquant une époque dans la vie des membres de notre société. Le jour de l'an, nous avons célébré la fête de l'Humanité; le discours annuel, que nous avons publié depuis, a été prononcé par M. Harrison. L'année 1889 étant le centenaire de

(1) Traduction par le Dr C. H.

la Révolution française et l'année qui ouvre le second siècle de la nouvelle ère provisoire dans le calendrier positiviste, nous l'avons fêtée, le jour anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet. Nous nous sommes réunis à cette date pour chanter la Marseillaise, l'hymne national de la République Française, et pour entendre une conférence de M. Harrison sur l'historique et les résultats de l'événement dont l'anniversaire est devenu la fête nationale de la République en France. Car, pour les positivistes, cet événement n'a pas un caractère simplement local ou spécial; suivant l'opinion d'Aug. Comte, la chute de la forteresse parisienne, devant la révolte indignée de la population, a été la marque définitive que le vieux système social avait fait son temps, et sa date devient ainsi l'origine naturelle d'une nouvelle ère. Le 5 septembre, anniversaire de la mort de Comte, nous avons rendu hommage à la vie et à l'œuvre de notre fondateur, par des hymnes appropriées chantées par le chœur, et par un discours prononcé par M. Vernon Lushington. Le samedi précédent avait eu lieu le pèlerinage habituel aux tombeaux de Westminster Abbey, sous la conduite de M. Lushington. Le 31 décembre, jour des morts, a été célébré par des chants appropriés et par un discours de M. Harrison.

Plusieurs jeunes personnes, appartenant à la Société des Dames, ayant manifesté le désir de consacrer leur entrée dans la vie pratique et l'éducation plus large qu'elle comporte, par une cérémonie analogue à la confirmation, reçurent le 2 juin le sacrement de l'Initiation, et furent préparées aux devoirs qui leur incombent désormais au foyer domestique et au dehors, par M. Harrison, parlant au nom de la communauté.

Nous avons continué, l'an passé, les commémorations depuis longtemps en usage chez nos amis de Paris sous le nom de pèlerinages, et consistant en visites aux tombes, aux maisons, aux lieux de naissance des grands hommes, et aux grandes collections d'œuvres ayant un intérêt artistique et historique, combinant ainsi l'enseignement de l'histoire avec la culture des sentiments sociaux et religieux qui s'attachent

aux lieux ou aux objets consacrés par le souvenir de grands hommes ou de nobles associations.

Parmi ces pèlerinages aux lieux mémorables, nous citerons seulement les suivants : Celui qui eut lieu sous la direction de M. R. G. Hember, à Bedford, où se trouvent le lieu de naissance, la maison, la prison et d'autres souvenirs de *John Bunyan*. — Celui que dirigea M. F. S. Marvin à Chalfont Saint-Giles où est conservée la maison jadis habitée par *John Milton*, et au cours duquel fut lu *Samson athlète*. — Celui aux ruines de l'Abbaye de Merton, à laquelle s'attache le souvenir de Thomas Becket qui y résida un mois; une conférence sur sa vie et son époque y fut faite par le Dr Bridges. — Celui à l'abbaye de Westminster, où se trouvent les sépultures de Cromwel, de Guillaume III, de Newton, de Chaucer, de Spenser et de Handel, dont les noms figurent dans notre calendrier. Nous avons fait également au British Museum, une visite consacrée à l'examen des premiers livres imprimés pour la bibliothèque du roi; grâce à la courtoisie du bibliothécaire principal, qui avait réservé une salle aux positivistes, M. Harrison put y donner une conférence sur *la vie et l'œuvre de Gutenberg*, et sur l'histoire de la découverte de l'imprimerie. Une autre visite eut lieu à la National Gallery, pour étudier les œuvres de l'École Vénitienne; grâce également à la courtoisie du conservateur, M. Vernon Lushington put faire une conférence dans une pièce séparée, sur la *vie et les œuvres du Titien et de Paul Véronèse*.

Mais le plus important des pèlerinages de l'année a été la visite faite à Paris au moment de l'anniversaire de la mort d'Aug. Comte, le 5 septembre.

Les visiteurs anglais, au nombre d'environ quarante, furent reçus par M. Laffitte et un groupe de Positivistes français, et durant la semaine, visitèrent le musée de la Révolution, les lieux des principaux événements de 1789, les maisons, emplacements ou tombes qui conservent le souvenir des principaux acteurs de ces événements. Le 4 septembre, ils se rendirent à Versailles et parcoururent les différents lieux rendus mémorables par l'Assemblée nationale de 1789. L'an-

niversaire du 5 septembre fut célébré par le pèlerinage annuel à la tombe d'Aug. Comte et aux tombeaux de ceux qui sont associés à sa mémoire, par un discours de M. Laffitte, prononcé dans les appartements du fondateur de notre religion, qui ont été conservés dans leur intégrité, et par une soirée musicale. Au cours de ces diverses réunions, les rapports du Positivisme avec la grande Crise de 1789 furent mis en lumière dans une série de discours. Un compte rendu complet de ces diverses réunions a été donné dans le sixième numéro de la *Revue occidentale* (1889), et la traduction par le docteur Bridges en sera prochainement publiée.

II. — Voici maintenant la liste des différentes conférences qui ont eu lieu durant l'année :

M. Harrison : *Le Discours du jour de l'an* (1 janv.) ; *la Commémoration des morts* (31 déc.) ; *le Sacrement de l'Initiation* (2 juin) ; *le Centenaire de la Révolution* (14 juillet) ; *Maximes positivistes* (8 confér.) ; *une nouvelle Ère ; les Philosophes du XVIIIe siècle ; le Socialisme au XVIIIe siècle ; la Démocratie au XVIIIe siècle.*

M. Higginson : *Maximes positivistes* (4 confér.) ; *le Calendrier positiviste ; la Bibliothèque positiviste ; l'Iliade d'Homère ; l'Odyssée d'Homère.*

Dr Bridges : *L'Époque du Dante : saint Louis, Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Dante.*

M. Vernon Lushington : *Les Pouvoirs temporels et les Pouvoirs spirituels* (3 confér.) ; *Aug. Comte et la Révolution.*

Professeur Beesly : *Histoire moderne, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française* (série de treize conférences).

M. S. H. Swinny : *Le XVIIIe siècle et la religion de l'Humanité* (1 d.) ; *le Positivisme, complément et conclusion de la Révolution* (1 d.).

M. R. G. Hember : *La Prière.*

M. Paul Descours : *Bouddha et sa religion.*

M. Overton : *Discipline industrielle.*

En tout, cinquante conférences faites par neuf conférenciers.

Outre les réunions du dimanche, auxquelles le chœur a pris part pour le chant, des classes ont été ouvertes durant toute la session, pour l'instruction systématique et ont été remarquablement suivies. En plus du cours en treize leçons du professeur Beesly sur l'Histoire moderne, M. C. A. Fyffe a exécuté une série de douze conférences sur les hommes d'État anglais, depuis Chatham jusqu'à Bright. Un cours de biologie a aussi été accompli par M. Bayliss. M. S. H. Swinny a continué la lecture et l'explication du *Discours sur l'ensemble du Positivisme* de A. Comte. M. Paul Descours a dirigé avec la même activité la classe de français, qui a dû être subdivisée en deux classes secondaires, une classe élémentaire et une classe supérieure. Une classe pour le chant a été fondée par M. Deane sur la *tonic sol-fa method,* et une autre pour le dessin par Miss Stone. Une classe pour la lecture de Shakespeare a été également formée et a obtenu un grand succès ; la même organisation a été appliquée à la lecture de Molière et de morceaux d'autres poètes dramatiques français.

Les travaux suivants ont été publiés durant l'année, et sont en vente à Newton Hall, et chez Reeves and Turner :

M. F. Harrison : *Le Centenaire de la Révolution* (1 d.) ; *une nouvelle Ère* (1 d.).

M. C. G. Higginson : *La meilleure voie* (1 d.); *Maximes d'Auguste Comte.*

III. — La Société positiviste (qui représente une association analogue à un club politique et composée d'hommes convenablement nommés et choisis) s'est réunie tous les mois sous la présidence du professeur Beesly. Voici la liste des diverses réunions, avec les sujets traités, et les noms des rapporteurs.

25 janv. : *L'Est africain*, docteur Bridges.

22 févr. : *Diminution des heures de travail*, M. Bockett.

29 mars : *Le Discours inaugural du Président des États-Unis,* M. Ellis.

26 avril : *La Convention du sucre*, M. Beesly.
31 mai : Rapport du Comité (MM. Bockett, Chatterton et Newman) sur *la diminution des heures de travail.*
28 juin : *Fédération du Royaume uni*, M. Beesly.
26 juillet : *Responsabilité des corps publics, au sujet des salaires accordés par ceux qui traitent avec eux*, M. Higginson.
30 août : *Les courses et les paris*, M. Bockett.
27 sept. : *La grève des docks*, M. Beesly.
25 oct. : *Les Serments devant les tribunaux*, M. Cock.
29 nov. : *La situation en France*, M. Descours.
13 déc. : *Réunion spéciale pour la réception de huit membres nouveaux.*

Outre ces réunions de la Société pour la discussion des questions sociales, des réunions d'un tout autre caractère ont eu lieu régulièrement, avec exécution de morceaux de musique, et de temps en temps introduction de sujets présentant un intérêt artistique ou scientifique. La *Société des dames*, qui est en rapport avec la communauté de Newton Hall, quoique indépendante d'elle, a fait d'excellents progrès, durant l'année; ses membres ont suivi les classes de Newton Hall, et ont tenu des réunions régulières pour la lecture, l'enseignement des matières de l'hygiène ou de la vie domestique, l'instruction générale dans les connaissances utiles, sans exiger aucune condition de croyance, ni garanties particulières. La fête des enfants, organisée par elles à Newton Hall, a été très gaie. Une *Société de jeunes gens* a été aussi fondée, dans un but analogue, sous la présidence de M. Marvin; ses membres ont également suivi les classes et tenu diverses réunions. M. G. Harris leur a donné des leçons de gymnastique et de musique.

Les deux groupes avec lesquels nous sommes spécialement associés, celui du Nord de Londres, dirigé par le Dr Kaines, et celui de Manchester, sous la direction de M. Higginson, ont poursuivi avec succès, durant l'année, leur œuvre de propagande, comme il ressort des rapports et de la balance des comptes qu'ils ont distribués.

Le *Groupe du Nord de Londres* a organisé des classes

pour la lecture du *Discours sur l'ensemble du Positivisme*; il possède une classe pour l'étude de la langue française, dirigée par M. Descours, une pour le chant et une école du dimanche pour l'enseignement élémentaire. Les conférences des dimanches soirs, avec leur accompagnement de chants, ont continué régulièrement toute l'année.

Le *Groupe de Manchester*, dont actuellement M. Higginson est le président et M. J. Odgers le secrétaire et le trésorier, a tenu une série de réunions au cours desquelles des conférences ont été faites par MM. Percy-Percival, Odgers, Peter-Russel, Harrison et Higginson.

La bibliothèque positiviste, choix d'ouvrages fait en 1851 par Aug. Comte « pour guider », selon ses expressions, « les meilleurs esprits populaires dans le choix de leurs lectures habituelles », est maintenant bien prête d'être complète. Le fonds principal de la collection a été donné par le Dr Kaines, et les volumes qui manquent encore sont marqués sur la liste suspendue dans la salle. Une nouvelle traduction de la « Bibliothèque positiviste » de Comte, a été récemment exécutée par M. Harrison, qui a ajouté, avec le concours de M. Laffite, des notes explicatives tirées des propres papiers de Comte.

Les volumes maintenant rassemblés peuvent être consultés et empruntés, après demande préalable, adressée au bibliothécaire, M. S. H. Swinny, à Newton Hall. L'usage de la bibliothèque et l'admission à toutes les conférences et classes sont entièrement libres.

C'est un des principes fondamentaux de la propagande positiviste de faire gratuitement toutes les expositions religieuses ou scientifiques, d'offrir sans condition notre système d'éducation à quiconque veut l'accepter, et d'affranchir le professeur lui-même de toute considération d'intérêt personnel. Le but des principes positivistes est de substituer les mobiles sociaux aux mobiles personnels dans tout le domaine de l'éducation et finalement dans le domaine entier de la vie. Aucun de ceux qui professent ici ne reçoit d'émoluments pour cela, et aucune de leurs publications positivistes n'est vendue à leur profit. L'œuvre est supportée par des volon-

taires et est maintenue entièrement, sans aucune taxe ou sièges réservés, par des souscripteurs entièrement libres. Nous rappellerons à nos amis le devoir qui leur incombe de faire parvenir leurs souscriptions personnelles avec ponctualité et régularité, et en particulier de communiquer au secrétaire leur adresse et toute modification qui y serait apportée. Ils ne doivent pas oublier que la trésorerie a été confiée au professeur Beesly, comme il est expliqué ci-dessous.

En raison du legs de 500 livres fait à des fidéicommissaires pour la Société de Newton Hall, par M. J. Cotter-Morison, le Comité a pensé qu'il était nécessaire d'envisager la question générale des dons et des dotations, et il désire exposer les vues que tous ses membres partagent à l'unanimité.

Il leur semble que c'est un devoir social, incombant à chacun de ceux qui ont aidé au maintien de cette société, de faire leur possible pour continuer à la soutenir tant qu'ils sont en sympathie générale avec son but et son œuvre, et que ce devoir, comme l'a si bien senti leur ancien collègue M. Morison, implique l'action de pourvoir, dans la mesure du possible pendant la vie, à la perte pour la société causée par la mort d'un souscripteur régulier. Les membres du comité se préparent eux aussi à pratiquer un pareil système de don, si l'occasion s'en présente, sans vouloir aucunement fonder un système de dotations permanentes ayant un caractère perpétuel. Chaque génération devra rester entièrement libre de disposer de toutes ces ressources matérielles, pour prêcher, enseigner et défendre ses opinions propres et non celles des générations qui l'auront précédée.

Et en conformité avec ces principes, nous pensons que toutes les fois qu'un encouragement sera donné au libre entretien de l'œuvre positiviste, par testament ou durant la vie, on devra prendre soin qu'aucun don pour de tels projets ne puisse devenir une dotation permanente, capable de lier perpétuellement les générations successives ou de pourvoir aux besoins de chacune d'elles.

Dans le rapport du 1er mars 1881, nous annoncions la

réimpression à bon marché de la traduction par le Dr Bridges du *Discours sur l'ensemble du Positivisme* qui sert d'*Introduction* à la Politique positive d'Aug. Comte. Nous ne saurions trop engager ceux qui désirent acquérir une connaissance générale du système d'Aug. Comte, de s'adonner à l'étude de cet admirable résumé de son œuvre philosophique et sociale. (*Reeves and Turner :* cr. oct. pp. 295, prix 2 s. 6 d.)

Nous signalons également la réimpression à prix réduit de la traduction du *Catéchisme positiviste* de Comte, par le Dr Congrève. (Trübner et Co., 2 s. 6 d.)

Les comptes ont été vérifiés comme d'habitude, et nous publions en appendice un relevé du bilan.

Nos ressources variées reçoivent trois destinations : la première est la participation au subside positiviste central dont le Dr Robinet, 7, rue Littré, Paris, est le trésorier. L'objet de ce subside est de conserver l'appartement d'Aug. Comte, 10, rue Monsieur le Prince, dans lequel ont lieu les réunions et les conférences de la Société positiviste de Paris, d'acquitter une pension annuelle de 24 liv. laissée par Comte à sa fille adoptive et au fils de celle-ci, et en dernier lieu, de contribuer, pour une somme de 240 livres par an, à l'entretien de M. Laffitte, dont toute l'activité est consacrée à l'œuvre positiviste. Nous considérons le maintien de ces souscriptions comme un devoir sacré, inséparable de toute acceptation effective de la foi positiviste. Notre groupe a contribué l'an dernier à ce subside pour une somme de 181 l. 1 s. 6 d., le minimum de chaque souscription étant fixé à 3 s.

Le second fonds est destiné à pourvoir aux besoins généraux du Comité de Londres, tels que loyer et entretien de la salle où ont lieu nos cours, et frais d'impressions des annonces de nos conférences et de nos réunions. Sur ce fonds, a été créditée une somme de 301 liv. 8 s. 6 1/2 d. et débitée une somme de 351 liv. 7 s. 10 d. Le Comité désire appeler l'attention sur ce fait que, en 1887 et en 1888, la balance des comptes du fonds général se solda par un déficit de 14 liv. 3 s. 7 d. pour la seconde année; l'équilibre fut alors obtenu en prélevant sur le surplus du fonds typographique. En 1889, les dépenses du fonds général dépassent de nouveau les

recettes et d'une somme de 26 liv. 1 s. 11 1/2 d., ce qui porte par conséquent le déficit total à 50 liv. 9 s. 3 1/2 d. Le Comité a résolu de maintenir le fonds typographique distinct du fonds général et fait appel à la générosité de l'assistance pour combler le déficit de la dernière année.

Le troisième fonds est consacré à la publication des œuvres d'Aug. Comte et d'autres écrits positivistes. Sur ce chef, 86 liv. 5 s. 1 d. ont été créditées et 17 liv. 15 sh. 4 1/2 d., débitées, ce qui laisse un excédent de recettes de 68 liv. 9 sh. 8 1/2 d. Le montant des bénéfices provenant de la vente des publications du Comité sera désormais versé au fonds typographique, pour servir à l'extension du mouvement.

MM. Reeves et Turner (196 Strand, opposite Saint Clément Danes) tiennent en dépôt toutes les publications positivistes françaises et anglaises, et fournissent gratuitement le catalogue complet de ces deux séries de publications.

La *Revue occidentale*, l'organe du Positivisme, publiée sous la direction de M. Pierre Laffitte, paraît tous les deux mois à Paris. L'abonnement d'un an, affranchissement compris, est de 18 s., payable au *docteur J. H. Bridges, Woodside, Wimbledon.* (On peut se procurer chaque numéro chez MM. Reeves et Turner à raison de 3 s. 2 d).

Le professeur Edward Spencer Beesly, 53, Warrington Crescent, est actuellement le trésorier, et c'est à lui que doivent être adressées toutes les souscriptions, sous forme de chèques, payables à la Banque de Londres et Westminster, ou de mandats postaux pour les sommes inférieures à une liv.

En terminant ce rapport, nous tenons à déclarer que tout en nous défendant de toute prétention à diriger nos confrères positivistes, nous serons toujours prêts à donner toutes les explications ou indications qui nous seront demandées, à fournir tous les renseignements sur notre action ou sur notre système, et à mettre tous ceux qui le désireront en communication avec la direction centrale à Paris.

Frédéric HARRISON (président). — J. H. BRIDJES. — E. S. BEESLY. — Vernon LUSHINTON. — Alfred COCK. — H. ELLIS (secrétaire). — C. G. HIGGINSON.

1er janvier 1890. Newton Hall.
1er moïse 102. Fleur-de-lis Court, Fetter Lane, E. C.

I. — Fonds central (1)

Recettes

	L.	s.	d.
Souscriptions	181	1	6
Max	50	»	»
Minim	»	3	»
	181	1	6

Dépenses

	L.	s.	d.
Transmis au Trésorier à Paris	181	1	6

II. — Fonds général

Recettes

	L.	s.	d.
Argent en caisse	4	4	7
Rente échue à Noël 1888	10	»	»
Idem 1889	40	»	»
Intérêt du legs de M. Morison	15	2	3
Souscriptions	207	3	6
Contributions en cadeaux	9	3	2 1/2
Contributions spéciales pour réparations de l'orgue	10	»	»
7 Quarters' Property Tax, 1887-8, repaid	5	5	»
Déficit	50	9	3 1/2
	351	7	10

Dépenses

	L.	s.	d.
Déficit de 1887 et 1888	24	7	4
Loyer, gaz, Eau, Impressions, frais divers de 1888 payés en 1889	39	3	4
Loyer, moins l'impôt	117	»	»
Assurance	2	10	»
Taxes et impositions	37	2	11
Gaz	13	11	6
Eau	3	»	»
Annonces	6	11	6
Impressions	10	12	9
Entretien, nettoyage et chauffage de la salle	38	18	3

(1) La livre sterling = 25 francs.

	L.	s.	d.
Bibliothèque	1	6	9
Frais de poste	3	1	11 1/2
Frais divers	9	11	9
Dépenses de M. Higginson à Manchester	5	»	»
Classe de chant	23	15	9 1/2
Réparations de l'orgue	15	14	»
	351	7	10

III. — Fonds typographique

Recettes

	L.	s.	d.
Balance de 1888	61	13	4
Ventes dans la salle	15	»	1
Reçu des éditeurs	5	5	8
Dons	4	6	»
	86	5	1

Dépenses

	L.	s.	d.
Impressions	8	18	»
Achats pour revendre	4	17	4 1/2
Reliure de 200 exemplaires du *Discours sur l'ensemble du Positivisme*	4	»	»
Balance	68	9	8 1/2
	86	5	1

E. S. Beesly, *trésorier*.

Vérifié avec les pièces à l'appui, et reconnu conforme,

A. S. Andrews.

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE LONDRES

1° Réunion du 25 avril 1890 à Newton Hall, sous la présidence de M. Beesly. (Compte rendu par Paul Descours.)

M. Beesly appelle l'attention de la Société sur le bill qui a été déposé par M. Balfour pour permettre aux fermiers irlandais de devenir propriétaires de leurs fermes. D'après ce projet de loi, le gouvernement avancerait aux propriétaires 750.000.000 francs (30.000.000 livres sterling); les fer-

miers devraient rembourser cet argent en payant 4 0/0 d'intérêts de la somme avancée par le gouvernement pendant 49 ans. Il y a un grand nombre de garanties, mais M. Beesly croit qu'elles sont illusoires. En outre, il est presque certain que les propriétaires recevront plus que leurs terres ne valent. Le résultat sera donc, si cette loi passe, que les contribuables anglais devront payer cette somme énorme qui sera ajoutée à la dette nationale. Le but de ce projet de loi est de persuader aux Irlandais de se désintéresser de la question nationale; mais on ne réussira pas. La question nationale durera jusqu'au jour où l'Irlande aura un parlement à elle.

Il vaudrait beaucoup mieux qu'un Parlement irlandais réglât cette question lui-même. Car il n'y aura pas de solution durable de la question irlandaise tant que cette question ne sera pas réglée suivant les volontés du peuple irlandais, qui est principalement intéressé dans cette affaire, et qui seul connaît à fond toutes les faces du problème.

2° Réunion du 30 mai 1890.

LA RÉPUBLIQUE DU BRÉSIL

Rapport de M. S. H. Swinny. — (Compte rendu par Paul Descours.)

Depuis longtemps déjà il y avait eu des tentatives faites au Brésil pour proclamer son indépendance. Les premières tentatives datent de l'époque à laquelle les colonies anglaises de l'Amérique du Nord réussirent à obtenir leur indépendance. Lors de la révolution française de 1789, une conspiration éclata, à la tête de laquelle se trouvait Silva Xavier, connu sous le nom de *Tiradentes.* Le vice-roi fut averti à temps par un traître, les conspirateurs furent arrêtés, emprisonnés et condamnés à mort. La reine de Portugal commua cette peine en celle de la déportation perpétuelle en Afrique pour tous les insurgés, excepté pour Silva Xavier, qui avait réclamé toute la responsabilité de la conspiration dans le but de sauver ses compagnons, et qui fut pendu à Rio en janvier 1790.

En 1808, la famille royale du Portugal vint au Brésil, et, en 1822, le Brésil devint indépendant. Le gouvernement était un empire nominalement représentatif, mais le droit de suffrage était limité. Depuis longtemps déjà il y avait un parti républicain au Brésil qui demandait l'abolition de l'esclavage. Les propriétaires d'esclaves étaient attachés à l'empereur et celui-ci, qui passait en Europe pour un homme libéral, comprenait très bien qu'il n'aurait plus de partisans dès que l'esclavage serait aboli. Enfin, en 1888, le gouvernement dut faire voter l'abolition de l'esclavage. Dès lors, l'empire était perdu. La république fut proclamée en 1889.

Depuis longtemps il y a des positivistes au Brésil; deux des ministres républicains, B. Constant et Ribiero, sont connus pour leurs opinions positivistes. Les Positivistes de Rio ont proposé au gouvernement d'adopter trois fêtes, celle du jour de l'an, celle du 14 juillet et celle du jour des morts, en novembre, et leurs propositions ont été adoptées. En outre, le gouvernement a adopté la devise positiviste « Ordre et Progrès ». De plus, le monopole de l'église catholique a été supprimé, le mariage civil a été introduit, et il a été décrété que les enfants ne seraient plus baptisés sans le consentement de leurs parents et que les enterrements seraient libres. Enfin, les subsides de l'Eglise catholique lui ont retirés en tenant compte des droits acquis.

Certains ont prétendu que la République avait été proclamée parce que les esclavagistes étaient tous devenus républicains; cela n'est pas vrai. Il est possible que ces soutiens du trône et de l'autel les aient abandonnés après l'abolition de l'esclavage, mais depuis bien longtemps un fort parti républicain existait au Brésil. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la longue liste des journaux républicains publiés avant l'établissement de la République (voyez article du docteur Marcondès, *Revue occidentale* de mars 90, p. 47-49).

Il paraîtrait qu'il y a dans le ministère républicain deux partis en présence : le premier, qui a pour chef le docteur Ruy Barbosa, prend pour modèle les États-Unis et voudrait établir au Brésil une république sur ce type ; l'autre, dont

le chef est M. Benjamin Constant, voudrait plutôt une république avec un dictateur libéral ressemblant au dictateur actuel du Mexique, P. Diaz.

III. — Le samedi, 7 juin 1890, a été célébré à Newton Hall, selon le rite positiviste déjà usité (voir *Rev. occidentale,* sept. 87), le mariage de notre coreligionnaire, M. Robert G. Hember, avec miss Maude E. Imlay : après un chœur chanté par la société chorale de Newton Hall, M. Frédéric Harrison a prononcé le discours d'usage. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

IV. — Nous trouvons relatées, dans *The Liverpool Daily Post*, du lundi 17 mars dernier, les obsèques de notre regretté coreligionnaire, le docteur Thomas Carson, qui ont eu lieu le samedi 15 mars 1890, après un service funèbre célébré à l'Eglise de l'Humanité in Falkland-street, en présence d'une foule recueillie, par M. Richard Congrève (venu exprès de Londres), assisté de M. Albert Crompton, directeur de la communauté positiviste de Liverpool.

BULLETIN DE SUÈDE

CÉLÉBRATION DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT OUVRIER DE STOCKHOLM

Le dimanche 2 mars 1890, le dixième anniversaire de la fondation de l'*Institut ouvrier* de Stockholm a été célébré par une fête importante, dont la relation ne manquera pas, croyons-nous, d'intéresser les lecteurs de la *Revue occidentale*, comme tous ceux qui servent la cause du Progrès.

Les numéros de septembre 1880, mars 1881, janvier 1882, septembre 1883 de la *Revue occidentale* renferment des rapports du docteur Nyström sur la Fondation de cet Institut, et sur les attaques dirigées contre le Positivisme par un homme d'Etat réactionnaire, à propos d'une demande de subvention adressée au Conseil municipal. Dans le bulletin de Suède, de la cinquième année de la *Revue,* page 96, M. Nyström s'exprimait ainsi : « Une vraie lutte de civilisa- » tion a éclaté, qui ne se terminera pas de sitôt, et qui, il » faut l'espérer, contribuera à pacifier l'atmosphère sociale » et à favoriser notre développement. »

En effet, l'orage suscité par cette attaque, et qui a agité toute la Suède, a fortement contribué à favoriser notre développement.

Depuis cette époque, plusieurs autres attaques ont été dirigées contre l'Institut ouvrier par les ultra réactionnaires et par les ultra radicaux, dans le but d'éliminer son fondateur positiviste, considéré par ceux-ci comme trop conservateur, et par ceux-là comme trop radical, quoique cependant il eût affirmé dès le début son intention de s'abstenir, en tant que directeur et professeur de l'Institut, de toute agitation politique et de toute propagande religieuse, et de

limiter son action à l'enseignement des sciences naturelles, de l'histoire et de l'économie politique.

En dépit de toutes ces attaques, l'Institut est resté debout, avec son fondateur, animé des mêmes convictions positivistes, comme directeur et comme professeur de biologie et d'histoire de la civilisation. Et dans quelques jours l'Institut aura achevé sa dixième année d'existence.

Quoiqu'une période de dix ans soit peu de chose dans la vie sociale, elle représente cependant un laps de temps assez considérable lorsqu'elle a été marquée par une lutte presque continuelle pour l'existence. Enfin, on est venu à bout de l'indifférence et de l'animosité, de vieux préjugés et de privilèges de naissance et de richesse ; la défiance s'est changée en confiance.

La fête a eu lieu dans la grande salle du Conservatoire de musique, en présence de représentants du gouvernement et de la diète, de savants, d'industriels et surtout d'un grand nombre d'ouvriers.

La salle, contenant 1,300 places, était comble et magnifiquement décorée de drapeaux, de fleurs et d'écussons dont le principal portait l'inscription suivante : « *Institut ouvrier, 1880-1890* », entourée de plusieurs devises : « *Liberté de pensée et d'investigation — Instruction de la classe ouvrière — Salut de la patrie*.

Le programme comprenait, outre les discours, une épilogue composée exprès pour la circonstance par un de nos meilleurs poètes, M. F. Hedberg, exprimant le devoir qui s'impose à la société de fournir l'instruction à tous ses membres, reproduisant un passage du poème de Victor Hugo : « Il ne sait pas lire », et vantant les heureuses conséquences de la propagation des lumières.

Citons encore plusieurs morceaux de musique joués par la musique de la Garde royale, des soli chantés par nos meilleurs artistes, et un concert de Beriot pour violon, admirablement exécuté par une jeune élève du Conservatoire.

Après une marche imposante, le Président de la société de l'Institut, M. le commandant A. F. Schonmeyr prononça une allocution dans laquelle il constata que cette institution,

la première de ce genre en Suède, aujourd'hui soutenue par des subventions de l'Etat, du Conseil municipal et des dotations de personnes riches, devait son existence au zèle et aux sacrifices pécuniaires de son fondateur, et qu'elle avait pu prospérer grâce à sa bonne organisation et à la part importante qu'elle accorde dans ses préoccupations à la classe prolétarienne.

Le discours principal fut prononcé par le député Adolphe Hédin, homme politique très populaire, orateur de premier ordre, savant historien qui a écrit des pages remarquables sur la Révolution française, dont il défend, depuis plus de vingt ans, les grands principes.

Voici les passages les plus saillants de son discours :

« MESDAMES, MESSIEURS,

» Bien des opinions différentes ont été exprimées relati-
» vement aux justes limites de l'action et du pouvoir de
» l'Etat. Entre les deux théories extrêmes, dont l'une veut
» l'Etat tout puissant, pendant que l'autre lui refuse toute
» influence sur les relations humaines, se fiant à la capacité
» de l'individu ou des associations privées, il y a place pour
» d'autres opinions qui ne soient pas de simples variations
» de celles-là. Et pour ma part, je crois que les justes limites
» du pouvoir de l'Etat sont variables avec les époques et
» chez les différents peuples.

» Il me semble que la caractéristique de la vie sociale de
» nos jours réside dans la coopération organique, de plus
» en plus étendue, et consolidée par des lois, de l'Etat d'un
» côté et de l'autre des communes, des associations privées
» et des individus, en vue de poursuivre les grands buts
» sociaux. A ce point de vue, les individus ont intérêt, sans
» renoncer à leur liberté d'action, à requérir l'appui de
» l'Etat, et celui-ci a un intérêt non moins grand à faire
» appel à la force vivifiante des initiatives privées, tout en
» conservant son droit légitime de surveillance. Le dévelop-
» pement de cette double tendance, à mesure qu'il deviendra
» plus évident, contribuera à concilier les opinions opposées
» sur le but et les limites du pouvoir de l'Etat. ».....

Après avoir rappelé les exemples, présentés par plusieurs pays, d'une pareille coopération, l'orateur a continué en ces termes : « Il y a un domaine où cette coopération est parti-
» culièrement indiquée et urgente, c'est celui de l'enseigne-
» ment populaire. Dans tous les pays, la victoire complète
» de la démocratie est assurée et n'est plus qu'une question
» de temps. Dès lors, la question se pose de savoir ce qu'il
» convient le mieux de faire, de laisser la démocratie igno-
» rante ou de l'éclairer.

» Cent ans avant la Révolution française, dans le siècle
» surnommé par la flatterie littéraire de la cour, le siècle de
» Louis XIV, le célèbre moraliste La Bruyère écrivait : « On
» voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles,
» répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés par
» le soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent avec une opi-
» niâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et,
» quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face
» humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la
» nuit dans des tannières où ils vivent de pain noir, d'eau et
» de racines; ils épargnent aux autres hommes la peine de
» semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent
» ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

» De qui parlait-il? Des paysans français. C'étaient cepen-
» dant ces « animaux farouches » qui devaient mettre le feu
» aux châteaux féodaux et avancer de cette manière la *pro-*
» *clamation des droits de l'homme et du citoyen.* Et ce sont
» les petits de ces bêtes qui ont défendu plus tard, sur les
» champs de bataille de toute l'Europe, la grande Révolution
» française qui avait proclamé les droits de l'homme.

» Notre temps est l'âge des masses. — L'industrie agit
» par les masses. Une grève comme celle des ouvriers des
» *docks* de Londres est aujourd'hui un événement plus im-
» portant qu'autrefois une bataille perdue. En outre, ces
» masses constituent le *peuple armé* qui seul peut défendre
» la patrie. — Si vous voulez que les nouvelles *couches*
» *sociales* exercent leur pouvoir avec justice et équité pour
» le bien de la patrie, vous n'avez qu'un seul moyen à votre
» disposition : répandre les *lumières*.....

» Nos pensées et nos efforts sont un héritage de la Révo-
» volution française. « Un peuple éclairé » disait en 1793 le
» célèbre Donou, « un peuple éclairé n'est pas celui au sein
» duquel sont quelques hommes distingués par de grands
» talents, par de profondes connaissances, mais bien celui
» où les lumières sont disséminées avec harmonie, où les
» habitudes morales sont généralement plus pures, où l'ins-
» trument intellectuel est universellement bien cultivé. Ne
» croyez pas qu'un petit nombre de clartés vives fasse beau-
» coup pour la raison nationale et pour le bonheur d'un
» empire; il faut éclairer tous les points de sa surface. »
» Quelques années plus tard, dans un écrit intitulé : *Du*
» *nouvel ordre social fondé sur la religion*, Bancal des Issarts
» disait entre autres choses : « La propagation générale des
» lumières est la première condition ainsi que le fondement
» de cette égalité même que la Révolution a proclamée. Ce
» n'est que par là, dit-il, que vous pouvez rapprocher
» l'homme de l'homme et remplir cet intervalle immense
» qu'avaient mis le despotisme, la féodalité et la superstition
» entre des hommes qui sont tous égaux. »

» La même pensée avait été exprimée par Condorcet en
» ces termes : « Il importe à la prospérité publique de donner
» aux enfants des classes pauvres, qui sont les plus nom-
» breuses, la possibilité de développer leurs talents : c'est un
» moyen non seulement d'assurer à la patrie plus de citoyens
» en état de la servir, aux sciences, plus d'hommes capables
» de contribuer à leur progrès, mais encore de diminuer
» cette inégalité qui naît de la différence des fortunes, de
» mêler entre elles les classes que cette différence tend à
» séparer. L'ordre de la nature n'établit dans la société
» d'autre inégalité que celle de l'instruction et de la richesse;
» et en étendant l'instruction vous affaiblirez à la fois les
» effets de ces deux causes de distinction. »

» Gambetta obéissait aux mêmes préoccupations, lorsqu'il
» s'écriait dans un discours prononcé au Havre le 18 avril
» 1872 : « Et sur ce terrain qu'on ne nous parle pas d'éco-
» nomie, il faut trouver l'argent; car c'est plus que l'affran-
» chissement du territoire c'est l'affranchissement du génie
» national. ».....

» Que l'instruction populaire exige plus que l'enseigne- » ment des écoles primaires, les hommes de la Révolution » l'ont bien compris. D'après Condorcet : « L'instruction ne » doit pas abandonner les individus au moment où ils sortent » des écoles, elle doit embrasser tous les âges ; cette seconde » instruction est d'autant plus nécessaire que celle de l'en- » fance a été resserrée dans des bornes plus étroites. C'est là » même une des causes principales de l'ignorance où les » classes pauvres de la société sont aujourd'hui plongées ; » la possibilité de recevoir une première instruction leur » manque encore moins que celle d'en conserver les avan- » tages. »

» ... Quant aux sujets d'enseignement dans les instituts » ouvriers, il me semble que chacun devrait comprendre » que dans l'ordre actuel du monde les sujets capitaux qui » dirigent la culture humaine sont les sciences naturelles et » les sciences de l'histoire et de l'économie politique. Ce » sont donc elles qui doivent former la quintessence de » l'instruction des citoyens, et le substratum commun pour » tous, sur lequel les études techniqnes ou savantes pourront » ensuite être élevées.

» Un enseignement fondé sur la science, voilà ce qui est » nécessaire. Mais quand on dit *science* on dit aussi *doute*. » Quand on donne des cours à l'Institut ouvrier sur l'écono- » mie politique, par exemple, on ne le fait pas pour dicter » aux auditeurs ce qu'ils doivent *croire* sur la liberté et la » tutelle de l'Etat, sur le système protecteur et le libre » échange, mais pour leur apprendre à réfléchir par eux- » mêmes sur ces importantes questions sociales. Le sol est » encore encombré d'un tas de formules abstraites et de » dogmes dans lesquels on a cru pouvoir enfermer les mul- » tiples problèmes de la vie sociale, toujours si variable. Le » développement historique des opinions opposées ainsi que » leurs effets mutuels doivent donc être placés face à face ; » l'enseignement doit offrir des matériaux et des impulsions » pour réfléchir. Ici on peut bien dire que le doute est le » commencement de la sagesse.

» Je veux résumer l'idée des instituts ouvriers dont le

» premier qui ait été fondé dans notre pays célèbre au-
» jourd'hui son dixième anniversaire, dans cette devise :
» Par les lumières à la liberté, à l'aisance, à l'amour de la
» patrie.

» Permettez-moi de finir par ces mots de Gambetta sur le
» but élevé de l'instruction du peuple :

« ..... L'instruction primaire doit être complète, je veux
» dire qu'il faut la rendre capable, en tant que primaire, de
» donner des notions exactes sinon achevées des droits et
» des devoirs du citoyen. Elle doit lui apprendre quelle est
» sa dignité, dans quelle société il vit et quelle est sa place,
» quel est son lien de solidarité avec ceux qui l'entourent;
» elle doit lui montrer qu'il a son rang dans la commune,
» dans le département, dans la patrie ; elle doit lui rappeler
» surtout qu'il est un être moral auquel il faut tout donner,
» tout sacrifier, sa vie, son avenir, sa famille et que cet être
» c'est la Patrie. »

Ce discours fut à plusieurs reprises, interrompu par de chaleureux applaudissements, qui redoublèrent au moment où l'orateur descendit de la tribune.

Un ouvrier mécanicien, M. A. Anderson, prit ensuite la parole, au nom de la classe ouvrière à laquelle il appartient :

« Parmi les réclamations qu'élèvent, à notre époque, les
» ouvriers, dit-il, la plus fondée est sans doute celle qu'ils
» formulent lorsqu'ils demandent que les résultats de l'in-
» vestigation scientifique soient mis à la portée de tous et
» non pas seulement à la portée d'une certaine classe. »
Après avoir parlé de la création de l'Institut et de son but, il montre ensuite comment il a réalisé ce but. « L'Institut a
» éveillé le goût des études sérieuses chez les ouvriers. Les
» livres d'histoire et de science ont chassé la misérable
» littérature de roman dans les bibliothèques des ouvriers. »
» ...... L'ouvrier qui fréquente souvent l'Institut obtient
» bientôt, par suite de ses connaissances plus étendues,
» une grande influence sur ses camarades moins instruits.
» Grâce aux cours scientifiques de l'Institut, il reçoit des
» lumières sur l'organisation de la société et sur son déve-

» loppement organique.... Mais l'effet produit le plus important, c'est l'effet *moral.* » Et, à ce propos, l'orateur décrivit avec une simplicité touchante les bons résultats de l'action de l'Institut sur la vie de famille. « A l'époque où l'Institut » fut fondé, un grand nombre d'ouvriers étaient, chose » triste à dire, adonnés à l'ivrognerie, et nous ne savons que » trop combien le bonheur se trouve banni d'une maison où » règne ce vice. Dans les premiers temps que le mari fré» quentait l'Institut, la femme était mécontente de cette » nouvelle institution. Conservatrice qu'elle est de nature, » elle n'y voyait que quelque chose de nouveau qui allait » encore éloigner son mari du foyer domestique. Mais » quand ensuite le mari devint chaque jour meilleur et plus » aimable, racontant ce qu'il avait appris à l'Institut, et » rapportant même quelques livres de la Bibliothèque, la » méfiance disparut, et la femme bénit le jour où le mari » avait commencé à fréquenter l'Institut. »

M. Anderson termina son discours en remerciant tous ceux qui avaient appuyé l'Institut : le gouvernement, les représentants de la diète, de la presse et de la richesse, et enfin le fondateur dévoué de l'Institut, le Dr Nyström.

« Nous le remercions, dit-il, pour toute la peine infati» gable et le soin affectueux qu'il a donnés à cette institu» tion patriotique. Il a inscrit son nom d'une manière inef» façable dans l'histoire de l'enseignement populaire en » Suède. Vive l'Institut ouvrier de Stockholm et son noble » fondateur *Anton Nyström.* »

A tous les assistants de la fête fut distribué un exposé historique sur les principes, l'origine et le développement de l'Institut durant ces dix années, écrit par le Dr Nyström et dont voici quelques passages :

« Le but principal de l'Institut ouvrier a toujours été de fournir une *instruction scientifique populaire* à tous ceux qui n'ont pas pu faire leurs études. Il ne se propose pas de donner aucun enseignement professionnel ou technique, mais de former des *hommes* et des *citoyens* par un enseignement élémentaire de *l'ensemble des sciences fondamen-*

tales. Ses cours ont porté sur : 1° la mathématique ; 2° l'astronomie et la météorologie ; 3° la physique et la chimie ; 4° l'anatomie et la physiologie, y compris l'hygiène ; 5° l'histoire naturelle (géologie, minéralogie, botanique et zoologie) ; 6° la géographie et l'anthropologie ; 7° l'histoire de la civilisation de la Suède ; 8° l'histoire de la civilisation générale ; 9° la politique générale, l'économie politique et l'administration. »

« L'enseignement de l'Institut a toujours eu pour principe : des connaissances exactes exposées dans des cours systématiques, méthode qui est la seule bonne pour que le résultat de l'investigation scientifique puisse être communiqué à tous ceux qui cherchent à s'instruire, et la seule possible si l'on veut éviter des lacunes irréparables, et une superficiabilité nuisible.

» La direction n'a pas manqué de faire remarquer que les cours ne peuvent contenir que le résumé des parties les plus essentielles des différentes sciences et qu'ils doivent être complétés par des études personnelles.

» L'Institut possède heureusement une bonne bibliothèque toujours ouverte, et beaucoup d'ouvriers ont pu se procurer des collections de livres à eux. Dans une de ces circulaires, la direction disait : « Il faut que les ouvriers puissent entendre le *langage scientifique* et apprendre par la science mieux que par les règlements de police ce que c'est que l'*ordre* et ce que sont des relations réglées par des lois. La connaissance des *lois naturelles* nous donne l'idée que la vie sociale est aussi réglée par des lois, et l'étude directe des différentes parties de la sociologie nous montre que le développement de la vie sociale et de ses institutions fondamentales s'opère d'une manière *ordonnée*. »

» L'Institut ouvrier a eu à lutter pour son existence contre l'extrême droite et contre l'extrême gauche, qui se sont liguées contre lui ; il a eu à lutter aussi contre l'indifférence d'un grand nombre de personnes.

» Mais s'il nous a fallu travailler beaucoup pour parer aux attaques qui se sont produites dans des réunions, dans des articles de journaux, des brochures, etc., l'issue de ces

luttes doit d'autant mieux nous satisfaire, car sans se mettre au service d'aucun parti, l'Institut ouvrier a pu se développer d'une façon organique et pacifique, et toutes les attaques qu'on a dirigées contre lui n'ont fait qu'aider à son développement, de sorte que les partis extrêmes peuvent, à bon droit, répéter avec certains révolutionnaires : « qu'ils ont contribué à faire l'ordre par le désordre » (Chaussidière).

» Pour garantir l'existence de l'Institut, s'est organisée la *Société de l'Institut ouvrier* formée de 80 à 100 personnes appartenant à des classes différentes : savants, fonctionnaires publics, capitalistes, ingénieurs, professeurs des écoles, rédacteurs de la presse et ouvriers, ces derniers représentant, selon les statuts, la moitié des membres. Cette société compte parmi ses membres plusieurs hommes des plus distingués de la capitale.

» Le matériel et la bibliothèque sont assurés contre l'incendie pour une valeur de 17,000 francs.

» Les revenus de l'Institut se sont élevés durant ces dix ans, grâce à des subventions annuelles de l'Etat et de la Commune, et à des dons de particuliers, à la somme de 147,000 francs par an, à laquelle il convient d'ajouter 25,000 francs par an, produits par les entrées des auditeurs, et un legs de fonds fondamental de 35,000 francs.

» 2,820 leçons ont été faites, soit en moyenne 282 par an. Le nombre des auditeurs a varié de 500 à 1000 par semaine, exceptionnellement de 1,200 à 1,400, soit en moyenne 600 à 700 par semaine. Sur ce nombre, environ 4,000 personnes ont suivi des cours complets et un nombre égal n'a fait acte de présence que d'une façon irrégulière. Comme la plupart des auditeurs ont suivi deux séries de cours par an, on peut évaluer le nombre des individus qui assistent chaque semaine aux cours à environ 400 personnes. Les auditeurs ont été pour la plupart des ouvriers ou des employés. Toutefois, il est évident que l'enseignement de l'Institut ouvrier n'a pu intéresser la grande masse proprement dite, mais seulement une *élite* composée des éléments assez avancés pour être aptes à suivre des cours scientifiques populaires. »

Toute la presse a reconnu, d'une façon unanime, le succès de cette fête, mais les journaux libéraux en ont parlé avec un véritable enthousiasme.

Dagens Nyheter, le plus grand journal libéral de la Suède, s'exprimait ainsi : « Un public mêlé, dans le meilleur sens du mot, avait envahi, hier soir, la salle du Conservatoire de musique. On voyait presque à côté l'un de l'autre le ministre et l'ouvrier, la femme du professeur et la femme de l'ouvrier. Tout ce monde s'était réuni pour célébrer le dixième anniversaire de notre premier institut ouvrier. C'était un spectacle imposant que de voir cette grande masse hétérogène, dont les ouvriers formaient pourtant la plus grande partie, glorifier un des résultats les plus mémorables de la grande lutte pour l'affranchissement des ouvriers, avec les lumières et l'instruction comme seule arme.

» Le ton de cette fête a prouvé qu'on avait trouvé *là*, la voie qui réalisera la belle pensée du siècle : *l'égalité pour tous*. L'élite du corps ouvrier de Stockholm avait pris place dans cette salle, comme pour protester contre les craintes manifestées de divers côtés sur les dangers du pouvoir grandissant des ouvriers. Les hommes qui cherchent de l'instruction et de la vérité ne peuvent jamais devenir dangereux. »

Après avoir décrit la disposition et les décorations de la salle, et relaté les discours, le journal continuait ainsi :

« On éprouva une impression profonde, lorsqu'un ouvrier, M. Anderson, vivement ému, vint exprimer la reconnaissance de tous ses camarades pour ceux qui s'étaient intéressés à cette institution ouvrière, et toute la salle retentit d'applaudissements prolongés qnand il prononça le nom d'Anton Nyström.

» On se sépara, chacun animé de la certitude qu'on avait semé une bonne semence et que de riches moissons étaient à espérer.

» La parole qui avait rassemblé cette foule et qui entretient le feu du courage dans les jours sombres est :

» *Savoir, c'est pouvoir !* »

Dans un autre journal libéral, *Aftonbladet*, l'article principal consacré à l'Institut ouvrier avait pour titre : *Le palais du peuple :*

« La fête par laquelle l'Institut ouvrier vient de célébrer le dixième anniversaire de son existence a été fort remarquable à plusieurs égards. L'assistance, très nombreuse, se composait non seulement d'ouvriers, mais aussi de membres du gouvernement, de la représentation et du conseil municipal, et aussi de représentants de tous les métiers possibles et de toutes les situations sociales. Ce concours prouve d'une façon évidente que la pensée dirigeante de l'Institut s'est conquise, après bien des luttes, un fondement solide qui ne sera pas facilement ébranlé. Cette *démocratisation* de la science et de la société, qui est un des phénomènes de notre temps plein d'espérances, a enfin obtenu l'approbation publique d'une manière éclatante. L'orateur, M. Hedin, disait très bien que la victoire de la démocratie n'est qu'une question de temps. Mais cette célébration enthousiaste a aussi une autre signification, elle est un hommage à l'énergie indomptable et au dévouement désintéressé du fondateur et directeur de l'Institut, le Dr A. Nyström. Nous avons entendu parler de l'existence, en Angleterre, d'un institut ouvrier grandiose avec des salles à manger, des salles de fêtes, des concerts, etc. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que plus d'un spectateur a dû remporter la vision d'un palais semblable s'élevant dans l'avenir au sein de notre capitale. »

Le jour de la fête, une députation d'ouvriers s'était présentée chez le Dr Nyström pour lui remettre un magnifique et précieux cadeau d'honneur, consistant en une garniture de table à écrire : écritoire avec deux chandeliers, et clochette surmontée de la déesse de la liberté tenant un bouclier d'une main et de l'autre une couronne de victoire. Ce cadeau, produit d'une souscription des ouvriers de Stockholm, porte l'inscription suivante : « Au Dr Anton Nyström, le 2 mars 1890. *Hommage de respect, d'affection et de reconnaissance pour son travail assidu au service de l'Humanité,*

de l'investigation libre et de la classe ouvrière. Par les ouvriers de Stockholm. »

Ainsi donc, tout le monde admire notre fête et une foule de gens qui ne sont pas positivistes propagent les mêmes idées sur l'instruction populaire que les positivistes, et regardent cette question comme une des plus graves de nos jours. L'histoire de l'Institut ouvrier intéresse encore les lecteurs de la *Revue occidentale* à un autre point de vue qui est celui-ci : outre que le fondateur est positiviste, les principes logiques qui concourent à la formation de la hiérarchie positive des sciences se retrouvent dans les cours systématiques de l'Institut, et toutes les parties de cette hiérarchie y sont enseignées, sauf la morale, de telle sorte que l'essence même du Positivisme, la *positivité*, est répandue dans l'enseignement de l'Institut plus systématiquement que dans aucune autre école du monde, à ma connaissance du moins.

Et quant à l'idée même, quant aux qualités déployées par le fondateur et dont on a parlé, elles lui ont été inspirées par la lecture des écrits d'*Auguste Comte*. Toutefois, avant d'avoir connu Comte, il s'était déjà occupé des questions sociales. Comme médecin il avait eu l'occasion d'observer la souffrance sous toutes ses formes, et des natures comme la sienne ne se contentent pas de soupirer sur la misère, *elles agissent*.

Les idées de la Convention nationale sur l'enseignement populaire, systématisées par Auguste Comte, ont été réalisées dans l'Institut ouvrier de Stockholm.

Celui-ci est donc un fruit du *Positivisme*.

LOUISE NYSTRÖM.

BULLETIN DE FRANCE

I. — PÈLERINAGE A BOURG-LA-REINE
FÊTE DE CONDORCET

Dimanche, 20 avril, a eu lieu, avec un éclat exceptionnel, le troisième anniversaire du pèlerinage de Bourg-la-Reine, institué pour honorer la mémoire du grand Condorcet, dont la trop courte carrière s'y est si tristement terminée.

Le Maire et le Conseil municipal, entourés de la compagnie des sapeurs-pompiers et de la fanfare de Bourg-la-Reine, ont reçu à la mairie la Société positiviste. A trois heures, le cortège s'est rendu devant le buste de Condorcet ; là, au milieu de la foule attentive et recueillie, M. le docteur Hillemand a prononcé un discours très étudié, où il a rappelé, en termes élevés, les mérites intellectuels et moraux de Condorcet, et apprécié son œuvre avec une digne indépendance. L'assistance s'est associée par ses applaudissements à ce touchant hommage et une couronne de chêne a été placée sur le piedestal, au nom des positivistes.

DISCOURS DU Dr CONSTANT HILLEMAND

Mesdames, Messieurs,

En venant depuis plusieurs années rendre hommage à la mémoire de Condorcet en ces lieux témoins de sa mort, les Positivistes mettent en pratique ce culte des grands hommes, spontanément ébauché de toutes parts par les populations modernes sous forme de célébrations d'anniversaires et de

centenaires, et qu'Auguste Comte a systématisé en l'introduisant dans la religion de l'Humanité — nouvelle doctrine de ralliement et de règlement fondée sur l'étude positive de l'homme et du monde, qui vient substituer le régime des lois naturelles au régime des volontés, fournir de nouvelles bases scientifiques aux traditions morales des sociétés, et remédier de cette manière à l'irréparable décadence des religions théologiques dont chaque jour rend plus manifeste l'impuissance croissante à régler et à rallier les hommes.

A une époque où l'on a de moins en moins confiance en l'efficacité d'une providence divine, et de plus en plus recours à la Providence humaine, ne vaut-il pas mieux honorer les grands serviteurs de l'Humanité que les serviteurs de Dieu, et prendre leur vie pour idéal de conduite, plutôt que celle de tant de saints du catholicisme qui ne se sont signalés que par une ardeur toute égoïste à gagner le ciel ?

Aucun culte n'est en réalité plus propre que le culte des grands hommes à élever l'âme d'un peuple, à condition de ne pas honorer indifféremment sous ce nom, comme il arrive trop souvent de nos jours, faute d'une juste théorie historique, tous ceux qui se sont fait remarquer par d'exceptionnelles facultés. Car ceux-là seuls ont droit à nos hommages, qui ont consacré ces facultés exceptionnelles au service de la Patrie ou de l'Humanité, et qui ont contribué pour une part importante à leur évolution progressive. Et s'il convient par exemple d'honorer la mémoire de Hoche, le glorieux capitaine qui à la tête des vaillantes armées de la République sut défendre l'œuvre de la Révolution contre les rois coalisés, il est non moins important pour la morale publique, de flétrir la mémoire de l'aventurier corse qui mit ses talents militaires au service des plus mesquins sentiments personnels, et pour le vain plaisir de parader sur la scène du monde, foula aux pieds les intérêts les plus sacrés de la Patrie et de l'Humanité; et qui finit, après avoir mis l'Europe à feu et à sang, par faire perdre à la France, ces frontières du Rhin gagnées par les armées et la diplomatie de la Révolution, et sans lesquelles il ne saurait y avoir pour nous de véritable sécurité.

Or, si nous appliquons un tel mode d'appréciation à Condorcet, si nous recherchons de quelle manière et dans quelle mesure « il a lié ses efforts à la chaîne éternelle des destinées humaines », nous devons reconnaître qu'il a contribué pour une part importante à l'évolution progressive de l'Humanité, en jetant quelques-unes des bases de la Sociologie et de la Morale positives ; nous devons saluer en lui le glorieux précurseur d'Auguste Comte.

Il a préparé, en effet, la fondation de la *Sociologie positive*, en fournissant la première démonstration scientifique de la progression de l'Humanité ; en proclamant l'assujettissement de tous les phénomènes sociaux à des lois naturelles aussi invariables que celles qui gouvernent les phénomènes du monde inorganique ; et en annonçant l'avènement d'un art politique fondé sur la connaissance de ces lois.

La conception du caractère progressiste de l'évolution de l'Humanité s'impose aujourd'hui à nous avec une telle évidence, grâce aux prodigieuses découvertes de la science moderne et aux applications qu'en tire chaque jour l'industrie pour l'amélioration de nos conditions d'existence, que nous nous imaginons volontiers qu'elle a dû toujours faire partie du patrimoine intellectuel de notre espèce, tandis qu'en réalité elle est une des notions qui ont été le plus tardivement acquises par l'esprit humain.

L'idée d'une progression sociale est en effet restée étrangère aux plus grands penseurs de l'antiquité qui, faute d'observations historiques suffisamment étendues, partagèrent les croyances de leur temps sur l'infériorité de l'état social au milieu duquel ils vivaient et dont ils ressentaient plus vivement les inconvénients, par rapport à celui des temps antérieurs qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire, et par les légendes des poètes, relatant la prétendue succession de l'âge d'or, de l'âge d'argent, de l'âge d'airain et de l'âge de fer.

C'est le Catholicisme qui a introduit pour la première fois dans le monde la notion du progrès social, en proclamant la supériorité de la loi de Jésus sur celle de Moïse, et en

reconnaissant ainsi la succession d'un état supérieur à un état inférieur, préalablement indispensable.

Au contraire, le Protestantisme, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, manifesta son esprit étroit et profondément rétrograde, en préconisant, au XVI[e] siècle, comme réforme et comme amélioration, le retour aux mœurs et aux pratiques de la primitive Eglise, et en proposant pour guide aux peuples modernes la partie la plus arriérée des saintes Ecritures

Au XVIII[e] siècle, J.-J. Rousseau, développant les conceptions rétrogrades du protestantisme, avait fait le procès à la civilisation, accusant les sciences, les arts et les lettres, d'avoir corrompu l'espèce humaine, et bien loin d'avoir amélioré son sort, d'être causes de tous ses maux, et il avait aussi préconisé comme remède le retour à un état de nature primitif, que dans sa profonde ignorance il imaginait parfait.

On se rend compte, dès-lors, de l'importance de l'œuvre accomplie par Condorcet, venant démontrer la réalité du progrès social; enseignant que l'idéal ne doit pas être cherché dans le passé, mais dans l'avenir par l'amélioration graduelle de notre situation et de notre nature; et prouvant que les éloquentes déclamations du sophiste Rousseau contre les sciences et les arts « étaient fondées sur une fausse application de l'histoire ».

C'est qu'en effet, pour apprécier sainement l'évolution de l'Humanité, il importe de ne pas se laisser dominer par la considération du mal présent et particulier, inhérent à toute organisation sociale, et qui nous impressionne toujours plus vivement que les avantages sans nombre qu'elle nous procure et dont nous jouissons sans y prêter attention. Il faut savoir se placer au point de vue d'ensemble, et Joseph de Maistre a eu raison de dire que « les myopes ne doivent pas lire l'histoire. »

Déjà Pascal, dans un passage célèbre, avait comparé la longue suite des hommes durant le cours des siècles, à un seul homme qui subsisterait toujours et qui apprendrait sans cesse; et Turgot, dans un admirable discours, avait bien indiqué la marche des progrès de l'esprit humain, la liaison de

chaque époque avec celles qui l'ont précédée, et l'accroissement continu des capitaux intellectuels.

Mais c'est à Condorcet que revient le mérite d'avoir tracé une première ébauche du développement des sociétés, qui mit en évidence les progrès de la civilisation et leur enchaînement. Dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain,* il s'est proposé d'exposer « la marche qu'a suivie l'espèce humaine, les pas qu'elle a faits vers la vérité ou le bonheur, à travers les modifications qu'elle a reçues en se renouvelant sans cesse au milieu de l'immensité des siècles » ; et Auguste Comte a pu lui rendre hommage d'avoir montré nettement le premier, « que la civilisation est assujettie à une marche progressive dont tous les pas sont rigoureusement enchaînés les uns aux autres suivant des lois naturelles que peut dévoiler l'observation philosophique du passé, et qui déterminent, pour chaque époque, d'une manière entièrement positive, les perfectionnements que l'art social est appelé à éprouver, soit dans ses parties, soit dans son ensemble ».

Il a illustré de la façon la plus heureuse, la solidarité qui lie chaque génération à toutes celles qui l'ont précédée, même les plus lointaines, et la dépendance des individus vis-à-vis de l'Humanité, en faisant remarquer : « que la possession des objets de consommation les plus communs est due aux longs efforts d'une industrie secondée par la science et se rattache dès lors, par l'histoire, au gain de la bataille de Salamines, sans lequel les ténèbres du despotisme oriental menaçaient d'envelopper la terre entière; comment encore le matelot, qu'une exacte observation de la longitude préserve du naufrage, doit la vie à une théorie qui, par une chaîne de vérités, remonte à des découvertes faites dans l'Ecole de Platon, et ensevelies pendant vingt siècles dans une entière inutilité. »

Toutefois, il n'a pu fournir la véritable théorie positive de l'évolution des sociétés, car s'il a vu clairement que la marche de la civilisation est assujettie à des lois, il n'a pas réussi à les découvrir, et c'est à Auguste Comte que revient l'honneur

d'avoir formulé les trois plus fondamentales qui éclairent toute l'histoire :

La loi d'*évolution mentale,* partiellement entrevue par Turgot, d'après laquelle, en raison même de sa constitution, l'esprit humain a successivement passé dans un ordre quelconque de connaissances par l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, avant d'arriver à l'état positif ou scientifique ;

La loi d'*évolution pratique,* d'après laquelle l'activité humaine est d'abord guerrière et conquérante, puis défensive, et enfin pacifique et industrielle ;

La loi d'*évolution morale,* suivant laquelle la sociabilité est successivement familiale, civique, et enfin universelle.

Faute d'avoir possédé la loi de l'évolution mentale, au lieu de considérer la théologie comme une phase préliminaire et inévitable du développement de l'entendement humain, il n'a vu en elle qu'une invention des prêtres, « misérables imposteurs qui, de tous temps, ont employé leurs connaissances à tromper le peuple pour perpétuer ou étendre leur pouvoir, et qui n'ont jamais cherché la vérité que pour répandre des erreurs ». Il a méconnu ainsi le rôle des sacerdoces, acquérant et conservant, à l'origine des sociétés, les premières notions empiriques relatives au monde et à l'homme; et consacrant au nom d'un Dieu ou de plusieurs dieux, des pratiques d'hygiène, des institutions sociales, telles que la famille, la propriété, le gouvernement, ou des règles morales, dont l'utilité et la légitimité étaient implicitement senties, mais qui n'étaient pas susceptibles de démonstration explicite, de consécration scientifique à une époque où la biologie, la science sociale et la science morale n'existaient pas.

Faute d'avoir possédé la loi de l'évolution pratique et celle de l'évolution morale, il s'est livré à de vaines déclamations contre la guerre au lieu de la reconnaître comme un fait naturel et universel, et il a méconnu le rôle civilisateur qu'elle a joué dans le passé, où elle a été, selon l'expression de M. Pierre Laffitte, la grande éducatrice du genre humain en habituant les hommes à concourir, à se subordonner, à se dévouer pour autrui, à sacrifier, au besoin, leur existence

pour des intérêts collectifs; et il a manqué de justice envers le grand peuple romain qui a développé à un si haut degré le point de vue social, en subordonnant tout à l'intérêt de la patrie, et qui a incorporé nos ancêtres à la civilisation.

L'ignorance où Condorcet est resté des véritables lois de l'évolution des sociétés, jointe à cette considération qu'il vivait à une époque où se faisaient sentir surtout les inconvénients du système catholico-féodal devenu rétrograde et oppresseur, et qu'il avait pris une part importante à la lutte engagée contre l'ancien régime, explique également et excuse presque son injustice vis-à-vis du Moyen âge qu'il considère comme une époque de barbarie intermédiaire à la civilisation antique et à la civilisation moderne, et qu'il qualifie « d'époque désastreuse, au cours de laquelle l'ignorance traînait après elle, ici la férocité, ailleurs une cruauté raffinée, partout la corruption et la perfidie ».

Sans doute le Moyen âge a été moins fécond au point de vue intellectuel que les brillantes époques de la civilisation grecque, mais s'il n'a pas autant cultivé l'intelligence, il a davantage cultivé le sentiment, et aucune époque de l'histoire n'a été plus féconde au point de vue social. Non seulement le système catholico-féodal a réalisé un progrès politique considérable en assurant la division du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et la fin du régime de la conquête par une organisation défensive des sociétés occidentales, qui préparait l'avènement du régime industriel et pacifique; mais grâce à l'enseignement d'un nouveau dogme moral, la fraternité, la sociabilité a tendu à devenir universelle, et le sacerdoce catholique a pu obtenir la libération des masses laborieuses, en faisant passer les travailleurs de l'état d'esclaves, sans domicile, sans famille, sans patrie, à la condition de serfs, jouissant d'une façon réduite, il est vrai, d'un domicile, d'une famille, d'une patrie — progrès qui est l'un des plus considérables qu'ait jamais réalisé l'Humanité jusqu'à ce jour, car, comme le constate Condorcet lui-même, « presque toutes les institutions de l'antiquité supposaient l'existence de l'esclavage, et les combinaisons politiques les plus élevées de ses philosophes n'avaient jamais

pour objet que la liberté ou le bonheur de la moitié tout au plus de l'espèce humaine ».

Aujourd'hui que la grande bataille engagée par nos pères de la Révolution contre l'oppression des forces catholico-féodales est définitivement gagnée; qu'il n'existe plus en France de castes privilégiées, ni aristocratie féodale, ni royauté héréditaire de droit divin ; que « Dieu a cessé d'être d'ordre public pour devenir exclusivement d'ordre privé »; que chaque découverte scientifique agit comme un coup de pioche dans l'édifice lézardé de la théologie, dont la chute finale n'est plus qu'une question de temps, et « que les progrès des connaissances scientifiques sont même d'autant plus funestes aux superstitions du passé que souvent ils les détruisent sans paraître les attaquer, et en répandant sur ceux qui s'obstinent à les défendre le ridicule avilissant de l'ignorance » : il est juste et en même temps opportun de rendre hommage à la civilisation catholico-féodale du moyen âge, pour les services incomparables qu'elle a rendus, dix siècles durant, à la cause du progrès humain.

Mais à côté de ces erreurs plus ou moins inévitables au temps où vivait Condorcet, et d'autant plus excusables que nous les voyons encore partagées par beaucoup de nos contemporains, que d'idées justes, que de remarques précieuses n'a-t-il pas semées au cours de son grand ouvrage, et qui n'attendaient pour acquérir toute leur valeur que la systématisation positive apportée par Comte, venant faire la synthèse subjective de tous les résultats des travaux de ses prédécesseurs.

Il remarque qu'il n'y a pas de société sans famille, sans propriété, sans langage, sans gouvernement, sans religion. « Le premier état de civilisation », dit-il, « où l'on ait observé l'espèce humaine, est celui d'une société peu nombreuse d'hommes subsistants de la chasse et de la pêche, ne connaissant que l'art grossier de fabriquer leurs armes et quelques ustensiles de ménage, de construire ou de se creuser des logements, *mais ayant déjà une langue pour se communiquer leurs besoins, et un petit nombre d'idées morales, dont ils déduisent des règles communes de conduite, vivant*

en familles, se conformant à des usages généraux qui leur tiennent lieu de lois, et ayant même une forme grossière de gouvernement.

Il analyse, avec une remarquable profondeur, le rôle immense qu'a joué la formation du capital dans la marche du progrès humain, en permettant la spécialisation des fonctions.

Il expose d'une façon magistrale la « marche du génie des sciences, qui tantôt descendant d'une théorie abstraite et profonde, à des applications savantes et délicates; simplifiant ensuite ses moyens, les proportionnant aux besoins, finit par répandre ses bienfaits sur les pratiques les plus vulgaires; et tantôt réveillé par les besoins de cette même pratique, va chercher dans les spéculations les plus élevées, les ressources que des connaissances communes auraient refusées ».

Il fait voir « que les déclamations contre l'inutilité des théories, même pour les arts les plus simples, n'ont jamais prouvé que l'ignorance des déclamateurs ». Et il montre « que ce n'est point à la profondeur de ces théories, mais au contraire à leur imperfection, qu'il faut attribuer l'inutilité ou les effets funestes, de tant d'applications malheureuses ».

Il conçoit que « les observations sur ce que l'homme a été, sur ce qu'il est aujourd'hui conduiront aux moyens d'assurer et d'accélérer les nouveaux progrès que sa nature lui permet d'espérer encore », en établissant des prévisions pour l'avenir, et en intervenant systématiquement pour diriger l'évolution spontanée des sociétés à la lumière de la science sociale.

Il annonce, en effet, l'avènement d'une science sociale qui servira de fondement à l'art politique, qui, selon ses propres expressions, permettra de donner pour base à toutes les dispositions des lois, ou la justice, ou une utilité prouvée et reconnue, au lieu d'idées vagues, incertaines, arbitraires, sur de prétendus avantages politiques. Et il croit, que de même « que les sciences mathématiques et physiques servent à perfectionner les arts employés pour les besoins les plus simples, de même les progrès de la science sociale perfectionneront l'art politique ».

Condorcet a dû sans doute à sa forte éducation scienti-

fique d'éviter la décevante illusion démocratique qui a conduit et qui conduit encore tant de nos concitoyens à chercher, dans la réforme arbitraire des institutions, le remède à tous les maux, la solution de tous les problèmes sociaux, sans tenir compte des fatalités cosmologiques ou sociologiques qui limitent l'action modificatrice de l'homme, et sans se douter que *le progrès ne peut consister que dans le développement de l'ordre*.

Mais à sa forte éducation scientifique il a dû aussi d'éviter la tendance contraire des économistes, qui concluent irrationnellement de l'existence de lois naturelles dans les phénomènes sociaux, qu'il faut se garder d'intervenir et abandonner cet ordre spontané à lui-même, *laisser faire, laisser passer;* comme si la science n'avait pas pour but de *prévoir afin de pourvoir,* et comme si l'exemple de la grande industrie ne prouvait pas au contraire, selon la remarque de M. Pierre Laffitte, la possibilité d'organiser à notre profit un vaste système de modification scientifiquement constitué.

En *Morale*, Condorcet a défendu avec Turgot, contre La Rochefoucauld et Helvetius, la spontanéité chez l'homme civilisé, des sentiments bienveillants qui sont, dit-il, « le résultat nécessaire de son organisation, et comme toutes ses autres facultés, susceptibles d'un perfectionnement indéfini ». Il a cherché à montrer que le bonheur pour l'homme consiste dans la satisfaction des instincts altruistes, grande pensée que Comte devait développer plus tard, en traçant pour destination positive à la vie humaine, de *vivre pour autrui, pour la Famille, pour la Patrie, pour l'Humanité.*

Il a conçu les phénomènes moraux comme soumis aussi à des lois naturelles, dont la connaissance pourra nous permettre de diriger notre conduite par des motifs d'ordre scientifique. Et il annonce l'avènement d'une science morale indépendante des croyances théologiques, basée exclusivement sur l'étude positive de la nature humaine modifiée par la vie sociale.

« La ressemblance dans les préceptes moraux de toutes les religions », dit-il, « suffirait pour prouver qu'ils ont une

vérité indépendante des dogmes de ces religions ; que c'est dans la constitution morale de l'homme qu'il faut chercher la base de ses devoirs, l'origine de ses idées de justice et de vertu ». Et il ajoute : « les hommes ne pourront s'éclairer sur la nature et le développement de leurs sentiments moraux, sur les principes de la morale, sur les motifs naturels d'y conformer leurs actions, sans faire aussi dans la morale pratique des progrès non moins réels que ceux de la science même ».

Il a compris que cette science morale ne doit pas seulement régler les rapports entre individus, mais aussi ceux des nations entre elles.

Il a donc proclamé la subordination de la politique à la morale. Et c'est au nom de ce principe qu'il a réclamé l'abolition de l'esclavage noir, cette grande iniquité des temps modernes ; qu'il a protesté contre le mépris sanguinaire de tant d'aventuriers européens pour les hommes d'une autre couleur ou d'une autre croyance, et contre l'importation officielle au sein de populations fetichiques ou islamiques, de superstitions auxquelles nous ne croyons plus nous-mêmes, et qui ne répondant à aucun de leurs besoins ne peuvent jouer qu'un rôle perturbateur.

Nul, mieux que Condorcet, n'a prouvé par sa vie toute entière, à quel point la morale est devenue indépendante de la théologie.

Comme homme privé, il a donné l'exemple de toutes les vertus domestiques.

Comme homme public, après avoir soutenu le grand Turgot qui voulait accomplir la Révolution pacifiquement et par décrets, il a soutenu le grand Danton qui lui paraissait le seul homme d'Etat capable de contenir et de diriger le mouvement révolutionnaire, et il a été la victime de ses efforts patriotiques pour éviter les discordes civiles en essayant de réconcilier les Montagnards et les Girondins.

Quel est le saint du catholicisme qui peut être comparé, au point de vue de l'élévation morale, à ce grand citoyen dont toute l'existence a été à ce point consacrée au service

de sa patrie et de l'Humanité, qu'après avoir spéculé sur les plus hauts sujets de la philosophie et des sciences, il a encore employé les derniers jours de sa vie à composer un traité élémentaire d'arithmétique pour les écoles primaires de la République, et sous la menace de l'échafaud, à rédiger, sur le conseil de Madame de Condorcet, l'œuvre capitale qui illustre sa mémoire.

Aussi, le cœur se serre d'une poignante tristesse à la pensée de ce grand homme de bien, infortunée victime de nos dissensions, réduit à errer dans ces campagnes, en proie aux souffrances de la faim et de la soif, et « n'ayant pour reposer sa tête que le pavé des carrières », arrêté enfin sur la dénonciation d'un démagogue, et mourant dans sa prison, seul, loin des siens, avec l'unique espoir comme suprême viatique, d'avoir mérité et d'obtenir le souvenir reconnaissant de la postérité.

Espoir qui n'a pas été déçu ! le nom de Condorcet, grâce à son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain,* ce mémorable testament philosophique légué par le XVIII[e] siècle au XIX[e], figure avec honneur dans la glorieuse série des grands penseurs qui, depuis Thalès jusqu'à Auguste Comte, ont préparé le régime positif de la mentalité humaine ; et sa vie méritera toujours d'être offerte comme exemple à tous ceux qui ont l'ambition de n'être pas un fardeau inutile pour la société, mais de coopérer dans la mesure de leurs forces à son incessante évolution vers un idéal toujours plus élevé de civilisation et de justice.

M. Jallon, sans prendre parti dans les appréciations de l'orateur, formulées avec la plus entière liberté, a ajouté qu'il suffisait à la Municipalité de Bourg-la-Reine que Condorcet ait servi la République et l'Humanité, pour qu'elle s'associât à l'hommage rendu et prît sa part à l'expression de la reconnaissance publique.

Sur son invitation, la Municipalité, précédée de la fanfare et des sapeurs-pompiers et suivie du cortège, s'est rendue au n° 49 de la Grande-Rue, devant l'ancienne maison d'arrêt sur laquelle, aux applaudissements de

l'assistance, le Maire a fait apposer, au nom de la commune de Bourg-la-Reine, une plaque de marbre portant cette inscription :

« Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, est mort dans cette maison, le 9 germinal an II (29 mars 1794.) »

M. Jallon a exposé les motifs qui l'ont porté à prendre cette mesure mémorable. La commune de Bourg-la-Reine, qui eut le triste privilège de donner une dernière demeure à cette victime de nos discordes civiles, a tenu à lui rendre hommage. Depuis que la confiance de ses concitoyens l'a appelé à la fonction de maire, la place Montebello est devenue place Condorcet, le buste du philosophe a été érigé à quelques pas du lieu où il fut inhumé, et voici enfin la maison d'arrêt consacrée à son souvenir par un *memento* caractéristique. M. Corra, au nom de la Société positiviste de Paris et de tous les admirateurs de Condorcet, a remercié M. Jallon d'un acte qui caractérisera la fête de 1890, et exprimé les sentiments que de telles célébrations excitent dans le cœur de tous ceux qui y participent. Puis la fanfare a fait entendre la *Marseillaise*, et les assistants se sont séparés en saluant de leurs hommages la République et Condorcet, l'un de ses premiers fondateurs (1).

Le soir, un banquet, présidé par M. Jallon, a réuni les promoteurs de ce pèlerinage et leurs collaborateurs, venus de divers points de la France, auxquels s'était

(1) A quel titre le fondateur de la philosophie de l'histoire figure-t-il parmi les personnages représentés sur le monument élevé aux Girondins par la ville de Bordeaux? Condorcet n'a jamais appartenu à ce parti; à défaut de ses principes caractéristiques, sa constante attitude conciliatrice suffirait à l'en séparer; il n'a participé ni aux fautes, ni aux intrigues, ni aux fureurs des Girondins, encore moins au crime de quelques-uns. Condorcet, qui les en avait blâmés, embrassa leur malheur et non pas leur parti, cinq semaines après le 2 juin, lorsque, décrété d'accusation par les Montagnards pour avoir engagé le peuple à repousser la Constitution de 1793, il protesta contre la proscription en masse de leurs adversaires. Lui-même a caractérisé son indépendance envers les partis dans les vers si souvent cités :

Ils m'ont dit : CHOISIS *d'être oppresseur ou victime !*
J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

associée une délégation de républicains brésiliens, tous fidèles du culte des grands hommes. Après la lecture, faite par M. Corra, de la touchante *Epître* de Condorcet à sa femme, nous avons extrait des mémoires de Madame Suard, un portrait du philosophe qui exprime bien l'impression laissée par la haute moralité et l'éminente sociabilité qui caractérise le précurseur d'Auguste Comte. Puis nous avons donné communication d'une pétition destinée au Conseil municipal de Paris, dont voici l'objet et les conclusions.

La ville de Paris a fait, autrefois, apposer sur la maison portant le numéro 15 de la rue Servandoni une inscription ainsi conçue : « En 1793-1794, Condorcet, proscrit, trouva un asile dans cette maison, où il composa sa dernière œuvre l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain* ». Nous avons demandé que la ville fasse rectifier et compléter cette inscription, et qu'elle soit placée dans un endroit plus accessible aux regards et plus favorable aux recherches.

« Les soussignés souhaitent de voir rectifier le titre de l'œuvre capitale du philosophe. Condorcet s'était proposé de construire un *Tableau historique* (c'est-à-dire une vaste synthèse embrassant tous les âges et tous les états de l'Humanité) consacré au développement des *progrès de l'esprit humain*... A part quelques fragments, Condorcet n'a pu en achever que le *prospectus*.

» Ils souhaitent aussi qu'on puisse y mentionner les deux autres écrits qu'il composa rue Servandoni. Préoccupé toute sa vie de former la raison et la morale d'un peuple appelé aux plus hautes destinées, il voulut pourvoir à ce double besoin par l'organisation d'un enseignement général allant de l'arithmétique à la morale pratique. De ces deux termes extrêmes de l'instruction positive, Condorcet a tracé de touchantes ébauches... Ce complément serait un digne hommage rendu au précurseur de l'éducation civique, laïque et gratuite, que notre République a mise à l'ordre du jour.

» Mais, par-dessus tout, ils vous prient de faire mention de madame Vernet dans l'inscription de la rue Servandoni. L'oubli actuel nous semble à tous égards regrettable. Cette femme généreuse, en se refusant à mettre hors l'Humanité celui que la Convention avait mis hors la loi, a conservé Condorcet huit mois entiers à ses amis; elle s'est vouée à sa vie avec un zèle et un désintéressement tels qu'il la regardait comme sa seconde mère; par son dévouement héroïque, elle rendit chaque moment de la vie de son protégé utile aux siècles

à venir, elle provoqua et rendit possibles des œuvres immortelles. C'est pourquoi ils prient les représentants de la ville de Paris de consacrer par une mention spéciale l'impérissable gratitude que les serviteurs de l'Humanité et de la République ont vouée à la bienfaitrice de ce grand homme.

» Les soussignés, par ces motifs, émettent le vœu que l'inscription soit ainsi modifiée :

» De juillet 1793 au 25 mars 1794, dans cette maison, habitée par madame Vernet, Condorcet, proscrit, trouva un asile. Il y composa : l'*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, les *Moyens d'apprendre à compter*, et les *Avis à sa fille*. »

La soirée s'est terminée par des toasts à la République française et à la République brésilienne, et l'on s'est séparé en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Emile Antoine.

II. — A LA RECHERCHE DE LA TOMBE DE CONDORCET

Condorcet a été inhumé le 30 mars 1794 dans le cimetière de Bourg-la-Reine, supprimé depuis, et dont l'emplacement est occupé par les bâtiments qui forment le côté sud de la place. Ses restes y sont-ils demeurés? c'est ce qu'il est nécessaire de rechercher avant de consacrer ce souvenir par une inscription spéciale.

Lorsque la veuve de l'illustre philosophe obtint le jugement rectificatif de l'acte de décès (2 mars 1795) et que, par les soins de Cabanis, son beau-frère, elle fit publier l'œuvre posthume de Condorcet, l'attention publique — celle du moins des âmes d'élite, politiques, publicistes, savants — fut attirée sur le triste épisode dont Bourg-la-Reine avait été le théâtre. Pendant quelque temps, le nom de Condorcet fut pour ainsi dire à l'ordre du jour. Le 8 mars, Chenier, en demandant la rentrée dans la Convention des députés suspendus au 2 juin, s'écriait : « Que ne s'est-il trouvé une caverne assez profonde pour conserver à la postérité les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud ! » Le Comité de l'Instruction publique décidait de souscrire à son dernier ouvrage, mais disait Daunou, son organe, « il a pensé que vous aimeriez à rendre vous-mêmes à la mémoire d'un de vos collègues, non ces éclatants hommages que la

postérité seule a droit de décerner, mais un simple témoignage de votre estime et de vos regrets. » Et la Convention, faisant siennes les conclusions du rapporteur, arrêtait, le 2 avril, que 3.000 exemplaires de l'*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain,* seraient acquis pour être distribués, un exemplaire à chacun des représentants du peuple et les autres dans toute l'étendue de la République, de la manière la plus utile à l'instruction.

Dans un pareil moment, lorsque les biens confisqués allaient être rendus aux familles des victimes de la Terreur (6 juin 1795), il est naturel de penser que les parents du philosophe ont fait le possible soit pour transporter ses restes dans leur milieu habituel, soit pour indiquer par une pierre l'endroit où ils reposaient. Y-a-t'il eu impossibilité matérielle ? a-t-il été impossible, douze à quinze mois après les événements, de retrouver la place où avait été déposé le corps d'une personne morte dans des circonstances aussi tragiques, dans une commune comptant à peine sept cents habitants, où la mortalité était très faible (les registres en font foi), et à une époque où vivaient encore les officiers publics et les témoins qui assistèrent à l'inhumation? Il y a là un élément fondamental qui nous manque ; mais bien que la destruction de la plus grande partie des archives de Bourg-la-Reine, en 1870, ne permette peut-être jamais de résoudre ce problème, il est utile de maintenir l'hypothèse de l'exhumation, comme un cas possible, pour diriger les recherches.

Il fallait les poursuivre d'abord dans la commune où Mme de Condorcet résidait en 1795. Lorsque le décret de la Convention amena son mari à quitter la maison qu'ils habitaient, 505, rue de Lille (au coin de la rue Bellechasse), Mme de Condorcet se retira à Auteuil. Elle ne cessa d'habiter cet endroit durant la proscription de 1793-94, même lorsqu'elle dut, pour subvenir à son existence et à celle de sa fille, monter une maison de lingerie au n° 232 de la rue Honoré, sous le nom de Et° Cardot, frère du secrétaire de Condorcet. Elle y demeurait, Grande-Rue, n° 2, lorsqu'elle fit rectifier l'acte de décès de Bourg-la-Reine. Si donc il y a

eu exhumation, c'est dans cette commune que la translation a dû être faite. Aucun document ne la signale; mais, eût-elle été faite, les restes de Condorcet n'ont pas été transportés dans le champ du repos créé en 1800, qui occupe aujourd'hui la partie sud-ouest du cimetière actuel d'Auteuil.

A défaut d'une concession spéciale, une même sépulture aurait pu les réunir à ceux de Mme de Condorcet dans le caveau de l'un des membres de sa famille qui lui ont survécu, de son frère, le maréchal de Grouchy, de sa sœur, Mme Cabanis, ou de sa fille, Mme O'Connor.

La sépulture du maréchal, située au Père-Lachaise, au pied de la première volée d'escaliers de l'Avenue latérale du nord, est exclusivement consacrée à la famille Grouchy-Hua; elle n'a jamais renfermé les restes d'aucun des membres de la famille de Condorcet.

Il en est de même de la sépulture de la famille Cabanis. Auteuil a été, plus de vingt années durant, la résidence de Cabanis. Mme Helvétius, dont le salon, grâce à la protection de Turgot, lui avait été ouvert dès sa jeunesse, s'était attachée à lui; elle lui donna un logement dans sa maison d'Auteuil, et, grâce à ses soins, on put dire qu'elle l'avait rappelé à la vie. Cabanis, en retour, aima et honora comme une mère cette femme vénérable, qui mourut entre ses bras, le 13 août 1800 (1). Jusqu'au printemps de 1807, Cabanis continua d'habiter la maison de Mme Helvétius, qui lui en avait laissé la jouissance. Une première atteinte du mal auquel il devait succomber l'amena à quitter Auteuil, avec sa femme et sa fille, pour aller passer l'été chez son beau-père, au château de Villette, et l'hiver dans une propriété voisine, au Rueil (commune de Seraincourt), où, après une série d'attaques, il mourut à une heure du matin, le vendredi 6 mai 1808. Ses funérailles eurent lieu le 13 dans l'église d'Auteuil; avant le service, Garat y prononça l'oraison funèbre de son ami; puis, selon le cérémonial usité pour l'inhumation des sénateurs de l'Empire, — et c'est à ce titre que Lagrange y repose, — le corps de

(1) C'est-à-dire le 25 thermidor, d'après le Dr Roussel, son biographe; le 12 août, d'après la plupart des publicistes.

Cabanis fut transféré à l'église Sainte-Geneviève (ci-devant Panthéon).

Il est cependant resté quelque chose de Cabanis dans le cimetière d'Auteuil, comme en témoigne l'inscription suivante placée sur la tombe de famille, située à l'extrémité sud du deuxième carré, à droite de l'allée principale :

« Ici reposent, réunis dans le même cercueil, Charlotte-Félicité Grouchy, V[ve] Cabanis, décédée le 29 octobre 1844, dans sa 77[e] année, et le cœur de Pierre-Jean-Georges Cabanis, membre de l'Institut et du Sénat, dont le corps est déposé au Panthéon, et qui décéda le 6 mai 1808, à l'âge de 51 ans. »

Là aussi est inhumée leur fille unique, Annette-Paméla Cabanis, veuve en premières noces de G. Mercier du Paty, et en secondes noces de N.-R. Joubert, née à Auteuil, le 25 mars 1800, décédée à Paris le 6 février 1880.

La sépulture des descendants directs de Condorcet se trouve dans la propriété de ses petits-fils, dans cette terre du Bignon-Mirabeau où s'était retiré, en 1807, le lieutenant-général O'Connor après son mariage avec la fille du philosophe; elle y est inhumée auprès de son mari. M[me] de Condorcet ne repose point avec eux, mais c'est à la pieuse sollicitude de M. et de M[me] Condorcet-O'Connor que nous devons la tombe qui renferme les restes de cette femme éminente.

M[me] de Condorcet est morte à Paris, le 8 ou le 9 (1) septembre 1822, dans l'appartement qu'elle occupait au n° 68 de la rue de Seine (2). Son décès fut annoncé dans le *Moniteur* et le *Journal de Paris* (numéro du 15 septembre), et la *Revue encyclopédique* (octobre 1822) lui consacra un article nécrologique ainsi conçu :

« Madame de Condorcet, veuve de l'illustre secrétaire de l'Académie des Sciences, est morte à Paris, le dimanche 6 septembre 1822. La fin

(1) D'après la pierre tombale, le 8, croyons-nous, car le quantième est presque entièrement effacé; le 9 d'après la demande de concession « pour M[me] de Condorcet décédée la veille » faite le 10 par M. O'Connor. L'acte de décès détruit en mai 1871 n'a pas été reconstitué.

(2) La maison portant le n° 68 formait l'encoignure de la rue de l'École-de-Médecine; elle a été démolie lors du percement du boulevard Saint-Germain.

de sa vie a donné de nouvelles preuves de cette philosophie pure et sublime dont elle était pénétrée. Malgré les douleurs aiguës et presque continuelles de sa longue et dernière maladie, les besoins et le sort futur de ceux qu'elle secourait l'occupaient sans cesse, et lors même que sa voix devint embarrassée, c'étaient les noms de ces personnes qu'elle articulait le mieux et le plus souvent. Le même sentiment de philanthropie lui a fait exiger d'être inhumée de la manière la plus simple.

» Cette dame si recommandable par la bonté de son cœur et les lumières de son esprit, justement chérie et regrettée de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher et d'avoir part dans ses affections, s'était fait connaître, dans le monde littéraire, par une élégante traduction de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith. »

Mme de Condorcet fut inhumée au cimetière du Père-Lachaise. Sa tombe est située dans la 10e division sur le chemin Denon, qui va de la première rampe de marches de l'Avenue latérale du sud, un peu au-dessus de la sépulture de Delambre, au chemin du Coq. En longeant la droite du chemin, entre cette avenue et la tombe Denon, on rencontre une tombe — la 23e — portant cette inscription *Concession à perpétuité*. Mme de Condorcet est là, et elle y est seule.

Le monument est d'une extrême simplicité et ne porte aucun signe ou emblème théologique. Une grille de fer entoure la tombe, de hauts cyprès l'ombragent au midi ; une pierre, dont la face est opposée au chemin, porte cette inscription :

« Ici repose Marie-Louise-Sophie Grouchy, Vve Condorcet, décédée à Paris le huit (?) septembre 1822. »

Un de ceux qui n'ont jamais pardonné à la Révolution la perte de leurs bénéfices, l'abbé Morellet, en parlant de la triste situation où la mort de Condorcet avait réduit sa femme « une des plus belles, des plus spirituelles et des plus instruites qui aient jamais brillé parmi son sexe », écrivait : « A peine peut-on la plaindre, quand on sait que non seulement elle a partagé les *fautes* de son mari, mais qu'elle l'a poussé aux plus grandes de celles qu'il a faites ! » Cette glorieuse attitude est devenue un des plus beaux titres de Mme de Condorcet à notre reconnaissance.

Les mérites personnels de Mme de Condorcet, l'attachement qu'elle inspira au philosophe de la Révolution, le dévouement qu'elle apporta à son existence, à son œuvre, à sa mémoire, suffiraient pour nous rendre chère cette tombe, qui acquiert un prix inestimable en l'absence du lieu précis où reposent les restes du grand homme dont elle a porté le nom avec tant de dignité. Dans notre pèlerinage annuel du 5 septembre, c'est là que nous porterons nos hommages, le souvenir de l'une de ces femmes d'élite restées les apôtres fidèles et dévouées de la philosophie préparant l'état final de notre espèce, devant rester à jamais lié à la mémoire du précurseur immédiat de la religion de l'Humanité.

EMILE ANTOINE.

Le cimetière d'Auteuil mérite un pèlerinage.

Madame Helvétius y est enterrée. Par les soins de Cabanis et de Delaroche et suivant sa volonté, son corps avait été inhumé dans sa propriété; mais, après leur mort, à la vente de la maison, les restes de Madame Helvétius furent transportés au cimetière d'Auteuil, dans une concession à perpétuité, sans une inscription, sans une pierre, n'ayant pour ornement que les plantes que le vent sème sur la terre qui les recouvre. Seule une pierre cadastrale, portant le n° 139, indique l'emplacement de cette tombe, située à mi-chemin entre le mur d'enceinte et la sépulture de la famille Cabanis, et sur la même ligne.

Voilà ce que le XIXe siècle a donné à la bienfaitrice des pauvres et des malades, à la *Notre-Dame d'Auteuil*, à l'amie de Turgot et de Franklin, à l'épouse du protecteur des gens de lettres, dont le salon, où se sont tenus les Etats généraux de la philosophie, a réuni Fontenelle, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Hume, Adam Smith, Jefferson, Beccaria, Condorcet, Cabanis, en un mot l'élite philosophique du XVIIIe siècle.

Le vœu émis, en 1855, par un publiciste, M. Feuardant, de voir la municipalité d'Auteuil consacrer par un monument les restes sacrés, n'a pas reçu d'exécution. Ce vœu, nous

le reprenons, et nous nous adressons aux Sociétés positivistes, de Paris et de Londres, pour prendre à leur compte la souscription que nous ouvrons pour doter d'une pierre la tombe de Madame Helvétius. Nous avons l'espoir que notre appel sera entendu.

Legendre, mort à Paris le 9 janvier 1834, a été inhumé dans ce même cimetière; la tombe de l'auteur du *Traité de Géométrie*, qui a tant contribué à vulgariser l'enseignement mathématique, a été sérieusement endommagée lors des événements de 1871; malheureusement, elle attend encore de l'*Académie des Sciences* et de l'Assistance publique, légataire du défunt, une réédification nécessaire. Elles suivraient en cela l'exemple de deux sociétés américaines qui y ont relevé la tombe de Rumeford : « physicien célèbre, philanthrope éclairé, ses découvertes sur la lumière et la chaleur ont illustré son nom; ses travaux pour améliorer le sort des pauvres le feront toujours chérir des amis de l'Humanité. »

E. A.

III. — CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES DE PARIS

Procès-verbal de la réunion du 8 Archimède 102 (28 Mars 1890)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Isidore Finance, président.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire, est adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Allègre de Clermont-Ferrand, et présente au Cercle l'adhésion de M. Camille Finance, de Saint-Dié.

L'ordre du jour appelle la question du *Rôle social de la petite propriété.*

A ce sujet, *M. Brecville* donne connaissance d'un article de la *Réforme sociale* qui tend à démontrer que la paix sociale dépend en grande partie de la stabilité de la petite propriété, et qu'elle ne peut être obtenue que par des

mesures semblables aux lois du *homestead* américain. Par ces lois, en effet, une partie déterminée de la propriété est rendue inaliénable et insaisissable.

La réforme agraire proposée aurait donc pour résultat de rendre les petites propriétés nombreuses, stables, et d'empêcher leur absorption par les grands établissements.

M. le Président fait remarquer que cette conclusion générale, dominée par la seule préoccupation de l'Ordre, est insuffisante si l'on examine quelles sont les conditions du Progrès, et comment nous pouvons et devons y satisfaire.

Le Positivisme, au contraire, en tenant compte de ces deux éléments, et en les conciliant, arrive à une solution toute différente.

La propriété, soit agricole, soit industrielle, est en réalité une fonction sociale qui a pour but d'administrer, d'augmenter et de répartir les capitaux accumulés par les générations successives; et, pour l'économie même de ces capitaux, il faut arriver au minimum de fonctionnaires, d'administrateurs, exactement comme pour un service public quelconque.

Dans le régime industriel qui est actuellement en préparation, le Patronat doit donc former, selon nous, une classe peu nombreuse, et l'évolution historique le démontre pleinement.

La propriété, d'abord mal définie, est plus ou moins commune au début de l'Humanité. Elle devient ensuite de plus en plus individuelle; ce qui tient à la nature même de l'homme, et est d'ailleurs la condition nécessaire de toute bonne gestion. Enfin, et par suite de la réaction de la science sur les différents arts agricoles et industriels, nous assistons à la concentration inévitable du capital sous toutes ses formes.

La petite propriété agricole ne peut pas plus soutenir la concurrence que ne le peuvent le petit commerce et la petite industrie.

C'est là un fait d'observation générale que toutes les écoles reconnaissent, les unes pour y applaudir, les autres pour

s'en inquiéter. Il nous paraît évident qu'aucune mesure législative ne peut arrêter ce développement naturel.

M. Finance fait remarquer en outre que la *Réforme sociale* critique justement le Communisme, solution toute aussi insuffisante que celle qui consiste dans la mobilisation du sol, c'est-à-dire dans la liberté absolue de la propriété ainsi exempte des devoirs sociaux qui s'y rattachent.

M. Brecville donne ensuite connaissance :

1° D'un article relatif à la position faite par le code à l'époux survivant lorsqu'il est pauvre et que, par suite du régime dotal, il ne recueille pas la succession. Il en résulte que l'abandon complet de la loi est dû non pas à une erreur voulue, qui aurait pour cause telle ou telle doctrine, mais à une erreur matérielle, à une forte distraction du législateur de 1802 et que cet oubli, signalé et démontré depuis plus de soixante ans, n'a pu encore être réparé.

Cependant, M. *Saint-Domingue* dit qu'il vient d'être voté un projet visant cette question et modifiant l'ancien état de choses.

2° D'un article contenant les premiers résultats obtenus par *La Fourmi de Paris*, société qui a pour but l'achat de valeurs à lots et ne rend les fonds qui lui sont confiés qu'au bout de dix ans, augmentés du produit des intérêts, des remboursements au pair et des lots gagnés dans les tirages.

Malgré de nombreuses adhésions, la première série commençant en novembre 1879, riche de 1,595,520 francs, et possédant 5,559 titres, n'a eu, en dix ans, qu'un seul lot important, 50,000 francs et 11,193 francs de petits lots et remboursements.

Aussi la liquidation a-t-elle été une grande déception pour les sociétaires ; en effet, le bénéfice net ne constitue qu'un placement à moins de 4 fr. 20 par an, et dans ces 4 fr. 20 sont compris non seulement les intérêts, les lots, les remboursements, mais encore le 20 0/0 de retenue sur la part des démissionnaires, les abandons faits par les sociétaires disparus, les intérêts à 5 0/0 des sommes versées pour com-

pléter des parts souscrites dans les dernières années de la série, les amendes, etc.

Cette première expérience de l'épargne placée en valeurs à lots a donc été une véritable révélation sur l'illusion qui s'attache aux titres de cette nature, et il est important de le signaler, car dans les syndicats ouvriers, aussitôt qu'il s'agit d'utiliser les fonds, cette proposition ne manque jamais d'être faite et de séduire toutes les têtes, quoiqu'elle ne soit, en réalité, qu'un placement médiocre.

En ce qui concerne la *Question des grèves*, M. Keüfer donne lecture d'un article du journal *La Réforme*, de Bruxelles, adressé par M. Gustave Mondet et examinant les dispositions prises à l'égard des syndicats ouvriers. Il y a surtout deux points à retenir : la confiance en l'arbitrage, et la nécessité des grèves comme moyen préventif; leur utilité dans l'amélioration réelle du prolétariat.

Plusieurs autres observations sont présentées à ce sujet par différents membres du cercle. Enfin, la question de l'*arbitrage* fera l'objet de notre réunion du mois de mai ; ce délai permettra à chacun de recueillir le plus de renseignements possible.

La *Correspondance* contient :

1° Une lettre de M. *E. Pelletan* relative à l'association des propriétaires et administrateurs des mines de la région de Dortmund (Allemagne) ayant pour but la création d'une caisse d'assurance destinée à compenser, pour chaque associé, les pertes causées par les suspensions de travail.

L'examen des statuts nous montre qu'il ne faut avoir qu'une confiance très limitée dans les chances d'entente réciproque préconisées par les rescrits impériaux et qu'il y a évidemment là, pour les ouvriers, une nouvelle source de difficultés.

2° Une lettre de M. Allègre faisant ressortir la supériorité du travail à la journée sur le travail aux pièces.

La séance est ensuite levée à onze heures.

Le Secrétaire, ROUSSEAU.

IV. — ENVOIS DE POSITIVISTES AUX SALONS

Nous sommes heureux d'annoncer le succès qu'ont obtenu, aux salons de cette année, les œuvres envoyées par trois de nos confrères.

Au salon des Champs-Élysées, M. Camille Monier a exposé deux paysages : *Un Bois d'olivier*, et *Le Hameau de Laroche* (Nièvre). M. Julien Tinayre, au même salon, une gravure d'après un Rembrandt de notre musée du Louvre : *Saint Mathieu, évangéliste,* qui a obtenu une troisième médaille.

M. Louis Tinayre a envoyé au salon du Champ-de-Mars une toile représentant une des fêtes du Centenaire de 1789 : *La Distribution des récompenses au Palais de l'Industrie (Défilé des groupes étrangers devant la tribune présidentielle);* et un grand dessin à la gouache : *Cours libre de philosophie positive au collège de France, professé par M. Pierre Laffitte.* Outre le portrait de notre vénéré directeur, ce dessin contient un assez grand nombre de portraits très ressemblants de membres de la société positiviste.

Nous nous dispenserons de faire l'éloge des œuvres nouvelles de nos amis; nous engageons seulement ceux de nos lecteurs qui ne les connaissent pas à aller les examiner avant la fermeture des salons.

E. P.

V. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

1° Conférences : De M. Émile Corra, le 5 juillet, 10, rue Monsieur-le-Prince, sur *La Chevalerie.* Pèlerinage le 6 juillet au *Musée d'Artillerie.*

De M. Pierre Laffitte, le mercredi 16 juillet, 10, rue Monsieur-le-Prince, à 8 heures 1/2 du soir, sur *Les Œuvres philosophiques d'Adam Smith.*

De M. Emile Corra, le samedi 2 août, 10, rue Monsieur-le-Prince, à 8 heures 1/2, du soir, sur

le ***Mouvement communal.*** Pèlerinage le dimanche 3 août à l'***Hôtel de Ville de Paris.***

De M. Ch. Jeannolle, le mercredi 5 août, 10, rue Monsieur-le-Prince, à 8 heures 1/2 du soir, sur *Ivanhoé* de Walter Scott.

2° M. Bernard Harrisson a fait, avec un grand succès, 10, rue Monsieur-le-Prince, durant les trois mois qui viennent de s'écouler, un *Cours d'Anglais*, qu'il reprendra au mois d'octobre.

3° Nous rendrons compte dans le prochain numéro de la Revue, du *Pèlerinage aux ruines du château de Montlhéry,* qui a eu lieu le 1er juin sous la direction de M. Corra.

VI. — DISCOURS DE M. JULES FERRY AU BANQUET DE L'*ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS*

Tous nos lecteurs français connaissent sans doute le beau discours prononcé par M. Jules Ferry à l'*Association des étudiants*, mais nos coreligionnaires étrangers nous sauront peut-être gré de reproduire ici, le passage caractéristique où ce grand homme d'État a si éloquemment développé plusieurs des termes de la devise morale du Positivisme : Vivre pour autrui, pour la Famille, pour la Patrie, pour l'Humanité.

Dr C. H.

« De quoi se plaint encore la jeunesse si bien décrite par M. Bérenger ?

» De ne trouver sous ses pas que des ruines intellectuelles, du criticisme à outrance, de l'absence de solutions. Eh ! mes jeunes amis, vous vous plaignez de n'avoir pas résolu les problèmes de la destinée humaine ! Mais vous n'êtes ni les premiers, ni les derniers. Depuis que cet oreiller si commode pour dormir, dont parle Montaigne, la foi, qui avait, pendant des siècles, conduit le monde, a cessé de remplir son office souverain, depuis que l'esprit affranchi se gouverne lui-même, la même inquiétude, le même et poignant souci trouble, agite toutes les âmes hautes, tous les esprits réfléchis, et, comme le dit un de vos poètes, un des jeunes, un

des plus grands parmi les jeunes, décrivant cet effort de l'humanité :

Quand sur la route de la vie
Allant sans s'arrêter jamais,
Après chaque côte gravie,
Découvrant de nouveaux sommets,
Les jarrets lourds, le front en nage,
Elle aura refait d'âge en âge
L'inutile pèlerinage,
Sans que les tournants du chemin
Aient à sa marche endolorie
Jamais montré l'hôtellerie
Blanche sous sa treille fleurie,
Toujours promise pour demain !

(Applaudissements.)

» Eh bien, oui ! l'hôtellerie, vous ne l'avez pas rencontrée, pas plus que moi-même, pas plus que ceux qui vous suivront, mais c'est l'honneur de l'humanité de toujours la poursuivre. (Vifs applaudissements.)

» Mes amis, la solution du problème n'est pas dans la foi. Plus nous avançons, et moins l'humanité se contente d'une foi qui ne serait pas une foi démontrable. La solution n'est pas dans la foi : elle est dans l'amour.

» Et que de choses, jeunes gens, vous avez à aimer ! Votre patrie d'abord, éprouvée, mutilée, abaissée et qu'il faut racheter, relever. En 1847, à la veille de notre révolution dont je disais un mot tout à l'heure, M. de Lamartine disait ce mot terrible, dont la monarchie de Juillet ne se releva pas : « La France s'ennuie. » L'ennui, c'est le lot des forts, des heureux; mais une nation comme la France, dans l'état que des catastrophes imméritées lui ont fait, n'a ni le loisir, ni le droit de s'ennuyer. (Applaudissements.)

» Aimez encore ces classes souffrantes dont M. de Vogüé, dans son noble et spirituel discours, a parlé d'une façon si touchante. Aimez ce prolétariat dont les politiciens cherchent à vous séparer. On a fait beaucoup pour lui, beaucoup plus qu'on ne lui dit et qu'on ne lui laisse croire. On ne fait pas assez au point de vue du contact individuel, de l'apostolat volontaire. Cet apostolat, jeunes gens, il vous revient de

droit. Vous pouvez entrer chez le pauvre sans exciter sa défiance ; vous lui apportez quelque chose de la lumière qui est en vous, votre tendresse, votre candeur. Essayez, il y a de ce côté beaucoup à faire. (Vifs applaudissements.)

» Enfin, aimez-la, cette humanité, qui, elle, jamais ne désespère ni se décourage et qui toujours suit son chemin, poussée par un instinct irrésistible. Ah ! quand on a pu la servir un jour, cette grande éprouvée, cette laborieuse, un jour seulement par la parole ou par l'action, on regarde de bien haut les oublis et les ingratitudes (Applaudissements), et l'on marche avec elle, les yeux sur les étoiles, vers cet idéal qui ne peut être qu'un progrès dans la science, dans la justice et dans la liberté. » (Triple salve d'applaudissements.)

(Extrait de l'*Estafette.*)

BIBLIOGRAPHIE

Der Positivismus, nach seiner ursprünglichen Fassung dargestellt und beurteilt, von Dr Maximilian Brütt. Broch. in-4° de 61 pages. Hambourg, 1889. Imprimerie Lütcke et Wulff.

Il existe en France plusieurs résumés — quelques-uns excellents — du *Cours de philosophie positive*, qui permettent de se rendre un compte suffisant de la doctrine de Comte. Pour les esprits réfléchis, aimant à approfondir les idées, ils ne suppléeront jamais l'œuvre originale, mais ils pourront servir à préparer à sa lecture et même à la faciliter. L'Angleterre possède la remarquable condensation de miss Martineau, très prisée par le Maître et qui se trouve entre les mains de tous ceux qui étudient le Positivisme.

Jusqu'en ces dernières années, on ne trouvait en Allemagne, sauf quelques articles de revue, aucun ouvrage d'ensemble, soit original soit traduit, sur la doctrine positive. Ce n'est qu'en 1883 que M. J.-H. von Kirchmann y fit paraître la traduction des deux volumes du remarquable *Résumé* de M. Jules Rig, — traduction que notre vénéré directeur, M. P. Laffitte, a appréciée ici-même au moment de son apparition (V. *Revue Occidentale*, première série, t. XI, p. 429, et t. XIII, p. 85). Cette publication ne pouvait manquer d'attirer vivement l'attention des penseurs allemands sur l'œuvre de Comte, et de provoquer de leur part, sous des formes diverses, des appréciations sur les idées du philosophe français.

Parmi les nombreux travaux parus, le plus important par l'exactitude et la clarté de l'exposition est celui de M. Maximilien Brütt, professeur au Realgymnasium de Hambourg. Il ne s'agit pas là d'un exposé banal de la

doctrine ; l'auteur, qui a étudié celle-ci à fond et s'en est en quelque sorte imprégné, a fait œuvre personnelle et critique ; il a extrait la moelle du *Cours de philosophie positive*, et s'il émet quelques réserves, elles ne s'adressent qu'à des points secondaires, sans nuire à la majesté de l'ensemble.

M. Brütt ouvre son résumé par un court historique du développement du Positivisme, ou plutôt des tendances positives, chez les principaux peuples de l'Europe. Cet historique, nécessairement incomplet, contient les noms les plus disparates : MM. Taine et Renan à côté de Herbert Spencer et de Huxley ! Que ces écrivains soient des esprits libres, originaux, puissants même dans certaines parties de leur œuvre, nous n'y contredisons pas ; mais si on les interrogeait, ils se défendraient certainement d'être les disciples de Comte, et en supposant qu'ils aient contribué au développement du Positivisme, c'est d'une façon très indirecte et surtout, croyons-nous, bien involontaire.

Ce qui nous intéresse dans cet historique, c'est la partie relative à l'Allemagne ; l'auteur s'y trouve sur son terrain. Connaissant à fond la littérature philosophique de son pays, il condense en quelques pages les jugements portés sur l'œuvre de Comte par les philosophes allemands ; la critique s'y trouve mêlée à l'éloge, mais l'éloge — il est juste de le remarquer — l'emporte sur la critique. Grâce aux nombreuses notes bibliographiques dont sont enrichies ces pages, la tâche se trouve facilitée à qui voudra entreprendre l'histoire de la « pénétration des conceptions de la philosophie positive en Allemagne » (P. Laffitte.)

Après cette rapide « revue des courants intellectuels positivistes et demi-positivistes de notre époque », M. Brütt passe à l'analyse de la doctrine philosophique de Comte. Dans une série de chapitres, il résume admirablement les idées maîtresses du penseur français, d'abord sur les principes généraux de sa philosophie, puis sur la doctrine et les méthodes de chacune des

sciences abstraites. Il semble difficile de mieux condenser en aussi peu de pages l'œuvre si pleine et si touffue du Maître ; il faut rendre hommage aux études patientes que ce travail atteste, au labeur considérable et au long effort dont il est le résultat.

Les dernières pages du livre sont consacrées à l'appréciation critique de certains points spéciaux; il nous semble utile de les faire connaître, moins pour discuter les objections qui leur sont faites — un simple article bibliographique n'y pourrait suffire — que pour bien faire ressortir les divergences de vue.

M. Brütt expose d'abord le principe de la méthode positive, c'est-à-dire « la prépondérance philosophique de l'esprit sociologique ». « Indépendamment de cette grande unité logique », Comte ne reculait pas devant l'idée de « concevoir le système entier de nos connaissances réelles; même dans son imperfection actuelle, comme susceptible à certains égards, d'une véritable unité scientifique ». Notre auteur rappelle ce passage pour mettre le philosophe français en contradiction avec lui-même. Il le montre adversaire de cette unité dans les sciences particulières et surtout en physique, où il repousse comme une erreur métaphysique cette tendance à l'unification des diverses catégories de phénomènes, à laquelle les travaux ultérieurs, et en particulier ceux de Rob. Mayer sur l'équivalent mécanique de la chaleur, ont donné une base expérimentale. L'objection a sa valeur ; mais malgré cette contradiction plus apparente que réelle, Comte n'a guère varié sur cette question d'une « véritale unité scientifique » ; s'il l'a crue possible « à certains égards », il en a toujours fait ressortir les difficultés et même les impossibilités. Nous croyons donc avec lui que la théorie monistique, par exemple, soutenue par un grand nombre de savants, surtout allemands, et en particulier l'explication mécanique de la nature, ne présente pas un caractère scientifique suffisant et n'est pas définitive. Pour arriver à cette unité, tant rêvée par certains métaphysiciens, il ne suffit pas de ramener au mécanicisme les phé-

nomènes physiques et chimiques, il faudrait encore y pouvoir soumettre les phénomènes biologiques, sociaux et moraux. Là gît la difficulté, et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant qu'aucun partisan du monisme n'a encore essayé de la résoudre. Mais il y a plus : en supposant cette difficulté résolue, un pas de plus resterait à faire : après avoir réduit à un problème de mécanique les mille et mille complications de l'univers et des sociétés, il s'agirait de trouver sa formule algébrique. Tant que le monisme ne sera pas arrivé à ce degré idéal de perfection, la mise en équation du monde et de l'homme, nous nous permettrons de considérer sa conception de l'univers comme un roman ou, si l'on préfère, comme une hypothèse indémontrable et indémontrée (1).

Une autre objection, conséquence de la précédente, est celle qui concerne le sens donné par Comte au mot métaphysique. « Est considéré par lui comme métaphysicien, » dit M. Brütt, quiconque explique les phénomènes par des » entités ; introduit dans la mathématique des spécula- » tions sur la nature de l'espace ; cherche à approfondir » les principes de la mécanique et de la physique ; con- » sidère, en chimie, les affinités comme des forces spéci- » fiques des atomes ; fait dépendre les phénomènes vitaux » d'une prétendue force vitale ; pense saisir les états » psychologiques à l'aide de l'observation intérieure et » opère dans le domaine sociologique avec des idées » absolues à la façon des doctrinaires. » On ne saurait mieux résumer les idées du Maître sur la relativité de nos connaissances et l'esprit métaphysique. Après cette indication dans chaque science particulière des points qui dépassent le pouvoir de l'intelligence humaine, on est un peu étonné de lire le reproche adressé à Comte de « n'avoir pas soumis les limites de la connaissance à une profonde enquête préalable », et par suite de n'avoir pas fait pré-

(1) V. l'excellent article : *Monisme et Positivisme*, par Oscar d'Araujo. La *Revue occidentale*, nº de novembre 1889, p. 287.

céder sa revue des sciences par une logique. Mais tout le *Cours de Philosophie positive* n'est-il pas en réalité un traité magistral de logique, où sont caractérisées les méthodes relatives à chacune des six sciences fondamentales et où, à propos de chaque classe de phénomènes, sont fixées les limites de nos recherches ? L' « enquête » n'est-elle pas aussi profonde que complète ? et le passage traduit plus haut n'en est-il pas la meilleure preuve ? On peut affirmer sans exagération qu'aucun philosophe avant Comte n'a établi avec plus de force la distinction entre le *connaissable* et l'*inconnaissable*.

M. Brütt s'étonne aussi que Comte ait banni l'analyse mathématique du domaine de toutes les sciences qui, dans la hiérarchie, viennent après la physique ; le calcul, suivant lui, a rendu et est encore appelé à rendre les plus grands services dans l'étude des phénomènes chimiques et biologiques. « La ligne de séparation entre les caté- » gories de quantité et de qualité est destinée à un éternel » mouvement ; elle ne trouvera son repos qu'avec la » cessation de la pensée humaine. » Il en est de ce problème comme de bien d'autres ; l'esprit humain s'y essaiera toujours. Toute la question est de savoir si les résultats sont en rapport avec les efforts dépensés.

On saisit plus difficilement les critiques faites à la *Théorie des hypothèses* de Comte, une des parties les plus suggestives du *Cours de philosophie positive*. « La dis- » tinction entre l'hypothèse positive et l'hypothèse méta- » physique, à première vue saisissante et évidente, ne » paraît, dit M. Brütt, après un examen plus approfondi, » qu'un schema formel d'une valeur relative qui, pareil » à un plateau facile à déplacer, indique pour un certain » temps la limite où le savoir peut atteindre. » Il y a là une erreur d'appréciation. L'hypothèse métaphysique ne peut jamais marquer le point limite du savoir humain, puisqu'elle a la prétention d'aller au-delà ; quant à l'hypothèse positive ou exploration indirecte, il lui arrive parfois de dépasser cette limite, mais la vérification expérimentale ou l'exploration directe ne tarde pas à la

faire rentrer dans le domaine du réel. En restant constamment sur le terrain du connaissable, l'hypothèse est un puissant artifice logique, indispensable au développement de nos vraies connaissances. Il est évident qu'une hypothèse scientifiquement vérifiée peut en susciter d'autres qui auront un caractère d'autant plus positif et seront par suite plus facilement vérifiables qu'elles seront mieux en harmonie avec les phénomènes à étudier.

Notre auteur rend pleine justice à Comte pour sa manière de concevoir l'étude des fonctions affectives et intellectuelles. Il lui fait à juste titre honneur d'avoir été un des premiers à indiquer à la psychologie sa véritable voie, c'est-à-dire la recherche « des rapports entre les fonctions de l'esprit et leurs organes corrélatifs »; et il saisit l'occasion pour rappeler que c'est aux savants allemands qu'est due surtout l'application de ce principe. « La psychophysique, cette science pleine de mérite, a, » par ses procédés exacts, serré d'aussi près que possible » les phénomènes de la vie de l'âme. » Il y aurait bien à dire sur les résultats de cette partie de la physiologie psychique, que les Allemands appellent la psycho-physique et qui ne s'occupe en réalité que de la mesure de l'intensité et de la vitesse des sensations (1). Ce n'est là qu'une partie, et non la plus importante, de la physiologie cérébrale; il est vrai que par le luxe des formules mathématiques qu'elle étale, elle satisfait les esprits pour qui il n'y a de science que là où il y a calcul (2).

(1) V. notre article : *La physiologie psychique en Allemagne. In Philosophie positive*, n° de novembre-décembre 1880, p. 185.

(2) Aug. Comte a exposé d'une façon remarquable les difficultés de l'application du calcul aux problèmes biologiques (V. *Cours de philosophie positive*, 2e édit., t. III, p. 289). — Dès 1826, l'illustre poète allemand Gœthe avait déjà critiqué cet abus des mathématiques de la façon humoristique suivante : « J'honore les mathématiques comme » la science la plus élevée et la plus utile, tant qu'on les applique là » où elles conviennent; mais je ne puis louer l'abus qu'on en fait » dans les questions qui ne sont pas de leur domaine, et dans les» quelles cette noble science revêt sur le champ les formes de la sottise. » On dirait que rien n'existe en dehors des preuves mathématiques. Ce » serait folie qu'un homme n'eût point foi dans l'amour de sa fiancée,

Mais si la partie de la philosophie positive concernant la manière d'étudier les fonctions intellectuelles et morales, ou cérébrales, a depuis gagné en importance et a tant influé sur les esprits, il nous est impossible d'admettre que la source où Comte l'a en quelque sorte puisée fût aussi mauvaise que M. Brütt veut le faire croire. On sait que le philosophe français s'était inspiré de l'œuvre de Gall ; ce ne sont, nous assure-t-on, que les « théories d'un fantastique phrénologue ». Jugement bien sévère et bien dur ! Que M. Brütt relise les ouvrages de son compatriote, avec cet esprit relatif et ce sentiment historique dont il ne faut jamais se dégager dans l'appréciation de l'œuvre de nos prédécesseurs; mieux informé, il comprendra l'admiration de Comte pour ce penseur qui, « par » ses grands travaux sur les fonctions de l'encéphale, » s'est acquis des droits éternels à la reconnaissance des » hommes ». (Broussais.)

Une dernière question que se pose notre auteur : Comment le fondateur du Positivisme, après avoir si souvent parlé de la « décroissance de l'esprit religieux » (c'est théologique qu'il voulait dire) et s'être vivement élevé contre toute construction idéale dans le domaine scientifique, en est-il arrivé à une conception religieuse du monde ? M. Brütt trouve aisément les indices et les raisons de cette conversion dans les derniers volumes du *Cours de philosophie positive*. Quelles que fussent ses préoccupations, purement intellectuelles, Comte n'a jamais méconnu ces « besoins d'idéalité » (et non d'*éternité*, comme l'imprime à tort M. Brütt), qui caractérisent la nature humaine. Il a de tout temps combattu cette sorte de dualité qui nuisait au progrès de la science de l'homme : d'une part, l'intelligence, domaine du philosophe ; de l'autre, le sentiment, domaine du théologien. Toutes les

» si celle-ci n'est pas en état d'en fournir la démonstration mathé-» matique. Pour sa dot, la chose lui est possible ; pour l'attachement, » non pas. » (*Entretiens de Gœthe et d'Eckermann. Pensées sur la littérature, les mœurs et les arts*, traduites par Charles, professeur au lycée Bonaparte, p. 100.)

fonctions intellectuelles et morales doivent être étudiées scientifiquement, dans leurs conditions organiques, comme dans leurs produits. Sans doute les recherches sont là plus complexes et plus délicates; mais avec l'aide de la sociologie, elles conduisent à la détermination de toutes nos émotions, depuis les plus inférieures jusqu'aux plus nobles et aux plus sublimes. Si l'ensemble des sentiments moraux, esthétiques ou religieux, est aujourd'hui du ressort de la science, les efforts de Comte y ont largement contribué. C'est en étudiant la nature humaine sous ses multiples aspects et non à l'état fragmentaire, comme on avait fait jusque-là, que l'illustre philosophe constata la nécessité « de satisfaire convenablement à nos plus éminentes inclinations mentales », et de donner un aliment à ces « besoins d'idéalité » qui, s'ils sont un de nos privilèges, sont aussi notre tourment aux époques de transition. Les pages du *Cours de philosophie positive* qui développent ces vues si élevées et d'une si haute portée sociale et morale reçoivent leur développement dans des écrits ultérieurs du maître.

Mais M. Brütt s'arrête à ce moment de l'œuvre de Comte, non point qu'il dédaigne ses conceptions politiques et religieuses; il en parle au contraire dans la dernière page de son livre et les explique avec une éloquence contenue. Il s'élève surtout contre ceux qui s'en étonnent ou même s'en raillent; « leur vie, dit-il, contrairement à » celle du puissant penseur dont l'âme était constamment » en travail, doit s'écouler sans orages intérieurs et dans » une inaltérable tranquillité ». Cette page nous fait regretter que M. Brütt se soit arrêté en si bon chemin. La façon magistrale dont il a résumé le *Cours de philosophie positive* nous est un sûr garant de son succès dans l'exposé des idées contenues dans la *Politique positive*.

Le volume dont nous avons eu tant de plaisir à rendre compte est, paraît-il, épuisé, et l'auteur en prépare une nouvelle édition. Qu'il nous permette d'émettre un vœu, c'est qu'elle renferme l'analyse et l'appréciation de l'œuvre complète du maître, et qu'il donne à son historique

plus d'étendue et surtout plus de vérité *objective*, selon un terme cher aux penseurs allemands ; il aura ainsi écrit un chapitre, — le plus intéressant, à notre avis, — de l'histoire de la philosophie du XIXe siècle, dont lui sauront gré ses compatriotes, et qui lui vaudra la reconnaissance des positivistes de tous les pays.

Dr ANT. RITTI.

VARIÉTÉS

I. — LES FÊTES DU SIXIÈME CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

ET LE DISCOURS DE M. BOURGEOIS MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La ville de Montpellier vient de célébrer le sixième centenaire de la fondation de son Université. Aux fêtes splendides qui ont été données, assistaient le Président de la République, plusieurs ministres, des représentants de l'Institut, de toutes nos Facultés et même de plusieurs Universités étrangères, des délégations d'étudiants venues de toutes les parties de la France et de l'Europe, etc. Le positivisme n'avait pas été convié à la cérémonie; mais son esprit semblait en quelque sorte planer au-dessus de l'assistance, il devait même prendre corps dans le discours éloquent et aux vues si élevées de M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

Voici ce discours; il mérite d'être reproduit ici en son entier. Nous le ferons suivre de quelques commentaires.

Monsieur le Président de la République,

Messieurs,

Mon premier devoir est d'adresser, au nom du gouvernement de la République française, un salut et un remerciement aux maîtres étrangers qui ont répondu au cordial appel des maîtres de Montpellier.

Comme aux époques glorieuses que rappelait tout à l'heure avec tant de grâce et d'élévation M. le professeur Croiset, Montpellier reçoit aujourd'hui dans ses murs, avec les

maîtres de la science française, les représentants de la science universelle, et ils sont venus de tant de points divers qu'il faudrait, pour remplir complètement envers eux le devoir de l'hospitalité, que les docteurs de Montpellier eussent comme Rabelais, leur ancêtre, ce don miraculeux des langues qui lui fit, dit-on, gagner devant le chancelier de France la cause de l'Université.

Après les maîtres, je salue aussi les étudiants. C'est avec joie, Messieurs les étudiants de Montpellier, que vous avez vu répondre à votre appel cette affluence d'amis nouveaux attirés à la fois par la vieille gloire de votre maison d'études et par le bon renom de la politesse française. Cette joie, nous la partageons avec vous, et avec nous la partagent, en France et hors de France, tous ceux qui ont au cœur le souci et l'espoir d'une humanité meilleure et plus heureuse. Car de cette camaraderie nouvelle entre jeunes gens de patries différentes peut sortir, comme un fruit naturel, l'apaisement des colères et des haines, le regret des luttes de la force, le respect croissant du droit des individus et des nations et le sentiment qu'au-dessus des querelles s'ouvre pour toutes les bonnes volontés un domaine de paix, de conciliation et de rapprochement où la diversité des langues n'empêche pas la communauté des pensées, et où les esprits soumis à la vérité s'apaisent dans la contemplation des lois éternelles.

Messieurs, s'il me fallait donner leur vrai nom à des fêtes comme celles-ci, je les appellerais simplement les fêtes de la vérité. Il n'est pas de fête humaine qui ait de signification plus élevée, et c'est pour notre chère patrie une belle et consolante chose que d'en pouvoir offrir de pareilles, grâce au renom de gloire qu'ont su conserver nos plus vieilles écoles. La science universelle vient ici saluer un de ses berceaux. Ces six siècles d'activité toujours jeune et parfois rayonnante, que M. le recteur rappelait éloquemment tout à l'heure, ont laissé dans l'esprit des hommes d'étude des souvenirs profonds, et c'est vraiment justice qu'on soit venu de toutes parts rendre hommage aux grandes mémoires de l'université de Montpellier.

J'ai dit, Messieurs, l'université de Montpellier. Je n'ignore

pas que ce mot n'a aujourd'hui qu'une valeur historique et que légalement ce que nous avons devant nous c'est un groupe de facultés. Mais ce grand nom d'université est ici sur toutes les lèvres, comme il était l'an dernier à la Sorbonne sur celles de l'éminent recteur de Paris, comme hier il était à Lyon sur celles d'un de mes plus illustres prédécesseurs. L'idée qu'il exprime est depuis 1871 dans l'esprit de tous ceux qui ont travaillé au merveilleux essor de notre enseignement supérieur, groupé nos facultés, refait leurs bâtiments et leur outillage, agrandi leurs cadres, rétabli leur personnalité civile et créé leurs conseils généraux auxquels il ne manque, en vérité, que peu de chose pour être des conseils d'université. Aussi, Messieurs, le ministre de l'instruction publique n'hésite-t-il pas à prononcer ce nom, moins encore comme un hommage au passé que comme une promesse pour un très prochain avenir. Et il n'a pas cru qu'il pût rencontrer meilleure occasion que celle-ci pour annoncer sa résolution et soumettre aux Chambres un projet de loi sur les universités.

On a exprimé certaines craintes au sujet des universités, on a dit que dans le passé elles avaient, par leurs privilèges, créé des difficultés à l'Etat et que ces difficultés pourraient renaître. Messieurs, la République ne les redoute pas. Dans notre société démocratique il ne peut plus s'agir de privilèges et nul ne songe à rétablir ces corps fermés à juridiction particulière, enclos dans leurs murailles et formant des villes dans les villes et des Etats dans l'Etat. L'indépendance qu'il s'agit de donner, c'est simplement l'indépendance scientifique. L'enseignement public à tous ses degrés doit rester un enseignement national. Et, suivant la forte parole du parlement de Grenoble, les enfants élevés par vous naissent citoyens. Leurs maîtres doivent être des citoyens et ne dépendre que de l'Etat. Il faut que dans les universités de demain comme dans les facultés d'aujourd'hui l'Etat continue à nommer les maîtres, à approuver les dépenses et à garder sur les études cette haute direction qui est un de ses devoirs. Nous voulons que dans cet enseignement supérieur, qui est et qui doit rester conmme le cerveau de la patrie, le sang

coule plus rapide et plus généreux; mais il faut que ce sang soit bien celui de la France même. Il faut qu'il continue à affluer de tous les points de l'organisme, apportant et remportant sans cesse le trésor des sentiments, des idées et des volontés de la nation souveraine.

Messieurs, une autre condition s'impose à nous : L'organisation des universités nouvelles ne doit pas être une œuvre de symétrie artificielle. Il ne s'agit pas de faire rentrer dans un cadre administratif préparé à l'avance toutes les facultés, tous les établissements d'enseignement supérieur de notre pays; nous ne désirons pas inscrire un mot au fronton de nos édifices, ajouter une ligne inutile à la nomenclature de nos circonscriptions administratives ; nous voulons une réalité vivante et féconde. Pour qu'une université soit constituée, il sera nécessaire que certaines conditions se rencontrent, que plusieurs facultés existent côte à côte, non seulement prospères, mais en plein essor et prêtes à trouver dans leur association un développement nouveau.

Comme à la majorité d'un homme la loi lui reconnaît les droits du citoyen, de même, lorsque le titre d'université sera conféré à un groupe d'établissements, l'Etat ne créera pas cette université, il en reconnaîtra l'existence.

Nous ne pensons pas, messieurs, qu'une œuvre aussi prudemment entreprise, conduite selon les données de l'expérience, offre pour l'Etat aucun danger. En revanche, quels merveilleux avantages n'avons-nous pas le droit d'en attendre pour la puissance scientifique de notre pays ?

Messieurs, la science est une : Il faut que la jeunesse de nos écoles en ait conscience. Le but de l'enseignement supérieur ne doit pas être seulement la préparation à une carrière, quelque élevée qu'elle puisse être. Ce rôle est nécessaire, il faut qu'il soit consciencieusement rempli ; mais il n'est que la moindre partie de la tâche.

La culture générale de l'esprit, que l'étudiant a commencé à recevoir sur les bancs du lycée, ne peut cesser brusquement au moment même où son esprit est mûr pour les idées générales, où la vie va poser pour lui tous ses problèmes, mettre à l'épreuve toutes les forces de son esprit et de sa

volonté. Il faut qu'à côté, au-dessus des connaissances spéciales qui vont faire l'objet de son étude, il sente toujours présentes les vérités plus générales dont celles-là ne sont que des applications particulières et comme subordonnées. Il ne faut pas qu'il oublie que la méthode de recherche ou de démonstration qui est propre à la science limitée qu'il approfondit n'est pas la seule, que d'autres méthodes existent, d'autres modes de preuve. Il acquerra ainsi une vue plus exacte des choses, il aura l'esprit mieux fait et plus justement équilibré, il ne versera pas dans cette suffisance particulière qu'on appelle l'esprit de spécialité et qui m'a toujours paru être une des formes les plus dangereuses de l'ignorance.

Il y a plus, messieurs, vous me permettrez de le dire, ce qui sera profit pour les étudiants le sera pour les maîtres eux-mêmes et par là pour l'enseignement public tout entier.

C'est un philosophe français qui a, le premier, montré la loi historique du développement des sciences et comment les progrès de chacune d'entre elles avaient été et devaient être toujours nécessairement liés à certaines découvertes des autres. Quelles réactions incessantes et chaque jour plus évidentes entre les mathématiques et les sciences physiques, entre celles-ci et les sciences de la vie, entre ces dernières et les diverses sciences de l'homme, qu'il s'agisse de l'analyse de ses facultés pensantes, de l'évolution de son langage ou du développement de sa vie sociale? Combien les anciennes limites, qui semblaient infranchissables, entre les divers ordres de connaissances sont devenues aujourd'hui mobiles et fuyantes ! Comment classer la science géographique depuis qu'un Elisée Reclus en a fait l'encyclopédie de la terre et de l'homme ? Rattacherez-vous la cité antique de Fustel de Coulanges à la science du droit ou à celle de l'histoire ? L'homme de génie qui a préservé l'humanité du fléau de la rage a-t-il fait œuvre de chimiste, de physiologiste ou de médecin ?

Plus la grande œuvre d'interprétation scientifique du monde s'avance, plus l'unité des lois naturelles se révèle à nos esprits, et plus s'impose à ceux qui cherchent — et la recherche des vérités nouvelles est la fin dernière de l'ensei-

gnement de nos hautes écoles — cette nécessité des vues d'ensemble, cette faculté de se porter librement vers tous les objets de la connaissance à laquelle certainement pensait votre grand Rabelais, — on y revient toujours, — lorsqu'il définissait dans un langage magnifique, que Pascal lui-même n'a pu que reprendre, cette sphère intellectuelle « de laquelle en tous lieux c'est le centre et n'est en lieu aucun circonférence ».

Messieurs, donnons à la recherche scientifique dans notre pays son unité, donnons-lui sans crainte et sans défiance sa légitime indépendance. Laissons se développer dans la liberté les jeunes universités de la République et ayons foi dans leur avenir !

Depuis le mémorable discours prononcé par Gambetta, le 12 décembre 1880, à la Sorbonne, à l'occasion du cinquantenaire de l'Association polytechnique (1), aucun homme politique en vue n'avait aussi éloquemment parlé de la doctrine positive. Parmi les principes fondamentaux de cette doctrine, il n'en est pas de plus importants que ceux dont M. Bourgeois s'est fait l'interprète devant un public d'élite : la hiérarchie des sciences et la loi historique de leur développement, enfin la prépondérance des

(1) Voici les paroles de Gambetta :
« C'est, messieurs, cette méthode sévère dans son principe, plus » sévère encore dans son application, que traçait, au début même » de votre Association, *le plus grand penseur du siècle*. Pourquoi ne » le dirais-je pas ici même, dans cette Sorbonne longtemps vouée à » un autre idéal et à d'autres doctrines, mais qui, grâce à l'effort du » temps et au concours d'hommes nouveaux et d'esprits généreux, — » je me permettrai cet éloge devant le représentant le plus autorisé » de l'université de Paris — se dégage peu à peu des ombres du passé » pour regarder vers l'avenir et jeter les bases d'une véritable science » positive : cette méthode sévèrement tracée, plus sévèrement prati- » quée, telle a été la philosophie du plus puissant penseur du siècle, » comme je le disais, celui dont les idées pénètrent aujourd'hui par- » tout : d'*Auguste Comte* !...
« ... Le but suprême, c'est le progrès, dont la définition a été donnée » par le philosophe éminent qui a tracé votre première charte : » Qu'est-ce que le progrès ? — *C'est le développement de l'ordre.* »
V. pour l'appréciation de ce discours, l'article de M. Pierre Laffitte, dans le numéro de janvier 1881 (p. 146) de la *Revue occidentale*.

« vues d'ensemble » sur l'esprit de détail. Maintenant, que M. le ministre de l'instruction publique, comme on le lui a reproché, n'ait pas nommé le « philosophe français » à qui nous devons ces grands principes, qu'importe ! Son nom n'était-il pas sur toutes les lèvres ? Et Auguste Comte est-il donc un inconnu dans sa ville natale (1) ?

Ce qui nous semble caractéristique dans cette manifestation, c'est de voir le Grand Maître de l'Université — de cette Université qui a été si longtemps la citadelle de la métaphysique — faire l'éloge du penseur dont l'œuvre entière est la critique la plus vive et la plus pénétrante de l'esprit et des tendances de cette « fille aînée de nos rois ». Pour que pareil discours ait pu se prononcer et ait été applaudi, il faut croire que ces tendances et cet esprit se sont bien modifiés. Et de fait, c'est du sein des Facultés que partent aujourd'hui les protestations les plus vives contre « la spécialité dispersive », contre « l'universelle prépondérance de l'esprit de détail sur l'esprit d'ensemble », dont Auguste Comte avait montré les dangers, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social. Il se trouve donc qu'il a été bon prophète lorsqu'il écrivait en 1842 (2) cette phrase caractéristique : « A l'é-

(1) Dans un toast porté à M. le Président de la République, M. Laissac, maire, a rappelé avec à-propos que « l'un des plus grands philosophes du siècle, Auguste Comte, est né à Montpellier. » C'était peut-être aussi le cas de rappeler à M. Carnot, les relations, courtes il est vrai, de son illustre grand-père avec le fondateur du Positivisme. En voici d'ailleurs le récit fait par Comte lui-même : « Carnot, quelques mois avant de mourir en exil (1823), m'avait fait » parvenir, de la manière la plus touchante, les augustes encoura» gements que lui inspirait ma découverte toute récente des lois » sociologiques. Par ce digne testament civique, le plus pur repré» sentant de la révolution négative transmit au fondateur de la » révolution positive la continuation systématique de l'immense » régénération que commença la sagesse empirique de notre glorieuse » assemblée. C'est aux vrais républicains à juger maintenant si » l'ensemble de ma carrière réalise assez l'espoir initial que le » vertueux instinct de ce grand citoyen sut ainsi tirer d'un opuscule » alors ignoré. » (*Système de politique positive*, t. Ier, p. 22.)

(2) *Cours de philosophie positive*, 2e édit. Paris, 1864. Tome VI, p. 546.

» poque où l'intelligence humaine, sous le régime empi-
» rique d'une spécialité dispersive, menace de se con-
» sumer en travaux de détail de plus en plus misérables
» et de plus en plus éloignés de toute haute destination
» sociale, j'ai osé proclamer et même ébaucher le *règne*
» *prochain* de l'esprit d'ensemble, seul propre à faire
» universellement prévaloir le vrai sentiment du devoir. »

Que l'enseignement supérieur de nos Facultés parvienne à se modifier, comme le désirent un grand nombre de professeurs et aussi suivant le vœu si hautement exprimé par M. le ministre de l'instruction publique, et à se modifier surtout en ce sens que son but ne soit plus uniquement la préparation à une carrière, mais le développement de la culture générale de l'esprit, certains indices permettent de le penser. Là, en effet, comme dans les régions de la politique, une « pénétration » lente mais continue des idées positivistes s'est produite, et sur plus d'un point a influé sur l'esprit des maîtres et des méthodes. Le temps et la propagande orale ou écrite ont donc fait leur œuvre : Aug. Comte n'est plus un inconnu ou un dédaigné pour le monde universitaire. Ses œuvres sont commentées dans les chaires de philosophie ; ses idées exposées dans les « manuels » mis entre les mains des élèves. A qui se reporte à vingt ans en arrière, ce changement paraîtra considérable. Si ce n'est pas une complète transformation, c'est du moins une heureuse modification, destinée à avoir une influence salutaire sur les nouvelles générations.

En parlant ainsi, nous n'oublions pas que Comte, en demandant la suppression du « budget métaphysique », a prononcé l'arrêt de mort de l'Université. Mais pour qu'une mesure aussi grave pût être prise, sans danger aucun au point de vue des résultats, il faudrait tout un ensemble de conditions préalables qui existent, il est vrai, dans la construction sociale du Maître, mais qui sont loin d'être remplies dans la réalité : il faudrait d'abord que la séparation complète du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel fût entrée dans nos mœurs, et

que ce pouvoir spirituel, fortement organisé, pût prendre en mains l'éducation ; il importerait surtout et avant tout que le positivisme fût devenu la croyance de la majorité, ou du moins d'une minorité assez forte pour entraîner l'assentiment du pays.

« Il faut distinguer, a dit M. Laffitte (1), dans les créa- » tions d'A. Comte, deux choses de valeur différente, et » distinctes quoique corrélatives: la création de la science » sociale, et son application au cours des événements » politiques contemporains et presque immédiats. » Cette observation est applicable à cette question de l'abolition de l'Université que le Maître voulait immédiate, et qui fait partie de son système si bien coordonné d'organisa - tion sociale. Les circonstances actuelles ne permettent pas cette suppression ; il est donc préférable d'appliquer à l'enseignement supérieur, tel qu'il est donné par l'Etat, la maxime politique suivante, énoncée dans la *Politique positive* (t. IV, p. 375) : « Le positivisme doit utiliser les » autorités existantes en les consacrant tant qu'elles » offrent quelque aptitude sociale, malgré leur source » anarchique ou rétrograde. »

D'ailleurs, nos Facultés, grâce à leurs laboratoires et à leurs musées, sont les mieux *outillées* pour l'enseignement des sciences, ce *substratum anatomique* de la philosophie positive. En développant de plus en plus chez elles cet esprit scientifique, cet esprit positif, qui est la marque distincte de notre époque ; en contribuant à faire prédominer dans les intelligences l'esprit d'ensemble sur l'esprit de détail, comme elles en manifestent le désir, elles répudieront de plus en plus cette « constitution routinière et arriérée », sous laquelle elles ont trop longtemps vécu.

Un dernier point. Faut-il considérer comme un progrès cette tendance des Facultés à se grouper en Universités ? M. le Ministre de l'Instruction publique semble le croire, puisqu'il promet de lui donner satisfaction légale.

(1) *Revue occidentale*, nº de janvier 1890, p. 71.

« Aucune force ne devenant efficace sans concentration et sécurité », y a-t-il lieu d'espérer, selon cette parole de Comte, que notre enseignement supérieur gagnera par suite en efficacité ? Grâce à la liberté complète de discussion, il n'y a certes plus à craindre qu'il retourne en arrière ou retombe dans la routine. Bien plus, tant que l'Université aura pour Grand Maître M. Bourgeois — son discours en est un sûr garant — de pareilles craintes seront peu justifiées.

Mais de bons esprits se demandent, et avec raison, si cette « concentration », cette autonomie dont on veut gratifier nos Facultés, donnera les excellents résultats qu'on s'en promet. Jusqu'ici le dossier de l'affaire — pour emprunter un terme du Palais — est encore incomplet. Nous ne connaissons que les arguments de la partie intéressée : les professeurs des Facultés ont tenu des réunions et signé des pétitions ; les municipalités ont émis des vœux, même voté des fonds ; bref, il s'est produit un mouvement très prononcé en faveur de la création d'universités régionales. Le moment est venu, croyons-nous, de faire sortir cette importante question de la sphère peut-être trop étroite des intérêts en jeu, et de la soumettre à une discussion vraiment philosophique : les conséquences sociales et morales d'une telle mesure doivent être mûrement pesées, et ses inconvénients — si elle en présente — nettement indiqués.

Il ne nous appartient pas d'examiner ici, même incidemment, ce délicat problème de sociologie ; d'autres, lorsque le moment en sera venu, le feront avec plus d'autorité, de compétence et de talent. Nous n'avons eu d'autre but en ces courtes pages que de présenter à nos lecteurs le remarquable discours de M. Bourgeois, et de faire ressortir l'intérêt tout particulier qu'a pour les positivistes cette manifestation si sympathique à leur doctrine.

D[r] Ant. RITTI.

II. — RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE AU BRÉSIL

Nous reproduisons, d'après le *Journal des Débats* (6 juin 90), le document suivant relatif à la réforme de l'enseignement dans l'armée brésilienne, qui nous semble bien montrer à quels principes obéissent les hommes d'Etat de la nouvelle république, qui ont entrepris de réorganiser leur pays sans Dieu ni roi ; et nous signalons les analogies de cette remarquable tentative, avec le projet qu'avait conçu Gambetta de reconstituer l'Ecole polytechnique, sur le plan de la Convention et en y introduisant l'enseignement de la Sociologie et de la Morale.

Dr C. H.

BRÉSIL

Le gouvernement provisoire vient de promulguer un décret ayant pour but la réforme de l'enseignement dans l'armée. Nous traduisons le préambule dans lequel le gouvernement expose sa théorie du rôle politique du soldat citoyen.

Le généralissime Manoel Deodoro da Fonseca, chef du gouvernement provisoire des Etats-Unis du Brésil, constitué par l'armée et la marine, au nom de la nation,

Considérant qu'il est très urgent et très nécessaire de perfectionner autant que possible, dans les écoles spéciales, l'instruction et l'éducation des militaires, et qu'il est indispensable de mettre cette instruction au niveau des progrès de l'art de la guerre tout en conciliant cette instruction avec la haute mission civilisatrice et éminemment morale et humanitaire que l'avenir réserve aux armées dans le continent sud-américain ;

Considérant que le soldat, comme élément de force, doit être dorénavant le citoyen armé, l'incarnation de l'honneur national et doit coopérer grandement au progrès en garantissant l'ordre et la paix publique, en devenant le point d'appui intelligent et bien intentionné des institutions républicaines, sans jamais être un instrument servile et malléable

dont le moral ait été abattu, et chez qui le caractère ait été dégradé et l'élan individuel anéanti par l'obéissance passive et inconsciente ;

Considérant que le militaire a besoin d'une éducation scientifique substantielle et bien dirigée afin d'avoir une compréhension parfaite de la haute destinée qui lui est réservée au sein de la société où il doit être l'appui le plus solide du bien, de la moralité et du bonheur de la patrie, et que cette éducation scientifique est indispensable au soldat pour qu'il puisse retirer tous les avantages et tous les profits des études spéciales de sa profession et pour qu'il ait le cœur bien formé, au moyen du développement légitime des sentiments affectueux, en arrivant, par l'expansion rationnelle de son intelligence à bien connaître non seulement ses devoirs militaires, mais principalement ses devoirs sociaux.

Considérant que ceci ne peut être obtenu qu'au moyen d'un enseignement intégral où soient respectés les rapports de subordination des diverses sciences générales, de façon que l'étude puisse être faite d'accord avec les lois que l'esprit humain a suivies dans son développement, commençant par les mathématiques et aboutissant à la sociologie et à la morale, vrai point de convergence de toutes les vérités, de tous les principes acquis jusqu'aujourd'hui et seul foyer de lumière capable d'illuminer et d'éclairer la destinée rationnelle de toutes les conceptions humaines.

Décrète la réorganisation de l'enseignement dans les écoles militaires au moyen du règlement ci-joint, où l'on a pourvu à tous les moyens propres à relever le niveau moral et intellectuel de l'armée en faisant arriver le soldat brésilien à la hauteur des grands perfectionnements de l'art de la guerre dans ses différentes branches, sans le rendre jamais oublieux de ses devoirs comme citoyen au sein du foyer et au sein de la patrie.

Palais du gouvernement provisoire de la république des Etats-Unis du Brésil, le 12 avril 1890, an II de la république.

MANOEL DEODORO DA FONSECA.

Ce décret est contresigné par M. Benjamin Constant, général de brigade, ancien ministre de la Guerre, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique et auteur du présent préambule.

ERRATA

Page 28, ligne 18, *au lieu de :* fin vieillard, *lire :* fin voyageur.

Page 28, ligne 34 et 35, *au lieu de :* les taxes et les impôts nous tuent, *lire :* les tailles et les corvées nous écrasent.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

COURS DE PHILOSOPHIE PREMIÈRE

PROFESSÉ PAR M. PIERRE LAFFITTE

SEIZIÈME LEÇON [1]

TREIZIÈME LOI DE PHILOSOPHIE PREMIÈRE
(LOI DE LA CONCILIATION)

Subordonner toujours la loi du mouvement à celle de l'existence, en concevant tout progrès comme le développement de l'ordre correspondant, dont les conditions quelconques régissent les mutations qui constituent l'évolution.

I

DE LA LOI DE CONCILIATION EN COSMOLOGIE

Je donne à cette loi le nom de *Loi de conciliation*, de même que j'avais donné aux précédentes les noms de lois : de *persistance*, de *co-existence* et d'*équivalence*. Il y a utilité évidente à caractériser ainsi, par une dénomination unique, ces diverses lois, dont l'énoncé complet est plus ou moins long; cela facilite l'étude et la méditation.

J'ai conservé, pour l'énoncé de cette loi, celui qu'Au-

(1) Ceci représente la rédaction de la seizième leçon de mon *Cours de philosophie première,* professé à Paris, le dimanche 4 avril 1878, 10, rue Monsieur-le-Prince.

guste Comte a employé lui-même dans le plan sommaire de *philosophie première*, qu'il a donné dans le quatrième volume du système de *Politique positive*, en 1854. Peut-être y aurait-il lieu de changer cet énoncé, qui ne me paraît pas désigner, comme on va le voir par la théorie que je vais donner de cette loi, sa partie fondamentale et caractéristique; mais j'ai préféré conserver l'énoncé primitif, afin de maintenir la continuité si nécessaire, tant au point de vue mental qu'au point de vue social.

C'est pour respecter cette continuité nécessaire que je vais exposer la succession des vues d'Auguste Comte, depuis 1842 jusqu'en 1854, où il a donné une formule générale de la *loi de conciliation*. On verra l'originalité comme la grandeur des vues d'Auguste Comte, mais on y verra aussi qu'une coordination était nécessaire; et l'on comprendra mieux la nature du travail difficile que je vais accomplir.

En 1842, dans son *Cours de philosophie positive* (1), Auguste Comte expose, dans les conclusions de son grand ouvrage, qu'il y a certaines lois mathématiques qui sont universelles et s'appliquent à tous les ordres de phénomènes. C'est le germe de la philosophie première. Les trois lois qu'il signale à ce sujet sont celles : de Képler, de Galilée et de Newton. Puis il ajoute :

« Chacune des trois grandes lois naturelles sur les-
» quelles nous avons reconnu, malgré les graves aberra-
» tions philosophiques des géomètres actuels, que repose
» nécessairement l'ensemble de la mécanique rationnelle,
» n'est donc au fond que la manifestation mécanique
» d'une loi générale, pareillement applicable à tous les
» phénomènes possibles. En outre, afin de mieux carac-
» tériser ce rapprochement capital, il importe maintenant
» de l'étendre aussi, non sans doute aux principales
» conséquences ultérieures d'une telle doctrine initiale,
» où la spécialité du sujet doit se trouver trop prononcée
» pour comporter aucune utile comparaison, mais seule-

(1) *Cours de philosophie positive*, tome VI. Paris, 1842, p. 797-798.

» ment à la notion essentielle qui y constitue le lien
» nécessaire des diverses spéculations. On conçoit qu'il
» s'agit du célèbre principe général d'après lequel
» d'Alembert a profondément rattaché les questions de
» mouvement aux questions d'équilibre. Soit qu'on l'en-
» visage, suivant ma proposition, comme une heureuse
» généralisation de la troisième loi du mouvement, soit
» qu'on persiste à y voir une notion pleinement distincte,
» on pourra toujours sentir sa conformité spontanée avec
» une conception vraiment universelle, pareillement des-
» tinée à lier, dans un sujet quelconque, l'appréciation
» dynamique à l'appréciation statique, en considérant
» que les lois d'harmonie correspondantes doivent être
» sans cesse maintenues au milieu des phénomènes de
» succession. La sociologie nous a naturellement offert
» l'application la plus décisive, quoique le plus souvent
» implicite, de cette importante relation générale, parce
» que ces deux aspects élémentaires y sont à la fois plus
» prononcés et plus solidaires qu'en aucun autre cas.
» Si les lois d'existence pouvaient être suffisamment
» connues, je ne doute pas qu'on n'y pût ainsi ramener
» partout, comme en mécanique, toutes les questions
» d'activité. Mais, lors même que la complication du
» sujet oblige au contraire à procéder en sens inverse,
» c'est encore au fond, d'après une pareille conception
» de convergence nécessaire entre l'application statique
» et l'appréciation dynamique : ce principe universel est
» seulement employé alors sur un nouveau mode con-
» forme à la nature des phénomènes, et dont les spécu-
» lations sociologiques nous ont présenté fréquemment
» d'importants exemples. »

On voit qu'Auguste Comte a posé, dans ce passage capital, tous les éléments de la loi de conciliation, telle qu'il l'a formulée plus tard. On y trouve en effet : 1° l'indication de l'origine de cette loi dans le principe de d'Alembert ; 2° l'énoncé du principe de la liaison nécessaire, que les lois d'harmonie doivent être maintenues dans les lois de succession ; 3° enfin, la conception de la

distinction entre les phénomènes d'existence et les phénomènes d'activité, et la subordination des seconds aux premiers.

Dans la période de la vie d'Auguste Comte qui s'étend de 1842 à 1854, il n'a fait qu'appliquer, dans le cas décisif de la sociologie, la grande loi qu'il avait dégagée de la mécanique rationnelle, en en proclamant l'universalité nécessaire.

Ce qui caractérise en effet le *Système de politique positive* comparé à la partie sociologique du *Cours de philosophie positive*, c'est que le premier est un traité de sociologie où la dynamique est profondément et effectivement subordonnée à la statique; ce qui n'a pas lieu dans le second. Le second volume du *Système de politique positive* porte le titre décisif de *Statique sociale*, ou *traité abstrait de l'ordre humain*. Dans cette théorie, Auguste Comte donne la théorie générale des diverses institutions fondamentales de l'organisme collectif : *Religion*, *propriété*, *famille*, *langage* et *société*. Ces diverses institutions sont considérées non seulement dans leurs caractères fondamentaux propres à tous les temps et à tous les lieux, mais aussi dans la limite idéale que ces institutions peuvent atteindre d'après les lois essentielles de notre nature. En outre, dans ce même volume, publié en 1852, Auguste Comte revient sur la distinction fondamentale entre l'idée d'*existence* et l'idée de *vie* : l'existence représentant l'activité fondamentale de tout organisme, et la vie, les modifications que cette existence éprouve; ce qui constitue le développement (1).

Grâce à cette conception nouvelle de la statique sociale, Auguste Comte, dans le troisième volume du *Système de politique positive*, consacré à la dynamique sociale, put subordonner celle-ci à la statique. Il énonça alors distinctement le principe : *Le progrès n'est que le développement de l'ordre*. De cette manière les lois de l'évolution sociale, au lieu de nous apparaître comme des mutations

(1) *Système de politique positive*, t. II, page 339. Paris, 1852.

sans moralité, sont considérées au contraire comme le développement de germes fondamentaux, pour tendre vers une limite supérieure, par des degrés successifs de plus en plus organiques. La dynamique sociale fut publiée en 1853. La *loi de conciliation* fut enfin formulée en 1854, dans le quatrième volume du *Système de politique positive.*

L'on voit, d'après cet historique, qu'Auguste Comte, partant du principe de d'Alembert, en a déduit une loi qu'il considère comme universelle et qu'il n'applique néanmoins au fond qu'à la sociologie, en négligeant tous les éléments de la hiérarchie scientifique compris entre celle-ci et la mécanique rationnelle. En outre, la loi n'est pas étendue au cas de la morale. Il y avait donc à opérer cette extension nécessaire; mais pour l'opérer, il fallait s'élever à une conception plus abstraite que celle qui est contenue dans la formule d'Auguste Comte ; et il devait dès lors en résulter une systématisation générale dans l'application de la *loi de conciliation* aux divers ordres de phénomènes, d'après leur complication croissante, en suivant les degrés de la hiérarchie encyclopédique. C'est cette opération que j'ai voulu accomplir.

L'homme, placé au milieu de variations incessantes et qui dès lors paraissent purement arbitraires, y a cherché toujours et de plus en plus la stabilité et la constance. Cette stabilité est nécessaire pour l'intelligence, pour l'activité, comme pour le cœur. Il est évident, en effet, que la variabilité continue des phénomènes rendrait absolument impossible une conception quelconque des choses; aussi l'intelligence, obéissant à une loi nécessaire, cherche partout la stabilité et suppose même la constance absolue, là même où elle se présente à lui comme bien passagère. De même pour l'activité. Comment, en effet, organiser des entreprises, surtout collectives, sans une certaine fixité? Cette fixité est la base indispensable de toute entente. Ces mêmes considérations s'appliquent au cœur. Nos attachements ne peuvent acquérir aucune profondeur, sans une constance suffisante des objets

auxquels ils s'appliquent. Le cœur cherche cette constance par une tendance naturelle, comme l'intelligence et l'activité.

Il y a donc une tendance naturelle du cerveau humain, sous tous ces aspects, à chercher la constance dans la variété; heureusement, le monde extérieur possède, à un certain degré, cette constance toujours cherchée par le cerveau; il y a entre le monde et l'homme, à cet égard, une certaine harmonie. Du reste, la vie humaine eût été impossible si cette harmonie n'avait pas existé, quoique, dans ce cas comme dans tant d'autres, elle soit imparfaite. Le but de la modificabilité humaine est de la perfectionner. L'évolution de l'Humanité a précisément consisté à découvrir les lois de cette harmonie et à en profiter, pour l'amélioration de notre situation comme de notre nature. Je n'ai pas à suivre ici l'histoire d'une telle évolution; je veux seulement en indiquer le résultat par la conception générale de la loi de conciliation.

L'homme a été frappé, dans les phénomènes qu'il constate, de certaines constances au milieu desquelles apparaissent bientôt des mutations plus ou moins rapides. Le premier degré de la loi de conciliation, degré auquel Auguste Comte semble trop la réduire, c'est de constater que les lois qui régissent les mutations sont de même nature que celles qui gouvernent la partie fondamentale du phénomène. Ainsi, par exemple, dans le système du monde, lès perturbations sont soumises exactement aux mêmes lois que celles qui régissent la partie essentielle du système du monde. C'est toujours la loi de la gravitation qui règle; mais dans le cas fondamental c'est la gravitation principale du soleil, et dans les perturbations ce sont les gravitations secondaires des planètes entre elles. Sans doute c'est un grand pas pour le cerveau humain d'être arrivé à concevoir que les mutations sont assujetties à des lois régulières, de même nature que celles qui instituent l'ordre fondamental. Mais cela serait insuffisant, pour l'équilibre de la vie humaine, si les mutations, tout en étant réglées, se succédaient avec

une grande vitesse et avec une trop grande intensité. Cela équivaudrait au fond, pour nous, à l'absence de toutes lois quelconques.

Heureusement il n'en est rien ; et c'est cela qui constitue au fond la loi de la conciliation et lui donne son vrai caractère. Il y a en dehors de nous, dans chacune des diverses sortes de phénomènes, un ordre fondamental, stable et durable, résultant de lois fatales et nécessaires ; mais il y a dans cet ordre essentiel des mutations, faibles d'intensité comme de vitesse, qui laissent persister, dans un temps très long par rapport à nous, l'ordre primitif. Dès lors ces mutations sont profondément subordonnées à la stabilité essentielle ; et c'est en quoi consiste au fond la loi de conciliation. Sans cette inégalité, la conciliation entre l'ordre et le changement ne pourrait vraiment avoir lieu ; et ce serait pour nous l'équivalent de l'absence de tout ordre. Mais cette loi serait conçue d'une manière vraiment imparfaite, si nous n'en étudions pas la succession, suivant la hiérarchie des phénomènes. La *Conciliation* va en diminuant d'intensité, à mesure que l'on marche des phénomènes inorganiques ou cosmologiques jusqu'aux phénomènes de l'homme individuel, en passant par les phénomènes biologiques et sociologiques. La subordination de tous les phénomènes aux phénomènes cosmologiques et celle des phénomènes humains à ceux qui les précèdent dans la hiérarchie encyclopédique, compense l'insuffisance croissante de la *Conciliation* quand la complication des phénomènes augmente. En outre notre puissance modificatrice, devenant plus grande à mesure que les phénomènes se compliquent, nous offre aussi une heureuse compensation.

Je crois qu'il est utile de donner des noms distincts aux diverses sortes de mutations que nous présente l'ordre fondamental à mesure que nous nous élevons du monde à l'homme. Nous appellerons *transformation*, les mutations dans l'ordre des phénomènes inorganiques ; *développement*, dans les phénomènes biologiques ; *évo-*

lution, dans ceux de la sociologie ; et nous réserverons surtout le mot *de progrès* pour ceux de l'ordre essentiellement moral.

Nous allons suivre successivement la loi de la conciliation dans les *transformations*, le *développement*, l'*évolution* et le *progrès*.

Mais avant d'aborder une telle étude, il est nécessaire d'indiquer, au moins sommairement, les relations qui lient la loi de *conciliation* avec celles de la *persistance*, de la *coexistence* et de l'*équivalence*. Outre un utile éclaircissement, cette appréciation continuera à augmenter l'harmonie mentale, qui est le but que doit toujours poursuivre toute véritable philosophie.

La loi de l'*équivalence* règle évidemment toutes les mutations quelconques qui s'accomplissent entre des phénomènes de même nature ou de nature différente. Mais si elle existait seule, il est évident qu'il faudrait à l'esprit humain une puissance infiniment prodigieuse pour trouver une stabilité suffisante, au milieu de ces variations régulières sans doute, mais presque indéfinies. C'est ici qu'intervient la *loi de conciliation*. Au milieu de ces mutations indéfinies, elle en saisit un ensemble qui constitue un équilibre fondamental auquel sont subordonnées les mutations secondaires ; l'ensemble des autres formant un ordre essentiel. L'on voit donc d'après cela que la loi de conciliation est un complément nécessaire de celle d'équivalence. Mais en outre, il faut remarquer que les deux lois de *persistance* et de *coexistence* forment une sorte de transition, quelles annoncent et complètent pour ainsi dire la *loi de conciliation*. En effet, la loi de persistance nous apprend que quand un certain équilibre s'est formé, il tend à persister indéfiniment si aucune circonstance extérieure n'intervient. Il tend donc à se former ainsi un ordre plus ou moins passager, au milieu des mutations continues que règle la loi d'équivalence. De plus, il faut remarquer que la loi de coexistence présente l'exemple d'un ordre fondamental, au milieu de mutations plus ou moins considérables. Car,

d'après cette loi, quand un système a un mouvement général et commun, celui-ci ne trouble pas les activités particulières qui s'accomplissent avec lui ; ce qui montre bien une véritable conciliation entre la stabilité et le changement. Il y a donc une véritable harmonie entre la loi de conciliation et les trois lois qui la précèdent dans notre exposition de la Philosophie première.

Abordons maintenant l'exposition de cette grande loi dans l'ensemble fondamental des phénomènes inorganiques. Nous pouvons décomposer leur ensemble en phénomènes : mécaniques, physiques et chimiques. La loi doit être présentée d'abord sous un point de vue purement abstrait; c'est-à-dire en montrant dans chacune de ces espèces de phénomènes un principe d'après lequel puisse s'établir un certain équilibre au milieu des mutations. Mais la loi doit être considérée aussi à un point de vue concret. Pour cela, il faudra faire voir que dans les mutations purement mécaniques, il s'établit finalement un équilibre de notre monde, conduisant en dernière analyse à l'équilibre mécanique de notre terre; équilibre qui est l'objet final de l'étude qui doit nous intéresser. Il doit en être de même pour les phénomènes physiques; de même que pour les phénomènes chimiques. Un équilibre tend à s'établir dans notre monde sous ce double point de vue, de manière à constituer, finalement et dans notre terre, un ordre fondamental physique et chimique, auquel sont subordonnées les mutations secondaires. Cette explication constitue un aperçu essentiel sur la nature et la destination de la loi de conciliation.

Il résulte de cette analyse que le but final est de constituer la loi de la conciliation dans le système du monde, pour arriver à l'apprécier finalement dans la terre, qui en est un élément. Mais le système du monde n'est que le cas le plus général des systèmes que l'intelligence humaine peut étudier. Il faut donc revenir à la notion abstraite de système et établir la loi de conciliation dans un système mécanique conçu d'une manière générale. Il

est bon de rappeler que dans tout système il faut d'abord considérer les forces intérieures, c'est-à-dire celles d'après lesquelles les éléments du système agissent les uns sur les autres, en étant soumis à la loi de l'équivalence entre l'action et la réaction. Mais il y a ensuite les forces extérieures au système; ce sont celles-là surtout qui déterminent les changements qu'il faut étudier. Ces forces extérieures étant du reste continues ou brusques; ce qui constitue deux cas bien distincts.

Ces considérations préliminaires étant posées, abordons maintenant le principe de d'Alembert où Auguste Comte a trouvé la première base de la loi de la conciliation, qu'il a étendue audacieusement aux phénomènes sociologiques.

Supposons une série de petites masses *m*, *m'*, *m''*, liées entre elles et formant un système dont les diverses parties réagissent les unes sur les autres. Supposons une force appliquée au point *m*. Cette force communiquera à *m* une vitesse *v*; et elle aurait toute son action si *m* était libre, mais *m* fait partie d'un système, et en vertu de sa liaison avec les autres points, la vitesse effective sera *v'*. Mais on peut décomposer *v* en deux vitesses : *v'*, la vitesse effective et *v''* qui sera l'autre composante. Je puis faire la même opération pour l'action des forces qui s'exercent sur les autres molécules *m'*, *m''*, *m'''*, etc. Il est évident que la vitesse *v''* et toutes les autres vitesses semblables doivent se faire équilibre pour que *v'* et les vitesses semblables soient réellement effectives. Donc, en multipliant les vitesses *v''* et analogues par les masses correspondantes, ce qui nous donnera les forces, toutes ces forces se feront équilibre. Tel est le principe de d'Alembert, tel qu'il l'a énoncé dans la première édition de son *Traité de Dynamique* en 1749 et tel qu'il l'a reproduit dans la seconde édition, en 1758. Mais il me paraît que le principe a dû être découvert vers 1741 ou 1742, car il en fait une application implicite et spéciale dans sa *Théorie de la cause des vents* dédiée à Frédéric II.

Euler a donné à ce principe une autre forme plus favorable, parce qu'elle permet de mettre directement en

équation les forces primitives qui agissent sur le système, et les forces effectives qui produisent le mouvement effectif de chacun des points du système. Pour cela, il suffit de remarquer que la vitesse *v"* est la résultante de la vitesse *v* et de la vitesse *v'*. Dès lors, le principe de d'Alembert peut être établi ainsi : si un système est sollicité par des forces quelconques *f*, *f'*, *f"* ; à cause de la liaison des éléments du système, ces forces ne produisent pas leur effet propre, et le mouvement effectif de chaque molécule est produit par des forces différentes; si on les prend en sens inverse, elles sont en équilibre avec les premières. Sous cette forme, le principe permet d'établir directement l'équation entre les données et les inconnus. On peut donc faire ainsi d'après ce principe, et tel est son caractère philosophique, toutes lès transformations d'un système mécanique, en les ramenant toujours à des conditions d'équilibre. En combinant ce principe avec le principe général d'équilibre des vitesses virtuelles, Lagrange a finalement systématisé toute la théorie des systèmes.

Nous avons donc ainsi un principe général qui permet de suivre toutes les mutations d'un système mécanique en les ramenant toujours à des conditions d'équilibre. Les géomètres ont ainsi graduellement construit la théorie des mouvements de translation et de rotation de tous les systèmes possibles, et découvert, à ce sujet, leur série de propriétés générales ; ce qui constitue un des plus beaux monuments du génie humain. Mais ils n'en sont pas restés là ; ils ont appliqué ces théories générales au cas le plus important et qui devait nous intéresser le plus, à savoir, le système du monde dont nous faisons partie, formé du soleil, des planètes, de leurs satellites et des diverses comètes. Ils ne faisaient, du reste, que suivre à cet égard la tradition du fondateur de la mécanique générale, le grand Newton qui, dans ses *Principia*, après avoir établi les lois de la mécanique rationnelle, les applique ensuite au système du monde. Je n'ai pas à exposer ici de pareilles études; mon but de philosophie

générale est nécessairement autre. Notre monde est un système dont les diverses parties s'attirent en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances et dont les divers éléments ont reçu une impulsion primitive, dont il ne nous est au fond pas possible de connaître l'origine, pas plus du reste que celle de la gravitation. Ce système est caractérisé par l'existence d'un élément, le soleil, dont la masse est de beaucoup supérieure à celle de tous les autres réunis. Ce système est-il susceptible d'arriver à un équilibre stable, en le considérant dans son ensemble? Ou du moins, chacun de ces éléments présente-t-il des mutations très faibles et périodiques autour d'une certaine situation moyenne? Or, c'est là ce qui a précisément lieu. Ce grand résultat de la mécanique céleste nous montre donc que notre terre, ce qui est l'aboutissant final de toute étude, est dans une situation essentiellement stable, ou du moins oscillant périodiquement dans des variations à la fois lentes et de peu d'étendue, autour d'une certaine position. Nous avons donc là une manifestation capitale de la loi de *conciliation;* puisque la terre nous manifeste un ordre fondamental qui domine, de son immense prépondérance, toutes les mutations quelconques, infiniment plus petites, qui peuvent s'accomplir à sa surface (1).

Mais il n'y a rien d'absolu. Cet équilibre fondamental n'est vraiment pour nous que relatif et il peut se faire qu'à une date infiniment longue il puisse être changé. En effet, cet équilibre n'existe que dans deux suppositions; la première : c'est que notre système est indépendant de tous les autres qui existent dans l'espace. Jusqu'ici cela paraît certain ; mais il n'est pas dit qu'il en sera toujours ainsi. Car, les astronomes ont établi que notre système se meut d'un mouvement général vers la constellation d'Hercule. D'après le principe de Galilée, ce mouvement général n'altère nullement l'activité mécanique de notre

(1) Voir, *Cours de Philosophie positive*, tome II, 26e leçon : Considérations générales sur la dynamique céleste. Paris, 1837.

système; mais il n'en sera plus ainsi le jour où nous serons plus rapprochés de la constellation d'Hercule. En second lieu, les géomètres ont négligé, en mécanique céleste, la résistance du milieu; elle paraît en effet infiniment faible; néanmoins, il n'est pas supposable qu'elle soit nulle. Dès lors, après de longs siècles écoulés, elle pourra devenir sensible, diminuer la grandeur de notre trajectoire et nous amener finalement dans le soleil. Mais qu'importe pour nous, puisqu'il est infiniment probable que pour d'autres causes plus prochaines, l'Humanité aura alors cessé d'exister.

Cependant ce n'est pas tout; et il y a des modifications brusques que rien ne permet de prévoir et qui, strictement possibles, rendent purement relative la stabilité fondamentale de notre système, spécialement de notre terre. Ces modifications brusques peuvent provenir du choc d'un astre intérieur, ou bien d'un corps étranger à notre système et circulant rapidement dans l'espace. En outre, rien ne nous assure, vu notre profonde ignorance à ce sujet, que l'activité chimique du soleil ne puisse le disloquer; dans ce cas-là l'équilibre mécanique et physique de notre système serait troublé.

Néanmoins, en nous plaçant au point de vue relatif, le seul qui convienne à l'homme arrivé à sa pleine maturité, nous pouvons dire qu'il y a un ordre mécanique fondamental qui est le *substratum* de toutes les mutations quelconques, spontanées ou systématiques qui peuvent intéresser l'homme. Cet ordre fondamental ne peut être altéré par les causes que nous connaissons que d'une manière tellement lente, relativement à la durée de notre espèce, que nous ne devons pas en tenir compte. Quant aux changements brusques et inconnus, comme nous ne pouvons rien prévoir, la sagesse virile nous oblige à vivre sans nous en préoccuper.

Abordons maintenant la loi de la *conciliation*, dans le cas des phénomènes physiques, et voyons à quel ordre fondamental nous pouvons arriver de manière à y subordonner les mutations correspondantes. Il s'agit ici

évidemment de l'équilibre physique de la terre, c'est-à-dire de la détermination de l'ordre fondamental, résultant des diverses propriétés physiques et auquel se subordonnent les mutations correspondantes, qui sont elles-mêmes réglées par des lois déterminées.

Considérons d'abord la pesanteur; elle constitue à elle seule une base d'ordre, puisque c'est par elle que les corps sont rattachés à la terre et forment avec elle un tout, sur lequel reposent tous les phénomènes ultérieurs. Mais il y a plus, c'est la pesanteur qui donne, pour les divers corps particuliers, au milieu de leurs modifications quelconques, un élément constant que la métaphysique avait vainement cherché dans des entités réalisées. Obéissant à cette grande loi de l'entendement humain, qui partout cherche la constance dans la variété, les grands esprits, en contemplant la variété presque indéfinie de la matière qui nous entoure, cherchèrent la stabilité en imaginant un *substratum* hypothétique sous le nom de substance, formes essentielles, etc., etc. Cette manière de procéder ne faisait que poser la question sans la résoudre ; car, ni la substance ni les formes essentielles ne pouvaient être définies par un phénomène appréciable, et la relation de la modificabilité à la stabilité restait absolument indéterminée. Descartes, comme je l'ai déjà dit, tenta le premier une théorie positive de la matière, qu'il caractérisa par la forme et le mouvement. Cette solution était insuffisante, car elle ne caractérisait la modificabilité régulière que d'une manière trop vague, sans la lier à un élément constant. Newton résolut le problème par la notion de masse, caractérisée par les quantités de mouvement gagnées ou perdues. Mais c'est Lavoisier qui s'éleva au théorème définitif, en établissant qu'à la surface de la terre le poids de chaque corps restait constant quelles que fussent les variations physico-chimiques qu'il éprouvât. Ainsi donc, la loi de la pesanteur des corps crée à la surface de notre terre un équilibre fondamental pour tous les corps qui s'y trouvent, en les liant à la terre; et de plus, le poids, res-

tant constant au milieu de toutes les transformations physico-chimiques, représente un ordre auquel toutes ces mutations sont subordonnées.

La loi de conciliation nous apparaît ici avec une grande netteté.

Mais une autre propriété générale se présente à nous, c'est la chaleur. Les phénomènes qu'elle produit se présentent d'abord à l'homme avec une variabilité presque indéfinie, d'où il semble qu'il faille exclure toute idée d'ordre. La création de la thermologie abstraite, à partir du XVIIe siècle, fit graduellement cesser cet état mental pour les esprits cultivés, en découvrant les lois élémentaires de la chaleur, pour l'échauffement et le refroidissement du corps, avec la conception et la détermination des divers coefficients spéciaux relatifs à la chaleur spécifique, à la perméabilité et à la conductibilité. Sur cette base de lois spéciales expérimentalement établies, Joseph Fourier fonda la théorie mathématique de la chaleur. Au moyen de cette théorie il put établir celle d'un équilibre calorifique fondamental de la terre. Il montra que notre terre était soumise à trois grandes causes générales calorifiques : 1° la température propre, telle qu'elle résulte d'un état primitif; 2° la température générale de l'espace dans lequel se meut notre planète, et dont il a le premier signalé l'existence et le rôle; 3° l'action périodique du soleil, diurne et annuelle. Il fit voir mathématiquement que, du concours de ces trois éléments, il résulte qu'au delà d'une couche légère relativement au rayon de la terre, doit exister une surface à température essentiellement constante, dont le degré varie, du reste, de l'équateur au pôle; ce que l'expérience a vérifié. L'action périodique de l'astre modifie donc la couche superficielle d'après des lois déterminées. Il y a donc ainsi, au point de vue calorifique, un équilibre fondamental, ou un ordre auquel se subordonnent les mutations locales. Celles-ci, sans aucun doute, s'accomplissent aussi d'après certaines lois; et les observations périodiques des météorologistes ont constaté déjà un ordre

simple; ce qui est pour nous l'essentiel. La détermination des lignes isothermes nous offre un exemple spécial de ces recherches. Mais l'ordre thermologique de notre planète suppose la constance dans la température du soleil, dans celle de l'espace planétaire et dans celle du noyau terrestre. Si ces températures varient, elles varient d'une manière tellement lente, que la notion de l'ordre fondamental reste entière. Il ne pourrait y avoir que des variations brusques, que rien ne peut faire prévoir, quoiqu'elles ne soient pas logiquement impossibles; mais la sagesse humaine consiste à vivre avec ces incertitudes, puisque nous n'avons aucun moyen de les déterminer.

Une des propriétés les plus générales après la chaleur, c'est la lumière; mais son action, quoique considérable, ne présente pas pour nous, quant à l'équilibre terrestre, abstraction faite des corps vivants, la même importance que la chaleur; cela tient à ce quelle n'agit qu'à la surface. L'équilibre général lumineux est facile à déterminer sur cette surface puisqu'elle est complètement réglée par la marche du soleil qui nous est parfaitement connue. Cet équilibre général est modifié par les particularités propres aux divers corps, d'après des lois très bien connues. La relation de la mutation à l'ordre est donc convenablement établie dans le cas de cette propriété générale.

La propriété électrique se produit à la surface de la terre et dans notre atmosphère sous des influences dues surtout à l'action de la chaleur et à celle de la lumière. La physique abstraite a déterminé, quoique insuffisamment encore, les lois élémentaires des phénomènes électriques. Néanmoins il faut reconnaître que, dans ce cas, la séparation entre les mutations et l'ordre fondamental auquel elles sont subordonnées n'a pu être encore convenablement accomplie. Cela tient à ce que les mutations, quoique réglées d'après des lois déterminées, sont néanmoins tellement rapides, s'accomplissent dans un temps si court, que l'ordre fondamental, qui est sur-

tout fonction du temps, n'a pu être suffisamment déterminé. C'est là une lacune qui n'altère en rien la vérité du principe de *conciliation*, mais qui en montre le caractère relatif.

Enfin, quant au phénomène magnétique, qu'il faut à mon avis séparer du phénomène électrique, et dont le galvanomètre est l'instrument essentiel de mesure et de constatation, ce phénomène, dis-je, est surtout relatif à la terre elle-même, et à son activité interne. Les études commencées depuis la fin du XVIIIe siècle en physique abstraite en ont établi les principales lois élémentaires et ont conduit à la précieuse invention du galvanomètre et des instruments qui s'y rapportent. L'on est parvenu ainsi à établir à la surface de la terre une série de lignes générales qui traduisent surtout l'ordre intérieur fondamental et ses mutations brusques ou lentes.

Mais du concours des divers phénomènes, surtout de chaleur et de pesanteur, résulte un ensemble de phénomènes composés, caractérisés principalement par les grands mouvements des eaux et de l'atmosphère, par les courants de toutes sortes qui s'y manifestent, par le passage de l'état liquide à l'état gazeux et réciproquement, avec l'intervention, spécialement dans ce cas, des phénomènes électriques. L'ordre fondamental dû à chacun des phénomènes simples permet de concevoir, *a priori*, l'existence d'un ordre fondamental dans ces phénomènes composés. Mais en dehors de cette action déductive de notre intelligence, on est parvenu à déterminer, quoique bien insuffisamment encore, un certain équilibre général dans ces phénomènes composés ; de manière à y apercevoir philosophiquement la relation de la mutation à l'ordre, et même à l'entrevoir déjà scientifiquement.

Il nous reste, pour terminer cette appréciation générale de la loi de conciliation dans les phénomènes inorganiques, à y considérer enfin les plus compliqués de tous, à savoir les phénomènes chimiques. Leurs lois élémentaires ont été suffisamment déterminées, surtout depuis que Lavoisier a établi la chimie abstraite sur des

bases inébranlables, et que les gaz, suffisamment connus, ont permis de trouver les phénomènes élémentaires de l'ordre chimique. Grâce à cette immense création scientifique, on a pu se faire enfin une idée générale de l'équilibre chimique de notre planète et de la relation de cet équilibre avec les mutations chimiques de la surface, par l'action surtout de l'eau et de l'atmosphère. Pour bien juger à cet égard le rôle de la chimie abstraite, il faudrait comparer les beaux travaux de Buffon, qui ont posé le problème avant Lavoisier, avec les travaux qui ont suivi la fondation de la chimie abstraite par ce dernier. Les observations faites sur notre planète, en éliminant les hypothèses, souvent romanesques, de la géologie, permettent néanmoins de concevoir que la terre a dû passer par des états d'équilibre chimique extrêmement variés, et tout-à-fait distincts de l'équilibre actuel, quoique l'ayant préparé. L'état de la science ne permet pas de déduire de l'équilibre actuel les équilibres antérieurs, qu'il est néanmoins logiquement utile de concevoir. Ce que l'on peut dire, c'est que la surface de notre planète, considérée dans la croûte, très peu considérable relativement au rayon de la terre, sur laquelle nous vivons, est arrivé à un équilibre chimique de la plus grande stabilité. Ce théorème se vérifie, soit que l'on considère la croûte solide, la masse liquide ou l'enveloppe gazeuse. Les mutations de cet ordre chimique qui déterminent surtout les grands changements de l'équilibre physique, sont au fond extrêmement faibles relativement à l'ordre fondamental; sans cela, du reste, la vie de notre espèce et celle des autres animaux y seraient impossibles. La loi de conciliation nous apparaît donc ici avec une grande précision. Mais cette harmonie n'est que relative; elle dépend de l'état intérieur de notre planète, que nous ne pouvons ni prévoir ni modifier.

Il résulte de cette exposition, que notre planète est arrivée, en tant que partie du système du monde, à un équilibre mécanique dont les mutations très lentes et

périodiques sont subordonnées à un ordre moyen fondamental. A cet ordre mécanique se superpose, dans notre planète, un ordre physique, où les mutations, plus rapides et plus variées, sont néanmoins liées à un ordre général déterminé par les mêmes lois qui produisent les mutations. Enfin, cet ordre physique a pour *substratum* un équilibre chimique qui domine les mutations très faibles de cette série de phénomènes. Ainsi donc si nous considérons l'ensemble de notre planète, nous y voyons une conciliation entre l'ordre et la mutation dans laquelle celui-là domine celle-ci et se la subordonne.

II

DE LA LOI DE CONCILIATION EN BIOLOGIE

A la surface de la terre ont surgi une série d'êtres nommés les êtres vivants. Absolument négligeables au point de vue du monde, ils n'ont, même par rapport à la terre, si on se place à un point de vue purement objectif, qu'une importance infiniment minime, puisqu'ils n'altèrent qu'à peine, à la surface, l'équilibre fondamental du système terrestre ; il n'en est pas de même au point de vue subjectif, c'est-à-dire par rapport à l'homme. A ce point de vue, l'importance des êtres vivants est prépondérante; puisque l'homme en fait partie et qu'il en est même le type le plus parfait. Par conséquent, la loi de conciliation acquiert, en biologie, c'est-à-dire dans l'étude de la vie, une valeur exceptionnelle ; et nous allons nous en occuper avec tout le soin qu'elle mérite.

Ce qui caractérise les êtres vivants, considérés au point de vue le plus abstrait, c'est la *notion d'organisation*, comme celle de système est essentiellement propre au monde inorganique. L'organisme, en effet, n'est autre chose qu'un système plus parfait, parce qu'il est mieux coordonné. Un système, proprement dit, est formé par des éléments liés entre eux, agissant et réagissant les uns sur les autres, d'après certaines lois générales. Ce

qui caractérise le système, c'est l'idée de liaison; mais il ne présente pas l'idée d'une destination commune; il y a simplement liaison entre des phénomènes ou semblables ou différents. Dans l'organisme, au contraire, il y a liaison sans aucun doute; mais celle-ci s'opère entre des organes distincts, qui concourent vers une même destination. Par conséquent l'idée de système reçoit dans l'idée d'organisme un perfectionnement, caractérisé par la conception d'une commune destination.

On voit immédiatement, d'après cela, que l'idée d'organisme contient implicitement la notion de *conciliation*, avec une netteté et une précision qui ne paraissaient pas au même degré dans l'étude des systèmes inorganiques. Il est clair, en effet, que les mutations très considérables que nous présentent les corps vivants, sont toujours dominées par une vue d'ensemble, qui est celle du maintien et de la conservation de l'organisme lui-même. Cela est surtout frappant dans les organismes animaux. Aussi, quoique les phénomènes vitaux soient les plus compliqués de tous, puisqu'aux phénomènes inorganiques ils en ajoutent d'autres d'une nature distincte; néanmoins, c'est dans la considération de cet ordre de phénomènes que le bon sens universel a eu un pressentiment vague et implicite, mais cependant profond de la loi de *conciliation*, ou du maintien d'un ordre fondamental, au milieu de mutations multiples, qui lui sont subordonnées. Le rôle de l'esprit théorique est précisément de rendre explicite une pareille vue, de la lier à une loi semblable dans le monde inorganique et aussi dans la vie sociale. Le génie d'Hippocrate l'avait pressenti quand il avait caractérisé l'homme par le *consensus* des parties, quoiqu'il l'eût surtout étudié dans ses plus variables perturbations pathologiques.

Pour bien caractériser la loi de conciliation dans tout organisme vivant, il faut étudier de plus près la nature des mutations qui lui sont propres. Ces mutations qui, dans le monde inorganique, présentaient des transformations, constituent ici un *développement;* et tel est le

nom précis qu'il faut désormais leur appliquer. Voyons en quoi consiste ce développement; et d'abord qu'est-ce que la vie? Il faut rappeler ici les lois les plus générales. La vie, d'après la vue profonde de Blainville, si bien coordonnée par Comte, est ce mouvement intestin, continu et général, de composition et de décomposition que nous présentent certains êtres. Mais les conceptions de Comte ont précisé définitivement cette notion. Il a d'abord établi, en effet, que ce mouvement intestin, continu et général, produisait dans les organismes une augmentation ou un développement dans lequel les fonctions primitives se divisent de plus en plus et augmentent à la fois leur distinction et leur concours pour atteindre un maximum. A partir de ce maximum, ce concours comme cette distinction vont en diminuant graduellement, pour arriver enfin à la mort; c'est-à-dire à la destruction de l'organisme, dont les éléments rentrent ainsi dans le monde inorganique. Mais ce mouvement intestin, continu et général de composition et de décomposition de tout organisme vivant, s'accomplit en prenant ses éléments au monde extérieur et en les lui rendant, après qu'ils ont vécu un certain temps pendant lequel ils ont fait partie de l'organisme. Parmi ces organismes vivants, les uns empruntent directement leurs éléments au monde extérieur; ce sont les végétaux. Les autres, au contraire, les empruntent à des êtres eux-mêmes vivants; ce sont les animaux. Ceux-ci, pour réaliser ce caractère spécial de leur vie, sont doués de sensibilité pour apprécier les conditions extérieures, de locomotion, pour atteindre les objets nécessaires, et enfin d'un appareil de combinaison des sensations qui leur permet de construire des projets et de rendre, en vue de ceux-ci, la locomotion coordonnée et propre à atteindre son but.

Chez l'ensemble des animaux, la vie animale ne fait que perfectionner la vie organique. Dans nos observations nous comprendrons donc ensemble ces deux sortes d'êtres vivants. Quant à la vie animale proprement dite,

elle reçoit dans l'homme, par l'évolution de l'espèce, un tel agrandissement qu'il faudra spécialement y considérer la loi de conciliation; ce que nous ferons à propos de la morale.

Ceci posé, nous voyons comment se manifeste la loi de conciliation dans les êtres vivants. Les mutations constituent un développement soumis à des lois régulières et désormais assez bien connues; mais en outre, ce développement est toujours lié à la constitution de l'organisme, qui conserve ses caractères fondamentaux de la naissance jusqu'à la mort; le développement n'étant en effet qu'une modification à l'intensité des conditions de la structure. La loi de conciliation se présente donc à nous ici, avec une grande précision et une parfaite netteté.

Mais en étudiant de plus près le développement, surtout dans les animaux, nous y voyons surgir une considération qui précise davantage la marche régulière du développement : c'est celle des âges. Les anciens médecins y attachaient une grande importance; et l'on a beaucoup trop négligé de nos jours cette considération. Quoique le développement dans l'être vivant, surtout animal, présente une véritable continuité, il y a néanmoins une série de points critiques où l'organisme nous présente des transformations caractérisées, qui ouvrent de nouvelles phases. Ainsi le moment où l'être vivant, végétal ou animal, acquiert l'aptitude à la reproduction, nous offre une situation nouvelle, séparant deux périodes bien distinctes de la vie. Quand les philosophes, les médecins et les biologistes reviendront sur la considération des âges, ils y trouveront certainement la source d'un perfectionnement dans la théorie du développement. Quoiqu'il en soit, la notion des âges, par les points de repère qu'elle fournit dans le développement des êtres vivants, perfectionne la loi de conciliation.

Jusqu'ici nous avons considéré les êtres vivants en eux-mêmes et la loi de conciliation nous y apparaît bien nette; mais les êtres vivants meurent et par suite

disparaissent; il aurait été possible que leur disparition eût été complète, et dès lors le monde organique aurait cessé d'être et il ne serait plus resté que le monde inorganique. Il aurait été possible aussi que les êtres vivants une fois morts, d'autres êtres, vivants aussi, eussent surgi du monde inorganique lui-même et avec des caractères au fond différents de ceux des êtres vivants qui les auraient précédés. Dans ce cas-là, la loi de conciliation aurait eu lieu pour chaque groupe d'êtres vivants correspondant à une certaine période, mais il y aurait eu rupture de continuité entre les groupes d'êtres vivants des diverses périodes. La loi de conciliation eût été, dans ce cas-là, véritablement imparfaite. Peut-être ces deux hypothèses se réalisent-elles dans d'autres planètes que la nôtre; mais sur la terre il n'en est pas ainsi.

Les êtres vivants tels que nous les connaissons en produisent d'autres de même nature; et c'est là le grand problème de la reproduction, qui a lieu ou peut du moins avoir lieu à un moment déterminé du développement de chaque être et d'après des lois parfaitement régulières. Chaque être vivant produit un être semblable à lui. Et cette succession d'êtres semblables se reproduisant constitue *l'espèce*. Il pourrait se faire que l'espèce ne fût pas constante, c'est-à-dire que cette succession d'êtres semblables produisit graduellement une série de modifications telles, qu'au bout d'un temps plus ou moins considérable, les êtres émanés par reproduction d'une série déterminée, eussent des caractères véritablement très différents des êtres placés au point de départ. La loi de variation de l'espèce existerait alors, mais plus ou moins compliquée; la loi de conciliation existerait sans aucun doute dans la succession des êtres vivants, mais aurait, elle aussi, un caractère plus ou moins compliqué? Enfin, il n'y a rien de contradictoire à imaginer qu'il puisse y avoir des changements brusques dans la constitution des espèces. Dans toutes les théologies quelconques on a admis, sous le nom de métamorphoses, ces changements brusques qui n'ont eux-mêmes logi-

quement rien de contradictoire. L'expérience seule a pu décider.

L'esprit humain, procédant d'après la première loi de philosophie première, qui est le grand régulateur du travail mental, a fait l'hypothèse la plus simple : il a admis que l'espèce est constante ; c'est-à-dire que des êtres vivants d'une certaine nature reproduisent indéfiniment des animaux semblables. L'observation a démontré la vérité de cette proposition, pour les végétaux comme pour les animaux. Quelque loin que l'on remonte par l'observation des animaux fossiles ou par l'observation des restes d'êtres historiques, on constate au fond la fixité de l'espèce. Et dès lors, il faut dans la définition scientifique de l'espèce faire entrer la considération de cette constance. Nous pourrions donc dire que l'espèce consiste dans la reproduction successive, dans le temps et dans l'espace, d'êtres s'engendrant les uns les autres, en conservant toujours le même type. Tandis que si on avait admis la variabilité régulière de l'espèce, on aurait dû dire : l'espèce est la succession dans le temps et dans l'espace d'êtres s'engendrant les uns les autres en produisant une suite de types variant d'après une loi déterminée, soit indéfiniment, soit vers une certaine limite. Mais, à mon avis, la fixité de l'espèce doit être admise, comme seule conforme à la série des observations positives, et ayant tout au moins lieu dans la période de temps que notre espèce a pu embrasser. Néanmoins cette question de la fixité des espèces a donné lieu à une discussion très approfondie, dont il est nécessaire de dire ici quelques mots pour en porter un jugement motivé.

C'est Lamarck qui, en 1807, dans sa Philosophie zoologique, posa nettement la question sur le terrain biologique ; il admit la variabilité indéfinie des espèces et leur dérivation successive depuis un être vivant infiniment rudimentaire. Il s'appuyait pour cela sur deux principes : 1° la modificabilité de l'être vivant, sous l'influence des circonstances extérieures ; 2° la transmission héréditaire des modifications accomplies. Cette suite de modi-

fications accumulées devait, d'après lui, produire toutes les espèces quelconques. Evidemment ces vues de Lamarck n'ont qu'une valeur logique pour poser le problème de la modificabilité ; elles n'ont aucune valeur scientifique. Cela est de toute évidence, puisqu'on ne précise rien, et qu'on ne donne aucun moyen de vérification quelconque. Darwin et ses adhérents n'ont rien ajouté aux vues de Lamarck de réellement sérieux et ont laissé subsister le vague anti-scientifique. A ce titre seul il faut éliminer de pareilles théories.

Mais il y a plus ; ces conceptions sont directement contraires au véritable esprit de la biologie positive, en méconnaissant la spontanéité vitale, en n'admettant pas l'être vivant comme un phénomène irréductible et primordial, et en couduisant aux vues plus vagues encore mais plus générales de Diderot, qui déduisait le monde organique du monde inorganique, par un transformisme entièrement hypothétique, et par des hypothèses absolument indéterminées. Le monde vivant ne vient pas du monde inorganique, voilà ce que constate la véritable observation scientifique ; il y a seulement équilibre entre les deux forces. Et de plus, il faut concevoir que dans ce monde organique lui-même, les êtres vivants constituent des espèces constantes, modifiables entre certaines limites au-delà desquelles l'espèce disparaît faute de pouvoir se maintenir en harmonie avec le milieu, bien loin de pouvoir s'adapter toujours à toutes les transformations de ce milieu ; et probablement beaucoup d'espèces ont disparu par l'impossibilité d'opérer leur adaptation aux circonstances extérieures.

Si maintenant l'on considère l'ensemble des êtres vivants et la surface de la terre, nous pouvons saisir une harmonie générale entre cette terre et les êtres vivants. Cette harmonie générale a été constatée pour la première fois par la belle vue de Buffon sur la différence entre les animaux du nouveau monde et ceux de l'ancien. Son génie créa ainsi, par une vue synthétique, ce que l'on a appelé depuis la géographie végétale et animale. On a

ajouté de nouvelles observations à celles de Buffon ; on les a étendues surtout aux végétaux. Mais sa conception synthétique d'une harmonie entre la terre et le monde vivant n'a pas reçu jusqu'ici un développement véritablement original. C'est une vue d'ensemble implicite ; elle attend encore une analyse plus approfondie qui la rende vraiment explicite. Nous savons seulement d'une manière certaine qu'il y a, entre les êtres vivants et la terre, une harmonie primitive, représentée par une répartition primordiale des espèces vivantes à la surface de cette terre. Mais, au point de vue abstrait, la création de la chimie a permis de poser d'une manière précise et élémentaire le problème de l'harmonie entre la terre et les êtres vivants. Ceux-ci sont composés des mêmes éléments liquides, solides et gazeux, que les corps inorganiques qui se trouvent à la surface de notre terre. En outre, la vie fondamentale consiste dans un mouvement continu de composition et de décomposition dans l'être vivant, au moyen de matériaux empruntés au monde extérieur et donnant lieu à d'autres matériaux, rendus à la terre après une élaboration intérieure. Comme ce double mouvement d'action et de réaction se continue en maintenant les espèces vivantes, il faut bien qu'il y ait à cet égard une harmonie fondamentale. Mais il fallait préciser et découvrir avec exactitude en quoi elle consiste. Pour cela, nous désignerons par le nom de *milieu*, suivant une dénomination introduite par Auguste Comte, l'ensemble des conditions mécaniques, physiques et chimiques nécessaires à l'existence des êtres vivants (1). L'on peut voir ainsi, au moins d'une manière générale, car ces études laissent immensément à désirer, que la vie ne peut avoir lieu qu'entre certaines limites de pression atmosphérique, d'état hygrométrique, thermologique et électrique ; ces limites variant du reste suivant les divers degrés de la hiérarchie vitale, d'après des lois qui sont encore profondément inconnues.

(1) Voir *Cours de philosophie positive*. Paris, 1838, à partir de la page 618.

Si l'on veut considérer cette harmonie du milieu et de la vie au point de vue chimique, il faut alors introduire la grande distinction entre les végétaux et les animaux. L'on voit alors que ces deux groupes de la vitalité sont entr'eux dans une harmonie déterminée, et qu'ils se complètent de manière à maintenir un équilibre suffisamment stable. Ainsi, par exemple et pour préciser cette indication philosophique, l'animal produit de l'acide carbonique en fixant de l'oxigène, et le végétal réduit l'acide carbonique en fixant le carbone et en rendant à l'atmosphère l'oxygène. Mais outre cette harmonie chimique, qui maintient le milieu dans une stabilité à peu près suffisante de composition, il y a une seconde harmonie plus élevée entre le monde végétal et le monde animal, en ce que les végétaux produisent les éléments essentiels de nutrition des animaux. En outre, si l'on considère les animaux eux-mêmes, l'on voit qu'ils se servent réciproquement de nourriture.

Dès lors, l'on voit dans ces destructions réciproques de végétaux et d'animaux une condition fondamentale de l'équilibre du monde vital. Sans cette condition, la surface de la terre, envahie, deviendrait absolument impropre au maintien de la vie. Cet équilibre est sans doute très imparfait, mais il constitue un ordre essentiel, auquel doivent se subordonner toutes mutations quelconques, spontanées ou systématiques.

Enfin, pour compléter cette harmonie générale entre l'ordre et la mutation dans le monde vivant, considéré dans ses rapports avec le monde inorganique, il faut étendre la vue de Comte sur le fétichisme, qu'il a expliquée dans l'introduction de sa *Synthèsè subjective*. Il a conçu, en effet, que l'activité mécanique de la terre peut être conçue, par un sentiment fétichique, comme ayant eu pour but de rendre à sa surface la vie possible, surtout celle de l'homme. L'on peut, en poursuivant la même idée, concevoir que l'activité physique et chimique de notre terre a eu la même destination ; et qu'enfin le développement préliminaire de la vie végétale a préparé

un siège convenable à la vie animale et surtout à celle de l'homme. L'on aurait de cette manière une sorte de *Zoologie sentimentale* qui, sans inconvénient pour l'esprit, aurait de réels avantages pour le cœur, en précisant et en augmentant notre amour pour la terre, siège et base des destinées de l'Humanité.

III

DE LA LOI DE CONCILIATION EN SOCIOLOGIE ET EN MORALE

Nous avons vu que les êtres vivants ne constituent à la surface de notre planète qu'une masse infiniment petite par rapport à elle et qui en modifie infiniment peu la surface. Cette masse serait au fond objectivement négligeable dans l'étude de l'équilibre et du mouvement de la terre; mais son importance est très grande relativement à nous.

Parmi ces êtres vivants, il y a une seule espèce, l'homme, qui est arrivée à former un être collectif qui a pris de plus en plus la domination sur tous les êtres vivants. Cet être collectif a modifié pour son usage la surface de la terre, afin de l'adapter à la satisfaction de nos besoins. Objectivement considérée, c'est-à-dire par rapport à la terre elle-même, l'espèce humaine et ses modifications sont encore plus négligeables que la masse vivante. Mais, relativement à nous, il n'en est pas ainsi; et, pour nous, la considération de l'espèce humaine est le problème essentiel. L'on voit donc qu'à mesure que l'importance objective va en diminuant, la valeur subjective va en augmentant. C'est par rapport à celle-là, néanmoins, qu'il faut coordonner et systématiser.

Il nous faut maintenant considérer les phénomènes que manifeste l'existence collective de notre espèce; ce sont les plus spéciaux, comme les plus compliqués de tous. Ils sont dans la dépendance de tous les autres et dominés par les phénomènes de l'ordre vital, comme

par ceux du monde inorganique. A ce titre, ils sont soumis à la loi de *conciliation,* qui les règle directement dans un degré extrêmement étendu. Sans ce règlement, la vie collective de l'espèce humaine serait soumise à des oscillations tellement grandes et tellement rapides, que toute vie collective deviendrait impossible. Mais il y a lieu de se demander si la loi de *conciliation* existe en outre dans ses phénomènes considérés en eux-mêmes. Rien ne prouve *a priori* que cela doive être ainsi; et le contraire est logiquement concevable sans contradiction. Il faut donc aborder, par un examen direct, l'étude de la loi de *conciliation* dans les phénomènes de la vie collective de notre espèce.

L'ordre collectif est caractérisé par la division des fonctions et le concours de ces fonctions. Les hommes, et des groupes plus ou moins variables d'hommes, accomplissent des fonctions distinctes, mais qui tendent, spontanément ou systématiquement, vers une même destination. C'est là ce qui caractérise les diverses nations, qui tendent elles-mêmes à concourir les unes avec les autres vers un même but commun d'action sur la planète, avec des actions et des réactions intérieures. Ces divisions de fonctions et ce concours s'accomplissent d'après des lois plus ou moins régulières; c'est là le premier caractère de la vie collective, ou la *simultanéité.* En d'autres termes, le caractère fondamental de l'organisme collectif consiste dans le *consensus* des diverses parties; consensus qui augmente avec la complication de l'organisme. Mais l'organisme collectif présente un second caractère, non moins essentiel, et qui est relatif à sa vie, comme le précédent à sa structure. Il est clair, en effet, que chaque génération laisse comme résultats de son activité des produits plus ou moins élaborés, des modifications de la surface de la terre, des institutions, des inventions, des habitudes et des croyances. Les prédécesseurs laissent ainsi aux successeurs une situation sous l'influence de laquelle ceux-ci sont obligés de vivre.

De là le second caractère de la vie collective : la *continuité* des générations successives.

Du reste, il est de toute évidence que le consensus et la continuité présentent une extension et une complication croissantes. La considération de cette complication et de cette extension va nous conduire à une division nécessaire dans l'étude des êtres collectifs.

L'homme est, en effet, l'agent nécessaire de la vie collective; mais cette vie collective deviendrait contradictoire, si, en même temps qu'elle s'étend et se complique, l'homme ne recevait un développement correspondant, à la fois spontané et systématique. De là, la nécessité d'étudier les lois spéciales de ce développement de l'homme lui-même, sous l'action de la société et pour la société. De là, la décomposition de l'étude de l'être collectif en deux sciences distinctes et successives, quoique intimement connexes : 1° La sociologie, qui étudie la loi du consensus et du développement de l'être collectif; 2° la morale qui étudie l'homme, non pas en tant qu'animal, cela dépend de la biologie, mais en tant que développé par la société par laquelle et pour laquelle il vit.

Ces divers phénomènes de l'existence collective sont soumis à des mutations nombreuses et intenses, et par rapport auxquelles nous devons étudier la loi de *conciliation*. L'étude de ces mutations nous conduit à trois idées essentielles, distinctes, quoique intimement connexes; ce sont les idées d'*évolution*, de *progrès* et de *limite*.

Les idées de limite et de progrès proviennent de la morale, c'est-à-dire de l'homme individuel développé par la société. De tout temps, en effet, et surtout à mesure que la société se développe, l'homme a dû faire effort sur lui-même pour s'adapter de mieux en mieux à la vie sociale. De là, la notion du perfectionnément de chaque homme ou la notion du progrès. Mais les directeurs de l'espèce humaine ont été bientôt amenés à systématiser la notion de ce progrès, en traçant, d'après certaines formules qui ont plus ou moins surgi chez tous les peu-

ples, un idéal ou une limite vers laquelle devaient tendre les efforts de chaque homme.

Mais quelque importantes que fussent ces idées pour chaque existence individuelle, et quelle que fût l'importance de leur action individuelle sur la vie sociale, elles restaient insuffisantes tant qu'elles ne s'étendaient pas à cette vie sociale elle-même considérée directement. Cette grande extension ne s'est accomplie que de nos jours et elle constitue une révolution d'une telle importance, que j'en donnerai tout à l'heure un historique sommaire.

Le *progrès* est une succession d'états divers coordonnés vers un certain but, avec une amélioration graduellement réalisée dans une telle succession. Il importe de bien analyser tous les éléments de cette conception capitale. En premier lieu, l'idée de progrès suppose une succession d'états analogues et par suite, véritablement homogènes. En second lieu, un nouvel élément entre dans cette conception, c'est l'idée d'amélioration d'un état déterminé. Chaque état est évidemment caractérisé par un mode d'action. Ce mode d'action peut s'effectuer avec les mêmes caractères essentiels dans de certaines limites; c'est-à-dire avec plus ou moins de facilité et plus ou moins d'inconvénients. L'amélioration consiste à augmenter le maximum de facilité et à diminuer graduellement le minimum d'inconvénients. Enfin, il faut concevoir que ce progrès, quoique indéfini, ne peut pas croître au-delà de toute limite. Notre nature, comme notre situation, impose une limite, vers laquelle tend l'amélioration des états successifs. Telle est la conception positive de progrès étendue aux phénomènes sociaux.

Mais il y a dans cette conception de progrès étendue de la morale à la sociologie, la combinaison de deux notions qu'il est important de séparer. L'une a un caractère absolument objectif et est véritablement distincte de l'autre. En effet, par la nature même des phénomènes de la vie collective, il y a succession nécessaire d'états coordonnés les uns par rapports aux autres; cette succession, considérée en elle-même, constitue l'idée d'*évo-*

lution. On pourrait lui donner aussi le nom de *développement* si nous ne l'avions pas déjà consacré à la biologie. Cette évolution présente-t-elle une amélioration graduelle vers un point déterminé? En d'autres termes, y a-t-il progrès? Cela n'est pas logiquement nécessaire, et l'on peut très bien concevoir sans contradiction qu'il y ait évolution d'états successifs, sans progrès véritable. C'est du reste la conception de Vico, qui avait pensé que les états successifs de l'humanité sont soumis à un mouvement circulaire et périodique. Quoi qu'il en soit, il était nécessaire, dans l'idée de progrès ou de perfectionnement, de dégager l'idée, plus strictement scientifique, d'évolution.

Auguste Comte a eu soin de faire cette distinction capitale (1). Après avoir montré ce qu'il y a de nécessairement subjectif et même de métaphysique, dans la conception absolue du progrès social, Auguste Comte ajoute : « Si l'on ne devait point craindre de tomber » dans une puérile affectation, et surtout de paraître » éluder une prétendue difficulté fondamentale, que la » philosophie positive dissipe spontanément, comme je » vais l'indiquer, il serait facile, à mon gré, de traiter la » physique sociale tout entière, sans employer une seule » fois le mot de *perfectionnement*, en le remplaçant tou- » jours par l'expression simplement scientifique de *déve- » loppement*, qui désigne, sans aucune appréciation » morale, un fait général incontestable. » Auguste Comte observe du reste un peu plus loin, ce qui complète sa pensée, qu'il « faut écarter d'oiseuses et irrationnelles » controverses sur le mérite respectif des divers états con- » sécutifs, pour se borner à étudier les lois de leur suc- » cession effective ».

Les idées de progrès et d'évolution en sociologie, soit combinées, soit analytiquement séparées sont d'une telle importance, puisque sans elles il n'y aurait pas eu de sociologie positive, que je crois devoir donner som-

(1) *Cours de philosophie positive*, tome IV. Paris, 1839, page 367.

mairement un historique de l'avènement de cette conception capitale dans l'étude des phénomènes sociaux. L'idée de progrès social a surgi d'une manière décisive au XVIIIe siècle et a été constituée définitivement par Auguste Comte. C'est le catholicisme qui, le premier, a fait surgir en sociologie l'idée de progrès social. Cette religion, en effet, établit que le judaïsme a dû nécessairement précéder l'avènement du catholicisme dans les desseins de Dieu. Le judaïsme ayant été nécessaire, à cause de l'imperfection primitive des hommes, Dieu a fait ensuite surgir le catholicisme au moment opportun, quand il a cru que la préparation judaïque était suffisante. C'est cette idée que Bossuet a magnifiquement développée dans son *Discours sur l'histoire universelle.* Il a ajouté un complément scientifique, en montrant le rôle positif de l'évolution romaine dans l'avènement du catholicisme ; mais en méconnaissant complètement le rôle de l'évolution mentale de la Grèce dans un tel avènement. L'idée générale de progrès a donc eu, comme toutes les autres, une source théologique, avec toutes les insuffisances qui y sont inhérentes: 1° cette notion théologique du progrès est vague et arbitraire ; car on ne voit nullement pourquoi c'est à un moment plutôt qu'à tel autre, que le catholicisme succède au judaïsme. La volonté arbitraire de Dieu reste toujours la seule explication définitive ; 2° cette notion de progrès reste tout à fait insuffisante, puisque l'évolution s'arrête immédiatement après le second terme. La tentative, au moyen âge, de *l'Evangile éternel*, qui aurait fait succéder au catholicisme, règne de Jésus, le règne du Saint-Esprit, a complètement échoué. Il en est de même de la conception de Lessing, dans son court opuscule sur *l'éducation du genre humain*, où il expose la conception de révélations successives, qui conduiraient définitivement l'humanité à une sorte de Bouddhisme; 3° enfin, la conception catholique du progrès reste absolument insuffisante au point de vue scientifique, puisque elle n'explique pas le concours de tous les éléments sociaux qui ont amené le plein ascendant

de la religion catholique, et encore moins les causes essentielles qui ont déterminé sa décadence. Le catholicisme ne fait que maudire vaguement l'évolution moderne, qu'il est absolument incapable d'expliquer.

Ainsi donc, le catholicisme a fait surgir la conception d'une certaine évolution sociale, avec la notion d'un progrès final que cette évolution doit réaliser, en tendant vers un but supérieur tracé par la volonté de Dieu. L'on voit donc nettement ici que l'idée de progrès social n'est que l'extension par voie théologique de l'idée de progrès moral. L'idée d'évolution et celle de progrès restaient donc insuffisantes, parce qu'elles ne surgissaient pas directement de l'analyse même des phénomènes sociaux. Il faut donc maintenant voir la source directement scientifique de cette notion d'évolution sociale.

L'idée positive d'évolution progressive a surgi d'abord, d'une manière spéciale, de l'examen du cas de l'évolution mentale purement scientifique. Pascal fut conduit à une telle vue par le spectacle du progrès (1) de la science abstraite à son époque : « La suite des hommes, dit-il, » pendant le cours de tant de siècles, doit être consi- » dérée comme un même homme qui subsiste toujours, » et qui apprend continuellement. » Leibnitz présenta des idées analogues et Fontenelle y introduisit la notion décisive de prévision ; voici ce qu'il dit en effet, dans l'éloge de Leibnitz : « Ce qui l'intéresse le plus (Leibnitz) » ce sont les origines des nations, de leurs langues, de » leurs mœurs, de leurs opinions, et une succession de » pensées, qui naissent dans les peuples les unes après » les autres, ou plutôt les unes des autres ; et dont l'en- » chaînement bien observé pourraît donner lieu à des » espèces de prophéties. »

Montesquieu, quoique dominé surtout par l'idée de *consensus* en sociologie, apporta néanmoins d'une manière spéciale sa participation à la notion d'évolution, dans d'autres phénomènes sociaux que ceux du développe-

(1) *Pensées :* De l'autorité en matière de philosophie.

ment mental : 1° dans ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, il suit l'évolution successive de toute une civilisation, de sa naissance à son maximum et finalement jusqu'à sa mort ; 2° à la fin de *l'Esprit des lois*, dans sa théorie des lois féodales, il montre le développement graduel de ce système. Mais, dans les deux cas, l'étude est purement spéciale ; et ces évolutions particulières ne sont nullement liées à la conception de l'évolution de notre espèce.

Il y avait ainsi une sorte d'incohérence et de spécialité extrêmes dans la conception de l'évolution progressive sociologique. Il était donc important de s'élever enfin à une notion d'évolution qui embrassât tous les aspects des transformations de l'organisme social. Ce grand pas, Turgot l'a accompli.

Turgot, doué d'un grand génie, avait subi en Sorbonne l'action mentale du catholicisme, outre son initiation propre aux connaissances scientifiques. Sous cette double influence il fut conduit à la notion d'évolution sociale : « Tous les âges, dit-il, sont enchaînés par une suite de » causes et d'effets qui lient l'état du monde à tous ceux » qui l'ont précédé... Il se forme ainsi un trésor com- » mun qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un » héritage toujours augmenté des découvertes de chaque » siècle; et le genre humain, considéré depuis son » origine, paraît aux yeux du philosophe un tout im- » mense qui, lui-même a, comme chaque individu, son » enfance et ses progrès (1). »

Turgot, en outre, a suffisamment compris le rôle moral du catholicisme dans l'évolution de l'Humanité; et enfin, par un mérite rare à cette époque, il a compris, quoique insuffisamment, la valeur et l'importance du Moyen âge. « Quelle foule d'inventions ignorées des anciens et dues » à un siècle barbare? Notre art de noter la musique, » les lettres de change, notre papier, le verre à vitre,

(1) Deuxième discours sur les *Progrès successifs de l'Esprit humain*. Paris 1750.

» les grandes glaces, les moulins à vent, les horloges, » les lunettes, la poudre à canon, l'aiguille aimantée, la » perfection de la marine et du commerce (1). » Turgot avait donc introduit ainsi, quoique d'une manière trop vague et trop implicite, mais décisive néanmoins, l'idée d'évolution progressive en sociologie.

Condorcet compléta et précisa les vues de Turgot. Ses vues sont exposées dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, publiée en 1797. Condorcet pose d'abord la conception de l'évolution progressive de l'humanité : « Si l'on considère, dit-il, le » développement dans ses résultats, relativement à la » masse des individus, qui coexistent dans le même » temps, sur un espace donné, et si on le suit de géné- » ration en génération, il présente alors le tableau des » progrès de l'esprit humain... Ce tableau est historique » puisque, assujetti à de perpétuelles variations, il se » forme par l'observation successive des sociétés humai- » nes, aux différentes époques qu'elles ont parcourues. » Il doit présenter l'ordre des changements, exposer » l'influence qu'exerce chaque instant sur celui qui le » remplace, et montrer ainsi dans les modifications qu'a » reçues l'espèce humaine, en se renouvelant sans cesse, » au milieu de l'immensité des siècles, la marche qu'elle » a suivie, les pas qu'elle a faits vers la vérité ou le » bonheur. Ces observations, sur ce que l'homme a été, » sur ce qu'il est aujourd'hui, conduiront ensuite au » moyen d'assurer et d'accélerer les nouveaux progrès » que sa nature lui permet d'espérer encore. »

Ce tableau historique, Condorcet l'exécute. Après avoir, dans les trois premières époques, apprécié le passage successif des peuples de l'état de chasseur à l'état pastoral et finalement à l'état agricole, il consacre le reste de son élaboration à l'évolution purement occidentale, en partant de l'évolution philosophique et scientifique

(1) Deuxième discours sur les *Progrès de l'Esprit humain*. Paris, 1750.

propre à la Grèce; et il conduit ainsi le mouvement de l'Humanité jusqu'à la Révolution française, qui lui apparaît comme le début de l'ère normale de notre siècle. La dixième époque est consacrée au tableau des progrès futurs de l'esprit humain. Condorcet y introduit nettement la prévision, comme conséquence des lois naturelles de l'évolution de notre espèce : « Si l'homme peut » prédire, dit-il, avec une assurance presque entière, les » phénomènes dont il connaît les lois; si, lors même » qu'elles lui sont inconnues, il peut, d'après l'expé- » rience du passé, prévoir avec une grande probabilité » les événements de l'avenir; pourquoi regarderait-on » comme une entreprise chimérique celle de tracer avec » quelque vraisemblance le tableau des destinées futures » de l'espèce humaine, d'après les résultats de son his- » toire ? » Condorcet trace ce tableau de l'avenir; et enfin il termine en montrant pour chaque individu la conséquence morale suprême qui lui permet de lier, avec une certaine précision, sa propre existence à la chaîne éternelle des destinées humaines.

Condorcet avait donc ainsi posé, par une première exécution, le problème d'une théorie des lois de l'évolution progressive de notre espèce. Mais cette théorie, il ne l'avait pas constituée, outre qu'il méconnaît le Moyen âge, ce qui est décisif. Il méconnaît aussi l'évolution romaine; dominé par le désir absorbant de l'état pacifique, il n'a pas conçu l'incomparable rôle social de la guerre, qui n'avait pas échappé à Turgot, moins préoccupé que Condorcet d'une sentimentalité exagérée. En outre, Condorcet ne pouvait en aucune manière fonder la sociologie dynamique, puisqu'il n'avait pas décomposé l'évolution sociale en ses divers phénomènes distincts, dont il fallait séparément trouver les lois. C'est Auguste Comte qui, s'appuyant sur tous ces antécédents, a enfin résolu la fondation de la Dynamique sociale, en trouvant les lois élémentaires de chacun des aspects principaux de cette évolution : théorique, pratique et sentimentale. Sur cette base il a pu suivre les trans-

formations successives de l'organisme social jusqu'à nos jours.

La notion d'évolution et de progrès social est ainsi définitivement établie; mais pour mieux comprendre ces deux notions, il faut les rattacher avec plus de précision à leur source élémentaire dans l'homme lui-même. Rappelons-nous pour cela la notion de force extérieure dans un système. Tout système mécanique ne peut se mouvoir, en déplaçant son centre de gravité, que sous l'action d'une force extérieure au système lui-même. Ce théorème s'applique, comme je l'ai établi, à la sociologie. Et j'ai d'après cela défini le grand homme : une force extérieure au système social. Pour qu'un grand progrès s'accomplisse en effet, il faut que l'homme supérieur qui l'accomplit puisse, dans une certaine mesure, s'isoler des autres pendant un temps plus ou moins long, pour élaborer l'action ou les conceptions qui donneront au système social une nouvelle impulsion. Mais ce qui est vrai pour le grand homme est vrai pour tous les hommes à divers degrés, puisque beaucoup d'hommes accomplissent certains progrès, tout au moins sur une échelle modeste. De là d'importantes conséquences, puisque tout progrès social résulte de l'action de l'individu, considéré comme force extérieure au système. Il en résulte la nécessité de respecter l'indépendance individuelle, autant que le comportent les conditions du consensus social. En second lieu, le perfectionnement individuel, dont s'occupe surtout la morale, devient une condition essentielle de tout progrès social. Nous aurons à y revenir tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, l'évolution sociale, en agrandissant de plus en plus le concours dans le temps et l'espace, a développé aussi l'indépendance et l'activité personnelles, sources du progrès social. La libération des travailleurs, l'établissement de la propriété individuelle, son extension par les capitaux mobiliers, qui à la fois divisent la propriété et la rendent plus indépendante, ont augmenté, à un degré que rien dans le passé ne faisait prévoir, l'indépendance personnelle. D'un autre

côté, la substitution des opinions démontrables aux opinions indémontrables conservées par un sacerdoce immobile, ont augmenté aussi l'indépendance de l'esprit dans chaque individu. De plus, la multiplicité des rapports sociaux et leur extension croissante par la facilité des déplacements sont autant d'excitations constantes à l'activité individuelle; en même temps que la complication sociale ouvre des voies de plus en plus nombreuses à la satisfaction des initiatives personnelles.

Il résulte de tout cela une activité, et l'on peut dire à quelques égards, une agitation croissante dans l'organisme social en Occident, agitation qui se transmet de plus en plus à la planète entière. La pénétration graduelle de l'idée de progrès, qui s'accomplit de plus en plus en Occident depuis deux générations, est à la fois une consécration et une excitation à cette agitation croissante. La notion de progrès est invoquée partout, pour provoquer partout des changements continuels et presque indéfinis. Les roués l'ont compris et s'en servent. Ce ne sont plus les miracles surnaturels que l'on invoque pour obtenir l'adhésion des naïfs aux transformations fructueuses pour ceux qui les provoquent : c'est l'idée de progrès. Au nom de ce mot magique l'on pousse à tous les changements quelconques. Une agitation fébrile, un besoin indéfini de changement se produisent depuis les plus hautes opérations de la politique jusqu'au plus modestes opérations de la vie économique. La stabilité sociale, comme celle de l'individu, se trouvent donc menacées. Il y a plus de trente ans que j'ai compris toute l'importance de ce danger, que je l'ai signalé et que j'ai lutté contre lui dans la mesure de mes moyens. J'ai de plus en plus invoqué la stabilité en face de la proclamation du changement indéfini Mais il s'agit ici, dans ce travail de philosophie abstraite, de rechercher la source élémentaire du remède à une aussi grave situation. De là, l'importance capitale, en sociologie, de la loi de conciliation, qui nous permettra de poser les bases de la subordination des mutations à un équilibre fondamental

ou, en d'autres termes, d'organiser la subordination du progrès à l'ordre.

Abordons donc maintenant l'exposé sommaire de la loi de *conciliation* en sociologie. Cette loi se présente à nous, dans ce cas, sous deux formes distinctes quoique connexes. Le premier énoncé la rapproche du théorème de d'Alembert et le second de la notion de développement en biologie.

Rappelons, en effet, en premier lieu, qu'il y a dans l'organisme social deux aspects : 1° la *structure*, caractérisée par le *consensus* des parties ; 2° le *développement* de l'activité de cet organisme sur la planète, sur les organismes semblables ou sur lui-même. La loi de conciliation, considérée à ce point de vue, consiste à dire que les lois du *consensus* sont maintenues au milieu de l'activité même de l'organisme ; et, si par hasard elles ne le sont pas, il y a maladie et grave danger pour l'organisme social. Par suite, il y a toujours nécessité de nous préoccuper autant que possible du maintien du consensus, au milieu des mutations de l'activité sociale. Sous cette forme on voit que la loi de conciliation se rapproche directement du théorème de d'Alembert, qui a pour but de trouver une *fonction d'équilibre* dans le mouvement donné d'un système.

Mais dans les mutations que présente un système social, il y a, outre ceux qui résultent de son activité sur la terre, des changements qui s'accomplissent dans le consensus des diverses parties de l'organisme. Il est donc nécessaire, pour compléter la loi de conciliation, de voir si, dans ces mutations de la structure, il n'y a pas une relation qui les subordonne à un ordre fondamental. Or, c'est ce qui a lieu dans l'organisme social comme dans l'organisme individuel ; car tous les changements dans le consensus des parties ne sont qu'un certain développement d'une structure fondamentale, dont le type essentiel persiste au milieu de tous les développements quelconques. Cette seconde forme de la loi de conciliation en sociologie, n'est donc, comme on voit,

qu'un complément nécessaire de la première forme.

La loi de conciliation se montre en sociologie par la subordination de la dynamique sociale à la statique. C'est là un des caractères essentiels qui différencient le plus le *Système de politique positive* d'Auguste Comte de la partie du *Cours de philosophie positive* consacrée à la physique sociale. Auguste Comte, en effet, dans son dernier grand ouvrage, subordonne toujours la théorie du mouvement social à celle de la structure de l'organisme correspondant.

Voici de quelle manière il procède. Il commence par donner la théorie des grandes institutions : Religion, Propriété, Famille, Langage et Gouvernement, qui constituent tout organisme social ; il considère chacune d'elles dans les caractères qui lui sont propres, caractères communs à tous les temps et à tous les lieux. Puis combinant la théorie de la nature humaine avec une première institution provisoire de la dynamique, il détermine la limite idéale vers laquelle doivent tendre nécessairement chacune de ces institutions, dans leur développement et leur harmonie. La dynamique sociale a pour but alors d'étudier les lois d'après lesquelles l'évolution sociale fait tendre de plus en plus la structure de l'organisme social vers la limite idéale préalablement déterminée. De cette manière, la loi de conciliation se présente enfin, en sociologie, sous sa forme la plus pratique : le progrès n'est que le développement de l'ordre.

Mais pour bien comprendre le vrai caractère de la loi de conciliation en sociologie, il est bon de rappeler que, non seulement les mutations sont subordonnées à un ordre fondamental qu'elles développent, mais qu'elles-mêmes sont soumises à des lois régulières dans leur succession. Notre modification ne pouvant consister, à cet égard comme dans tout autre, qu'à altérer dans une certaine mesure l'intensité.

Pour compléter la loi qui, en sociologie, subordonne le développement à l'ordre fondamental des sociétés, il faut

indiquer plusieurs notions complémentaires qui concourent à cette destination.

Il faut reconnaître, en premier lieu, que la loi de *persistance* ou d'*inertie*, concourt évidemment à la subordination du progrès à l'ordre. En effet, d'après cette loi, tout système tend à persévérer dans son état primitif; il résulte de là une tendance au maintien de l'ordre donné, qui oppose heureusement une résistance, souvent très grande, à toute tentative de mutation.

En second lieu, cette persistance ou cette inertie augmente avec la masse du système. Il y a bien longtemps que j'ai signalé, en sociologie, le rôle capital et si heureusement conservateur de la notion de masse. Il résulte de là que les mutations sociologiques sont d'autant plus difficiles qu'elles s'appliquent à un organisme social d'une masse plus considérable. C'est grâce à cette masse considérable des sociétés occidentales que l'agitation propre à ces sociétés ne produit pas d'effets plus désastreux.

Enfin, en troisième lieu et comme complément des deux considérations précédentes, il faut remarquer que, s'il se produit dans l'organisme social des *forces extérieures* qui servent au progrès ou au mouvement et qui sont des forces d'impulsion, il se produit aussi des forces extérieures de résistance qui s'opposent aux mutations. Dans beaucoup de cas ces résistances sont très heureuses, malgré les réclamations révolutionnaires.

De la combinaison des trois considérations précédentes il résulte que non seulement le progrès est nécessairement subordonné à l'ordre, mais qu'aussi tout organisme social présente des forces de résistance qui obligent les forces d'impulsion à une action prolongée, de manière à éliminer celles qui manquent d'opportunité ou de valeur effective, et à soumettre les autres à un apprentissage qui les purifie et les perfectionne. L'ardeur aveugle de changement, qui est la maladie de notre siècle, méconnaît trop ces considérations; et il est urgent de les rappeler au public comme aux hommes d'Etat, pour calmer les ardeurs

intempérantes et perturbatrices, et donner à l'activité sociale, qui ne peut aboutir que par la continuité des efforts, le calme et la dignité indispensables.

Telle est la loi de conciliation en sociologie. Mais, nous l'avons déjà dit, l'homme est l'élément essentiel de la vie de l'organisme social, considéré tout autant dans le consensus des parties que dans leur développement. L'homme est soumis à des variations considérables, sous l'influence même de la vie collective. Il est donc nécessaire de savoir si les mutations, passagères ou durables, de la nature humaine sont elles-mêmes soumises à la loi de *conciliation*. Car si cette loi n'existait pas pour l'homme individuel, il y aurait une véritable contradiction entre la vie individuelle et la vie collective ; contradiction qui finirait par compromettre et altérer la vie collective elle-même, et la rendre définitivement impossible. C'est la morale qui étudie l'homme individuel développé par la société ; il s'agit donc maintenant d'étudier la loi de conciliation en morale.

L'homme, comme tous les vertébrés supérieurs du reste, exerce toujours sur lui-même une série d'efforts pour mieux s'adapter aux nécessités de la situation cosmologique et sociale. Il commence d'abord par chercher à améliorer sa situation économique, et beaucoup d'autres animaux font comme lui des efforts pour perfectionner leur domicile et pour augmenter les facilités de leur nutrition. De là, un premier degré de perfectionnement dans la nature de l'homme, par celle de sa situation matérielle. Puis l'homme cherche à perfectionner son corps, à rendre ses muscles plus souples et plus résistants, à donner à ses sens plus d'acuité et de précision et à sa santé toute la stabilité possible. Mais aux progrès du corps succèdent le progrès de l'âme ou du cerveau. A mesure que la société se développe, l'homme cherche à perfectionner son intelligence et surtout d'abord dans un intérêt de conservation personnelle ; de là, un nouveau degré dans le perfectionnement de l'individu. Enfin, un dernier degré de perfectionnement cérébral surgit défini-

tivement : c'est celui du caractère et du cœur. D'un côté, s'organise le perfectionnement ou le développement du courage, de la prudence et de la persévérance, et de l'autre, les nécessités sociales poussent à chercher une convenable harmonie entre l'égoïsme et l'altruisme. Il y a donc ainsi dans l'homme individuel toute une hiérarchie de transformations ou de mutations, depuis celles qui sont relatives à la situation jusqu'à celles qui se rapportent au caractère et au cœur. Ces mutations, devenues des habitudes, se fixent dans l'espèce par les lois de l'hérédité, de manière à constituer ainsi une succession dans la nature des individualités ; et c'est dans la succession de ces mutations qu'il importe de voir si la loi de conciliation existe.

Il s'agit d'abord de considérer comment ces mutations dans l'individu ont introduit l'idée de *finalité*. Il est évident, en effet, que cette idée capitale a surgi naturellement en morale. Je l'ai déjà observé, mais ici il faut préciser. L'homme, en effet, nous apparaît spontanément comme le but concret et déterminé auquel doivent se rapporter toutes les modifications constatées. L'on ne pouvait, au début, concevoir la coordination des changements vers un but précis et déterminé, que si ce but était l'homme lui-même. En dehors de cette destination précise, les transformations que nous présente la société doivent, comme celles du monde, sembler indéfinies et arbitraires. C'est donc la considération de l'homme individuel qui a fourni spontanément l'idée de finalité, qui apparaît d'abord comme le seul moyen d'établir un ordre au milieu des mutations. Les prêtres et les philosophes ont systématisé cette disposition spontanée. Nous voyons, en effet, toutes les religions primitives se poser pour but le perfectionnement de l'homme physique et moral. La notion du perfectionnement moral finit par devenir prépondérante ; à tel point, par exemple, qu'on en arrive, comme dans le bouddhisme, à subordonner l'ordre cosmologique, sociologique et vital à l'ordre moral. L'homme sage, par sa vertu, devient l'arbitre des phénomènes ; et

l'existence de sa sagesse améliore le monde comme la vie. Le catholicisme a, au fond, maintenu cette conception, en introduisant seulement Dieu comme intermédiaire entre la sagesse de l'individu et l'amélioration des choses.

La métaphysique a conservé au fond une telle notion, en lui donnant un caractère peut-être moins absolu, mais aussi plus vague. Les stoïciens voulaient arriver à la stabilité individuelle, en rendant l'homme indépendant des conditions cosmologiques et sociales ou, du moins, en le rendant indifférent à ces conditions par une résignation voulue. Sans pousser à cette limite extrême d'exagération et avec plus de sagesse, les philosophes ont néanmoins engagé l'homme à mettre son bonheur dans son perfectionnement individuel et sa résignation. Cette disposition fondamentale se trouve le plus systématiquement formulée dans la conception de la puissance indépendante du libre arbitre.

Il faut considérer ces efforts de la théologie et de la métaphysique comme une manifestation spontanée du besoin de la loi de conciliation, non seulement en morale mais aussi dans tous les autres ordres de phénomènes. Mais cette solution était au fond illusoire et provisoire, et ne pouvait que poser le problème ; il nous faut maintenant le résoudre par la loi de conciliation en morale.

Eliminons d'abord toutes ces images théologico-métaphysiques qui proclamaient l'indépendance absolue de l'homme par rapport à tout ce qui existe, et qui tout au moins voulaient la constituer en nous. Il faut, au contraire, reconnaître la subordination nécessaire de l'homme au monde, et même de l'âme au corps. Et bien loin d'y trouver une cause d'abaissement, nous y trouverons une source de grandeur ; car *la soumission est la base du perfectionnement.*

Il faut reconnaître que cette subordination de l'ordre moral aux ordres cosmologique, vital et social nous offre en morale un premier degré de la loi de conciliation. Il est clair, en effet, que cette prépondérance du monde

matériel et social sur l'homme individuel constitue un degré fondamental de la subordination des mutations individuelles à un ordre essentiel. Mais ce premier degré de la loi de conciliation serait insuffisant, même avec le complément de l'assujettissement des lois individuelles à des lois constantes. Il faut quelque chose de plus. Il est nécessaire que le développement des mutations elles-mêmes crée dans l'homme un ordre plus ou moins stable, qu'il adapte à sa subordination naturelle envers l'ordre cosmologique, vital et social. Cet ordre intérieur, qui se coordonne avec l'ordre extérieur, résulte de la loi de l'habitude. L'*habitude* n'est que la forme biologique de la loi de la *persistance*. Les diverses manifestations de l'activité humaine tendent à se reproduire spontanément ; de telle sorte, que ce qui avait été mutation devient ordre et persistance. En outre, ces habitudes lentement formées, se fixent et se consolident dans l'espèce par la loi de l'*hérédité*. Il résulte de là la formation dans l'homme d'une série d'habitudes qui déterminent en lui une sorte d'équilibre résistant ou impulsif suivant les circonstances ; ce qui constitue un ordre intérieur en harmonie plus ou moins parfaite avec l'ordre extérieur. Dès lors, les mutations individuelles qui, du reste, sont soumises elles-mêmes à des lois régulières, se trouvent subordonnées à la fois à l'ordre intérieur et à l'ordre extérieur. Il y a donc alors *conciliation* spontanée, dans l'individu, entre l'ordre et le progrès.

Cette conciliation est insuffisante tant qu'elle reste seulement spontanée ; il faut qu'elle devienne systématique ; et cette systématisation doit consister essentiellement à régulariser la résignation, soit active, soit passive. Passive, elle consiste à accepter sans révolte les fatalités nécessaires. Rien de plus digne qu'une pareille disposition dans l'homme ; au contraire, il n'y a rien de moins digne que ces récriminations, sans mesure d'ailleurs, et impuissantes, de l'esprit de révolte contre un ordre insurmontable. L'Islamisme, à cet égard, nous offre un type admirable, quand on le compare surtout aux agita-

tions de l'esprit révolutionnaire. Mais la résignation ne saurait être purement passive; elle doit aussi être active.

Alors nous utilisons les lois fondamentales de l'ordre pour instituer, avec audace mais sans utopie, toutes les modifications que comporte cet ordre fondamental, d'après les lois mêmes qui lui sont propres. Est-ce que, à cet égard, l'homme moderne, qui a transformé la surface de sa planète d'après la connaissance des lois naturelles, n'est pas supérieur à l'homme antique, qui s'attribuait un pouvoir arbitraire d'après la puissance des dieux, et qui en définitive n'arrivait à rien ou à peu de chose ?

Cette considération de la régularisation systématique de la loi de conciliation en morale nous conduit, comme conclusion, à établir la liaison de la loi de *conciliation* avec celle de *modificabilité* qui est la troisième de la Philosophie première.

Nous avons vu que la *modificabilité* ne porte que sur l'intensité des phénomènes que l'on veut modifier; leur arrangement restant constant. Mais quelque importante que soit cette considération, cette loi laisse néanmoins trop vague la conception de la modificabilité. Son organisation doit, en effet, s'opérer par une application préliminaire de la loi de conciliation. D'après celle-ci les mutations sont subordonées à un ordre fondamental; la première opération doit donc consister à prendre pour point de départ une telle subordination; et une fois qu'elle a été convenablement constatée, il faut, dans les mutations ainsi subordonnées, opérer la modificabilité, en agissant sur l'intensité.

Tel est l'ensemble de cette grande loi, qui partout subordonne le progrès à l'ordre; elle est une des plus opportunes à considérer dans la situation actuelle de l'Occident. Partout s'impose la recherche de la stabilité dans la société, la famille, l'activité économique et l'ensemble des habitudes intellectuelles et morales. Depuis une génération qu'a commencé mon active carrière

sociale, j'ai consacré mes efforts principaux à faire prévaloir la stabilité sur le changement, l'ordre sur le progrès. J'appelle les esprits sensés et actifs à concourir à cette *opération sociale* si nécessaire.

Pierre LAFFITTE.

BULLETIN DE SUÈDE

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE L'INSTITUT OUVRIER

Un mois s'était à peine écoulé, depuis la célébration du dixième anniversaire de la fondation de l'Institut ouvrier (dont nous avons rendu compte dans le dernier numéro de la *Revue Occidentale*), lorsque la Diète eut à voter sur la question de la subvention de l'Etat. Un des chefs du parti clérical, M. Billing, sénateur, profita de cette occasion pour se livrer à une attaque en règle contre le directeur de l'Institut, M. Nyström, et prétendit que sa présence à la tête d'une institution subventionnée par l'Etat était un danger : « car, dit-il, la direction imprimée à cet Institut est évidemment en rapport avec le caractère de son fondateur et directeur; or, celui-ci est reconnu pour un apôtre ardent du Positivisme, et la manière dont il a apprécié la plus belle mémoire de l'époque moderne, celle de Martin Luther, est suffisante à nos yeux pour témoigner qu'il ne saurait enseigner convenablement l'histoire de la civilisation. Personnellement, je ne peux lui refuser mon estime, parce que je suis convaincu que sa conduite est inspirée par des convictions profondes, mais je me refuse à lui prêter un appui matériel, car je considère le Positivisme comme une doctrine impie, athée, subversive et contraire à tous les fondements de la société ». L'archevêque, M. Sundberg, appuya M. Billing de toute son autorité qui est considérable au Sénat : « Messieurs, dit-il, vous pensez peut-être que les accusations portées contre le directeur de l'Institut ne reposent pas sur des preuves suffisantes. Mais croyez-moi, *il est impossible*, en raison des opinions connues de M. Nyström, qu'il n'ait pas commis les

fautes qui lui sont reprochées. N'oubliez pas qu'on peut empoisonner indirectement l'esprit des hommes, et préparer ainsi des maux sociaux qui ne se produiront que dans l'avenir. »

On vota, et la majorité se rangea du côté de M. Billing, influencée surtout par l'argument relatif à Luther. C'est qu'en effet, M. Nyström, dans son *Histoire générale de la civilisation*, a apprécié Luther d'une façon qui n'est pas conforme, comme on peut le supposer, à la manière de voir des prélats Luthériens. M. Nyström a courageusement présenté la réforme de Luther comme une *révolution* ecclésiastique, ayant plutôt un caractère politique que religieux, et dans une réponse aux attaques d'un journal clérical à ce sujet, il représenta Luther comme un individu assez brutal et grossier, qui ne saurait être comparé aux grands hommes de l'Eglise catholique.

Mais la Chambre des Députés ne se montra pas aussi zélée pour les intérêts de l'Eglise officielle que le Sénat, et plusieurs de ses membres les plus remarquables réfutèrent les attaques adressées à l'Institut ouvrier, qu'un journal réactionnaire avait qualifié de « foyer de contagion morale au sein de la Suède ».

Ce fut le ministre des cultes, M. G. Wennerberg, personnage bien connu comme poète et compositeur, qui ouvrit le débat. En prévision de l'attaque qui se produirait contre l'Institut, il avait au préalable fait mander M. Nyström pour lui entendre exposer les principes qui dirigeaient son enseignement historique dans l'Institut ouvrier, et s'assurer s'il s'était acquitté correctement de sa fonction. La Diète a mis en effet, comme condition à sa subvention, que les questions politiques et religieuses actuelles seraient exclues des cours. M. Nyström lui expliqua qu'il s'était toujours efforcé de donner un enseignement aussi objectif que possible de l'histoire, qu'il avait soigneusement évité d'attaquer les opinions opposées à sa manière de voir dans toutes les questions délicates sujettes à discussion, et qu'il savait choisir d'autres endroits et d'autres occasions pour se livrer à la propagande positiviste. M. Nyström fit en outre remar-

quer que son *Histoire générale de la civilisation* contient beaucoup de chapitres qui n'ont jamais figuré dans son enseignement oral à l'Institut. Le ministre s'était déclaré complètement satisfait de ces explications. Aussi, lorsqu'il prit la parole à la Chambre, ce fut pour défendre la direction de l'Institut. « Je me suis informé, dit-il, auprès de personnes qui ont assisté aux cours ; or toutes m'ont affirmé que les professeurs de l'Institut avaient pris grand soin de remplir les conditions prescrites par la Diète et ne s'étaient livrés à aucun acte caractérisé de propagande. Beaucoup de personnes prétendent, il est vrai, qu'il est impossible de publier des livres aussi opposés à la confession de notre Eglise et à la constitution de notre ordre social, et de faire en même temps des cours purement objectifs. Mais une pareille argumentation ne prouve rien, car nous voyons chaque jour de prétendues impossibilités se réaliser, et les dire de ceux qui ont assisté aux cours et qui affirment n'avoir jamais rien entendu de contraire aux règlements, méritent plus de créance que les paroles de ceux qui, sans avoir jamais assisté aux cours, prétendent qu'il est impossible que les prescriptions imposées n'aient pas été violées. En réalité, aucun fait précis n'a pu être articulé. Toutefois, la situation créée par le vote du Sénat me paraît imposer au Gouvernement le devoir d'ouvrir une enquête approfondie. »

Un député réactionnaire, M. Redelius (curé de campagne) répliqua, et déclara qu'il s'en prenait directement au Dr Anton Nyström : « L'activité de ce personnage et ses idées, dit-il, vous sont connues. Comment lui serait-il possible, dès lors, de respecter la religion et ses dogmes, et de remplir les conditions moyennant lesquelles le subside a été accordé. »

Un des chefs du *Landtmannaparti*, paysan très éclairé, présenta à son tour des remarques fort judicieuse : « Toute cette attaque est au fond, dit-il, dirigée contre un homme qui ne professe pas les mêmes opinions sur la religion que celles de MM. Billing et Redelius ; or, si l'on cherchait à sonder le cœur de tous les hommes d'église et d'école, il serait facile d'en trouver beaucoup dont les opinions ne

seraient pas approuvées de ce côté de l'Assemblée, et quantité d'écoles et d'églises devraient être fermées, si nous voulions être intolérants. Aussi, ne devons-nous pas entrer dans la discussion des opinions personnelles des prêtres et des professeurs, lorsqu'ils respectent dans leur enseignement et leur prédication les règlements de l'État. »

Le député bien connu, M. Hedin, défendit à son tour avec son grand talent les intérêts de l'Institut ; et plusieurs discours remarquables furent prononcés pour et contre.

L'incident fut, pendant plusieurs semaines, l'objet de discussions passionnées dans la presse, et le plus grand journal libéral de Stockholm, *Dagens Nyheter*, s'exprimait en ces termes : « Jamais nous n'avons entendu d'acclamations plus vives que celles qui ont accueilli, au Sénat, l'attaque passionnée de M. Billing contre l'Institut ouvrier ; ces acclamations démontrent bien le rôle considérable qu'a joué en cette affaire le fanatisme religieux qui enlevait à la majorité de la Haute assemblée la présence d'esprit et le sang froid si nécessaires à l'exercice convenable du pouvoir législatif. »

Toute la presse libérale soutint la cause de l'Institut et celle de son directeur et fondateur, et un journal quotidien de Stockholm finissait un article par ces mots : « Heureusement, le caractère du directeur de l'Institut ouvrier nous est un sûr garant que cette institution restera fidèle dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé à *la liberté de pensée et d'investigation*, qui est sa devise ». Les journaux satyriques firent plusieurs charges sur M. Billing et publièrent son portrait à côté de celui de *M. Forsell*, pour perpétuer le souvenir de son attaque contre l'Institut. La presse réactionnaire et cléricale chercha au contraire par tous les moyens possibles à discréditer la cause de l'Institution et celle de son directeur.

Conformément à la loi, les deux Chambres furent appelées à voter ensemble, et la proposition du Gouvernement relative à une enquête préalable, fut acceptée.

Louise NYSTRÖM.

BULLETIN D'ANGLETERRE

NEWTON HALL

I. — Assemblée annuelle de la *Société des Dames* et de la *Société des Jeunes Gens*

Rapport de Mme Harrison et de M. Swinny. Discours du Dr Bridges. (Compte-rendu par Paul Descours)

Le 13 mars dernier, à 8 heures du soir, a eu lieu, à Newton Hall, l'assemblée annuelle de la *Société des dames* et de la *Société des jeunes gens*, sous la présidence de M. le Dr Bridges. Les rapports de Mme Harrison et de M. Swinny ont été lus, et M. Bridges a prononcé le discours que l'on lira plus loin. Les prix ont été ensuite distribués, et la cérémonie s'est terminée par une soirée à laquelle assistaient un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens et qui a été marquée par la plus franche cordialité. Le succès de cette fête qui a fait ressortir surtout le côté social du Positivisme, nous fait souhaiter qu'elle devienne annuelle, et nous permet d'espérer qu'elle aura encore plus de succès l'an prochain.

P. D.

1°. — Rapport de Mme F. Harrison, Présidente de la *Société des Dames*, lu à Newton Hall, le samedi 15 mars 1890.

L'année qui vient de s'écouler de mars 1889 à mars 1890, est certainement celle durant laquelle notre société a fait le plus de progrès. L'an passé, nous manquions d'argent, nous n'avions pas de bibliothèque, et nous étions privées de secrétaire. Cette année, nous avons une bibliothèque bien garnie, notre budget se solde par un excédent de recettes, et nous possédons deux secrétaires. Nous avons des classes

de français, d'histoire, de physiologie, de chimie, de chant, de dessin, et une classe consacrée à la lecture de Shakespeare; et tous ceux qui nous distribuent l'ensenseignement dans ces cours ont particulièrement droit à notre reconnaissance.

Notre société ne ressemble pas aux vieilles confréries du moyen-âge, puisque nous ne sommes pas toutes livrées aux mêmes occupations. Nous cherchons à nous bien connaître, et à remplir le mieux possible notre tâche dans la vie. Beaucoup de femmes passent une existence pleine de tristesse parce qu'elles vivent dans l'isolement; il est donc utile de chercher à se faire des amies. Quant à notre tâche, nous pensons que la vraie fonction de la femme est de s'occuper de la direction de son ménage, et nous espérons que dans l'avenir la femme ne sera plus obligée de prendre part directement à la lutte pour l'existence; en tout cas, nous faisons notre possible pour nous rendre plus aptes à remplir nos devoirs domestiques.

C'est dans la famille que doit commencer l'éducation de tout bon citoyen; et il est par conséquent nécessaire que la femme connaisse l'histoire, qu'elle étudie les grands poètes et les grands artistes, qu'elle apprenne le français, et qu'elle élargisse de toutes ces manières son intelligence, mais il est utile aussi qu'elle possède au moins les principes de la musique et du dessin.

Plusieurs d'entre-nous ont suivi les cours de Newton Hall. On nous a enseigné la botanique et tout ce qui se rapporte à la manière de soigner les malades et les petits enfants. Des leçons nous ont été faites en histoire, sur les Stuart, sur Cromwell et sur la Grèce ancienne.

Nous avons confectionné des vêtements pour l'hôpital des enfants de Great Ormond Street. Neuf d'entre nous ont pu, l'été dernier, faire un séjour d'une quinzaine à la campagne, pour rétablir leur santé, grâce à l'hospitalité des personnes de notre société qui ont des maisons de campagne, et qui, nous l'espérons, ne nous oublierons pas cette année. — Nous avons eu deux fêtes.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les

personnes qui nous ont aidées, et en particulier à Mme Kaines et à Mme Draper.

N'oublions pas que si notre société est encore bien faible, les plus petits commencements peuvent amener de grands résultats. Il n'y a plus de terres à découvrir, mais dans le monde moral il y a encore de grandes victoires à remporter. Les devoirs de l'homme envers les animaux, et la liberté humaine sont vraiment des questions nouvelles. La postérité envisagera peut-être notre siècle d'une façon bien différente de la nôtre? mais si nous pouvons aider à rendre la vie plus noble et meilleure, nous nous trouverons bien récompensées de tous nos efforts.

2°. — SOCIÉTÉ DES JEUNES GENS

Comité : F.-S. Marvin, *président*; S.-H. Swinny, *secrétaire*; G. W. Fox, *trésorier*; R.-G. Hember, G. Macarthy, H. Tompkins, J. Butchart.

(Rapport pour l'année finissant le 28 février 1890.)

Notre société vient de finir la première année de son existence. Elle comprend maintenant 90 membres, dont 68 sont âgés de moins de 21 ans, les 22 autres restant se composent principalement des premiers fondateurs de notre société, et de ceux qui les ont assistés dans leur œuvre. Nous avons commencé l'année sans nous connaître, nous la finissons aujourd'hui comme de vieux amis et camarades. Il est préférable d'avoir atteint ce résultat que d'avoir cherché à obtenir un plus grand nombre d'adhésions. Un de nos membres, Etienne Sweeny, nous a été enlevé par la mort le mardi 11 février et a été enterré le samedi suivant au cimetière catholique de Kensal Green. Faute d'avoir été prévenus à temps, nous n'avons pas pu assister à ses obsèques. Heureusement, quelques-uns d'entre nous, ses amis particuliers, ont pu se trouver présents et déposer 2 couronnes sur sa tombe, et il est à espérer que chacun de nous, si l'occasion venait à s'en présenter, agirait de même pour notre honneur commun.

Notre société a tenu, durant l'année, 160 réunions, dont chacune a été occupée par plusieurs classes. La bibliothèque, commune à notre société et à la *Société des dames*, et dont M. F. Edrupt est le bibliothécaire, comptait seulement, lorsque nous en avons pris possession, 30 volumes ; elle renferme aujourd'hui 190 volumes de choix, et rend les plus grands services. Le Comité recevra avec reconnaissance les nouveaux ouvrages ou les dons qui pourront lui être offerts. Le *Compte général* et le *Compte de la Bibliothèque* sont tenus à part, et ont été vérifiés le 5 mars par H. G. Jones et William Leuzey.

Je vais maintenant rendre compte de nos opérations durant l'année qui vient de s'écouler.

1° Les Cours suivants ont été faits :

En histoire, par M. C. A. Fyffe (auteur d'une *Histoire de l'Europe moderne*), sur les grands hommes d'Etat de l'Angleterre, depuis Chatham jusqu'à Bright.

Sur la *physiologie* et la *chimie*, par M. Bayliss.

Sur la *langue française*, par M. Paul Descours (classe qui existait déjà avant la formation de notre Société).

Sur *Shakespeare*, par MM. Marvin, Fox et Swinny, qui ont cherché à éclairer la lecture du poète par les explications qui leur ont paru nécessaires, en prenant bien garde toutefois de ne pas détruire la beauté de ses œuvres sous un amas d'érudition pédantesque. Nous avons voulu étudier Shakespeare et non ses commentateurs.

Cours de dessin, par Miss A. Stone.

Cours de chant, par M. Deane.

Cours de sténographie, par un des plus jeunes membres de notre société, William Leuzey.

Toutes ces classes continuent, excepté les deux premières. Nous espérons avoir, l'hiver prochain, un cours supérieur de physiologie. La classe des *Shakespeare* date du commencement de la Société. Tous ceux qui enseignent dans ces classes, le font gratuitement, sauf le professeur de chant, qui est payé par M. Vernon Lushington.

Il y a eu chaque mois une réunion pour discuter diverses questions : le Socialisme, la Coopération, les Grèves, les

Devoirs des entrepreneurs et des employés, la Vie à Londres et à la campagne, les Devoirs et les Droits.

2° Excursions :

Nous avons successivement visité dans le cours de l'année, soit les samedis, soit les dimanches, l'hôpital de Greenwich, Hampstead, la maison de Cromwell à Highgate, Finchley, le Jardin botanique de Kew, l'église Saint-Paul, le British museum, et à deux reprises la Galerie nationale de Portraits. Au cours de chacune de ces excursions fut prononcé un discours. Nous remercions chaleureusement MM. Punnett, Sulman et Bayliss pour la gracieuse hospitalité qu'ils nous ont offerte dans trois de nos excursions, et M. et Mme Harrison pour la soirée à laquelle ils ont invité les membres des deux sociétés.

3° Social meetings :

Le premier samedi de chaque mois, nous avons eu une réunion sociale, avec chants, récitations, jeux, et quelquefois conférences. C'est ainsi que le Dr Bridges a parlé sur *la main*, M. Hember sur *les Instruments de l'âge de pierre*, M. George Harris sur *la vie du soldat aux Indes*, M. Harrison sur *les aventures dans les Alpes*, Mme Draper sur *les aiguilles et les épingles*, et moi-même sur *sir Isaac Newton et Newton Hall*.

4° Exercices physiques :

Les autres réunions du samedi ont été consacrées à des exercices de gymnastique dirigés par M. George Harris ; nous remercions particulièrement miss Maud Imlay du concours qu'elle a prêté à ces réunions pour le piano. Un club pour le crickett vient d'être organisé. Le comité constate avec une profonde satisfaction que les membres de la société qui cultivent le plus les exercices physiques sont aussi ceux qui se font remarquer par leur assiduité aux cours. Ils mettent ainsi en pratique la doctrine enseignée à Newton Hall, et qui se propose le développement harmonique de toutes les énergies et de toutes les capacités humaines, morales, intellectuelles et physiques.

Il nous reste à remercier : 1° Le Comité positiviste anglais, qui nous a si généreusement aidé ; 2° la Présidente et les Vice-

Présidentes de la Société des dames; 3° tous ceux qui nous ont fourni l'enseignement; 4° ceux qui ont enrichi notre bibliothèque par des dons. Enfin, nous remercions nos camarades de la Société, pour l'amitié qu'ils nous ont témoignée et le concours qu'ils ont prêté, et sans lesquels il nous aurait été impossible de mener à bien notre tâche.

Pour le Comité,

S. H. Swinny, *secrétaire.*

Mars 1890.

COMPTES

Fonds général

RECETTES	DÉPENSES
Souscriptions : 19 l. 14 s. 2 d.	Diverses : 14 liv., soit 265 fr.
Soit 490 fr.	*A reporter* : 5 l., soit 125 »

Fonds de la Bibliothèque

Reçu 160 francs :	Achats de livres..... 125 fr.
	A reporter .... 35 »

Vérifié et certifié conforme :

H. G. Jones.
W. Leuzey.

3°. — DISCOURS DU Dr BRIDGES

(résumé et traduit par P. Descours)

Il existe aujourd'hui dans tous les quartiers de Londres des Sociétés pour l'éducation des jeunes gens; les différentes Eglises chrétiennes ont fondé des cours; de grands établissements d'enseignement populaire ont été élevés en divers points de la capitale. Et il est à remarquer que tout ce mouvement s'est accompli en dehors du Gouvernement.

Cependant, l'Etat dépense chaque année des millions pour l'instruction primaire. Il y a une véritable armée d'instituteurs, et tout un état major d'inspecteurs qui doivent s'assurer si ceux-là remplissent bien leur fonction; c'est une grande machine qui enseigne à des centaines de mille d'enfants à lire et à écrire. Mais l'institution n'est pas parfaite. On ne dit pas à l'enfant ce qu'il devra faire quand il saura

lire, et même la plus haute récompense qu'on lui promette est de ne plus étudier, s'il passe avec succès son examen.

Les résultats d'un pareil enseignement sont loin d'être satisfaisants : l'enfant a appris à obéir, il comprend l'importance de la discipline, son imagination a été éveillée, en un mot, le terrain est prêt à être ensemencé, mais les semailles ne sont pas encore faites ; cela est admis de tout le monde. Or quand l'enfant quitte l'école, c'est pour entrer en apprentissage, et j'entends par là aussi bien l'apprentissage des fonctions libérales que celui des autres métiers. Malheureusement, on a souvent voulu faire travailler les très jeunes enfants dans les manufactures, mais aujourd'hui tout le monde admet que l'apprentissage ne devrait pas commencer avant l'âge de 13 ou 14 ans. On pourrait même reculer cet âge avec avantage. Un homme n'apprend pas l'art militaire avant 20 ans. Pour avoir quelque valeur comme médecin ou comme avocat, il faut avoir au-moins 30 ans. Un membre de la Chambre des Communes est considéré comme très jeune, quand il n'est âgé que de 40 ans. Le plus grand homme d'Etat de nos jours n'a appris à rendre justice à l'Irlande, qu'à 60 ans ; entre sa soixantième et sa soixante-dixième année, il a appris encore beaucoup, et bien plus encore entre sa soixante-dixième et sa quatre-vingtième année.

On peut donc toujours apprendre ; l'intelligence et le caractère peuvent toujours trouver à se développer depuis la naissance jusqu'à la mort. L'Humanité évolue incessamment, et bien qu'à certains égards elle rétrograde, on peut dire que d'une façon générale elle s'améliore. Chacun de nous doit essayer de l'imiter en cherchant à cultiver la vertu et à délaisser le vice.

Il faut donc toujours chercher à apprendre, et à l'école il faut surtout acquérir l'art d'apprendre.

Il convient de faire deux parts de notre existence ; nous avons à gagner notre vie, et nous avons à remplir nos devoirs de citoyens. Toujours il y aura des inégalités entre les diverses classes de la société, mais nous avons tous en tant que citoyens les mêmes devoirs généraux à remplir.

Nous sommes tous citoyens d'une patrie, enfants de l'Humanité.

L'apprentissage a pour but de nous apprendre un métier, l'éducation, de nous rendre aptes à bien remplir nos devoirs de citoyens.

Notre grand poète a admirablement rendu ce qu'il faut entendre par une bonne éducation. « J'appelle, dit-il, une éducation vraie et complète, celle qui prépare l'homme à remplir avec justice et conscience tous ses devoirs publics et privés, durant la paix et la guerre ; dont toutes les leçons apprennent aux enfants, à obéir avec joie, à aimer la science et à admirer la vertu. Il faut qu'ils prennent la résolution de vivre comme des héros et des patriotes, qu'ils tâchent d'être chers à Dieu et d'être fameux dans la postérité. Il faut qu'ils dédaignent tout plaisir inutile, qu'ils recherchent des occupations d'hommes libres et fiers. Le précepteur peut leur faire craindre les punitions, mais il doit surtout leur montrer le bon exemple afin de pouvoir leur communiquer une ardeur noble et généreuse qui les rende des hommes fameux et valeureux. »

L'idéal de Milton était grandiose. Il voulait que ses élèves lisent beaucoup mais ne fussent pas cependant de purs érudits. Ils devaient étudier la nature elle-même, les lois naturelles, mathématiques, mécaniques et physiques, la nature des plantes et des animaux, l'anatomie. Ils devaient fréquenter des artisans, des ingénieurs, etc., afin d'imprimer à leur savoir un caractère pratique. Ils devaient étudier la politique afin de pouvoir servir l'Etat avec fruit. Mais ils devaient aussi apprendre l'escrime et pratiquer les autres exercices physiques, afin de conserver la santé et la vigueur du corps. Ils devaient encore apprendre la musique et la poésie, et enfin visiter toutes les campagnes et les villes de l'Angleterre.

C'est un idéal magnifique, car le but de toute l'éducation est d'apprendre aux enfants à être de bons fils de l'Angleterre. Ce n'est qu'une utopie, mais qui peut nous inspirer. Nous essayons de faire quelque chose dans cette direction. Nous avons institué des exercices physiques, organisé des

classes de musique, de français et de sciences, nous cherchons à acquérir la connaissance des gloires de notre pays et de celles des autres nations, nous essayons de comprendre la grandeur du passé, et nous nous proposons de rendre plus de services à notre patrie.

Notre éducation ne doit cesser qu'avec notre vie. Chaque année la sève monte dans le plus vieil arbre : elle passe des racines dans les plus petites branches, et sous l'action du soleil opérant sur les feuilles vertes, de nouveaux tissus se forment annuellement et cela durant des siècles. Tâchons de faire la même chose dans les limites de notre existence. Que nos sympathies et notre énergie restent fortes et viriles, jusqu'à la fin ! Apprenons toujours, et que notre perfectionnement ne cesse qu'avec notre vie.

II. — CONFÉRENCES DU DIMANCHE A NEWTON HALL

(Résumées et traduites par Paul Descours)

1°. — CONFÉRENCE DE M. J. W. BOCKETT, 26 janvier 1890

Salaire raisonnable

M. Bockett, après avoir lu quelques pages du deuxième volume de la *Politique positive* d'A. Comte, établit que le problème d'un salaire raisonnable est toujours à résoudre. La cause de la condition déplorable des ouvriers réside dans ce fait, que chacun veut acheter très bon marché et vendre très cher, sans que pourtant on ait le courage d'aller jusqu'au bout et que les capitalistes anglais osent employer des ouvriers chinois. Telle personne qui plaint la situation des manœuvres des docks et des conducteurs de tramways, ne réfléchit pas qu'elle-même achète, par exemple, des vêtements à un prix trop faible pour que les ouvriers tailleurs qui les ont confectionnés puissent recevoir un salaire raisonnable. La guerre industrielle est intense, et il n'y a malheureusement de nos jours ni religion, ni chevalerie, ni fraternité pour en modérer les effets; l'anarchie est le résultat d'un pareil état de choses.

On proclame l'homme heureux, parce qu'il est libre, libre

de faire ce qui lui plaît; et en réalité, la masse des hommes est condamnée à une lutte incessante pour ne pas mourir de faim. On parle à chaque instant de progrès, et on oublie que le véritable progrès ne peut être que le développement de l'ordre. L'industrie a perfectionné ses procédés, mais la situation de ceux qu'elle emploie, bien loin d'avoir été améliorée, a empiré.

Enfin, la majorité des hommes professent cette opinion, que le but de la vie est de gagner le plus d'argent possible pour faire ce qu'il leur semble bon.

Tel n'est pas l'avis du Positivisme, qui enseigne que nous devons moralement compte à l'Humanité de tout ce que nous possédons, et qui estime qu'il est bien plus difficile à un homme d'être bon et instruit que d'être riche.

En réalité, la rétribution du capitaliste est trop forte, tandis que celle de l'ouvrier est trop faible. Les économistes ont voulu considérer tous les hommes, les capitalistes exceptés, comme des ballots de marchandises, ou les assimiler à du bétail; mais ils n'ont pas réussi, est-il besoin de le dire, à faire accepter leurs prétendues lois aux ouvriers qui ont résisté à l'aide des *trades-union*. Ces associations ont, en cela, rendu de grands services à la cause des prolétaires, mais néanmoins il ne faut les considérer que comme des institutions temporaires. Les capitalistes et les ouvriers ne seront pas toujours en état de guerre. Un jour viendra où l'opinion publique, régénérée, pourra exercer une grande et heureuse influence sur les riches. D'autre part, l'ouvrier a appris que, comme électeur, il pouvait interroger chaque candidat et lui demander : Payez-vous un salaire raisonnable à vos ouvriers? Nul doute qu'il ne pose désormais cette question. Les statistiques démontrent que les ouvriers s'abandonnent moins à la boisson qu'autrefois, ce n'est donc pas pour boire davantage qu'ils réclament plus de salaire; ce qu'ils désirent, c'est jouir de plus de bien-être dans l'intérieur, et pour cela, ils veulent plus de salaire et un labeur moins écrasant. Pour admettre la légitimité de ces prétentions, il suffit de réfléchir un moment à la triste condition de l'ouvrier qui atteint la vieillesse et que les patrons repoussent.

L'idéal positiviste est de moraliser assez le travail et le capital pour que, sous le contrôle d'une opinion publique régénérée, le salaire distribué par le capitaliste à l'ouvrier soit élevé, de telle sorte qu'il permette à celui-ci de satisfaire convenablement à tous les besoins de la vie de famille. Tout ouvrier qui ne remplirait pas son devoir, ou tout capitaliste qui négligerait le sien, devraient être, pour ainsi dire, bannis de la société. Mais l'ouvrier qui remplirait dignement sa fonction recevrait partout un salaire raisonnable.

Cette utopie ne sera réalisée que dans l'avenir, mais, dès maintenant, il est du devoir de tout positiviste de préparer sa réalisation, en agissant dans ce sens sur l'opinion publique.

2°. — CONFÉRENCES DE M. HENRI ELLIS
sur les divers types de théories historiques

LA THÉORIE THÉOLOGIQUE : BOSSUET. — Le 2 mars

La Société future se distinguera surtout de la Société actuelle par la réalisation de l'incorporation du prolétariat, qui, de nos jours, selon l'expression de Comte, est seulement campé dans la société au sein de laquelle il existe sans vraiment en faire partie. Or, il est bien temps, cinq siècles après l'ouverture de la phase révolutionnaire de l'évolution de l'Occident, que le prolétariat jouisse enfin des avantages fondamentaux que procure l'état social aux autres classes de la société. Cette incorporation est dans l'idéal que doit poursuivre tout positiviste.

Il semble, à première vue, qu'une conférence sur Bossuet n'ait guère de rapport avec cette question. Mais, en réalité, elle s'y rattache. En effet, la religion de l'Humanité diffère de toutes les autres religions, en ce sens qu'elle n'est basée ni sur la révélation, ni sur l'extase, ni sur l'observation intérieure, mais bien sur la science, car si l'amour est son principe, sa base est l'ordre. Nous devons donc acquérir la connaissance de la terre, et du système solaire dont elle fait partie ; celle des êtres qui vivent à la surface de cette terre, animaux et plantes ; et celle de l'homme envisagé non seule-

ment au point de vue biologique comme animal, mais aussi au point de vue sociologique comme être social et moral. La possession de toutes ces notions suppose une éducation systématique très soignée, dont la réalisation améliorera considérablement l'état social. Mais la connaissance des lois qui gouvernent l'homme comme être social et moral, est subordonnée à la connaissance de l'histoire de l'Humanité, qui seule peut fournir les lois d'après lesquelles s'accomplit la progression des sociétés. Il ne s'agit pas de poursuivre une vaine et inutile érudition, mais seulement d'apprendre suivant quelles conditions se déroule l'évolution de l'Humanité; le but est, selon la belle formule d'Auguste Comte, de *savoir pour prévoir, afin de pourvoir.* Les positivistes ne se bornent pas, comme les socialistes, à considérer exclusivement le côté économique de la question, ils prennent le problème dans toute sa complexité, et ils pensent que pour le résoudre il faut tenir compte de la nature humaine qui ne peut être bien comprise qu'en étudiant ses manifestations diverses dans le vaste champ de l'histoire : car c'est là que nous pouvons observer le jeu des passions nobles ou basses qui agitent le cœur de l'homme, et dont l'économie politique ne s'occupe pas, malgré leur importance prépondérante.

L'étude de l'histoire est donc très importante, car mieux on connaîtra ses lois, plus vite le Positivisme se développera. Bien des difficultés entre les capitalistes et les prolétaires se trouveraient aplanies, si les uns et les autres avaient davantage une conscience claire de leur rôle, et si les prolétaires avaient reçu la même éducation que les riches. L'exemple du *Cercle des prolétaires positivistes de Paris* montre qu'il est possible à des ouvriers qui ont lu les livres de la Bibliothèque positiviste de comprendre que la situation actuelle du prolétariat est due à des causes très éloignées, et que, d'après les lois sociologiques, cette situation devra progressivement s'améliorer dans l'avenir. Or, ne vaut-il pas mieux se résigner à des souffrances inévitables dans le présent, avec la consolation que nos enfants jouiront d'une meilleure situation, que de hurler inutilement contre l'infâme capital et de pousser le vain cri de : Vive la Révolution sociale.

Mais il ne suffit pas de connaître les faits de l'histoire, il est indispensable d'en posséder une juste théorie. En voulez-vous une preuve? Prenons, par exemple, la mort de Charles Iᵉʳ: si on se place au point de vue de la théorie du droit divin des rois, Cromwell n'est plus qu'un grand criminel, tandis que si on considère les rois comme des fonctionnaires publics qui méritent, comme tous les autres fonctionnaires, d'être punis quand ils manquent à leurs devoirs, Charles Iᵉʳ a mérité la mort, et Cromwel, en le faisant exécuter, a défendu les intérêts sacrés de la société.

Or, il existe plusieurs théories historiques, et celle que nous proposons d'examiner aujourd'hui est la théorie théologique telle qu'elle a été conçue par Bossuet.

Dans cette théorie, l'Humanité est considérée comme un jouet entre les mains d'une Providence divine, et les événements historiques ne sont que des manifestations de la volonté de Dieu. Cette manière de voir a été celle d'un grand nombre de penseurs, et est encore celle de la plus grande partie du vulgaire, mais elle a été complètement délaissée par les historiens modernes. Toutefois, le Positivisme permet de comprendre comment une pareille théorie a été nécessaire et inévitable dans le passé.

Bossuet est remarquable sous beaucoup de rapports et a joué un rôle très important à son époque. Comte l'a placé dans le mois consacré au catholicisme, à la tête d'une semaine qui contient les plus grands saints que le catholicisme ait produit sur son déclin, et les seuls protestants du calendrier positiviste, W. Penn et Gorges Fox. La Bibliothèque positiviste contient cinq de ses ouvrages, dont quatre font partie de la section consacrée à la synthèse. Son *Discours sur l'Histoire universelle* est le premier ouvrage dans lequel l'histoire ait été envisagée à un point de vue aussi général, et Voltaire, dans le milieu du XVIIIᵉ siècle, a pu dire que Bossuet n'avait eu à cet égard, ni modèle, ni imitateur.

Ce grand homme naquit à Dijon en 1629, devint évêque de Condom en 1669, précepteur du dauphin en 1671, et évêque de Meaux en 1681. On lui a souvent reproché de ne pas s'être éloigné de la cour, en présence de la conduite déré-

[illegible] Louis XIV [illegible] remarquable. [illegible] Louis XIV. Mlle de La Vallière [illegible] dans un couvent.

Bossuet [illegible] Fénelon [illegible] de Mme Guyon [illegible]

Le *Discours sur l'Histoire universelle* fut écrit pour le [illegible] les détails de [illegible] des peuples [illegible] de leur histoire [illegible] de l'Humanité. A proprement parler, ce Discours n'est pas une histoire universelle, car il n'y est pas question de l'Extrême-Orient, de l'Inde, de la Chine, et le récit de l'historien s'arrête au couronnement de Charlemagne à Rome, en 800.

Sa manière de voir est bien différente de celle des historiens modernes. Il n'a pas idée d'une évolution, il commence son récit à la création et accepte comme véridiques tous les détails donnés par la Bible. Pour lui, Moïse est le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes et le plus sage des législateurs. Il fixe à quelle époque le monde a été créé, 4004 avant Jésus-Christ, et il partage l'histoire en douze époques.

A la fin de la douzième époque, Bossuet annonce qu'il va narrer l'histoire du peuple de Dieu et celle des grands empires.

Il raconte l'histoire des Juifs jusqu'à la naissance du Christ, mais lorsqu'ils refusent de reconnaître Jésus comme le Messie, ils cessent, dit Bossuet, d'être le peuple choisi par Dieu, la vengeance du Tout-Puissant les atteint; et Titus et Adrien ne sont que des instruments mis en action par la main divine. L'église chrétienne devient le peuple de Dieu, et les persécutions dont les Juifs furent l'objet, n'ont fait souffrir qu'une race maudite.

Cette théorie est puérile, mais le fait de son adoption par un homme du génie de Bossuet montre à quel point la théologie dominait encore les esprits.

La troisième partie de l'ouvrage, malheureusement la plus courte, est consacrée à l'histoire des empires anciens, qui roule autour de l'histoire des Juifs ; tous ont été créés par Dieu en vue du peuple d'Israël, les uns pour le châtier, les autres pour le protéger. Une pareille théorie aurait fait sourire les grands hommes de l'Empire romain, les Scipion, les César, les Trajan, les Marc Aurèle. Heureusement, Bossuet finit par abandonner cette conception pour une autre plus humaine et plus rationnelle qui contient même un germe de positivisme ; il déclare que les révolutions de chaque empire ont des causes spéciales que les princes doivent étudier afin de s'instruire et de se précautionner. Ici, il ne s'agit plus de volontés, mais de lois. Toutefois, cette idée reste à l'état implicite chez Bossuet.

Toute cette partie de l'ouvrage est vraiment très instructive, car elle contient des idées très justes et quelquefois excellentes sur les grandes nations de l'antiquité. L'auteur a recours aux historiens grecs et latins qu'il a dénigrés dans la première partie de son livre. Nous n'avons plus affaire à un théologien, mais à un homme d'Etat qui contemple d'un œil attentif le grand drame de l'histoire de l'Humanité. Il parle même avec respect de la religion de Rome qui fut, dit-il, « aussi sérieuse, aussi grave, et aussi modeste que les ténèbres de l'idolâtrie le pouvaient permettre », et il déclare que « le Capitole bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse étaient dignes dès lors de la majesté du plus grand des dieux et de la gloire future du peuple romain. »

Dans son dernier chapitre, il revient au point de vue théologique, et enseigne à son jeune élève « que ce long enchainement de causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence ».

Mais si l'on réfléchit à la situation qu'occupait Bossuet, et à l'époque à laquelle il vivait, on reconnaîtra qu'il ne pouvait guère penser autrement. Son ouvrage n'en a pas moins une

grande valeur, parce que le premier il a tâché de faire converger toute l'histoire de l'Humanité vers un même but, parce que, en s'efforçant de montrer comment les diverses nations sont en rapport les unes avec les autres, il a fait surgir l'idée de l'*unité* du genre humain, qui devait être si bien expliquée par ses successeurs.

Sa synthèse historique est sans aucun doute une synthèse provisoire, dénuée de fondement, mais qui a préparé la vraie; c'est pourquoi Bossuet mérite d'être honoré pour les efforts qu'il a tentés.

LA THÉORIE RÉVOLUTIONNAIRE : CONDORCET. — 9 Mars

Comme Bossuet, Condorcet est français, bien qu'il ne lui ressemble pas du tout. Il représente un des types les plus illustres, les plus nobles, et en même temps les plus malheureux que l'Humanité doive à la France.

Le sens que les positivistes attachent au mot *révolutionnaire* signifie plus que l'acception ordinaire attribuée à ce terme; ils l'appliquent aux changements des idées et des opinions qui produisent une profonde modification dans la religion d'une société. Et on ne peut bien comprendre Condorcet qu'en se rendant compte de la crise religieuse qui est survenue en Europe.

L'Occident a été chrétien pendant près de dix-neuf siècles, et toutes les nations qui le composent, à l'exception peut-être de la France, et encore a-t-elle un concordat avec le Pape, sont restées nominalement chrétiennes, mais elles sont chrétiennes de bien des manières différentes. Depuis trois siècles, une partie de l'Occident est devenue protestante, et l'autre partie ne croit plus à rien du tout, ce que nous ne regrettons pas; car nous avons autre chose à faire qu'à nous moquer du catholicisme, et si nous nous rendons compte que cette religion contient beaucoup d'absurdités, nous savons d'autre part qu'elle a exercé dans le passé une action très heureuse et qu'elle a fait beaucoup pour rendre l'homme meilleur et pour cultiver en lui les qualités morales qui rendent la société plus compacte et plus unie. Nous

savons que les protestants professent de toutes autres opinions à cet égard, mais leur point de vue n'est pas le nôtre.

Dès que l'empereur Constantin eut quitté Rome pour s'établir à Byzance, il devenait inévitable qu'une scission s'opérerait dans le catholicisme. Au VIIIe et au IXe siècle, des controverses éclatèrent au sujet des images, mais ce ne fut qu'au XIe siècle que le schisme fut consommé ouvertement et irrévocablement. Toutefois, le catholicisme était resté le maître en Occident, et l'historien protestant Robertson a reconnu que les Papes avaient exercé leur pouvoir pour le plus grand bien de l'Humanité. Ultérieurement, la Papauté entra en lutte avec la royauté française au sujet des investitures et eut le dessous, car au XIVe et au XVe siècle, ses représentants furent obligés de demeurer à Avignon dans une sorte de vasselage vis-à-vis du roi de France. Au XVe siècle, la suzeraineté des conciles sur la Papauté fut proclamée par le concile de Constance. Enfin, au XVIe siècle, se produisit la Réforme qui fut l'occasion de guerres intestines en Occident durant un siècle, jusqu'en 1648, où le traité de Wesphalie consacra officiellement l'existence d'États protestants à côté des Etats catholiques.

On a souvent prétendu que la Réforme avait introduit dans le monde la pensée libre. Rien n'est plus faux. On avait pensé librement bien avant. Dante avait mis des Papes dans son enfer; les scholastiques avaient discuté les fondements de la foi et tenté d'expliquer les dogmes inexplicables; et Abélard avait même composé un traité où il tâchait de fournir une explication philosophique de la Trinité. Ces tentatives contenaient en germe le protestantisme.

La doctrine de la liberté de penser devait engendrer une multitude d'hérésies, comme le démontra Bossuet dans son *Traité des variations des Eglises protestantes*. Toutefois, la réalité a dépassé les prévisions de Bossuet, car en Angleterre nous comptons actuellement 220 sectes protestantes qui possèdent des édifices religieux.

Le XVIIIe siècle rejeta le christianisme, mais beaucoup de gens conservèrent un déisme vague et sentimental, analogue à celui de Rousseau et de Voltaire en France, de Priestley et

de Paine en Angleterre. A côté d'eux, s'éleva une nouvelle école, dont le plus illustre représentant a été Diderot, qui poussa le raisonnement à toutes ses conséquences logiques et aboutit franchement à l'athéisme. La Révolution française fut par conséquent le résultat de causes dont quelques-unes avaient commencé à agir cinq ou six siècles avant 1789 Elle a eu elle-même pour conséquence le renversement du trône et de l'autel, et elle a posé le problème de la réorganisation de la société occidentale sans dieu ni roi, et par le culte systématique de l'Humanité.

La théorie de Condorcet est en concordance avec ce mouvement d'opinion, et peut pour ce motif être appelée révolutionnaire. Lui-même naquit le 17 septembre 1743 en Picardie, d'une famille originaire du Dauphiné, qui avait embrassé des premières les doctrines de la Réforme. Il avait pour oncle Condillac, ce disciple de Locke, qui prétendait faire dériver toutes nos idées des sensations, sans tenir suffisamment compte de la constitution individuelle de chaque cerveau. Il fut élevé à Reims, puis à Paris, et se distingua d'abord dans l'étude des mathématiques ; il devint membre de l'Académie des sciences, puis secrétaire de cette Académie, et prononça en cette qualité des éloges d'académiciens qui témoignent de la variété de ses connaissances et de son talent. Il se maria en 1584 avec Sophie Grouchy, à laquelle on doit une traduction française de l'ouvrage d'Adam Smith sur la *Théorie des sentiments moraux*. Il publia ensuite des vies de Voltaire et de Turgot. En octobre 1791, il fut nommé député de Paris à la Législative, et prit une part très active aux travaux de cette assemblée dont il devint le secrétaire. Le département de l'Aisne l'envoya siéger à la Convention (sept. 1792), où il vota contre Louis XVI, mais en même temps contre sa condamnation à mort. Ses attaques contre le Comité de Salut public firent décréter son arrestation. Il trouva un asile, rue Servandoni (où les positivistes anglais ont été en pèlerinage le 5 sept. 89), chez une femme courageuse, Mme Vernet. Bientôt il fut mis hors la loi. C'est dans sa retraite qu'il composa son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, œuvre d'autant

plus remarquable qu'elle a été écrite sans notes et sans livres, par un homme qui attendait la mort, et qui se consolait en pensant à l'avenir de l'Humanité.

Il voulut quitter son asile, malgré les instances de Mme Vernet qui lui fit cette belle réponse : « si vous êtes hors la loi, nous ne sommes pas hors l'Humanité, vous resterez. » Mais tous les efforts pour le retenir furent inutiles. Il sortit de Paris le 19 mars 1794, fut découvert à Clamart le 23 mars, conduit à la prison de Bourg-la-Reine, et trouvé mort dans son cachot le lendemain matin. Il s'était probablement empoisonné.

Trois de ses ouvrages figurent dans la Bibliothèque positiviste : *Les Eloges des savants*, son *Arithmétique*, qui a été traduite en anglais par le Dr Kaines, et son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain.*

Sa méthode historique n'a aucun rapport avec celle de Bossuet. Tandis que celui-ci s'est proposé de donner une histoire de faits, Condorcet a voulu mettre en lumière les progrès de l'esprit humain. Il n'a pas de théorie sur la création, sur l'origine de l'homme, sur la vie future. Il prend l'homme tel qu'il est, et ne s'occupe que de son avenir sur la terre.

Il convient de faire remarquer qu'il divise les progrès de l'Humanité en trois états, et qu'il déclare qu'on peut prévoir l'avenir d'après l'étude du passé.

Mais, quoiqu'il décrive admirablement l'évolution de la science proprement dite, il apprécie très mal l'évolution des croyances religieuses, comme la plupart des hommes de son temps d'ailleurs. L'explication qu'il donne des diverses religions surnaturelles est encore celle qui suffit aux libres-penseurs de nos jours, et d'après laquelle la société se composerait de deux parties : les imbéciles d'un côté, et, de l'autre, ceux qui les trompent, c'est-à-dire le public qui joue le rôle de dupe, et les prêtres qui ont inventé les dogmes théologiques sans y croire. Une pareille manière de raisonner, qui est manifeste en plusieurs passages de l'œuvre historique de Condorcet, légitime la place que nous lui donnons parmi les historiens révolutionnaires.

Il n'en est pas moins vrai que son ouvrage a mérité d'être hautement apprécié par Auguste Comte, et que sa lecture ne peut qu'élargir les idées, mieux faire comprendre le passé de notre race, et apprendre à mieux servir l'Humanité.

LA THÉORIE THÉOLOGICO-UTILITAIRE : De Maistre. — Le 16 mars

Les protestants ont cherché à démontrer que leur solution d'une religion révélée était compatible avec la raison; et d'autre part, que le rejet de l'autorité du Pape n'était pas une négation des croyances théologiques. Mais en réalité le protestantisme a pour point de départ l'appel à la raison, or, celle-ci ne s'arrête pas volontairement en chemin. Aussi le protestant est-il obligé, lorsqu'on attaque les dogmes fondamentaux de sa religion, de cesser de faire appel à la raison et de se retrancher derrière la foi, tout comme le catholique qui déclare croire ce que l'église lui enseigne.

Un nombre croissant de catholiques et de protestants abandonnent leur foi, mais, tandis que les premiers s'émancipent tout d'un coup, les seconds s'attardent dans une multitude de sectes.

Malheureusement, l'abandon d'une religion entraîne le plus souvent l'abandon de toutes les vertus qu'elle prêchait. La synthèse catholique avait amélioré grandement l'Humanité en encourageant le développement de tous les sentiments humains et sympathiques. Mais la chute de ses dogmes entraîna la chute de sa morale. Cette circonstance explique les massacres de septembre, les noyades, la Terreur, qui avaient été précédées par les Dragonnades de Louis XIV, le parc aux cerfs de Louis XV, et la coalition honteuse des courtisans, qui amena le renversement de Turgot, au commencement du règne de Louis XVI.

Toutefois, selon la remarque d'A. Comte, une réaction était inévitable et se manifesta durant la Terreur même, lorsque Robespierre s'indignant, dans son étroitesse d'esprit, des honneurs accordés à la déesse de la Raison, fit guillotiner les Hébertistes, décréter la religion de l'Être suprême, et officia en personne comme grand-prêtre en juin 1794. Mais

en même temps surgit une Ecole catholique qui s'efforça de prouver que le catholicisme était une religion d'une grande valeur sociale, et dont les chefs furent Chateaubriand, de Bonald, Joseph de Maistre, et l'abbé de Lamennais, qui devait plus tard abandonner le catholicisme et devenir un démocrate.

Chateaubriand est surtout connu par son ouvrage sur « le Génie du Christianisme », qui fut publié en 1802, juste au moment où Bonaparte négociait le Concordat avec le Pape. Il y défend le catholicisme, non plus d'après les anciennes méthodes, mais en cherchant à prouver que le catholicisme vient de Dieu, parce qu'il est parfait. Sa thèse est très éloquemment défendue, mais touche peu ceux qui ont écarté le surnaturel comme moteur de l'univers; on conçoit cependant qu'elle ait produit une grande impression sur ceux qui avaient vu leurs idoles brisées par le doute, et qui à défaut d'une foi positive, étaient trop heureux de pouvoir se réfugier dans un système de croyances qui leur étaient présentées sous un si beau point de vue.

De Bonald, durant sa longue carrière, ne cessa de chercher à détruire l'influence de la Révolution et à montrer la nécessité de la Religion pour former la base de la société.

Mais Jos. de Maistre est l'homme le plus éminent de tout ce groupe. Il publia en 1796 son remarquable opuscule intitulé « Considérations sur la France », qui produisit un très grand effet, et en 1819 son fameux livre du « Pape », où se trouve développée, dans toute son extension, la théorie théologico-utilitaire. L'auteur s'efforce de prouver que non seulement le Pape est envoyé de Dieu et infaillible, mais encore qu'il est nécessaire. Il essaye aussi de démontrer que plusieurs des institutions renversées par la Révolution avaient une très grande utilité au point de vue social et humain.

M. Ellis a terminé sa conférence par une analyse détaillée du « Pape ».

THÉORIE POSITIVE : Auguste Comte.— Le 23 mars

Au commencement de ce siècle, deux théories se trouvaient donc en présence. D'après l'une, celle de Condorcet, la théologie avait toujours été un fléau pour l'Humanité, et le progrès n'était possible qu'à condition d'abolir toute croyance dans une foi surnaturelle. D'après l'autre théorie, celle de de Maistre, la théologie avait au contraire produit des bienfaits immenses et l'Église catholique restait le seul espoir de la régénération humaine. Chacune de ces manières de voir contenait évidemment une part de vérité; Auguste Comte se chargea de les concilier, et montra comment il était possible de rendre justice au passé, tout en tenant compte des réalités du temps présent et des espérances de l'avenir.

Comte avait eu l'immense avantage de recevoir une forte éducation scientifique, et comme il était animé de sentiments sociaux très intenses, il éprouva l'ardent désir de mettre fin à l'anarchie moderne en reconstruisant l'ordre social sur une base scientifique. Si l'on réfléchit à la théorie chrétienne de l'histoire on comprendra l'importance de la tâche qu'il entreprenait. D'après cette théorie, en effet, le genre humain depuis la chute d'Adam jusqu'à l'avènement du Messie, a été voué à la perdition éternelle, et ce n'est que depuis la naissance du Christ qu'on a pu avoir l'espoir d'aller au paradis. Sans doute, beaucoup de chrétiens cherchent à atténuer la portée d'une pareille théorie, en prétendant que Dieu est un père trop bon et trop tendre pour qu'il ne soit pas permis d'espérer qu'à la fin une solution plus favorable interviendra. Mais de pareilles réticences ne sauraient modifier le caractère fondamental de la théorie, qui est bien tel que nous venons de l'indiquer. C'est ainsi, du reste, qu'elle a été comprise par Dante. Dans le IVe chant de l'Enfer, Virgile montrant au Dante « une foule qui faisait trembler l'air éternel de soupirs », lui dit : « tu ne demandes pas quels sont ces esprits « que tu vois. Or je veux que tu saches, avant que tu ailles » plus avant, qu'ils ne péchèrent pas ; mais s'ils ont eu des

» mérites, cela ne suffit point, parce qu'ils n'eurent pas le » baptême, qui est la porte de la foi à laquelle tu crois. Et, » s'ils vécurent avant le Christianisme, ils n'ont pas duement » adoré Dieu, et de ceux-là je suis moi-même. Pour ces » erreurs et non pour une autre faute, nous sommes perdus ; » et notre châtiment est de vivre dans le désir, sans espé- » rance. » On conçoit que Bossuet avait de bonnes raisons pour déclarer que la justice divine ne ressemble pas à la justice humaine et qu'il faut s'abstenir de la critiquer.

Ainsi donc, le point de vue chrétien n'embrasse qu'une seule histoire, celle des Juifs, et ne veut rien connaître du passé glorieux de l'Humanité. Mais s'il était facile de reconnaître la fausseté d'une pareille théorie, il était difficile d'en fournir une autre satisfaisante, et encore à l'heure actuelle peu de gens seraient capables de définir ce qu'ils entendent par le progrès. Vico a cru que la Société dans son évolution parcourait une série de cercles, pour revenir toujours à la barbarie primitive. Rousseau prétendait que la civilisation était le pire des états, et que le mieux pour la race humaine était de retourner à l'état de nature. Et c'est de cette théorie que s'inspirent nos anarchistes modernes qui veulent détruire de fond en comble la Société.

Au contraire, Comte a toujours reconnu la valeur de l'Esquisse de Condorcet et l'a loué d'avoir le premier tenté de fonder une science positive de l'histoire. Déjà dans un de ses premiers écrits publié en 1822, le *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la Société,* il apprécie Condorcet avec justice, démontre la réalité du progrès de la race humaine, et pose le problème de la prévision de l'avenir d'après la connaissance du passé. Comte établit ensuite que le progrès des Sociétés est en rapport avec le progrès des croyances religieuses, et il émet cette proposition lumineuse, que toute l'histoire de l'Humanité se résume nécessairement dans l'histoire de la religion, et que celle-ci suit un développement logique et fatal. Il montre ensuite que l'esprit humain, passe par trois états successifs, l'état théologique ou fictif, l'état métaphysique ou d'abstractions réalisées, et enfin l'état positif ou scientifique dans lequel

l'esprit humain renonçant à la recherche des causes premières, se borne à rechercher les lois des phénomènes. Il convient d'ajouter que l'état théologique se décompose lui-même d'après Comte en trois phases secondaires, le fétichisme, le polythéisme et le monothéisme.

Nous devons beaucoup aux fétichistes. Ce sont eux qui ont préparé la terre pour l'activité des générations futures; qui ont combattu contre les espèces animales ennemies de l'homme, et domestiqué le cheval, le bœuf, le chien, etc...; qui ont trouvé les moyens de travailler le fer, et inventé le sabre et la charrue, dont le rôle social a été et est encore si important; qui ont créé le langage et qui ont commencé la moralisation de notre espèce. La forme la plus élevée et dernière du fétichisme fut le culte des astres qui s'organisa lors du passage des sociétés de l'état nomade à l'état sédentaire.

Au fétichisme, succéda le polythéisme sous forme théocratique chez les Egyptiens, les Perses, au Pérou et au Japon; sous forme intellectuelle chez les Grecs; sous forme militaire chez les Romains. Les sociétés théocratiques se sont distinguées par leur stabilité, les Grecs ont fondé la science abstraite, les Romains ont développé le point de vue social.

Mais peu à peu le polythéisme tomba en décadence et fut remplacé par le monothéisme chrétien dont saint Paul doit être considéré comme le véritable fondateur. Ce système religieux a régné mille ans, du troisième siècle au treizième. Depuis cette dernière époque, son influence n'a cessé de décroître, et en réalité c'est jusque-là qu'il faut aller rechercher les origines du mouvement révolutionnaire qui a abouti à la grande crise de 1789.

La métaphysique a essayé vainement de remplir la place vacante. Elle a proclamé une foule de prétendus droits, le droit de juger toute chose d'après soi, les droits de l'homme, les droits à l'égalité, etc... Mais, en réalité, elle n'a jamais fait œuvre que de négation, et il fallait une autre doctrine pour organiser la société sur les ruines du catholicisme.

Ici commence le rôle du Positivisme. Il montre qu'à

mesure que les croyances théologiques ont disparu, d'autres croyances ont pris leur place. A partir du moment, où, grâce aux Arabes, les résultats de l'évolution intellectuelle de la Grèce ont été introduits en Europe, les diverses catégories de connaissances ont une à une abandonné leur base théologique pour prendre une base scientifique, à l'exception des connaissances relatives à l'homme social et moral, qui jusqu'à A. Comte avaient conservé une base théologique. L'homme restait soi-disant dirigé par Dieu ou par son confrère le Diable. Mais Auguste Comte a démontré le caractère fictif de ces conceptions qui doivent disparaître comme les autres, à mesure que l'Humanité avancera dans son évolution.

Le Positivisme enseigne que la théologie a été naturelle, nécessaire et avantageuse dans l'enfance de l'Humanité, mais qu'elle doit disparaître à mesure que celle-ci atteint sa maturité. L'homme a eu raison de faire des hypothèses théologiques, mais il doit les rejeter aujourd'hui qu'il peut se rendre compte qu'elles ne sont pas en rapport avec les faits. Nous pouvons répéter avec Comte que la seule chose qui soit absolument certaine, c'est que tout est relatif. Nous devons donc être tolérants, sympathiques et respectueux envers ceux dont le point de vue intellectuel n'est pas le même que le nôtre, car toutes les croyances religieuses ont joué leur rôle dans le progrès intellectuel et moral de l'espèce humaine.

BULLETIN DE FRANCE

I. — LA PROPAGANDE POSITIVISTE EN PROVINCE

1° CONFÉRENCE DE M. PIERRE LAFFITTE A CLERMONT-FERRAND

Le 3 août a eu lieu dans la salle de Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Gasquet maire, la conférence organisée par nos confrères, MM. Allègre et Pagnot. Nous reproduisons les comptes-rendus du *Petit Clermontois* et du *Moniteur du Puy-de-Dôme* du 4 août :

Extrait du *Petit Clermontois*

Un public assez nombreux, composé surtout d'universitaires, de membres des sociétés d'enseignement et d'étudiants, assistait, hier soir, à la conférence faite par M. Pierre Laffitte, sur « *La nécessité de l'avènement du Positivisme.* »

M. Gasquet, maire, présidait la séance.

En quelques mots, M. Gasquet a présenté à l'auditoire M. Laffitte « que beaucoup de nos concitoyens connaissent déjà, dont tous ont entendu parler. »

M. Laffitte est un des plus illustres disciples d'Auguste Comte, le philosophe qui a eu pour but de donner une base scientifique solide à la morale et à la politique et dont les doctrines ont eu pour défenseurs quelques-uns des esprits les plus vigoureux et les plus sincères de notre pays.

M. Laffitte est, en outre, un républicain et un démocrate, et un de ces républicains qui ne flattent pas la démocratie et savent, au besoin, lui dire de dures vérités.

Le conférencier prend ensuite la parole.

Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de donner un compte-rendu complet de la remarquable étude sociale faite par M. Laffitte.

En voici le cadre général :

La royauté et la théologie, deux mots qui renferment et expriment les conditions, dans le passé, de l'évolution sociale, ont été remplacées par d'autres forces.

Mais ce remplacement n'a pas été immédiat.

Le point de départ de la décadence de la royauté remonte au règne de Louis XIV. Il est marqué par la révocation de l'Edit de Nantes.

La tâche essentielle de l'homme politique vraiment digne de ce nom est de faire concourir au but commun toutes les forces, quelles qu'elles soient, de la collectivité.

Quand il ne le peut plus, sa tâche est finie.

Avec la royauté décroît l'Eglise, sa principale auxiliaire, l'Eglise qui imposait à la masse, au nom de Dieu, les idées nécessaires à l'accomplissement de la tâche poursuivie.

L'Eglise décroît, et pour les mêmes raisons : parce que, au lieu d'unir, elle divise, plus profondément encore que la royauté.

C'est dans cette double décadence qu'il faut chercher les causes de la facilité avec laquelle s'est accomplie la Révolution. Elle était déjà faite dans les esprits.

Aujourd'hui, l'évolution est complète.

La morale est devenue, de théologique, positive ; de religieuse, scientifique.

Dieu est d'ordre privé ; il n'est plus d'ordre public.

La décadence de l'idée religieuse devait fatalement suivre les progrès de l'idée scientifique. Le développement industriel attaché à la terre et qui regarde en bas ne s'occupe plus du haut.

Mais pour que cette évolution se fasse d'une façon complète et vraiment utile, il faut que les éléments qui la composent soient coordonnés. Il faut que les lois naturelles qui ont remplacé les lois surnaturelles soient comprises et répandues.

C'est ce que doit faire le Positivisme, la science du présent et de l'avenir appuyée sur les faits du passé.

Comment? Par l'enseignement populaire qui développera dans les masses, en même temps que les idées scientifiques, les idées morales qui en sont le corollaire.

Disons, en passant, que M. Laffitte a été l'un des plus ardents promoteurs de cet enseignement qui, philosophie à part, rend les plus grands services.

En terminant, M. Laffitte s'est appliqué à démontrer l'importance toute particulière du mouvement positiviste en France, pour ce motif que notre pays, à la tête du progrès, doit plus que tout autre en connaître les lois.

Extrait du *Moniteur du Puy-de-Dôme*

Hier soir a eu lieu, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Gasquet, la conférence de M. Pierre Laffitte sur *La nécessité de l'avénement du Positivisme.*

M. Gasquet a tout d'abord présenté le conférencier en quelques mots.

Après cette présentation, qui est saluée par les applaudissements des auditeurs, M. Pierre Laffitte prend la parole.

L'orateur remercie d'abord M. Gasquet d'avoir bien voulu présider la conférence après avoir mis une salle de la mairie à la disposition du conférencier; puis il aborde immédiatement son sujet. Voici un résumé rapide de la conférence :

La situation actuelle, surtout la situation de la France, telle que son histoire la constitue, exige l'avènement d'une doctrine nouvelle : c'est le Positivisme, c'est-à-dire la coordination de la vie individuelle et sociale par la connaissance des lois naturelles des phénomènes.

L'évolution de la France s'est faite sous la protection de la royauté et de la théologie, sous la présidence desquelles s'accroissaient les Forces qui devaient les éliminer : la Science et l'Industrie.

La Royauté a été, sans aucun doute, l'appareil de formation de la France; mais à partir de la deuxième moitié du

règne de Louis XIV, cette royauté dégénère ; la Révocation de l'Edit de Nantes est le signe de la dégradation royale. En même temps que la Royauté dégénère, les forces nouvelles croissent, et la Révolution se fait avec une facilité incroyable parce qu'elle avait été préparée par une longue évolution dans les idées.

Un coup de balai a détruit un régime usé. Il faut donc gouverner sans roi. Telle est la condition négative qui s'impose aujourd'hui à toute politique. Mais il y a aussi une autre condition. Ce n'est pas seulement la Royauté qui a fait la France ; c'est aussi le clergé, la Théologie ; la Théologie a été la première forme du ralliement des hommes ; mais elle l'a été de moins en moins et, depuis le seizième siècle, elle pousse au contraire à la division : catholiques, protestants de toutes nuances, juifs, déistes, ont dû vivre sous un même gouvernement et concourir indépendamment de leurs croyances à la même vie sociale. Dieu est devenu l'ordre privé ; il faut donc gouverner sans Dieu.

Mais ce n'est pas avec des négations qu'on gouverne ; selon le mot de Danton, on ne détruit que ce qu'on remplace ; les tentatives métaphysiques connues sous le nom de socialisme et de radicalisme sont dès maintenant épuisées ; c'est le Positivisme qui doit résoudre les difficultés ; il trace un idéal positif propre à rapprocher tous les hommes ; il modifie graduellement la situation en faisant accepter préalablement les modifications.

Ici, le conférencier insiste sur la nécessité du problème de la Destinée humaine : la solution positive ne doit être que la coordination de ce qui se fait spontanément et doit rallier dans une certaine mesure les théologiens et les métaphysiciens.

Le but de la Destinée humaine est de vivre par et pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Retenons, en passant, la belle définition que M. Laffitte donne de la Patrie : « La réunion de familles qui, s'étant approprié une portion de la planète, vivent sous la direction d'un même gouvernement, pour les successeurs sous le poids des prédécesseurs. »

Un gouvernement est nécessaire ; c'est l'appareil de

réaction de l'ensemble sur les parties ; il n'y a pas de société sans gouvernement.

La famille est un petit être collectif destiné à faire des hommes, et c'est là une des plus belles choses de l'Humanité.

Il faut que l'homme ne reste pas en arrière ; il doit faire effort sur lui-même pour se perfectionner afin de concourir à l'amélioration générale. Il faut augmenter la notion du devoir et établir cette notion sur des formules positives.

C'est à la France surtout que le positivisme doit s'appliquer ; l'évolution révolutionnaire plus complète chez nous que dans tout l'Occident, exige une action organique absolument nécessaire.

En terminant, M. Laffitte a insisté sur la nécessité de la propagande positiviste.

Telle est très rapidement et très insuffisamment résumée, la conférence que nous avons entendue hier soir.

Nous n'apprendrons rien à personne en ajoutant que M. Pierre Laffitte est un conférencier de grand talent, qu'il parle avec beaucoup de facilité et de bonhomie, et qu'il possède admirablement le sujet qu'il traite. Il a parlé pendant deux bonnes heures et on l'a écouté avec le plus grand plaisir.

2° CONFÉRENCE A PAU SUR HENRI IV

Le 16 août, M. Pierre Laffitte a fait à Pau, à l'occasion des *Fêtes Félibréennes*, une nouvelle conférence sur Henri IV, qui a été l'objet de nombreux commentaires dans la presse :

L'Indépendant des Basses-Pyrénées du 18 août déclare que « l'admirable discours du chef éminent de l'Ecole positiviste, d'une élévation d'idées vraiment prodigieuse, est plein d'aperçus nouveaux sur le grand rôle du Béarnais. »

M. Henry Fouquier, député, écrit dans *La Petite Gironde* du 19 août et dans *Le XIXe Siècle* que « le chef de l'Ecole positiviste a parlé d'Henri IV avec une rare élévation, en historien vraiment philosophe, qui sait ce que le progrès

doit au passé, et qui n'hésite pas à rendre justice aux grands hommes d'Etat qui ont travaillé sans le savoir ou en le pressentant peut-être à l'avènement de la France nouvelle et dont deux au moins furent rois, Louis XI et le Béarnais. »

Dans le *Temps* du 23 août, M. Anatole France s'exprime en ces termes :

« A Pau, au pied de ces montagnes qui font un horizon sublime à la ville d'Henri IV, le maire, M. Henri Faisans, nous reçoit avec une bonne grâce relevée de bonne humeur, et après un éloge des Gascons en excellent français, il donne la parole à M. Pierre Laffitte qui nous expose, avec méthode et selon les règles de la philosophie positive, l'œuvre de Henri IV. Ceux qui ont entendu le vénérable successeur d'Auguste Comte savent comment il unit dans ses conférences une bonhomie souriante, égaye la rigueur des déductions philosophiques. M. Pierre Laffitte est mathématicien; il est aussi Gascon, et la chaleur de son cœur échauffe les formules les plus abstraites. Il a parlé deux heures par une nuit étouffante, et toutes les musiques de la ville réunies dans le parc entraient par les six fenêtres ouvertes de la salle, sans avoir raison de l'éloquence du vieux maître. »

Extrait de l'*Estafette* du 18 août

Notre très savant et respecté ami, M. Pierre Laffitte, le chef de l'école positiviste, vient de faire à Pau l'éloge d'Henri IV. Quelques-uns s'en étonnent. Comment, un républicain convaincu tente l'apologie d'un roi ? En vérité, voilà bien une objection de sectaires ! C'est, en tout cas, méconnaître étrangement la largeur d'esprit, l'indépendance toute scientifique de M. Pierre Laffitte.

Ce n'est pas à l'esprit aventureux, à la vaillance du Béarnais que le disciple d'Auguste Comte a rendu hommage, en cette ville de Pau qui fut le berceau d'Henri de Navarre.

Ce qu'il a voulu montrer, c'est le génie de l'homme d'État qui fut, chez le Béarnais, au plus haut point.

On ne doit pas oublier qu'Henri IV s'appliqua à rétablir

l'ordre dans nos finances, à relever notre marine, à créer de nouvelles voies de communication, à favoriser le commerce et l'agriculture. N'est-ce pas son ministre même, le grand Sully, qui, se préoccupant des richesses nationales, s'écriait : « Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou. »

Il poursuivit aussi l'unité de la France, commencée par Louis XI ; il restaura l'ordre dans la politique et l'administration ; ses édits rendirent la France riche et heureuse.

Si, à l'intérieur, il fut le plus prévoyant des rois, il s'efforça aussi d'assurer en Europe la prépondérance de son pays. Il entama d'habiles négociations avec les protestants d'Allemagne, pour abaisser la maison d'Autriche ; il détruisit l'influence espagnole en France.

Administrateur avisé et hardi, politique aux visées justes et profondes, il se montra encore le premier champion de la liberté de conscience, pour laquelle il est tombé sous le poignard de Ravaillac.

Ce dernier trait en fait un des ancêtres de la Révolution française.

Lui qui, de son abjuration, fit moins une affaire de conscience qu'une affaire d'État, qui donna le pas à la politique sur la religion, voulait que toutes les croyances fussent également respectées.

Il semble même qu'il allait plus loin encore : Dans sa pensée, il caressait le rêve d'une fédération européenne, qui eût été une sorte de République internationale où, par arbitrage, se seraient réglées les querelles des peuples.

La paix, la tolérance, voilà les grandes idées qu'il voulait appliquer.

Pourquoi un républicain ne professerait-il pas pour ce grand politique, si généreux, si libéral, une admiration sincère ?

L.-L. K.

Extrait du *Matin* du 16 août

CIGALIERS ET FÉLIBRES

HENRI IV ET SON ŒUVRE JUGÉS PAR M. PIERRE LAFFITTE

Une conférence à sensation — Le Béarnais et le positivisme — Monarchie et République — Ce qui a manqué à l'ancien régime — Un éloge sans réticence.

Bagnères-de-Bigorre, 15 août. — De notre envoyé spécial. — Pour faire ressortir l'intérêt des fêtes cigalières qui mettent depuis dimanche tout le sud-ouest en mouvement, il faut les dégager un peu des vins d'honneur, des banquets, des toasts chaleureux. Il reste alors quelques discours vraiment littéraires, des régals de poésie comme les beaux vers d'Armand Sylvestre à Théophile Gautier, dont on a inauguré un superbe buste à Tarbes dans le frais jardin Masset, — une promenade qu'envieraient bien des grandes villes.

Mais à Pau, il s'accomplira un événement qui sera certainement le plus retentissant, le plus curieux de la promenade triomphale des cigaliers. M. Pierre Laffitte, le chef de l'école positiviste, fera l'éloge d'Henri IV. On sait la vaste érudition de ce penseur, de cet écrivain, mais on sait aussi qu'il est républicain, et que cette opinion n'est que la conséquence de sa doctrine scientifique. M. Laffitte, à la vérité, n'est pas un esprit étroit; il juge les hommes du passé avec impartialité.

Or, Henri IV est une de ses admirations, et il le dira demain soir à Pau, tout près de ce berceau même du fils de Jeanne d'Albret, de cette chambre où le vieux d'Albret frottait les lèvres du nouveau-né d'ail et lui faisait avaler une cuillerée de jurançon.

Le mauvais temps qui s'est abattu tout à coup dans les Pyrénées, nous faisant passer d'une étuve dans une glacière, m'a procuré la bonne fortune de me trouver en tête à tête avec l'illustre philosophe. J'en ai profité pour amener la conversation sur la conférence de demain soir.

M. Laffitte, sans me la réciter tout entière, m'en a indiqué les lignes générales.

— A mon avis, m'a-t-il dit, les cigaliers ont eu une excellente pensée en voulant honorer spécialement Henri IV. Il était temps qu'on rendit un hommage à un homme d'Etat. L'homme d'Etat est celui, quand il est digne de ce nom, qui rend le plus de services à l'Humanité et qui a sur la marche du monde la plus grande action. Un poète charme par ses vers ; un peintre produit une œuvre qui saisit, mais les deux impressions sont fugitives et sans portée sur la marche des idées.

Cette opinion de M. Laffitte sur l'homme d'Etat est donc neuve et originale ; elle provoquera des polémiques à coup sûr. Mais cela n'arrête point cet indépendant, pas plus qu'il ne s'émeut des froncements de sourcils de certains de ses coreligionnaires à l'idée de l'entendre louer un grand monarque.

M. Laffitte classe Henri IV parmi les quatre plus grands hommes d'Etat que nous ayons eus : Louis XI, le Béarnais, Richelieu et Mazarin forment donc ce quatuor. Et l'admiration de M. Laffitte est sans réticence. Comme Michelet, il ne s'attarde pas à étudier Henri IV dans sa vie amoureuse et galante ; il ne voit ni le mari, ni l'amant, mais simplement le roi dans son œuvre de chef du gouvernement.

C'est d'abord la direction de la politique intérieure d'Henri IV qui sera examinée par M. Laffitte. Elle lui paraît tout à fait remarquable et attester les grandes vues du souverain, qui fit passer la politique avant la religion et comprit que les hommes de tous les cultes, de toutes les croyances, pouvaient également contribuer à assurer la prospérité du pays, travailler à sa gloire. C'est, en un mot, l'inauguration de la liberté de penser, qu'il appartenait à la Révolution de proclamer d'une façon définitive.

M. Laffitte ne sera pas moins élogieux pour Henri IV financier, qui conserva l'ordre dans les finances et sut écouter les avis de ce sévère comptable qui s'appelait Sully. Il attesta sa vigilance par des édits, son esprit d'organisation et de prévoyance. Avec lui, la France fut heureuse, riche,

et ce règne eût été le plus grand de tous si le misérable Ravaillac n'avait pas été l'instrument d'odieux ambitieux ou de basses vengeances.

La partie la plus étendue du discours de M. Laffitte concernera la politique extérieure, où il montrera les visées supérieures d'Henri IV, cherchant à réduire la maison d'Autriche en augmentant l'importance des petites puissances, comme la Suisse, ou en multipliant les petites souverainetés.

Ce sera donc un éloge sans réticence, une conférence historique, appelée à un grand retentissement. Et comme je faisais remarquer à M. Laffitte qu'elle n'était point pour déplaire aux monarchistes, il me répondit :

« Je suis républicain, je n'aime que cette forme de gouvernement ; mais je dois reconnaître que jusqu'à Louis XIV, c'est la monarchie qui a fait la France. Elle aurait pu, si elle avait eu, à ce moment, un autre Henri IV, ou un Richelieu, faire la Révolution française. Celle-ci était inévitable et nécessaire. »

On arrivait au café, et je n'osais pas pousser plus loin un entretien qui, en se prolongeant, pouvait devenir indiscret. Le tonnerre s'était mis de la partie ; des éclairs illuminaient les gros nuages qui avaient envahi la montagne et de malheureux étourneaux, troublés dans leur migration, poussaient des cris désespérés au milieu de la nuit noire.

Extrait du journal *Le Parisien* du 20 août

LE POSITIVISME A PARIS

La conférence sur Henri IV qu'a faite à Pau M. Pierre Laffitte, sous les auspices des félibres provençaux et des cigaliers gascons en tournées de fêtes dans le Bordelais, l'Agenois et le Béarn, a mis en relief la curieuse physionomie du philosophe positiviste parisien et l'œuvre de propagande sociale à laquelle il a voué sa vie.

Après 45 années d'enseignement actif, il aura été donné à M. Laffitte de recueillir autour de son nom un peu de ce bruit public et de cette publicité de bon aloi qui font parler

d'un homme et désirer le connaître. Certes, le directeur de l'école positiviste ne l'aura pas recherché pour lui-même, mais il s'en sera réjoui pour l'attention que cela aura de nouveau attiré sur la grande doctrine dont il est à Paris le chef autorisé et qui en retirera sans doute d'heureux fruits.

Comme le fondateur du Positivisme, Auguste Comte, a toujours vécu à Paris et, dans ses livres, a préconisé l'action décisive que la grande ville doit exercer sur le monde par ses initiatives hardies, l'impulsion énergique de sa haute vie intellectuelle et l'immense ascendant moral de sa place historique dans l'humanité, il convient de saluer sa mémoire au moment où le plus aimé de ses disciples transporte à travers les départements du sud-ouest la connaissance de sa philosophie conçue à Paris et pendant de longues années renfermée dans un cercle restreint d'amis fidèles et dévoués.

Auguste Comte mourut en 1857, dans le modeste appartement du n° 10 de la rue Monsieur-le-Prince, depuis lors devenu une demeure historique qu'une inscription commémorative consacre et que ses disciples de France et des pays étrangers — il y en a beaucoup en Hollande et dans l'Hindoustan — ont conservé tel qu'il l'habitait. A sa mort, M. Pierre Laffitte devint, d'après la désignation de son testament, le continuateur de son œuvre et le chef de son école. C'était un homme d'une trentaine d'années, qui professait les mathématiques à l'institution si connue de M. Harant, au Marais, et qui avait déjà publié un traité élémentaire de mécanique et divers opuscules.

L'institution Harant était alors, avec celles de MM. Ganot, Genillier et deux ou trois autres, un refuge amicalement ouvert à tous les professeurs parisiens que le coup d'Etat de 1851 et l'établissement de l'Empire avaient éloignés de l'enseignement officiel et rendus suspects à l'autorité académique. La période de 1852 à 63 fut extrêmement dure pour les membres de l'enseignement privé. On ne pouvait alors faire ni conférences ni cours libres. Auguste Comte dut se borner à réunir quelques auditeurs dans son local particulier et M. Pierre Laffitte à porter la parole du Maître à quelques hommes de bonne volonté, que M. Fabien Magnien, un des

premiers ouvriers que Comte avait ralliés à sa doctrine, put grouper à Puteaux. C'est dans cette petite localité située près de Neuilly-sur-Seine que commença le long apostolat philosophique de M. Laffitte. Ce qu'il a parlé depuis ce temps, et surtout après la mort de Comte en 1857, est vraiment prodigieux. En plus de son enseignement annuel régulier, philosophique, doctrinal et historique, de la rue Monsieur-le-Prince et de ses cours du soir, il n'est pas de lieux où depuis l'avènement de la liberté de parole avec le régime républicain, il ne soit allé exposer quelques points du système de Comte. Aussi son action mentale a-t-elle eu plus d'influence qu'on se l'imaginerait sur beaucoup d'esprits politiques de ce temps.

Deux hommes, tous deux des professeurs, ont eu une influence morale considérable et presque inaperçue sur les hommes politiques de la génération intermédiaire entre l'époque de 1848 et les jeunes d'à présent : ce sont Emile Accolas et Pierre Laffitte. Accolas, par ses leçons et ses ouvrages sur le droit, a été l'inspirateur de l'école politique négative, si je puis m'exprimer ainsi, de celle qui dédaigne par trop radicalement le passé et ne veut pas tenir un compte suffisant des circonstances du moment et de la contingence des éléments en lutte contre des innovations téméraires ou prématurées. C'est une école où l'*a priori* domine.

M. Laffitte, au contraire, en s'appuyant sur les synthèses historiques de Comte, a montré que l'*évolution* est la loi même de l'histoire et que le progrès n'a une continuité normale, permanente et sûre que s'il se lie au passé et en conserve ce qu'il peut y avoir de bon, de vivace et d'organique. La formule : « le progrès n'est que le développement de l'ordre » caractérise bien cette opinion. On comprend par suite combien M. Laffitte doit s'appuyer sur l'histoire pour la démonstration de cette thèse. Ce sont, du reste, généralement des études sur tel ou tel monarque, chef d'Etat, grand ministre ou personnage célèbre, qui font le sujet des entretiens et des conférences dans lesquelles il expose la doctrine positiviste. Partout où il parle, son succès est complet. Au Havre, à Clermont-Ferrand, à Bordeaux, à Pau, en

Angleterre, en Hollande, sa parole a été goûtée autant qu'à Paris et dans le rayon avoisinant, car il est peu de bibliothèques communales, de cercles populaires, de groupes éducateurs qui ne l'aient appelé à venir leur faire des conférences.

Ici, à Paris, une salle du Collège de France a été mise gracieusement à sa disposition depuis quelques années. L'affluence y est toujours nombreuse à ses cours, de novembre à mai, les dimanches après midi. Une certaine catégorie d'étrangers les suivent assidûment : ce sont des noirs d'Haïti, des Péruviens, des Chiliens, des Brésiliens et on s'explique la part énorme des doctrines d'Auguste Comte dans la révolution du Brésil et l'adoption sur le nouveau drapeau, à fond vert, de la devise positiviste : *ordre et progrès*.

M. Laffitte, qui marche aujourd'hui vers les 70 ans, et dont les yeux sont usés par les immenses lectures qu'il a dû faire pour emmagasiner la somme inouïe de savoir qu'il possède, est resté jeune par l'activité de l'esprit, la force de l'élocution et son infatigable dévouement à ses idées. Il peut être, comme homme de travail, donné en exemple à la jeunesse studieuse de nos jours et elle apprendrait par lui comment on aime la Patrie et on sert la République.

Th. LEFEBVRE.

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

Conférences : de M. Emile Corra, le 17 septembre, sur *L'Iliade et l'Odyssée* d'Homère ;

de M. Emile Corra, le 4 octobre, sur *Les Arts et Métiers au moyen âge* ;

— Pèlerinage le dimanche 5 octobre au *Musée de Cluny* ;

de M. Vaillant, le 15 octobre, sur la *Philosophie première* de Pierre Laffitte ;

de M. C. Monier, le 5 novembre, sur l'*Interprétation de la nature* de Diderot.

III. — CULTE

Le 5 septembre, commémoration annuelle de la mort d'Auguste Comte. Rendez-vous des positivistes au Père Lachaise, à 10 heures du matin, au niveau du rond-point Casimir Perier : Discours de M. Paul Descours.

Dans l'après-midi, réunion, 10, rue Monsieur-le-Prince, à 2 heures. Le discours d'usage sera prononcé par M. Pierre Laffitte.

IV. — NÉCROLOGIE

MORT DE M. JOSEPH LONCHAMPT

Le 20 août dernier (10 guttemberg 102), à quelques lieues de Paris, à Ozouer-le-Voulgix, dans le département de Seine-et-Marne, est décédé l'un des premiers et des meilleurs disciples d'Auguste Comte, qui lui resta aussi attaché après sa mort que pendant sa vie, M. Joseph Lonchampt, l'un des treize exécuteurs testamentaires du fondateur du Positivisme. Il avait soixante-cinq ans environ, au moment de sa fin.

Seul prévenu à temps pour les funérailles, notre confrère, le docteur Robinet, qui était en relation d'amitié avec M. Lonchampt depuis 1851, put assister, avec la famille et un certain nombre de personnes d'Ozouer, à son enterrement et prononcer sur sa tombe les paroles suivantes :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'être ici l'interprète de notre commune douleur et de nos regrets.

L'ami que nous rendons à la terre était, vous le savez autant que moi, une nature d'élite, généreuse et distinguée, richement pourvue du côté de l'esprit et du cœur. Il avait, au reste, de qui tenir : la sociabilité pleine de charme et la rare intelligence de sa noble mère n'ont pu être oubliées de ceux qui l'ont connue.

Joseph Lonchampt, après les études nécessaires, était, entré à l'Ecole polytechnique; et, au sortir, il avait renoncé à la carrière officielle qu'il avait le droit d'aborder. — Pour suivre, sans doute, l'exemple de feu son père, qui s'était distingué dans une profession commerciale, il choisit la direction financière, la banque.

Mais était-ce bien réellement ce qui lui convenait?

Nous inclinons à penser qu'il aurait pu mieux faire valoir la richesse de son fonds naturel, rendre plus de services et vivre plus heureux, en suivant la voie théorique, où il aurait trouvé la possibilité de développer, à l'avantage de tous, sa haute aptitude esthétique, scientifique, philosophique et morale.

Quoi qu'il en puisse être, c'est à l'Ecole polytechnique même que notre ami connut le nom d'Auguste Comte et fut mis en éveil sur sa doctrine. En même temps il recevait des événements politiques de 1848 une empreinte profonde. Comme beaucoup de cœurs généreux et d'esprits émancipés à cette époque, il devint ardemment républicain et le resta jusqu'à sa mort, avec le correctif de sagesse et de clairvoyance qu'ont apporté à ses opinions le *criterium* de la philosophie positive.

Lonchampt avait été de bonne heure admis dans la Société positiviste de Paris, et là, il avait formé avec le fondateur et ses principaux adhérents, avec Auguste Comte et ses disciples, des liens d'affection et de conviction commune qui devinrent définitifs. Il eut l'honneur et le bonheur, en 1851, d'être l'un des patrons dévoués dont l'assistance matérielle permit l'impression du premier volume du *Système de politique positive*; et c'est en 1855 qu'Auguste Comte le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires.

Voilà comment Joseph Lonchampt fut un des artisans les plus convaincus et les plus pénétrés, les plus sincères et les plus enthousiastes, enfin les plus éminemment utiles de cette grande entreprise de régénération sociale commencée au XVIII[e] siècle sous l'auguste patronage des Diderot, des Turgot et des Condorcet, victorieusement poursuivie et constituée, au XIX[e] siècle, par le génie, l'énergie et le dévoue-

ment de Comte, et qui, sous le nom de Positivisme ou de religion de l'Humanité, reste, chez nous et bien au-delà, au milieu de tant de bouleversements, de ruines et d'incertitudes, la lumière du présent et l'espérance de l'avenir !

Outre sa coopération fraternelle et sympathique, qui fut pour tous d'un commerce si doux et d'un si salutaire exemple, Lonchampt fit, pour les grands et les petits, des expositions orales familières du Positivisme; et il professa longtemps, à l'association polytechnique, le cours d'astronomie populaire qu'y avait autrefois donné Auguste Comte.

Il écrivit un *Essai sur la prière* qui eut deux éditions; un *Exposé élémentaire* des principales lois de la mécanique; une biographie surtout intime et fort intéressante du fondateur de la religion positive, qui parut dans la *Revue occidentale;* enfin, il a laissé, je crois, en manuscrit, des considérations sur l'histoire générale de l'Humanité.

C'est au milieu de ces préoccupations et toujours fidèle à sa foi, que la mort est venue le surprendre et l'enlever à sa famille et à ses amis.

La douleur et les regrets de ceux qui sont ici disent assez ce qu'était Lonchampt pour ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé; combien ils estimaient chez lui les qualités du cœur, à la fois si délicates et si profondes, sa droiture, sa riche intelligence; et quelle place méritée il gardera dans leur souvenir! Je n'excepte point d'un tel concours les représentants de cette population hospitalière, sagace et sympathique, de Seine-et-Marne, au milieu de laquelle il est venu mourir, qui l'avait aussitôt reconnu pour un homme de bien, et qui a tenu à honneur de l'accompagner au Champ du repos.

BIBLIOGRAPHIE POSITIVISTE

CATÉCHISME POSITIVISTE [1]

Toute doctrine systématique qui prétend et qui arrive à une grande action sociale a nécessairement besoin d'un *symbole* et d'un *catéchisme*. Celui-ci doit contenir l'exposition sommaire de la doctrine, et celui-là doit consister en un court formulaire, qui en contient les points principaux. Le catholicisme a satisfait à ces deux conditions. Le symbole a surgi assez vite relativement; le catéchisme, au contraire, n'est apparu que très tard. Le premier, à ma connaissance, est celui qui fut publié par Erahue, en 1531, je crois ; mais c'est surtout à partir du Concile de Trente que les catéchismes se multiplièrent et devinrent un élément essentiel de l'enseignement catholique. Les protestants suivirent, du reste, la même direction. Parmi tous ces catéchismes, Auguste Comte a choisi celui qu'on désigne sous le nom de catéchisme de Montpellier, pour le placer dans la Bibliothèque positiviste. Dans un travail bibliographique que je consacrerai à cet ouvrage, je me propose de faire l'histoire du catéchisme; j'ai déjà à cet égard amassé beaucoup de matériaux.

Le besoin fondamental qui pousse toute doctrine, qui prétend à la direction sociale, à se résumer en un catéchisme, se fit sentir au XVIII[e] siècle, dès que la grande école se fut élevée à l'audacieuse conception d'un régime

(1) *République occidentale. — Ordre et progrès. — Vivre pour autrui.* — Catéchisme positiviste, ou Sommaire exposition de la Religion universelle, en treize entretiens systématiques entre une femme et un prêtre de l'Humanité, par Aug. Comte, 3[e] édition. Paris, 1890. Un volume in-12.

absolument nouveau pour l'Humanité, régime dégagé de toutes considérations surnaturelles et gouverné par des motifs purement humains. Ainsi d'Holbach rédigea un catéchisme dès 1765. Il ne put paraître qu'en 1790, lorsque la Révolution française eût mis enfin à l'ordre du jour de l'activité politique l'établissement d'un régime nouveau fondé sur la haute élaboration philosophique du XVIIIe siècle. Nous reparlerons tout à l'heure de ce catéchisme.

La Révolution française apparaissait tellement à tous les esprits actifs, comme la naissance d'un ordre nouveau dont les bases avaient besoin d'être formulées d'une manière sommaire, qu'on vit surgir de tous côtés des catéchismes ; et le mouvement continua pendant toute la période ascensionnelle de la Révolution. Je n'ai pas à en faire une histoire détaillée, je veux seulement préciser par quelques citations.

En 1789, dès le mois de novembre, un nommé François Boissel, né à Joyeuse-en-Vivarais, fit paraître un *Catéchisme du genre humain*[1]. Cet ouvrage, animé de très bonnes intentions, est fort au-dessous du but qu'il veut atteindre et contient pas mal de vues anarchiques sur la propriété et le mariage ; c'est en quoi il diffère profondément de celui de d'Holbach, esprit absolument positif et par suite organique. Quoi qu'il en soit, le 4 novembre 1789, l'ouvrage fut dénoncé à la Constituante par l'évêque de Clermont, qui veut qu'on en recherche l'auteur. L'assemblée, plus calme, se contente de demander un rapport.

Un ouvrage bien autrement supérieur est celui que publia Volney en 1793, sous le titre de *Catéchisme du citoyen français*, et qui fut reproduit plus tard sous le

(1) Le *Catéchisme du genre humain* que, sous les auspices de la nature et de son véritable auteur qui me l'ont dicté, je mets sous les yeux et la protection de la nation française et de l'Europe éclairée, pour l'établissement essentiel et indispensable du véritable ordre moral et de l'éducation sociale des hommes dans la connaissance, la pratique, l'amour et l'habitude des principes et des moyens de se rendre et de se conserver heureux les uns par les autres. 1789, sans nom de lieu.

titre qu'il a conservé : *La loi naturelle ou principes physiques de la morale.* Nous allons en donner une idée sommaire.

L'ouvrage est indépendant de toute considération théologique, quant à ce qui regarde une vie future quelconque. Il s'agit purement d'exposer les règles propres à une vie terrestre et sociale. Néanmoins, il est parlé deux ou trois fois de Dieu ; d'abord, comme le créateur des lois naturelles qui règlent l'ordre de toutes choses ; puis, Volney prétend que nous sommes tout au moins égaux devant Dieu ; ce qui soit dit en passant, ne fait pas grand honneur à l'intelligence de celui-ci. L'on sent dans l'œuvre de Volney, outre la destination positive donnée à l'espèce humaine, ce profond sentiment, dont les physiocrates ont été la plus haute expression, qui pousse à dégager de tout arbitraire le règlement de la vie humaine par le règne des lois naturelles ou artificielles. L'élaboration scientifique n'était pas suffisante encore pour atteindre ce grand but ; mais il était nettement posé et vigoureusement entrevu. Les règles de la conduite humaine sont déduites, pour l'homme individuel, comme pour l'homme en société, des conséquences heureuses ou fâcheuses qui résultent de tel ou tel mode d'agir. La base est donc expérimentale. Enfin, l'homme physique n'est pas, dans Volney, séparé de l'homme moral ; et l'hygiène rentre, comme cela doit être, dans la morale. Volney introduit aussi, et en cela il fait bien, des considérations relatives à l'économie des sociétés. L'on peut voir, par exemple, ce qu'il dit sur la *simplicité des mœurs et sur le luxe.*

« *Demande.* — Vous avez compté pour vertu sociale » la *simplicité des mœurs ;* qu'entendez-vous par ce » mot ?

» *Réponse.* — J'entends le resserrement des besoins et » des désirs à ce qui est véritablement utile à l'existence » du citoyen et de sa famille ; c'est-à-dire que l'homme » de mœurs simples a peu de besoins et vit content de » peu.

» D. — Comment cette vertu nous est-elle prescrite ?

» R. — Par les avantages nombreux que sa pratique
» procure à l'individu et à la société.... »

Il examine ensuite les conséquences du luxe pour l'existence même des nations.

Enfin, vers la fin de son catéchisme, il donne une définition des vertus sociales, qui caractérise le point de vue positif d'après lequel il les a déterminées. « J'en conclus,
» dit-il, que toutes les *vertus sociales* ne sont que *l'habi-*
» *tude des actions utiles* à la société et à l'individu qui
» les pratique. »

Le catéchisme de d'Holbach[1] est absolument dégagé de toute considération théologique quelconque. Ni Dieu, ni l'immortalité de l'âme ne sont invoqués à un titre quelconque ; et d'Holbach expose avec une parfaite netteté que toutes les règles de la conduite humaine doivent être fondées exclusivement sur l'expérience, c'est-à-dire sur l'appréciation des conséquences des divers modes de conduite sur l'homme et la société. Il considère, du reste, celle-ci comme un fait fondamental ; et il est absolument dégagé, bien entendu, de toutes les déclamations de Rousseau sur la prétendue perfection de l'état de nature, quoiqu'il ne donne pas du sauvage la dure et violente définition que Volney a placée dans son catéchisme. Le caractère organique de l'esprit positif apparaît dans la manière dont d'Holbach expose les devoirs du mariage. Ainsi, il flétrit avec une grande énergie l'infidélité conjugale ; il montre la supériorité de la monogamie sur la polygamie, sans se dégager néanmoins suffisamment des préjugés de son siècle sur le divorce. D'Holbach, du reste, s'était toujours fortement préoccupé de morale ; et il avait publié à ce sujet un *Système de morale*, qui était comme le complément du *Système de la nature*. L'on se rappelle, d'ailleurs, ce qu'en dit Diderot dans une lettre à Mlle Voland : « Notre excellent baron, qui met de la

(1) *Éléments de la morale universelle*, ou *Catéchisme de la nation*, par feu M. le baron d'Holbach, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin. A Paris, chez G. de Bure, rue Serpente, n° 6, MDCCXC. Un volume in-12 de 208 pages.

morale à tout.... » Je crois devoir reproduire, pour compléter cette notice, les deux avertissements qui précèdent le catéchisme de d'Holbach.

« *Avertissement du libraire.* Cet ouvrage, composé en » 1765, est véritablement du philosophe respectable dont » il porte le nom : c'est sa famille qui nous en a remis » le manuscrit autographe et c'est de son aveu que nous » le publions. » Il y a ensuite un second avertissement qui paraît être probablement de Naigeon et qui résume parfaitement l'esprit dans lequel a été accomplie l'œuvre de d'Holbach.

« *Avertissement.* La morale est une science, dont les » principes sont susceptibles d'une démonstration aussi » claire et aussi rigoureuse que ceux du calcul et de la géo- » métrie. Les éléments de cette science si nécessaire peu- » vent être mis à la portée des hommes les plus simples et » même des enfants. Pour faire sentir cette vérité, on » donne ici les principes de la morale naturelle d'une » façon qui les rend propres à être enseignés à tout » le monde : ils serviront à faire connaître si, comme » quelques hommes le prétendent, la vertu n'est qu'une » chimère, et si la morale n'est point fondée sur la nature » de l'homme et sur ses intérêts les plus réels, quelles » que puissent être, d'ailleurs, ses opinions et ses pré- » jugés. »

Le catéchisme de d'Holbach est, comme celui de Volney, par demandes et réponses.

Les devoirs indiqués par d'Holbach au point de vue personnel, domestique et social sont, comme je l'ai dit, fondés sur la connaissance de la nature humaine constatée par les expériences résultées de l'activité spontanée de cette nature.

D'Holbach a même tenté une théorie abstraite de la notion du devoir. Voyons ce qu'il dit à ce sujet :

« D. — Qu'entendez-vous par devoir ?

» R. — J'entends tout ce qu'il faut faire ou les moyens » qu'il faut employer pour parvenir à la fin qu'on se » propose. *Exemple :* Faire du bien à ses semblables est

» un devoir pour celui qui veut mériter leur amour et
» leur estime...

» D. — Qu'est-ce qu'être obligé, ou qu'entendez-vous
» par obligation ?

» R. — L'obligation est la même chose que le devoir ou
» la nécessité. Être obligé, c'est ne pouvoir parvenir à
» être heureux, ou s'exposer à être malheureux, si l'on
» ne prend les moyens nécessaires pour se procurer le
» bien qu'on désire, et pour éviter le mal qu'on craint. »

Cette théorie du devoir de d'Holbach est certainement insuffisante, mais néanmoins il pressent dans la notion de devoir le *caractère d'obligation*, et aussi la corrélation des moyens vers un but, d'où il déduit la notion d'obligation elle-même. Cette théorie, ai-je dit, est insuffisante; mais elle contient un double aperçu de véritable valeur sur cette notion capitale du devoir, sur laquelle je crois utile de revenir en y introduisant quelques vues nouvelles que j'ai exposées dans mon Cours de 1889 à 1890, au Collège de France, sur l'*Histoire de l'évolution de la philosophie moderne de saint Thomas d'Aquin à Auguste Comte.*

Auguste Comte a défini le devoir : « La fonction accomplie par un organe libre ; » c'est là la conception capitale sur laquelle j'ai tant insisté et qui contient la base de la véritable théorie du devoir ; mais d'une manière beaucoup trop implicite, car on n'y voit pas suffisamment apparaître la notion d'obligation. C'est cette conception que je veux rendre explicite. Pour cela, il faut remarquer que la notion du devoir suppose absolument la notion de société. L'homme qui vivrait seul n'aurait que des penchants auxquels il obéirait avec plus ou moins de prudence, mais il n'aurait pas de devoirs. C'est ce que Kant n'a pas vu dans sa théorie métaphysique et absolue du devoir. Or, la société humaine, qui résulte d'un penchant spontané de notre nature, se caractérise de plus en plus par la coopération ; c'est-à-dire par la division des fonctions et leur concours pour atteindre un but déterminé, entrevu et conçu par les divers coopé-

rateurs. Il résulte de là que, dans une telle coopération, chaque individu est obligé nécessairement de soumettre ses penchants personnels à une certaine règle, de les vaincre et de les discipliner. On voit ainsi que la notion d'*obligation* est étroitement liée à celle de subordination de l'individu à une direction déterminée. C'est de cette origine commune que surgissent à la fois la notion de devoir et la notion d'obligation dès lors intimement corrélatives. Aussi, en effet, les devoirs augmentent-ils à mesure que l'évolution sociale se complique, et aussi à mesure que l'individu occupe une position plus élevée dans la hiérarchie des sociétés. Enfin, les devoirs sont d'autant plus précis et stricts, que le concours est plus nécessaire, comme dans la vie militaire, par exemple.

Quoi qu'il en soit, dans d'Holbach comme dans Volney, la grande lacune consiste dans la méconnaissance des fatalités cosmologiques, biologiques, sociologiques et morales que la science a révélées. Une lacune plus précise est celle de la faiblesse du point de vue sociologique, de la méconnaissance de l'évolution des sociétés humaines et, par suite, du rôle prépondérant des hommes d'État. Necker, le pauvre homme ! écrivant à Louis XVI que, si l'on a besoin d'un Richelieu, il ne faut pas s'adresser à lui, peint bien cette situation.

Enfin, il faut remarquer à ce sujet combien la raison pratique se trouve souvent supérieure à la raison théorique, avant que celle-ci ait atteint sa plénitude positive, en voyant l'incomparable prépondérance de la notion de Patrie dans le dévouement sans limite des citoyens français pour la défense de la nation, malgré la faiblesse des théoriciens du XVIIIe siècle, relativement à cette grande conception.

Néanmoins, ces tentatives de la philosophie du XVIIIe siècle pour constituer un enseignement moral systématique étaient profondément heureuses ; et il eut été bon qu'elles durassent jusqu'à l'avènement du Positivisme. La rétrogradation de Bonaparte ne le permit pas ;

et c'est Auguste Comte qui, reprenant enfin cette grande tradition, arriva à exécuter à son tour un catéchisme de la nouvelle doctrine régénératrice. Il publia le *Catéchisme positiviste* en 1852, après la publication du second volume du *Système de politique positive*, relatif à la statique sociale ou à la théorie de l'ordre. Mais, depuis cette époque, son élaboration philosophique continua, et, en 1854, dans le quatrième volume du *Système de politique positive*, il introduisit notamment une grave modification dans la classification des éléments de la religion, en mettant le culte avant le dogme. Qu'on me permette à ce sujet une anecdote. A la suite d'un replâtrage avec M. Littré, celui-ci vint voir Auguste Comte. Celui-ci lui exposa le progrès qu'il venait d'accomplir; et M. Littré commença immédiatement la série des objections. M. Comte, en me racontant le fait, se montra choqué de la conduite de M. Littré, où il voyait à bon droit une prépondérance extrême de l'esprit révolutionnaire. Auguste Comte avait raison. Quand un homme de sa force émet, sur des sujets qu'il a tant étudiés, une opinion, on peut sans doute, après réflexion, ne pas l'admettre; mais il est vraiment irrationnel et choquant de repousser immédiatement, en vertu d'anciennes habitudes, une opinion qu'on n'a pas eu le temps d'examiner mûrement.

Quoi qu'il en soit, Auguste Comte, dans la préface du quatrième volume de la *Politique positive*, exprima le désir de modifier, dans une seconde édition du catéchisme, l'ordre primitif et de placer le culte avant le dogme. Il indiqua même la marche à suivre. Après la mort d'Auguste Comte, en 1858, M. Richard Congrève effectua, dans la traduction anglaise du catéchisme, la modification indiquée par Auguste Comte. En 1874, la première édition française du catéchisme étant épuisée, nous le réimprimâmes en adoptant la modification introduite par M. Richard Congrève. Je n'aurais pas pris de moi-même une telle initiative, vu ma disposition au respect absolu des textes! mais j'adoptai, par déférence pour M. Con-

grève, une transformation qui, en réalisant un vœu même d'Auguste Comte, n'altérait en rien l'exposition de ses idées. Du reste, les modifications apportées par M. Congrève se présentaient avec des raisons importantes; notamment celle de faire connaître aux lecteurs du catéchisme, qu'effraie la lecture du *Système de politique positive,* la notion nouvelle introduite par Auguste Comte, en plaçant le culte avant le dogme.

Néanmoins, il faut reconnaître qu'on doit toujours éprouver une certaine hésitation à toucher, pour si peu que cela soit, à une œuvre quelconque d'Auguste Comte; et l'on conçoit dès lors l'hésitation de quelques positivistes à ce sujet. Chaque œuvre d'Auguste Comte constitue un moment caractéristique dans l'évolution de sa pensée; et, par suite, il est utile de lui conserver ce caractère. Aussi, je crois que quand une œuvre de propagande du positivisme aura surgi, ce qui me paraît encore bien difficile, il faudra revenir alors, simplement, à la première édition du catéchisme.

Il faut reconnaître, sans aucun doute, que le *Catéchisme* d'Auguste Comte est une œuvre de propagande, œuvre qui porte le cachet indélébile du génie de son auteur. Mais, à ce point de vue de propagande, le catéchisme d'Auguste Comte est nécessairement imparfait et insuffisant. Cela se conçoit. De 1852, date de son apparition, jusqu'au 5 septembre 1857, date de la mort d'Auguste Comte, l'esprit de celui-ci a toujours évolué, il est vrai, dans la même direction. Il a introduit dans le dogme positiviste des vues véritablement nouvelles : l'incorporation du fétichisme, la théorie de l'espace, le plan de la morale théorique et pratique, celui de la théorie de l'industrie, une conception plus précise de la philosophie première, sans compter beaucoup d'autres vues de détail. J'ai essayé de réaliser plusieurs des projets indiqués par Comte, notamment la Philosophie première, la Morale et la théorie de l'industrie. Par conséquent le catéchisme positiviste est une représentation nécessairement imparfaite du dogme fondamental de la nouvelle

religion. En outre, il reste imparfait à un autre point de vue, en ce sens qu'il n'est pas convenablement adapté à la première éducation, dans laquelle il faut tout réduire à quelques formules courtes et décisives, susceptibles sans doute d'explications orales, mais dont les principales doivent être apprises par cœur. J'ai donné un essai à cet égard dans la *Revue occidentale*, et je me propose de continuer plus tard ce travail difficile, qui ne peut être qu'assez lentement accompli.

D'après toutes ces raisons, il sera nécessaire de faire plus tard une exposition populaire plus complète que celle du catéchisme; mais l'entreprise pour le moment me paraît prématurée; et nous publions la troisième édition du *Catéchisme positiviste*, conforme à la seconde, sauf quelqués additions à l'appendice que j'avais placé à la fin de celle-ci.

Pierre LAFFITTE.

VARIÉTÉS

I. — ON NE FAIT RIEN POUR L'AGRICULTURE

Les journaux soudoyés par les partis opposés à la forme républicaine ne se lassent pas de répéter sur tous les tons, en prenant des formes infiniment variées, à la façon des Pilules de Géraudel : *on ne fait rien pour l'agriculture*. Heureusement les cultivateurs, ordinairement pleins de bon sens, ne se laissent pas prendre aux pièges que leur tendent les folliculaires à gages de la réaction.

Quelques mots ronflants une fois jetés, par-ci par-là, dans des phrases souvent incohérentes, on se garde bien de faire connaître les moyens que l'on emploierait pour venir au secours de l'agriculture, si on était au pouvoir. Arriver au pouvoir, voilà le seul but qu'on se propose et rien de plus ; quant à l'agriculture, on s'en moque un peu. Ne rien dire, ou parler pour ne rien dire, c'est une façon très commode de sortir de tout embarras (1).

Ces journalistes peu soucieux d'éclairer le public agricole, se gardent bien de dire aux cultivateurs : « De tous les pays » de l'Europe, celui qui est le moins éprouvé par la crise agri- » cole et économique, c'est la France ! Voyez ce qui se » passe chaque jour en Italie et en Allemagne, ces pays » monarchiques. Loin d'avoir été une cause d'aggravation » des souffrances endurées par les ouvriers des villes et des

(1) Dans un bien remarquable article sur la Liberté de la Presse, M. Laffitte dit : « La concentration du journal entre les mains de » riches capitalistes, ou même dans certains cas de Syndicats de » spéculateurs, rend trop précaire la situation des journalistes indé- » pendants ; et la possibilité indéfinie de recruter des journalistes ne » remplissant aucune condition de compétence, donne à la richesse » des moyens presque illimités d'abuser ». *Rev. occidentale* (Mars 90, page 21).

» campagnes, les institutions républicaines ont contribué à » les alléger dans notre pays. » Voilà la vérité.

Quelle action ouverte le gouvernement peut-il avoir sur les propriétaires du sol?

Que de grands propriétaires qui pourraient et devraient être, comme de vrais industriels — car l'agriculture est une industrie — à la tête des vastes domaines qu'ils possèdent pour en diriger les cultures, habitent les cités! Le gouvernement peut-il les forcer à revenir sur leurs terres, au lieu de les abandonner à des fermiers?

En effet, le sol qui devrait être, pour celui qui en est l'heureux possesseur, un véritable instrument de travail, est livré à des hommes souvent sans capital et sans une suffisante intelligence directrice; quelquefois même ignorants, ils n'ont aucun intérêt à porter le domaine à son maximum de production; ce qui les exposerait fort à voir s'élever sans compensation le prix d'un bail nouveau (1).

Encore une fois, quelle action un gouvernement peut-il avoir, on se le demande, sur ces propriétaires.

Le gouvernement ne peut faire que la rente qui a été créée par le sol n'aille se gaspiller dans le luxe et quelquefois la débauche, qui trouvent un refuge souvent ignoré dans les grandes villes; ou que ce revenu soit jeté en pâture à des spéculateurs éhontés qui abusent des gens crédules *en les trompant par de fallacieuses promesses* comme on le voit chaque jour.

On s'est créé tant de besoins! Beaucoup d'hommes sont dévorés par cette fièvre de spéculation qui leur fait voir tout en beau, qui les illusionne par un mirage trompeur. Pour ces propriétaires, capitaliser son argent dans le sol n'est rien; il faut jouir de suite et jouir à tout prix. Du haut en

(1) Chacun sait que le fermier à bout de bail retire, comme il le dit, *son engrais*, c'est-à-dire l'avance faite au sol. Le fermier qui rentre est obligé lui de remettre les engrais avant de récolter. Non seulement la production ne s'augmente pas, comme elle pourrait et devrait le faire, mais il y a des temps d'arrêt infiniment *regrettables* et très nuisibles; aussi le regretté député Wl. Gagneur avait présenté à la Chambre un projet de loi d'après lequel le fermier devait recevoir le prix des améliorations qu'il avait faites au sol qu'il cultive.

bas de l'échelle sociale, on gaspille ! Les nations, comme les individus, ne peuvent que s'appauvrir par le gaspillage. La richesse ne pouvant se constituer que par le travail et l'épargne ; la richesse, c'est l'excédent de ce qui reste de la production après qu'a eu lieu la consommation ; on doit donc produire plus que l'on ne consomme dans une société, comme dans une famille, où l'on sait bien aménager les produits, bien administrer.

Etre riche est aussi chose toute relative ; on est pauvre lorsqu'on dépense plus qu'on ne gagne : celui-là est pauvre qui, ayant cent mille livres de rentes, en dépense cent dix ou cent vingt. Au contraire, on est riche lorsqu'on a conservé une somme d'argent, un certain excédent sur ses dépenses, quel que faible qu'en soit le montant.

De tous les moyens de s'enrichir, celui qui nous paraît le plus simple et qui est à la portée de tous, consiste à diminuer le nombre, la multiplicité de ses besoins ; on s'enrichit ainsi de tous les besoins que l'on n'a pas et qu'il est toujours coûteux de satisfaire.

Désireux de voir enfin mettre un terme à ce gaspillage de la richesse sociale, le Gouvernement républicain avait proposé de frapper la rente, le revenu de la terre ou du capital d'un impôt. La proposition a été repoussée, mais reste toujours pendante. Certains députés sont allés même jusqu'à parler de l'impôt progressif. L'impôt purement progressif nous semble absurde en lui-même, mais nous le demandons, ne pourrait-il être rendu applicable si on y apportait cette modification essentielle, c'est que *: tout revenu, toute rente qui serait employée à des travaux utiles, et par conséquent reproducteurs de la richesse sociale, se trouverait dispensé d'impôt.*

Ce serait là, peut-être, il nous semble, un moyen de couper court au gaspillage auquel, trop souvent, donne lieu la *rente*.

Il nous importe peu que la richesse soit très divisée, ou qu'elle soit concentrée entre quelques mains, si les millions doivent être employés à de grands et utiles travaux, augmentant la richesse sociale et conséquemment le bien-être de

tous, des petits comme des grands. Si, au contraire, ces millions sont gaspillés par les grands, ou les petits capitalistes, que produiront-ils ? La ruine de tous.

Par l'abaissement des droits d'enregistrement sur les propriétés contiguës, le Gouvernement favoriserait l'agglomération des terres nécessaires à l'établissement de la grande culture qui sera la culture de l'avenir.

Au Gouvernement appartiennent également les grands travaux d'endiguement des fleuves et des rivières, la construction de canaux d'irrigation, enfin, tout ce qui concerne les travaux propres aux ingénieurs de l'hydraulique.

Depuis plusieurs années le Gouvernement s'occupe des études relatives à l'hydraulique et d'importants travaux vont recevoir leur exécution (1).

(1) Citons M. de Masquard dans le vœu qu'il fait d'un vaste réseau de canaux d'irrigation courant toute la France :

« Avec l'égalité douanière et, comme nous le disons dans notre circulaire du 25 mars aux députés : le moyen le plus efficace de venir en aide à l'agriculture et empêcher le renchérissement toujours croissant de la vie, serait d'utiliser pour l'irrigation tous nos cours d'eau, fleuves, rivières et torrents qui vont se perdre inutilement dans la mer, entraînant des quantités énormes de matières fertilisantes.

» Si M. de Freycinet, malgré les promesses de sa lettre du 18 janvier 1883 aux agriculteurs de Saint-Césaire, et celles de son excellent programme économico-politique développé à Toulouse et à Montpellier, n'a pas encore présenté et mis à l'étude le grand programme de chemins de fer, c'est qu'il ne s'est pas encore senti suffisamment soutenu par les Chambres et ses collègues.

» Aujourd'hui, le Ministère tout entier est favorable à ce projet ; et jamais la Chambre ne fut mieux disposée pour l'agriculture et les intérêts des travailleurs.

» Les Conseils Généraux prendraient donc une initiative intelligente et patriotique en émettant un vœu en faveur d'un grand système de canaux d'irrigation qui, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, produirait partout le miracle de la multiplication du pain, du vin, de la viande, du jardinage et du *travail* ; car là où un seul homme trouve à s'occuper par la culture à sec, il en faut dix par la culture à l'eau. Et ces dix, produisant plus que vingt et trente par la culture à sec, peuvent aspirer à des salaires plus élevés.

» Le jour ou l'agriculture pourra payer, avec profit, des salaires plus élevés, cessera cette émigration dans les villes qui nous conduit fatalement à l'abîme où s'est englouti le monde romain.

» Pour les agriculteurs de Saint-Césaire-les-Nîmes qui vous saluent respectueusement.

» L'un d'eux,

» EUG. de MASQUARD. »

Nous pouvons également demander au gouvernement de la République de se montrer moins préoccupé des moyens de transport par les voies ferrées et davantage des nouveaux et puissants moyens d'irrigation qui nous enrichiront un jour.

Les petits ruisseaux de nos montagnes finissent par devenir des rivières et ces rivières des fleuves. Ces fleuves se jettent à la mer. Mais dans leurs courses vagabondes à travers les terres, les eaux entraînent des humus et incalculables richesses de matières fécondantes qui, une fois à la mer, ne nous reviennent plus : elles sont perdues pour nous.

Ces eaux, après avoir déposé leur limon dans la mer, nous reviennent sous forme de pluies ou de neiges. Ces neiges s'attachent aux flancs de nos plus hautes montagnes, se congèlent et le soleil d'été fait petit à petit fondre les glaciers. Alors, il se forme de nombreux ruisseaux, des rivières et des fleuves qui traversent nos vastes plaines pour nous revenir ensuite, sous les diverses formes dont nous parlons.

Dans cet éternel *circulus* rien ne s'augmente; mais rien ne se perd.

Il appartient donc à l'homme d'imiter la nature, en multipliant à l'infini pourrait-on presque dire, ces moyens d'irrigation qui, en filtrant les eaux à travers les terres, les rendent meilleures et plus saines pour les hommes et les animaux, tout en conservant les riches humus sans lesquels le travail agricole reste stérile.

La commission d'hygiène, réunie en 1888 à Angers, a dit :

« L'assainissement de la France, au point de vue de la fièvre typhoïde, a un intérêt national, c'est une œuvre d'État. »

Il faut également demander l'organisation du service médical dans les campagnes, au moins comme il est organisé dans les villes.

Nous pouvons demander encore que le gouvernement rende facile le retour sur les lieux de production de l'énorme quantité de matières fertilisantes que chaque jour nous envoyons dans les grands centres sous forme de blé, de viande, de légumes, de produits de toutes espèces enfin.

Autrement nos terres, déjà bien fatiguées, bien épuisées,

finiraient par *s'anémier* complètement, s'il était permis de se servir d'une telle expression, en regardant l'humus comme aussi nécessaire à la vie de la terre que le sang est indispensable à la vie des animaux.

Le pauvre cultivateur ne serait plus alors rebuté par le travail d'une terre ingrate, et serait, dès lors, bien moins disposé à la quitter. Comme autrefois, le cultivateur s'attacherait au sol, cette terre redeviendrait pour lui un fétiche, une idole ; c'est si beau la campagne !

Nous ne verrions plus les populations des campagnes émigrer vers les villes, et aller chercher jusqu'en Amérique, dans la République Argentine, des terres à cultiver, tandis que 500,000 Italiens et 250,000 Allemands viennent demander à la France de les faire vivre.

Ce que nous devons tout particulièrement demander à l'État, c'est qu'il devienne assureur contre toute espèce de risque : incendie, grêle, gelée, etc.

Ce que le Gouvernement peut faire encore, c'est d'établir des droits protecteurs qui feront élever le prix de certaines denrées, c'est vrai, mais qui procureront du travail aux travailleurs. C'est avant tout du travail qu'il faut, pour que l'ouvrier puisse se procurer les éléments premiers de sa subsistance, en attendant la réalisation des merveilles agricoles que nous promet une culture réellement progressive.

Alors, nous ne serons plus tributaires des autres nations. Par ce côté encore, la France deviendra un grand et utile exemple pour tous les peuples.

SAURIA,
Agronome et médecin.

II. — LE POSITIVISME ET L'UNIVERSITÉ

Dans le dernier numéro de la *Revue occidentale*, M. le Dr Ritti, à propos d'un discours prononcé par le Ministre de l'Instruction publique aux fêtes du sixième centenaire de l'Université de Montpellier, écrivait ces lignes : « Dans l'Université, comme dans les régions de la politique, une

« pénétration » lente mais continue des idées positivistes s'est produite, et sur plus d'un point a influé sur l'esprit des maîtres et des méthodes. Le temps et la propagande orale ou écrite ont fait leur œuvre; Aug. Comte n'est plus un inconnu ou un dédaigné pour le monde universitaire. Ses œuvres sont commentées dans les chaires de philosophie; ses idées exposées dans les « manuels » mis entre les mains des élèves. »

Ces dires n'ont pas tardé à trouver une nouvelle et éclatante confirmation dans le discours aux vues si élevées, prononcé à la *Distribution des prix du Concours général*, le 4 août suivant, par M. Darlu, professeur de philosophie au Lycée Condorcet, et dont nous croyons devoir reproduire ici, à titre de documents, quelques extraits empruntés à la *Revue pédagogique* du 15 août 1890 :

« La philosophie tend nécessairement à la morale. Si elle » s'en éloigne un moment avec un Descartes, avec un Kant, » c'est pour y revenir plus sûrement. Mais dans l'application, » il est plus évident encore que la morale est au centre de » l'enseignement philosophique; pourquoi ne dirais-je pas » qu'elle est l'âme de tout l'enseignement, et qu'il lui appar- » tient de mettre l'unité dans l'œuvre variée de l'instruction? » Après tout, savants ou lettrés, nous prétendons élever des » hommes. Comment le ferions-nous, si nous n'avions devant » les yeux l'idée de leur destination? Nous prétendons for- » mer pour la société des citoyens éclairés, dont quelques- » uns puissent la guider, et tous la bien servir. Comment y » réussirions-nous, si nous ne les instruisions des principes » qui sont l'âme de la société et le lien des citoyens?... »

« La morale est quelque chose de plus qu'un sentiment. » Elle est une idée réfléchie de la destination de l'homme, » une doctrine de la vie... »

« Il est plus difficile de définir l'œuvre de la pensée phi- » losophique de ce siècle, faute de la voir dans l'éloignement, » et aussi, je crois, parce qu'elle est à la fois confuse et com- » plexe. Cependant, même en s'arrêtant aux doctrines du » caractère le plus tranché, celle d'un Hegel en Allemagne,

» d'un A. Comte en France, d'un Spencer en Angleterre, on
» trouvera qu'elles ont des traits communs. Elles soumettent
» l'homme aux lois d'une évolution qui embrasse toutes
» choses. Elles ont replacé dans la nature l'humanité qui,
» depuis le christianisme, formait un monde à part... »

« Vous savez que le livre de chevet d'Auguste Comte
» était l'*Imitation de Jésus-Christ...* »

» Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de lire les
» programmes des cours de philosophie dans toutes les
» facultés de France ; je remarquai que cette année-là, la
» morale n'était enseignée publiquement nulle part. Je me
» trompe ; un cours de morale était professé ici même avec
» une ampleur, une élévation d'idées dignes du sujet. C'était
» un cours libre. Il s'adressait non à des étudiants, mais au
» peuple. Il était professé par un philosophe positiviste (1).
» J'ai recueilli de sa bouche cette belle formule que j'accepte-
» rais pour ma part, avec les réserves indiquées tout à
» l'heure : la morale a pour but de constituer la vie reli-
» gieuse de l'individu.

» Voilà l'exemple que nous devons suivre. Le temps
» présent le demande... »

C. H.

(1) M. Pierre Laffitte (note de M. Darlu).

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

COURS DE PHILOSOPHIE PREMIÈRE

PROFESSÉ PAR M. PIERRE LAFFITTE

DIX-SEPTIÈME LEÇON [1]

QUATORZIÈME LOI DE PHILOSOPHIE PREMIÈRE
(LOI DU CLASSEMENT)

Tout classement positif doit procéder d'après la généralité croissante, ou décroissante, tant subjective qu'objective.

I

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Nous allons étudier maintenant la quatorzième loi de philosophie première : celle du classement.

Le classement ou la classification s'applique aux phénomènes et aux conceptions qui s'y rapportent, de même qu'aux êtres proprement dits. Il y a plus, il s'applique aussi à la combinaison des phénomènes et des êtres; c'est ce qui a lieu dans le classement des fonctions en sociologie. Les fonctions, considérées en elles-mêmes, se

(1) Ceci représente l'ensemble de la dix-septième leçon de philosophie première, professée le dimanche 7 avril 1878 (13 Archimède 90), à Paris, 10, rue Monsieur-le-Prince.

rapportent, en effet, à des phénomènes proprement dits, et souvent d'un très haut degré d'abstraction, comme dans l'organisation gouvernementale. Le classement doit se faire d'abord, d'après la considération des phénomènes eux-mêmes ; mais les fonctions sont accomplies par des hommes et, par suite, il s'introduit à cet égard un mode déterminé de classification. Il en est de même en biologie, qui nous offre *in abstracto* une classification des existences vitales, c'est-à-dire d'une série de combinaisons de fonctions, mais aussi une classification des êtres vivants effectifs. On voit après cela toute l'extension d'une théorie du classement.

Mais en quoi consiste le classement ? C'est d'abord ce qu'il faut voir d'une manière générale.

Classer c'est disposer des groupes de phénomènes ou d'êtres, semblables ou dissemblables, dans un ordre qui représente leur dépendance mutuelle. Ce classement repose donc sur une détermination de leurs rapports ou relations. Une fois établi par une première série de considérations, il donne une vue d'ensemble qui permet une nouvelle et meilleure élaboration. Chaque classement est donc à la fois un résultat et un point de départ systématique pour en obtenir de nouveaux.

Le classement a surgi partout spontanément. Il existe en dehors de nous dans les phénomènes et les êtres qui nous entourent ; et à mesure que les sociétés se sont développées, le classement des fonctions et des êtres a grandi aussi de plus en plus. Mais le problème qui se pose dès lors est celui-ci. Tous ces classements que nous constatons ou que nous organisons sont-ils soumis à une même loi générale, et quelle est cette loi ?

Auguste Comte a été conduit graduellement et lentement à sa découverte ; il en a fait la quatorzième loi de la philosophie première. Dès le début de sa carrière philosophique, comme nous le verrons bientôt, Auguste Comte s'est occupé de classification en donnant celle des sciences abstraites. Il n'a pas cessé depuis de s'occuper de cet ordre de questions, jusqu'en 1854 où il a formulé

la loi générale du classement. C'est donc un sujet profondément élaboré par le grand philosophe ; il me restait toutefois à le systématiser.

L'importance de la loi du classement résulte surtout de sa grande destination théorique et pratique, qui rendra plus stables et plus cohérents tous les classements quelconques, en les concevant sous un point de vue commun. Il faut donc préciser de plus en plus cette notion.

Ce qui nous y frappe d'abord, c'est l'idée d'*arrangement*, en comprenant par cette dénomination les diverses manières dont les choses peuvent être disposées les unes par rapport aux autres, ou disposées en groupes différents. La mathématique précise cette notion d'arrangement en la décomposant en trois notions distinctes : les *permutations*, les *arrangements* et les *combinaisons*. Supposons une série d'objets $a, b, c, \ldots$, en nombre n. Si l'on considère la totalité de ces objets, on appellera *permutations* les diverses manières de les disposer les uns par rapport aux autres, en les comprenant tous. Si on prend, au contraire, un certain nombre seulement de ces objets m, par exemple, m étant plus petit que n, on appelle *arrangements* tous les groupes de m objets, ces groupes différant par un ou plusieurs de ces objets, ou par la manière dont ils sont disposés, ou, en d'autres termes, par les permutations qu'ils comportent. On appelle *combinaisons* les groupes de m objets différant par un ou plusieurs objets. La mathématique donne seulement la théorie de tous les cas possibles d'arrangements, de permutations et de combinaisons avec n de ces objets. Mais, malgré cette précision que donne la mathématique, nous prendrons le mot arrangements dans un sens plus vague, en entendant par là les diverses manières dont des objets peuvent être groupés ou disposés les uns par rapport aux autres.

Le mot arrangement a été pris par Auguste Comte dans un autre sens qu'il est utile d'examiner, si l'on veut donner à la langue de la philosophie première toute la précision qu'elle comporte. Voilà comment est énoncée

la troisième loi de philosophie première : « Les modifications quelconques de l'ordre universel sont bornées à l'intensité des phénomènes, dont l'arrangement reste immuable. » Ici le mot arrangement désigne non pas essentiellement la disposition des choses les unes par rapport aux autres ; mais le mode de dépendance d'une chose par rapport à l'autre ou, en d'autres termes, la fonction qui lie la variation des intensités d'un phénomène à celle des intensités d'un autre. Ainsi, par exemple, si deux corps de température différente sont en face l'un de l'autre et que θ soit leur différence de température ; $v = a\theta$. Ce qui est constant, c'est la nature de la fonction qui lie v à θ, et c'est ce qu'Auguste Comte appelle l'arrangement. Ce qui est modifiable, c'est l'intensité du phénomène, c'est-à-dire θ, puisque nous pouvons par des procédés artificiels chauffer l'un des corps ou refroidir l'autre ; ce qui fait varier θ, d'après la loi ou l'arrangement constant, fait varier v en intensité. Une telle explication était nécessaire, parce que, dans le langage habituel, le mot arrangement n'est pas pris dans ce sens ; mais bien dans le sens de dispositions mutuelles des choses les unes par rapport aux autres.

Dans la théorie du classement le mot arrangement est pris surtout dans le sens le plus généralement accepté ; c'est-à-dire représente les manières dont des objets semblables ou dissemblables peuvent être disposés les uns par rapport aux autres. Néanmoins, quand on scrute plus profondément la question, on voit que, dans le classement effectif, les deux sens du mot arrangement concourent. En effet, dans un classement il n'y a pas seulement que la manière géométrique de disposer les choses les unes avant ou après les autres ; il y a, dans cette disposition des objets, à représenter les dépendances effectives de divers ordres de phénomènes ou de diverses espèces d'êtres. C'est alors qu'interviennent nécessairement les lois qui règlent ces divers ordres de phénomènes et auxquelles ils sont assujettis ; et c'est alors que l'arrangement, en tant qu'équivalent de loi ou de fonction intervient dans le

classement. Cette explication délicate était nécessaire pour ne laisser aucun nuage dans les énoncés de la troisième et de la quatorzième lois de philosophie première.

Le classement a surgi spontanément dans toute l'évolution de l'Humanité. Les notions relatives au classement sont d'abord d'origine sociologique et morale, et ce n'est qu'à une époque tardive que la biologie et la cosmologie y ont contribué. Il est utile d'apprécier la loi d'évolution spontanée de la notion de classement, avant de voir celle des idées d'Auguste Comte à ce sujet. Comme l'état préliminaire des sociétés a été la guerre et la théologie, il faut voir séparément comment ces deux grandes institutions sociales ont contribué pour leur part au développement de cette grande notion.

C'est le système militaire qui a posé les bases et donné une première conception précise du classement social. Une armée, en effet, ne peut exister que par une subordination hiérarchique des fonctions. Le progrès de la constitution militaire se caractérise par une meilleure division des fonctions et un classement perfectionné de ces fonctions. La langue militaire moderne présente comme un pressentiment du principe même du classement en plaçant au sommet de la hiérarchie : le *général.*

La théologie contribue plus systématiquement, mais non moins spontanément que la vie militaire, au classement et aux conceptions qui s'y rapportent. C'est la théologie, en effet, qui, sous le régime théocratique, consacre la division des fonctions sociales par le régime des castes et consolide leur classement en une hiérarchie moins précise, mais bien plus vaste que la pure hiérarchie militaire. Mais la théologie intervient d'une autre manière en introduisant la première la conception d'une classification abstraite, qui soit comme un type au moyen duquel on puisse modifier et perfectionner les classements réels. La théologie a réalisé ce grand progrès par sa hiérarchie subjective des dieux qui y sont disposés dans un certain ordre de puissance et de perfec-

tion. Sans doute, les théologiens considéraient cette hiérarchie comme objective; mais, en réalité, elle ne l'était pas. En rapport avec cette classification subjective de types plus ou moins idéaux, la théologie ébaucha une hiérarchie des vertus et des vices qui servit à constituer un classement des divers types humains; et, par suite, disposa à un classement des êtres réels dans un véritable ordre de mérite, qu'on pût comparer au classement effectif que nous offrait la société.

Les philosophes grecs établirent d'une manière plus abstraite et plus systématique ce qu'avaient implicitement tenté les théologiens leurs prédécesseurs. L'on peut à certains égards considérer la *République* de Platon comme ayant pour but de réaliser dans la pratique la conception idéale d'un classement abstrait. Le catholicisme hérita de tous ces antécédents et, dans sa vaste construction, il fit concourir à la fois le classement concret et le classement abstrait. Celui-ci perfectionna au plus haut degré les ébauches de la théologie primitive. On eut, depuis l'homme jusqu'à la perfection divine, une série de types de perfection graduelle, traduite, du reste, par la hiérarchie des saints et des anges. Dans son admirable organisation du pouvoir spirituel, le catholicisme réalisa les combinaisons les plus variées de hiérarchie et de groupement.

Mais cette évolution spontanée, quoique d'une grande étendue et d'une grande puissance, restait néanmoins trop implicite comme trop incohérente au point de vue de la théorie proprement dite du classement. C'est la science qui, à partir du XVIIe siècle et surtout dans le XVIIIe, précisa la théorie du classement en l'appliquant non pas à l'homme et aux fonctions sociales, mais aux êtres qui nous sont extérieurs, inorganiques et vivants; végétaux ou animaux. Ces classifications scientifiques se manifestèrent surtout dans le cas des êtres vivants. Au XVIIIe siècle, Linné et les Jussieu opérèrent la classification végétale, et au XIXe, Lamarck et surtout Blainville établirent celle des animaux.

Une immense élaboration scientifique précisa donc dans un cas spécial et déterminé la théorie du classement, qui coexista ainsi à côté des classements spontanés qu'avaient produits la sociologie et la morale.

Auguste Comte surgit au milieu de cette immense élaboration spontanée et systématique du classement. Sous cette influence il accomplit une longue élaboration propre qui le conduisit enfin, en 1854, à la découverte de la loi générale de tout classement. C'est de cette évolution propre d'Auguste Comte que nous allons indiquer les principales phases.

La première application qu'Auguste Comte ait faite de la loi du classement se trouve dans son opuscule fondamental de 1822 (1). « Les sciences sont devenues positives, dit Auguste Comte, l'une après l'autre, dans l'ordre où il était naturel que cette révolution s'opérât. Cet ordre est celui du degré de complication plus ou moins grand de leurs phénomènes, ou, en d'autres termes, de leur rapport plus ou moins intime avec l'homme. » Auguste Comte revient sur cette question de la classification des sciences abstraites, en 1825, dans ses *Considérations sur les Sciences et les Savants*. Enfin, il applique sa conception de la classification des sciences, d'après leur généralité décroissante et leur complication croissante, d'une manière de plus en plus précise, et il en fait la base de tout le système de la philosophie positive. De 1830 à 1842, il réalise la coordination totale des conceptions abstraites d'après son grand principe de classification. Il l'applique non seulement pour disposer dans un ordre hiérarchique les diverses sciences, mais aussi dans la coordination intérieure de chacune d'elles; ce qu'il est facile de vérifier par la lecture du *Cours de Philosophie positive*. Mais il y a plus. Auguste Comte est conduit à apprécier la théorie des classifications dans de tout autres questions que celles des conceptions humaines. Dans le tome troisième du *Cours de Philosophie positive*,

(1) Voir *Système de politique positive*, tome IV, appendice, page 80.

publié en 1838, Auguste Comte expose la classification électro-chimique des substances inorganiques (1). Dans le même ouvrage, dans la partie affectée à la biologie, au chapitre consacré à la philosophie biotaxique, Auguste Comte expose toute la théorie de la classification des végétaux et des animaux (2).

En abordant la sociologie proprement dite, Auguste Comte fut naturellement conduit à la classification des fonctions sociales. C'est ce que l'on peut voir dans le tome IV du *Cours de Philosophie positive* consacré à la sociologie (3). Dans le tome VI du *Cours de Philosophie positive*, publié en 1842, Auguste Comte revient de nouveau et étend toutes ses vues sur les classifications sociales. Ainsi, par exemple, dès le début de son appréciation de l'évolution organique dans les temps modernes, il indique une classification systématique de la science, de la philosophie, de l'art et de l'industrie. Mais c'est surtout dans la 57e leçon qu'il donne une théorie plus complète de la classification de toutes les fonctions sociales, avec une première vue sur la théorie générale du classement (4).

Dans le *Système de politique positive*, publié de 1851 à 1854, Auguste Comte est amené à traiter d'une manière de plus en plus complète la théorie du classement. Dans le discours préliminaire, déjà publié en 1848, il établit la théorie de la hiérarchie esthétique sur laquelle il revient encore dans le tome II du *Système de politique positive*, au chapitre spécialement consacré à la théorie du langage. C'est dans ce même volume II, où il traite de la statique sociale (5), qu'il établit la classification des trois grandes forces élémentaires de l'organisme social : matérielle, intellectuelle et morale. Enfin dans le tome IV, en 1854, il formule définitivement la loi générale du

(1) Voir *Cours de philosophie positive*, tome III, page 213.
(2) *Ibidem*, pp. 517-600.
(3) *Ibidem*, tome IV, 50e leçon, p. 611, et 51e leçon, p. 624. Paris, 1839.
(4) Voir *Cours de philosophie positive*, tome VI, pp. 576-577.
(5) Voir *Système de politique positive*, tome II, pp. 279-325 et 330.

classement comme une des lois fondamentales de la Philosophie première. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Pour bien comprendre la loi générale du classement, il est nécessaire de revenir sur la notion de généralité; puisque c'est elle qui sert de base à la théorie générale du classement. Auguste Comte a introduit des distinctions entre la généralité objective et la généralité subjective (1); distinction qui était, du reste, en germe dans tous ses travaux successifs sur cette grande question. La généralité objective se rapporte aux choses et la généralité subjective, au contraire, aux conceptions que nous nous en formons.

Précisons en premier lieu la notion de généralité objective plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici et considérons-la d'abord dans les phénomènes. Plusieurs notions, et non pas une seule, interviennent dans la conception de la généralité propre aux phénomènes. La première notion est celle de l'extension du phénomène à un nombre plus ou moins considérable d'objets. Un phénomène sera ainsi d'autant plus général qu'il s'étendra à un nombre d'objets de plus en plus grand. D'après cela, par exemple, l'étendue nous offre un plus grand degré de généralité que la vie. Mais, si l'on considère la chaleur, elle nous offre à cet égard autant de généralité que l'étendue. Néanmoins nous regardons celle-là comme moins générale que celle-ci. C'est qu'il faut faire intervenir une seconde notion, à savoir la multiplicité des conditions propres à la manifestation du phénomène. Or, cette complexité est beaucoup plus grande dans le cas de la chaleur que dans celui de l'étendue, car la théorie de la chaleur dépend de celle de la forme, tandis que la réciproque n'a pas lieu. Enfin il y a une troisième condition de la généralité objective, celle-ci sera d'autant moindre que le phénomène agira d'une manière moins constante ou plus intermittente. Ainsi, par exemple, le phénomène électrique est beaucoup moins général que le phénomène

(1) *Système de politique positive*, tome II, p. 332. Paris, 1852.

thermologique; car, outre qu'il exige des conditions plus complexes, il est beaucoup plus intermittent et agit d'une manière beaucoup moins constante.

Ainsi donc, une propriété est d'autant plus générale objectivement qu'elle s'applique à un nombre d'objets plus considérable, qu'elle exige moins de conditions pour se produire, et que son action est plus constante. En prenant ces conditions en sens inverse on aura la généralité décroissante. Ces considérations, du reste, s'appliquent aux êtres aussi bien qu'aux phénomènes.

La généralité subjective, au contraire, est celle qui est relative à nos conceptions; elle est précisément en sens inverse de la généralité objective. Les conceptions abstraites ont d'autant plus de généralité qu'elles embrassent un plus grand nombre de conditions distinctes. Il résulte de là nécessairement que ce sont les études relatives aux phénomènes les plus compliqués et les moins généraux qui ont par cela même le plus haut degré de généralité subjective. Les théories sociologiques sont, par conséquent, les plus générales au point de vue subjectif, puisqu'elles sont obligées de tenir compte de tous les phénomènes d'où dépendent les phénomènes sociaux. Ainsi les études sociales ont, à cet égard, le plus haut degré de généralité; pourvu qu'elles ne consistent pas dans l'étude d'un fait très limité de l'ordre social, mais qu'elles coordonnent tous les phénomènes. Néanmoins, pour compléter cette distinction, il faut remarquer que l'ordre d'abstraction ne coïncide pas avec l'ordre de généralité subjective, mais que l'abstraction diminue en même temps que la généralité objective.

Ces considérations étant établies, nous pouvons aborder l'énoncé de la loi de philosophie première relative au classement.

Auguste Comte a donné en 1854 (1) la forme définitive de la loi du classement, ou du principe d'après lequel doit s'accomplir tout classement quelconque. Auguste

(1) *Système de politique positive*, t. IV, p. 179-180.

Comte établit que la règle fondamentale du classement positif est qu'il « doit s'opérer d'après la généralité croissante ou décroissante, tant subjective qu'objective. » Il fait d'abord remarquer que cette règle du classement a d'abord été appliquée à la succession des sciences abstraites, et, qu'à cet égard, elle est un complément de la loi des trois états. C'est ce que j'ai établi en exposant cette dernière loi dans la première partie du *Cours de philosophie première*.

En vertu du principe fondamental du classement, celui-ci s'opère toujours d'après la généralité objective décroissante et la généralité subjective croissante.

La généralité objective représente l'ordre d'indépendance décroissante et de dépendance croissante. Les premiers termes de toute série classée sont ceux qui peuvent à la rigueur se passer des termes suivants et exister sans eux ; ils sont les plus indispensables. L'ordre de généralité objective représente surtout celui de la fatalité. Il se rapporte essentiellement à la prépondérance du Monde.

Au contraire, l'ordre suivant la généralité subjective représente surtout l'ordre de modificabilité croissante et tend à représenter de plus en plus la prépondérance subjective de l'Homme et de l'Humanité. Le premier ordre exprime surtout la force et le second la noblesse.

Pour achever de bien comprendre la loi du classement, il faut montrer son harmonie avec les quatre lois précédentes de philosophie première qui, comme celle-ci, se rapportent à l'ordre universel du monde. Celui-ci est un vaste mécanisme où tout se tient et se lie, agit et réagit, persiste ou se transforme d'après des lois régulières qui, si elles étaient connues, permettraient toujours, d'après l'état du système, de remonter à tous les états antérieurs ou de suivre tous les états futurs. On peut donc concevoir le monde comme un système de forces agissant d'après des lois déterminées. Mais, pour le comprendre, il faut évidemment le soumettre à une analyse, qui permette de s'en faire d'abord une idée, d'après des lois universelles,

que nous avons rangées suivant leur ordre de généralité décroissante. Il s'agit de voir quelle est la position de la loi du classement dans une telle série.

La première loi de la seconde partie de la philosophie première représente l'action d'une force unique dans le mécanisme général du monde. La loi de la persistance exprime le résultat acquis de l'action d'une force et son maintien dans le mécanisme général.

La seconde loi fait un pas de plus, et représente le résultat de l'action de plusieurs forces, et leur réduction, dans un grand nombre de cas, à une force unique, ou tout au moins à un nombre minimum; elle s'appuie nécessairement sur la précédente. Elle permet la conception de la décomposition des forces, au moyen de laquelle on peut concevoir principalement l'action modificatrice, surtout artificielle.

La troisième loi fait un pas de plus en considérant, non seulement les actions qu'avaient établies les deux premières, mais aussi les réactions entre les phénomènes de même nature ou de nature différente ; actions et réactions qui sont réglées d'après la loi de l'équivalence.

Ces trois lois, qui sont de plus en plus compliquées, ont toujours néanmoins le caractère essentiellement analytique. Les deux que nous allons maintenant apprécier présentent un caractère de plus en plus synthétique, de manière à donner une conception abstraite du mécanisme universel du monde.

La quatrième, en effet, ou loi de la conciliation, décompose le mécanisme universel qui résulte des trois lois précédentes en deux parties. La première de ces parties est fondamentale; et l'autre, secondaire, lui est subordonnée objectivement. Mais celle-ci devient, par rapport à nous, vraiment capitale, en nous traçant surtout notre champ de modificabilité.

Enfin, la cinquième loi, ou loi de classement, nous donne une conception générale du mécanisme universel du monde, et comme une sorte de synthèse objective toujours subordonnée néanmoins à la synthèse subjective,

seule définitivement possible. Cette loi ne considère plus, en effet, les phénomènes isolément ; elle établit la loi de leur dépendance objective et aussi la loi, en ordre inverse, de la puissance modificatrice de l'homme ; elle complète et précise à cet égard la loi de *conciliation*.

Auguste Comte a établi la loi du *classement* par une dernière induction, conséquence d'une longue série d'inductions spéciales qui ont porté successivement sur les conceptions, les phénomènes, les êtres et les institutions. Cette longue élaboration nous a conduits à un principe général. Nous allons procéder maintenant en sens inverse : partant de ce principe général, nous allons le considérer, mais très sommairement, dans son application successive à la cosmologie, à la biologie, à la sociologie et à la morale.

II

DE LA LOI DU CLASSEMENT SCIENTIFIQUE, ESTHÉTIQUE ET BIOLOGIQUE

Le classement des phénomènes, des êtres et des institutions, d'après la généralité objective décroissante et subjective croissante, constitue une vue systématique de l'ensemble des choses dans leur subordination mutuelle et dans leur modificabilité systématique par l'action humaine. Tout repose, à cet égard, sur la décomposition du mécanisme universel dans les phénomènes irréductibles qui le constituent. Cette décomposition, graduellement accomplie par l'action de l'Humanité, a été définitivement systématisée par Auguste Comte. Il a classé ces phénomènes d'après le principe de la généralité objective décroissante, de la complication et de la généralité subjective croissantes ; d'après le principe, en un mot, que j'ai précédemment indiqué. Cette série est la suivante : étendue, mouvement et communication des mouvements ; propriétés physiques, de la pesanteur jusqu'à l'électricité et au magnétisme ; phénomènes chimiques, biologiques,

sociologiques et moraux. L'étude de chacun de ces ordres de phénomènes a donné lieu à une science correspondante et à la série suivante des sciences abstraites : géométrie-mécanique, physique, chimie, biologie, sociologie et morale. Entre la mécanique et la physique s'intercale l'astronomie abstraite qui détermine l'ensemble des conditions générales sous l'influence desquelles s'accomplissent tous les phénomènes, depuis ceux de la pesanteur jusqu'à ceux de la morale. Mais il y a une notion commune, ou plutôt deux, qui s'appliquent à tous les phénomènes quelconques, à savoir l'idée d'intensité ou de quantité, et celle de relation constante ou de *fonction*. L'étude abstraite de ces deux grandes notions fournit l'analyse qui est le point de départ de la philosophie seconde.

Grâce à ces diverses sciences, ainsi classées d'après la quatorzième loi de la philosophie première, nous avons ainsi une conception abstraite du mécanisme universel du monde, représenté dans ses lois de modification et de subordination.

Mais A. Comte a fait un pas de plus ; il a appliqué son principe général de classement d'après la double généralité dans l'intérieur de chaque science. Cette classification intérieure a l'avantage de mieux préciser la subordination des divers aspects de chaque ordre de phénomènes. Ainsi, par exemple, la décomposition de la mécanique en statique et en dynamique nous offre un ordre de généralités décroissantes et de complications croissantes. On peut suivre, à cet égard, le *Cours de philosophie positive*, et l'on verra que l'on suit ainsi la complication graduelle des phénomènes par une succession presque continue.

L'Humanité, par ses constructions scientifiques, se représente l'ensemble des phénomènes, afin de prévoir et de modifier. Ces constructions servent de base à l'action proprement dite qui est le but essentiel de notre vie. Mais l'homme, d'après la connaissance effective des lois des phénomènes, opère d'autres constructions ayant pour

but de nous représenter les choses de manière à déterminer en nous une série d'émotions, destinées à produire une modificabilité progressive de l'âme humaine. L'ensemble de ces constructions constitue ce que l'on a appelé l'art. L'art s'est développé spontanément et systématiquement dans l'évolution de notre espèce; diverses espèces d'arts se sont produites, et il s'est constitué à cet égard la série suivante : poésie, musique, peinture, sculpture, architecture. Il y a là une véritable hiérarchie; et nous avons énoncé, en effet, les divers arts dans l'ordre de la généralité subjective décroissante et objective croissante.

Les deux premiers arts s'adressent au sens de l'ouïe, et les trois derniers au sens de la vue. Ce qu'il faut considérer dans les deux premiers, c'est essentiellement la poésie, la musique n'en étant qu'un complément. La poésie a l'avantage de représenter, par des procédés plus ou moins indirects, tous les phénomènes quelconques et tous les aspects de la vie humaine, collective ou individuelle. Pour les trois autres : peinture, sculpture et architecture, il est évident que leur généralité subjective diminue et que leur généralité objective augmente, puisque le dernier représente purement et simplement l'étendue. On voit donc que le principe général de classification s'applique à la série esthétique tout aussi bien qu'à la série scientifique.

Mais si le classement des phénomènes d'après la quatorzième loi de philosophie première est la base nécessaire de tout système des choses, on n'aurait néanmoins par ce procédé que des idées véritablement vagues, si on n'y joignait pas le classement des êtres eux-mêmes. Un être n'est rien autre chose qu'une certaine combinaison constante et durable pendant un temps plus ou moins long d'un certain nombre de phénomènes, constituant un groupe que l'on peut considérer comme distinct au milieu du système général des choses. Mais une grande distinction s'impose immédiatement à cet égard, c'est celle des *existences* et des *êtres* proprement dits. Nous

appellerons existences des *systèmes* formés d'après la connaissance des lois propres des phénomènes qui servent à les constituer. Les existences sont, au fond, des *êtres abstraits*; ils sont construits par l'esprit humain, d'après la connaissance des lois générales des phénomènes. Ce sont à cet égard de véritables *types*. Mais on a ainsi, non seulement les types des êtres réels et objectifs, mais aussi les types de toutes les existences possibles conçues *a priori* d'après l'étude des lois élémentaires des phénomènes. De même qu'il y a des êtres effectifs organiques et inorganiques, il y a aussi nécessairement des existences organiques et inorganiques. C'est dans la théorie des sciences abstraites que l'on doit établir la théorie des existences; c'est en chimie, aboutissant final de la cosmologie, qu'il faut établir la théorie des existences inorganiques; et, en biologie celle des existences organiques. La classification des existences s'accomplit dans la science abstraite d'après le principe général du classement, qui s'y applique de la manière la plus évidente. Mais il y a, en outre de ces existences plus ou moins abstraites, des êtres réels, concrets et effectifs, que la théorie explicite et abstraite des existences nous permet d'apprécier; les êtres effectifs et concrets ne nous étant connus que par une première vue synthétique et implicite. Les êtres effectifs se classent d'après la quatorzième loi de philosophie première dans leur ordre mutuel de dépendance et de puissance modificatrice. Toutefois un tel classement ne peut naturellement offrir la simplicité de la classification des phénomènes ou des existences; il nous présente inévitablement des cas particuliers et des exceptions qui feraient disparaître toute idée, si l'on n'avait pas préalablement le classement abstrait.

Une notion générale domine le classement concret des êtres, c'est la conception de la terre; et le classement des êtres effectifs se lie, en effet, à leur répartition sur la surface de notre planète, qui nous offre ainsi comme un résumé du classement des êtres.

Ceci posé, étudions sommairement en chimie la théorie du classement des existences inorganiques. Ce n'est que dans cette science qu'une pareille classification pouvait être tentée, puisqu'il fallait pour cela que tous les aspects de l'existence inorganique eussent été appréciés.

La première base du classement des existences inorganiques, c'est la distinction entre les corps simples et les corps composés. Berzelius et Dumas sont, à ma connaissance, les deux seuls chimistes qui aient embrassé systématiquement une telle question. Berzelius s'est placé surtout au point de vue d'une série unique des corps simples. Il a pris son principe de classification dans les phénomènes électro-chimiques ; et il a disposé les corps simples de manière à ce que chacun d'eux soit électro-négatif relativement à tous ceux qui le précèdent et électro-positif envers tous ceux qui le suivent. Dumas, au contraire, s'est placé au point de vue des familles naturelles, qu'il a cherché, du reste, à disposer suivant une série déterminée. Il place l'hydrogène à part comme le principe de classification en ce sens que les quatre premières familles sont caractérisées par la nature du composé formé par chacun des corps simples avec l'hydrogène. La première famille se compose du chlore, de l'iode, du brome et du fluor. La seconde de l'oxygène, du soufre, du sélénium et du tellure ; la troisième de l'azote, du phosphore, de l'arsenic et de l'antimoine ; et la quatrième du carbone, du bore et du silicium. Et enfin, il rangeait les métaux en dix familles naturelles. Quant à la classification des corps composés proprement dits, il n'y a encore que des travaux spéciaux, dans lesquels on examine des groupes naturels, mais sans coordination systématique. Il serait à désirer que de telles études, trop négligées, fussent abordées par quelque chimiste doué d'un esprit suffisamment philosophique. Une pareille conception des existences inorganiques nous présente un caractère sur lequel il faut surtout insister, à savoir que le nombre des existences possibles que la science peut considérer est infiniment supérieur a celui des existences

réelles; cela est nécessaire pour organiser le passage de l'abstrait au concret comme pour diriger systématiquement la modificabilité humaine. Les considérations présentées par Auguste Comte sur un tel sujet, en ce qui regarde le rôle de la géométrie générale, sont parfaitement applicables au cas de la chimie.

Abordons maintenant les êtres inorganiques et précisons, quand il s'agit des êtres, la conception de la généralité. Ce que nous allons en dire s'appliquera, du reste, aux existences elles-mêmes.

Nous avons vu que la généralité se constitue, au point de vue objectif, par trois caractères : 1° l'extension de la propriété à un nombre d'êtres plus considérable ; 2° le nombre plus ou moins grand de conditions nécessaires à la production du phénomène; 3° la constance plus ou moins grande, ou la variété plus ou moins considérable du phénomène. C'est ce troisième caractère qu'il faut surtout considérer pour définir la généralité des êtres proprement dits. Un être étant un ensemble de phénomènes liés entre eux qui évoluent d'après des lois déterminées, il est clair qu'en effet l'être sera d'autant plus spécial qu'il exigera le concours d'un plus grand nombre de phénomènes; mais aussi et surtout que ces phénomènes présenteront une variabilité plus considérable, exigeant pour se produire des conditions plus multiples. C'est surtout d'après ce caractère de la généralité que pourra s'établir le classement des êtres d'après leur mode d'indépendance.

Mais dans la classification des êtres — et cela sera vrai pour les êtres vivants comme pour les êtres inorganiques — il y a une autre considération importante à introduire : c'est celle de la répartition sur la surface ou dans l'intérieur de notre planète. Il est clair, en effet, que l'activité antécédente de la planète a créé, d'après une évolution qui nous sera probablement toujours inconnue, une situation suffisamment stable qui domine toutes les existences particulières. De là inévitablement des anomalies et des exceptions, et des obscurités, sur-

tout en ce qui regarde le monde inorganique, puisqu'il nous est absolument impossible de tenir compte de la composition même de l'intérieur de la planète. Il y a là une inconnue inévitable pour le moment et probablement pour toujours. Il faut donc réduire nos considérations à ce qui regarde la surface de la terre et la croûte très mince sur laquelle nous vivons.

Si nous considérons cette surface, nous constatons tout de suite trois grands êtres : 1° la terre, c'est-à-dire la couche que nous avons pu apprécier ; 2° l'eau ; 3° l'air. Ces trois êtres sont rangés ici suivant l'ordre de leur généralité décroissante et de leur dépendance croissante. Si nous considérons les couches principales de la croûte terrestre, nous verrons qu'elles sont rangées, en allant de l'intérieur à l'extérieur, suivant leur ordre de généralité décroissante et de dépendance croissante. Je ne fais que poser à ce sujet le principe général ; des considérations plus détaillées ne seraient évidemment pas opportunes dans un cours de philosophie première.

Abordons maintenant la biologie. Il faut y distinguer la classification des phénomènes, celle des existences, et celle des êtres. La classification des phénomènes s'y opère immédiatement d'après le principe de la généralité objective décroissante, suivant que l'on considère d'abord les phénomènes physico-chimiques constituant la vie organique, ou les phénomènes plus complexes qui en dépendent et qui constituent la vie animale. Les divisions secondaires peuvent s'opérer d'après le même principe.

Si l'on considère les existences ou les êtres vivants, on sera frappé immédiatement de ce caractère qu'ils présentent, d'être des systèmes bien autrement précis et déterminés que les existences ou les êtres inorganiques. Cela conduit immédiatement à concevoir le principe de la subordination des caractères, qu'ont fait surgir spontanément toutes les classifications végétales ou animales, mais qu'il faut expliquer ici systématiquement.

On conçoit, en effet, *a priori*, que l'existence d'un système bien coordonné, résultant du concours de phéno-

mènes distincts, n'est possible que s'il y a un caractère prépondérant auquel tous les autres soient subordonnés, et d'après lequel tous les systèmes analogues puissent être classés les uns par rapport aux autres. Il est évident aussi que la subordination des caractères sera d'autant plus précise et dominante que le système vivant sera mieux déterminé. Aussi la subordination des caractères est-elle plus caractérisée dans l'animal que dans le végétal, et augmente à mesure que l'animal s'élève davantage.

Si nous considérons en biologie la distinction entre les *existences* et les *êtres*, nous verrons combien la biologie est à cet égard inférieure à la chimie. Cette distinction est à peine ébauchée en biologie. Auguste Comte le premier l'a indiquée dans son *Cours de philosophie positive*, en proposant d'introduire dans la série animale des êtres fictifs. Il a perfectionné cette vue en indiquant la distinction entre la série biologique abstraite et la série biologique concrète. Mais la biologie n'est pas encore arrivée au point de pouvoir, comme la chimie, donner une théorie des existences possibles.

Si nous considérons l'étude des végétaux, nous verrons que leur classification abstraite est encore bien imparfaite. Néanmoins on est arrivé à établir une certaine série générale d'après la conception des cotylédons. Si on considère la classification des êtres, leur répartition sur la surface de la terre a donné lieu à des études d'un grand intérêt, mais d'un caractère encore trop spécial.

Quant à la classification animale, elle est très supérieure incontestablement à celle des végétaux. On a trouvé dans le système nerveux un caractère fondamental pour constituer une véritable série animale abstraite, et l'on a trouvé dans l'homme un type qui constitue un véritable *zoomètre*, suivant la belle expression de Virey. Quant au classement des animaux effectifs, il est coordonné non seulement par leur système primitif de répartition à la surface de la planète, mais aussi par ce que

Blainville a appelé les circonstances biologiques, qui déterminent le milieu dans lequel l'animal doit vivre. Ainsi, quoique la chauve-souris soit, abstraitement, un animal supérieur, l'obligation de vivre dans l'air doit nécessairement modifier profondément son développement effectif. La même considération doit s'appliquer au phoque et à la baleine obligés de vivre dans l'eau.

Nous venons de voir le classement des êtres. Cet ordre de classement est bien, en effet, un ordre de subordination, de dignité et de modificabilité; mais comme il est surtout objectif, il reste vague, confus et peu précis, faute de la coordination subjective que lui donnera l'avènement de l'être collectif : l'Humanité.

Plusieurs êtres collectifs auraient sans doute pu surgir sur la surface de la terre; mais, en fait, il n'y en a eu qu'un formé par l'homme. Et, à cet égard, il faut remarquer qu'à mesure que les phénomènes se spécialisent ils s'appliquent à des êtres de plus en plus restreints; dans ce cas ils ne se manifestent que dans l'homme. L'être collectif est une réunion de familles qui, s'étant approprié une portion de la planète, travaille, dirigée par un même gouvernement, sous le poids des prédécesseurs pour les successeurs; le travail collectif est caractérisé par la division des fonctions et leur concours, l'un et l'autre constamment croissants. La coordination de tous ces êtres collectifs à la surface de la planète constitue l'Humanité; sa constitution et son évolution donnent lieu à une série de phénomènes qu'il faut apprécier sommairement, au point de vue du classement, par rapport à ceux qui les précèdent. C'est ce que nous allons faire actuellement.

III

DE LA LOI DU CLASSEMENT EN SOCIOLOGIE ET EN MORALE

Les phénomènes sociaux sont, au point de vue objectif, les plus spéciaux et les plus compliqués de tous. A ce

titre ils occupent le sommet de la hiérarchie, et sont subordonnés à tous ceux qui les précèdent. Mais les conceptions qui sont relatives à cet ordre de phénomènes sont au contraire les plus générales, en ce sens qu'elles sont obligées de tenir compte de tous les autres phénomènes quelconques. Il en résulte quelques conséquences importantes.

L'activité de l'être collectif se manifeste par une modification continue de la planète, afin de satisfaire à l'ensemble des besoins nécessaires à notre existence. Cette action sur la planète devient à la fois de plus en plus étendue et de plus en plus systématique; ce qui se caractérise par une division de plus en plus grande des fonctions et par leur coordination croissante. Il résulte de là que cette action collective, qui s'appuie nécessairement sur le classement des phénomènes et des êtres plus simples, donne à ce classement spontané une systématisation qui lui manque; systématisation subjective, puisqu'elle est déterminée par sa destination au service de notre espèce. C'est là le genre de systématisation que comporte le classement universel.

Mais cette activité extérieure de l'Humanité est liée à son activité intérieure par l'établissement d'un nombre de plus en plus grand de fonctions distinctes, liées entre elles d'une manière de plus en plus intime. C'est par rapport à ces fonctions, considérées dans leur subordination mutuelle de même que dans celle des individus qui les exécutent, qu'il faut étudier maintenant la loi du classement.

Toutes les notions relatives au classement ont surgi précisément de l'examen même des phénomènes sociaux, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces notions ont été transportées dans l'étude de tous les autres ordres de phénomènes et d'êtres, depuis les plus simples jusqu'aux plus composés. Là, elles ont pris un caractère absolument positif, en devenant à la fois plus simples et complètement objectives, c'est-à-dire indépendantes de la volonté humaine et de toute action modificatrice venue

de nous. Elles ont été rendues ainsi entièrement scientifiques. Elles vont alors réagir à leur tour sur la conception du classement en sociologie. Notre intervention y étant constante, on a pu croire que le classement social était au fond arbitraire, dépendait de notre volonté et pouvait varier suivant nos propres décisions. La théologie n'avait pu éviter un tel caractère qu'en considérant le classement social comme résultant des volontés mêmes des dieux; elle n'évitait l'arbitraire humain qu'en évoquant l'arbitraire divin. Mais l'émancipation croissante et le développement révolutionnaire ayant brisé de plus en plus ces barrières, l'on est arrivé à croire que le classement des fonctions et des individus est une affaire de volonté collective, et qu'à cet égard on peut tout faire, pourvu que l'on s'entende; il est vrai que la difficulté est de s'entendre. De là, la plus grande et la plus grave maladie du siècle : le manque de résignation. On ne reconnaît plus la fatalité imposée par Dieu, et l'on s'insurge constamment contre tout classement social établi, dans l'espoir et avec la volonté de le changer. De là, le double développement de l'envie, par rapport aux fonctions supérieures, et du mécontentement insurrectionnel contre sa propre fonction.

C'est cette conception qu'il s'agit de rectifier. Il faut montrer que le classement des fonctions sociales est soumis, comme celui de toutes les autres fonctions, à des lois naturelles, qu'il y a dans toutes les dispositions principales une fatalité qu'il faut subir, et que la modification n'est possible que relativement aux dispositions secondaires.

L'étude du classement, dans les phénomènes plus simples que les phénomènes sociaux, nous l'a montré comme émanant d'une loi naturelle; et cela conduit par analogie à étendre cette conception aux phénomènes sociaux eux-mêmes.

En premier lieu, il serait étrange, en effet, qu'il y eût un classement naturel dans tous les ordres de phénomènes et que les phénomènes sociaux échappassent seuls

à une pareille loi. En second lieu, l'activité extérieure de l'Humanité est subordonnée au classement fatal des phénomènes et des êtres sur lesquels cette activité se manifeste. Par conséquent il est naturel de penser que les actions intérieures de l'être collectif et leur coordination, qui sont essentiellement déterminées par l'activité extérieure, doivent donner lieu à un classement naturel et plus ou moins fatal de ces fonctions intérieures, puisque l'activité extérieure est dominée elle-même par la fatalité. C'est effectivement ce qui a lieu.

On peut considérer la hiérarchie sociale comme n'étant au fond que le prolongement de la hiérarchie animale; la subordination des fonctions et des individus dans la société apparaît alors comme déterminée par les mêmes raisons qui assurent notre suprématie sur les végétaux et les animaux. Il y a donc, dans la vie sociale, un classement naturel.

Le classement des fonctions sociales s'accomplit d'après la quatorzième loi de philosophie première, c'est-à-dire d'après la double généralité objective et subjective, décroissante et croissante. C'est ce que nous pouvons voir d'une manière sommaire.

Considérons d'abord la hiérarchie des fonctions pratiques qui ont pour but la satisfaction de nos besoins indispensables. Cette hiérarchie est la suivante : agriculture, manufacture, commerce et banque. Il est facile de voir que l'agriculture constitue la fonction la plus spéciale et la moins abstraite de toutes, aussi est-elle objectivement la plus indépendante, car elle peut en soi se passer de toutes les autres fonctions, et elle est indispensable à toutes les autres. Mais, subjectivement, elle reçoit la direction des fonctions plus générales et plus abstraites que représentent la manufacture, le commerce et la banque. On verrait, par des considérations analogues, que la manufacture, moins générale et moins abstraite que le commerce, en est objectivement indépendante, mais lui est subjectivement subordonnée et en reçoit plus ou moins la direction Il en est de même si

l'on compare le commerce à la banque. Celle-ci dépend évidemment de toutes les autres fonctions sociales, qui reposent sur des phénomènes plus objectifs et plus spéciaux; mais la banque, en vertu de son abstraction et de sa généralité supérieures, constitue l'appareil de coordination et de direction de l'industrie tout entière. On voit donc que la quatorzième loi de philosophie première préside au classement spontané des fonctions de la vie économique, dans chacun des éléments de cette hiérarchie. Le même principe préside à la décomposition en entrepreneurs et travailleurs; et à la subordination des seconds aux premiers.

Il y a donc ainsi un classement spontané et un ordre naturel dans la hiérarchie des fonctions économiques. Mais cet ordre naturel, sous l'impulsion de notre activité modificatrice, fait surgir une fonction plus abstraite et plus générale encore : celle du gouvernement, qui a pour but de perfectionner graduellement la subordination et la coordination naturelles des fonctions économiques. C'est là la fonction la plus abstraite et la plus générale, car elle saisit et lie tous les phénomènes communs aux diverses fonctions spéciales; l'équilibre et le mouvement des fonctions sociales étant soumis à la quatorzième loi de philosophie première.

Mais il y a d'autres fonctions dans l'Humanité que celle de l'ordre temporel, il y a celles de l'ordre spirituel. L'ensemble de celles-ci constitue ce qu'on peut appeler le pouvoir spirituel. Il a été, au moyen âge, organisé à part et distinctement du pouvoir temporel. Cette décomposition, un des plus grands progrès de l'organisme social, sera constituée à l'état normal. Il s'agit ici de voir comment ces fonctions se classent par rapport à celles du pouvoir temporel. Il est évident que les fonctions du pouvoir spirituel présentent un plus haut degré d'abstraction et de généralité que celles du pouvoir temporel; mais elles dépendent objectivement de celles-ci, suivant la loi fondamentale du classement. Si les fonctions de l'ordre spirituel sont supérieures dans l'ordre de dignité,

elles sont évidemment inférieures dans l'ordre de puissance, surtout si l'on considère le présent de l'organisme collectif. Mais en considérant l'avenir, l'action supérieure du pouvoir spirituel, se prolongeant pour ainsi dire indéfiniment, a une efficacité extrêmement étendue. Auguste Comte a décomposé le pouvoir spirituel en pouvoir intellectuel proprement dit et en pouvoir moral. Il a considéré celui-ci comme supérieur à l'autre en dignité ; mais son classement laisse à désirer et comporte certaines objections, à moins qu'on n'introduise la considération des fonctions composées du cerveau, qui lient intimement le sentiment à l'intelligence avec le concours du caractère.

J'ai énoncé, d'après Auguste Comte, que la série des fonctions sociales est un prolongement de la serie animale et se constitue au fond d'après les mêmes principes ; c'est-à-dire d'après la prépondérance croissante du système nerveux central. Cette conception acquiert une grande précision, d'après la théorie des forces sociales qu'Auguste Comte a exposée dans le second volume de son *Système de politique positive*, chapitre cinquième. Il constate, en effet, qu'une force sociale est un concours spontané ou systématique se condensant en un organe unique. Dans certains cas, c'est le concours qui fait surgir l'organe ; dans le cas systématique, au contraire, c'est l'organe qui détermine le concours Quoi qu'il en soit, il est évident d'après cela que la nature de l'organe et surtout son développement cérébral jouent un rôle capital dans la formation comme dans le développement des forces sociales dont nous avons indiqué le classement. Par conséquent, le classement des fonctions cérébrales, qui est un des buts de la morale ou de la théorie de l'homme individuel, est un complément nécessaire du classement des fonctions sociales elles-mêmes. L'admirable théorie d'Auguste Comte permet de poser les bases d'un tel classement. Sa division de l'âme humaine en *cœur*, *esprit* et *caractère*, et la décomposition subséquente de ces trois parties en fonctions élémen-

taires sont la base de toutes les spéculations positives sur ce sujet. Mais néanmoins cette incomparable théorie resterait insuffisante sans celle des fonctions composées du cerveau. Celles-ci se développent sous le poids de l'évolution même de l'Humanité, et, par la génération, elles se consolident dans la race elle-même. Et c'est de cette manière que l'évolution même de notre espèce constitue spontanément des cerveaux qui s'adaptent de mieux en mieux à la complication croissante des fonctions sociales. Il y a là une harmonie naturelle entre l'individu et la société qui, si elle n'existait pas, rendrait finalement l'évolution sociale contradictoire. L'harmonie est, à cet égard, comme dans tous les autres cas, bien imparfaite et nécessite notre intervention systématique ; néanmoins elle existe.

Dès lors se pose un problème général, à savoir la constitution de types abstraits cérébraux, que l'on peut classer d'après leur aptitude croissante à remplir les fonctions sociales. C'est le classement individuel abstrait qui continue et complète le classement des fonctions sociales elles-mêmes. Pour pouvoir l'organiser, il faut s'appuyer sur la théorie des fonctions composées du cerveau. Chaque fonction composée exige toujours le concours de l'intelligence, du cœur et du caractère, et suivant la prépondérance de l'un de ces éléments, on a les trois types : spéculatif, où domine l'intelligence ; actif, où domine le caractère ; et affectif, où domine le cœur. Ces trois types sont, du reste, susceptibles des trois degrés : maximum, minimum et moyen. La masse humaine, sous ces trois aspects, rentre incontestablement dans le cas moyen. Chacun de ces types présente, au surplus, des variétés considérables qui permettent de construire *in abstracto* les types qui conviennent aux diverses fonctions sociales.

D'après ces considérations, se pose enfin le problème capital de l'organisme social : adapter à chaque fonction sociale l'individu qui convient le mieux à cette fonction, de manière à établir l'harmonie la plus parfaite possible

entre le classement des fonctions et le classement des organes. Ce qui fait comprendre la difficulté du problème, c'est qu'il y a trois sortes de considérations à faire intervenir dans l'adaptation de l'individu à la fonction sociale : 1° la constitution cérébrale, base capitale ; 2° la constitution corporelle ; 3° les circonstances sociologiques, c'est-à-dire la famille dans laquelle est né l'individu, le pays où il a surgi, etc., etc. On voit ainsi combien, surtout pour de hautes fonctions, il y a de difficultés à trouver l'organe qui y est le mieux adapté. A certains moments, les circonstances sociologiques ont une influence tellement prépondérante qu'elles écrasent tout ; c'est ce qui a lieu, par exemple, dans le régime des castes. Nous en avons eu, en France, un exemple caractéristique au XVIIIe siècle et à la Révolution française. Au XVIIIe siècle, la dégénération de la royauté ne faisait surgir les chefs militaires que d'une classe de moins en moins digne. Aussi étaient-ils devenus presque ridicules ; ils constituaient, suivant l'expression de Frédéric II, des généraux toujours battus, jamais battants La Révolution, supprimant ces obstacles, permit à toutes les hautes capacités et à toutes les nobles ambitions de surgir ; il se forma ainsi une noble élite militaire que Bonaparte fit dévoyer depuis et dont il fit un si déplorable usage. Quoi qu'il en soit, sous l'influence des trois conditions que nous avons analysées, il s'opère dans chaque société un classement naturel des individus par rapport aux fonctions sociales qu'ils doivent remplir. L'influence d'abord prépondérante des circonstances sociologiques tend à diminuer et permet à la première des conditions, l'aptitude cérébrale, de dominer à son tour de plus en plus. Néanmoins, il faut reconnaître que l'esprit révolutionnaire tend à dépasser toute mesure en voulant supprimer totalement l'influence des conditions sociologiques. Il méconnait ce grand fait que les obstacles qu'ont à surmonter les hommes supérieurs constituent le meilleur des examens pour l'obtention des fonctions. Des efforts trop systématiques à cet égard ne feraient surgir que des

médiocrités plus bruyantes que profondes, surtout par l'emploi du suffrage universel comme origine de toute puissance politique. A une extrémité opposée, en considérant la Chine, nous voyons le danger d'une tentative trop systématique pour faire, par un système d'examens, coïncider le meilleur classement des individus avec le classement des fonctions. On arrive par là à un régime stationnaire, qui empêche le développement des natures supérieures d'où dépendent tous les grands progrès de notre espèce. L'intervention systématique doit s'appliquer surtout au début des fonctions simples auxquelles s'adapte spontanément la médiocrité naturelle à notre espèce.

Quoi qu'il en soit, le problème de l'adaptation du classement individuel au classement des fonctions collectives ne sera jamais qu'imparfaitement résolu. Il est nécessaire de mettre une grande réserve dans nos efforts à cet égard; car le plus grand nombre des fonctions n'exigeant que des aptitudes modérées, l'exercice prolongé de la fonction supplée bientôt aux légères différences individuelles; mais il faut que pour les grandes fonctions les grandes natures puissent toujours surgir. Cependant l'Humanité a cherché des remèdes à cette grave imperfection de l'organisme social, et l'état normal les rendra de plus en plus efficaces. D'un côté, on peut, durant la vie, opposer de mieux en mieux l'ordre de considération à l'ordre de puissance; et, après la mort, le sacerdoce opposera au classement objectif le classement subjectif par ordre de mérite, quand toutes les circonstances spéciales auront enfin disparu.

Nous voyons donc comment, d'après le principe général du classement suivant l'ordre de généralité objective et subjective croissante et décroissante, nous avons pu constituer une immense échelle des phénomènes et des êtres, se rangeant chacun à la suite des autres, en partant des plus simples, qui sont aussi les plus indépendants. Sur cet immense classement objectif, nous avons fait reposer, à l'abri de tout arbitraire, le classement des

fonctions sociales et l'harmonie avec elles du classement individuel.

Nous avons ainsi constaté, dans le cas du classement comme dans tous les autres, une fatalité essentielle, base fondamentale de la puissance modificatrice de notre espèce.

PIERRE LAFFITTE.

BULLETIN DE FRANCE

I. — CÉLÉBRATION DU 33me ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AUGUSTE COMTE

Le vendredi 5 septembre (24 Gutemberg 102), a été célébré à Paris le 33me anniversaire de la mort d'Auguste Comte.

Dans la matinée, les positivistes parisiens, accompagnés de plusieurs de leurs coreligionnaires de la province et de l'étranger, ont accompli le pèlerinage habituel au Père Lachaise. M. Paul Descours, de Londres, a pris le premier la parole sur la tombe d'Auguste Comte, pour rendre hommage au génie du fondateur de notre religion. Puis M. Jeannolle a rappelé les mérites des premiers disciples qui reposent près de la tombe du Maître, MM. Fabien Magnin et Pieton, et ceux de Sophie Bliaux, sa fidèle servante et sa fille adoptive.

Les assistants se sont ensuite rendus devant la sépulture de la famille Robinet, où M. Brecville a prononcé l'éloge de Madame Robinet et de son fils Gabriel, le regretté Vice-président du Conseil municipal de Paris.

Enfin, devant la tombe de Clotilde de Vaux, M. Brecville a lu les vers qu'a inspirés à un de nos confrères la mémoire de la chaste amie d'Auguste Comte.

L'après-midi, les positivistes se sont de nouveau réunis, 10, rue Monsieur le Prince, pour entendre M. Pierre Laffitte exposer les progrès de la propagande durant l'année.

La journée s'est terminée par un banquet familial, chez Tavernier aîné, rue de Valois, au cours duquel divers toasts très applaudis ont été portés : à M. Pierre Laffitte, par M. P. Descours, parlant au nom des *Sociétés positivistes* de Newton Hall, du Nord de Londres, et de Manchester ; à nos

coreligionnaires étrangers, par M. le D[r] E. Delbet, Conseiller général de Seine-et-Marne ; au prolétariat et à son incorporation dans la Société, par M. Navez, ingénieur d'Anvers ; à M. Henri Crompton, de Liverpool, auteur du travail *Arbitrage et conciliation entre patrons et ouvriers*, par maître J. B. Foucart de Valenciennes ; à la République française, à la République brésilienne, et à M. Benjamin Constant, par M. Oscar d'Araujo, attaché à la légation brésilienne, parlant au nom de ses compatriotes présents.

Durant le dîner, il a été aussi donné lecture d'un télégramme de félicitations adressé de Dax à M. Laffitte par MM. Keüfer et Cattin, dont l'exemple mériterait peut-être d'être suivi dans l'avenir par tous ceux des groupes positivistes, ralliés à la Direction de la rue Monsieur le Prince, qui ne peuvent pas se faire représenter à la célébration parisienne de l'anniversaire du 5 septembre.

A la fin de la soirée, notre confrère belge, M. Navez, a distribué à toutes les personnes présentes un questionnaire très intéressant relatif à la règlementation du travail.

La plupart des journaux, *République française*, *Estafette*, *Matin*, *Petit Journal*, *Figaro*, etc..., ont rendu compte de cette solennité en termes sympathiques.

Cependant un organe de la presse réactionnaire, le *Soleil*, ayant constaté que les positivistes se trouvaient, cette année, en moins grand nombre que les années précédentes au Père Lachaise, a pris prétexte de ce fait pour annoncer, avec une visible satisfaction, la décadence du Positivisme. En cette circonstance, le journal réactionnaire s'est trop hâté de prendre ses désirs pour des réalités. La diminution dans le nombre des assistants à la cérémonie du Père Lachaise est due simplement, en effet, à ce que plusieurs familles positivistes ont été obligées de s'absenter de Paris à cette date, et aussi à ce que beaucoup de nos confrères, prolétaires et employés, sont empêchés par leurs obligations professionnelles de se joindre à nous, lorsque le 5 septembre tombe un autre jour que le dimanche.

N'en déplaise au *Soleil*, le Positivisme (contrairement à ce qui se passe pour le cléricalisme et l'orléanisme) n'a pas

cessé depuis la mort de son fondateur de croître et de se développer, lentement il est vrai, mais d'une façon continue, comme tout ce qui est destiné à vivre longtemps, et il n'a jamais exercé une action aussi considérable que celle qu'il exerce à l'heure actuelle dans l'ancien et dans le nouveau continent. C'est d'ailleurs ce que constatait récemment un des journaux radicaux les plus influents de la Norwège, le VERDENS GANG qui est libre de toute attache avec nous : « *Comte,* disait-il, *exerce une immense influence, plus considérable que celle d'aucun autre penseur, sur les esprits dirigeants et sur les grandes masses. Une génération à peine s'est écoulée depuis qu'il a été conduit au tombeau, pauvre et méconnu, et déjà il règne comme le prince des esprits sur les deux rives de l'Atlantique* ». Voilà la vérité.

Toutefois, un enseignement ressort de cet incident : c'est l'importance qu'il y a à ce que tous les positivistes fassent leur possible pour prendre part, chaque année, au pèlerinage du Père Lachaise.

Dr C. H.

DISCOURS DE M. PAUL DESCOURS SUR LA TOMBE D'AUGUSTE COMTE

Mesdames, Messieurs,

Trente-trois ans se sont déjà écoulés depuis que la mort cruelle a terminé la glorieuse existence d'Auguste Comte.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles
On a beau la prier.
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Surpris par la mort au moment même où il allait aborder la rédaction de ses traités de morale et d'éducation, il n'a pas eu le temps de terminer son œuvre, mais ces lacunes dans son œuvre ont été comblées par notre directeur, M. Pierre Laffitte, dans les nombreux cours faits depuis la mort de notre Maître.

Après la mort d'Auguste Comte une révolte éclata. On voulut faire un choix dans son œuvre, mais quoique le chef de cette insurrection fût un homme bien connu du public, elle n'a eu aucun succès.

Les disciples dévoués qui conduisirent notre Maître à sa dernière demeure étaient inconnus du public, mais guidés par notre Directeur ils poursuivirent leur tâche avec une persévérance inébranlable. La propagande fut bien souvent difficile, mais le dévouement de M. Laffitte et de ses disciples n'en fut que plus grand, et maintenant la doctrine positiviste n'est plus inconnue, même du grand public. La fin de la conspiration du silence est arrivée, le nom d'Auguste Comte est dans les manuels des écoles; des hommes d'Etat s'inspirent de ses idées, et peu à peu les doctrines positivistes se répandent en France.

Mais la propagande ne s'est pas bornée à la France. En Angleterre la doctrine est connue. Là aussi on a voulu choisir. Stuart Mill, un philosophe anglais d'une grande valeur qui devait beaucoup, comme il l'a du reste reconnu, à Auguste Comte, a prétendu démontrer qu'il y avait une bonne et une mauvaise part dans la doctrine d'A. Comte et qu'il fallait accepter la philosophie mais rejeter la religion. Mais un positiviste anglais, M. le Dr Bridges, a bien prouvé dans sa lettre à Stuart Mill l'unité de la vie et des doctrines de notre Maître. Depuis lors, cette accusation n'a plus été portée et le livre de Mill sur A. Comte a eu pour résultat, dans bien des cas, de convertir ses lecteurs au Positivisme, au lieu de les en détacher.

Le dévouement des positivistes à la mémoire d'A. Comte augmente chaque année au lieu de diminuer. Il n'est pas rare de voir une grande foule assister à l'enterrement d'un homme qui a été célèbre dans sa vie, mais on voit bien peu de personnes venir régulièrement à sa tombe aux anniversaires de sa mort; quelques amis fidèles se réunissent chaque année, mais leur nombre devient de plus en plus petit, et peu à peu le silence et l'oubli ensevelissent sa mémoire. C'est le contraire qui est arrivé ici : A. Comte n'était pas célèbre à sa mort; il était inconnu du public, mais chaque

année les positivistes se rassemblent autour de sa tombe et glorifient sa mémoire. Cependant la plupart d'entre nous ne l'ont pas connu personnellement. En outre ce pèlerinage n'est pas national, mais international. Ce n'est pas un Français qui le loue aujourd'hui; c'est un Anglais qui rend hommage à sa mémoire et qui sait qu'un jour la tombe de notre Maître sera ce qu'il y aura de plus précieux à Paris.

La religion positiviste s'est répandue dans bien des pays. Aujourd'hui nos confrères célèbrent cette date en Angleterre à Londres, à Manchester, à Liverpool, à Newcastle, en Suède à Stockholm, aux Indes à Calcutta, au Brésil à Rio, aux Etats-Unis à New-York, sans compter bien d'autres villes où se trouvent des positivistes, mais où il n'y a pas de groupe. Je ne cite pas ces faits pour que nous croyons que notre tâche soit finie, mais parce que quelquefois nous sommes trop portés au découragement et que nous oublions qu'il a fallu des siècles au Catholicisme pour convertir l'Europe. Sous bien des rapports notre tâche est bien plus difficile, de même que notre but est bien plus grand que celui du Catholicisme. Certes, nous n'avons pas de paradis à offrir à nos concitoyens, mais le problème posé par le Positivisme, et que lui seul peut résoudre, est bien plus difficile : il s'agit de réorganiser la société sans dieu ni roi, par le culte systématique de l'Humanité.

En effet, le but du Positivisme n'est pas de détruire mais au contraire de conserver tout ce qui est bon dans l'homme ou la société, en l'améliorant. Beaucoup de gens maintenant croient que tout est dit lorsqu'on est devenu émancipé, c'est la formule en usage — ils se disent libre-penseurs et républicains — ils oublient que rien n'est si facile que de détruire, mais qu'il faut construire aussi. Le Positivisme est certainement républicain, mais il est bien loin d'être anarchique : nous savons qu'une société ne peut exister sans gouvernement, et loin de vouloir amoindrir le pouvoir central, il faudrait au contraire le fortifier et le mettre plus à l'abri des luttes souvent si stériles des partis. Tout nous montre, en Angleterre comme en France, que les discussions parlementaires sont souvent trop longues et prennent un

temps précieux qui pourrait être bien mieux employé. La doctrine démocratique, si elle était suivie logiquement, rendrait tout gouvernement impossible, les Chambres au lieu de faire de bonnes lois ne feraient que renverser des ministères, mais heureusement il y a encore trop de bon sens dans l'Humanité pour que ce système ait beaucoup de chances de réussite. En morale aussi l'influence de notre Maître ne sera pas moins décisive. Il est inutile de le nier, il y a maintenant une école très nombreuse et très aggressive qui essaie de détruire les bases de la morale en attaquant la famille et le mariage. Ces théories immorales auront peut-être un succès passager, car il est si facile de trouver des adhérents à une doctrine qui, au fond, rend chaque personne seule juge de sa conduite. Mais le bon sens de l'Humanité prévaudra. On verra que l'institution de la famille est la clef de voûte de la société, et est nécessaire pour discipliner certains de nos instincts. L'homme doit apprendre qu'il a des devoirs à remplir et que ce n'est que par la discipline, la morale et la religion qu'il se distingue du sauvage et de la brute. Le problème est difficile, mais la récompense sera grande.

Il ne faut cependant pas oublier que le Positivisme, différant en ceci de toutes les religions antérieures, ne repose pas sur une foi aveugle, mais sur le roc de la foi démontrée. Tout positiviste doit être prêt à défendre sa religion en donnant ses raisons. Nous ne convertirons pas le monde en répétant seulement quelques paroles du Maître. Méfions-nous toujours des phrases, et ne nous imaginons pas qu'elles possèdent quelque vertu magique; sans cela, nous serions comme les Bouddhistes du Thibet qui, ayant inscrit leurs prières sur les ailes des moulins, font faire leurs dévotions par le vent. Cela serait si facile s'il ne fallait que répéter quelques paroles et faire des génuflexions. Non, il faut bien autre chose et la tâche est plus difficile. Sans négliger le cœur, il faut donc en même temps fortifier l'esprit, et nous ne pouvons mieux faire que de suivre la règle d'A. Comte, qui a dit que l'esprit doit être le serviteur du cœur, mais jamais son esclave.

En honorant Auguste Comte, nous ne voulons pas nier la dette que nous devons au passé. On ne peut nous adresser ce reproche, car notre Maître est le seul philosophe qui a voulu toujours rendre justice à ses prédécesseurs. Le calendrier positiviste en fait foi. Nous y trouvons les noms de tous ceux qui ont aidé au perfectionnement de l'Humanité, sans distinction de temps, de nationalité, ni d'opinion. L'œuvre d'A. Comte est tellement gigantesque, que peut-être nous n'apprécions pas ce calendrier à sa juste valeur. Quiconque s'en servira habituellement, en retirera un grand profit et y verra partout la réalisation de notre grande devise, *Ordre et Progrès.*

La vie de Comte a été toute dévouée à l'Humanité. Il a vécu méconnu, pauvre et persécuté, et hélas! son foyer domestique, loin d'adoucir ses peines, n'a fait que les augmenter. Pendant une courte période d'une année, il jouit de l'amitié de Mme de Vaux. Mais la mort, au lieu de briser les liens de cette amitié, ne fit que les resserrer. Il nous montra par là que l'influence ne cesse pas avec la mort. Le pouvoir de cette amie fut grand sur lui, la philosophie se transforma en religion, et l'Humanité, régénérée, ne cessera de bénir le nom de celle qui fit ce prodige.

O notre maître et notre guide, nous te rendons hommage, et en même temps aux saintes femmes qui furent pour toi de vrais anges gardiens, ta mère vénérée, ta sainte amie et ta noble fille adoptive!

Tu nous a révélé la foi régénératrice. Nous prenons tous ici l'engagement solennel de reconnaître notre dette envers toi et tes prédécesseurs en travaillant, chacun à notre manière, soit en public par la propagande, soit, ce qui est plus difficile encore, en montrant par notre vie et notre exemple que l'amour de l'Humanité nous soutient dans les moments difficiles, nous fait plus facilement supporter la douleur; et nous promettons de travailler sans cesse, afin de produire un avenir plus heureux pour la Famille, la Patrie et l'Humanité.

PAROLES PRONONCÉES PAR M. JEANNOLLE SUR LA TOMBE DE FABIEN MAGNIN, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE

Mesdames, Messieurs,

La mort continue à nous décimer. Les tombes de nos coreligionnaires augmentent rapidement en nombre et se trouvent éparses en divers lieux. Il ne nous est déjà plus possible d'accorder ici, à chacun d'eux, en cette solennelle occasion, un souvenir individuel, bien mérité cependant. Le jour approche où cette commémoration annuelle sera, comme la Toussaint des catholiques, essentiellement collective. — Il est cependant des noms que l'on ne pourra jamais passer sous silence, parce qu'ils marquent le début de quelqu'une des opérations indispensables à l'avènement du Positivisme. C'est à ce titre, parce qu'il a été un initiateur, que la mémoire de Fabien Magnin devra toujours être honorée d'une façon spéciale.

M. Magnin a été le premier prolétaire qui ait fait acte d'adhésion sans réserve au Positivisme et lui ait consacré toute son existence. Son rôle a été multiple.

Quoique son instruction fût rudimentaire, on peut dire qu'il a été pour Auguste Comte, grâce à sa puissante intelligence, à ses rares facultés d'observation et à ses constantes préoccupations d'amélioration sociale, un véritable collaborateur, notamment en ce qui concerne les questions industrielles. Il a certainement fourni au grand philosophe de précieux renseignements et plus d'une vue ingénieuse et profonde. La théorie des fonctions normales du prolétariat est incontestablement son œuvre, sans parler d'autres travaux extrêmement remarquables. C'était une nature théorique; mais l'insuffisance de ses connaissances scientifiques ne lui permit pas de se développer dans cette voie, où cependant il a fortement marqué son empreinte. Il avait d'ailleurs conscience de ses lacunes ; aussi ne cessait-il de recommander aux prolétaires qu'il avait gagnés à ses idées et, plus tard, aux jeunes gens qu'il voyait se presser respectueusement autour de lui, avides de l'entendre, de faire tous

leurs efforts pour s'instruire. Lui-même leur donnait énergiquement l'exemple, et, dès qu'il avait appris quelque chose, il se hâtait de leur enseigner.

Sous le rapport de la propagande, M. Magnin était incomparable. Il s'assimilait promptement les plus difficiles conceptions d'Auguste Comte et savait les traduire simplement d'une façon originale et saisissante. Il parlait rarement au public, c'est dans la conversation familière qu'il excellait à exposer ses idées ; il saisissait toutes les occasions d'en faire des applications, petites ou grandes : « Rien, disait-il, n'est jamais perdu ; quand on a une vérité, il faut toujours la dire, même à des inconnus, à des passants. »

Mais ce qui, dans l'œuvre de M. Magnin, est vraiment caractéristique et lui fait une place à part, c'est qu'il a fondé le premier groupe positiviste qui ait existé, groupe exclusivement composé de prolétaires. Peu de temps après, Auguste Comte créait la Société positiviste, où se rencontraient des hommes de toutes les classes et il y appela individuellement M. Magnin et ses confrères. Le groupe des prolétaires conserva néanmoins son existence distincte et, tout en acceptant pleinement la subordination à l'autorité intellectuelle et morale d'Auguste Comte, il maintint, d'une façon plus ou moins implicite, son indépendance collective au point de vue de l'action pratique. Plus tard, partout où le conduisirent les nécessités professionnelles, M. Magnin s'efforça de constituer des groupes semblables.

Tel est le point de départ de l'organisation positiviste de ce qu'on a appelé la force du nombre : force irrésistible quand une fois les citoyens, animés des mêmes sentiments, pénétrés des mêmes idées, se sont rapprochés et marchent de concert à un même but ; mais force habituellement latente par sa dispersion même, ne se manifestant que par des secousses brusques et violentes, à intervalles plus ou moins éloignés, surtout depuis que le déclin des croyances théologiques a rendu de plus en plus difficile et précaire l'accord entre les esprits. Tandis qu'Auguste Comte élaborait la doctrine générale qui doit mettre fin à l'anarchie intellectuelle, Fabien Magnin s'appliquait à la faire pénétrer direc-

tement dans la masse populaire et tentait de former en divers lieux des groupes positivistes qui, ralliés par leur commune déférence envers la direction centrale du Positivisme, pussent conquérir une influence graduellement croissante sur le public. C'est ainsi, en effet, que le nombre, c'est-à-dire la grande masse sociale, pourra exercer sur la marche des affaires humaines une action régulière et continue et, par suite, contenir sans désordre, par le poids de l'opinion, les abus inhérents à la possession du pouvoir politique, de la richesse ou du talent, faire en un mot prévaloir dans la pratique cette règle suprême de la morale démontrée, qui prescrit de faire tendre toutes les actions humaines au plus grand bien actuel et futur de la société.

Fabien Magnin a donc, sous l'inspiration d'Auguste Comte, posé la base de ce que celui-ci appelait « l'alliance d'une grande pensée et d'une grande force » pour constituer l'opinion publique. Il a, le premier, ébauché l'organisation pratique normale du Positivisme. Son action, sans doute, n'a pas été très étendue, elle ne pouvait pas l'être à ce moment; mais elle a été profonde et décisive.

Tout semble indiquer, en effet, que les « Sociétés positivistes » formées d'hommes de toute condition et de toute culture, par lesquelles débutent nécessairement nos divers groupements, ne sont que des organes de transition. Un avenir qui, sans doute, n'est pas très éloigné, amènera vraisemblablement la décomposition de chacune d'elles en ses deux éléments distints : le premier, préoccupé surtout de la doctrine, de son développement, de son interprétation et de sa vulgarisation, et formé de ceux que leurs aptitudes et leur situation désignent plus particulièrement pour un tel office; le second, ayant principalement en vue les applications pratiques du Positivisme et constitué à peu près comme notre Cercle actuel des prolétaires positivistes de Paris, dont l'existence remonte en réalité à celui qu'avait fondé M. Magnin.

Mais ce n'est pas ici le lieu de développer de telles vues. Je dois me borner à ce qui est nécessaire pour faire apprécier la valeur de l'initiative prise il y a, près d'un demi-siècle,

par Fabien Magnin, et justifier ce que je disais en commençant : que son nom mérite d'être toujours prononcé après celui d'Auguste Comte et doit exciter en nous, outre une profonde gratitude, la ferme volonté de marcher sur ses traces et d'être ainsi d'utiles serviteurs de l'Humanité.

Des couronnes ont été ensuite déposées par M. Jeannolle, au nom des Positivistes, sur la tombe de Sophie Bliaux, qu'Auguste Comte appelait sa fille adoptive, et sur celle de M. Piéton, en qui les Positivistes se plaisent à voir le type normal du prolétaire modeste, laborieux et dévoué.

PAROLES DE M. BRECVILLE SUR LA TOMBE DE CLOTILDE DE VAUX

Mesdames et Messieurs,

Ainsi que les positivistes le feront désormais chaque année en venant déposer une couronne sur cette tombe, signe matériel de leur reconnaissance envers celle que notre Maître appelait son éternelle compagne, je vais lire les vers que la mémoire de Clotilde de Vaux a inspirés à un de nos confrères et qu'il a dédiés à M. Pierre Laffitte, le vénéré successeur d'Auguste Comte :

O sœur de Béatrix, Clotilde, chaste épouse,
Ange consolateur du Maître vénéré,
C'est ici que tu dors sous la tombe jalouse,
Hors du commun cercueil qu'il avait espéré.

Ton cœur sitôt brisé n'avait, noble victime,
Connu que l'abandon, le désespoir amer,
Et pourtant c'est de toi que le penseur sublime
Apprit le bonheur d'être et la douceur d'aimer!

Toi qui sus à l'Amour éveiller le Génie,
Ayant reçu de lui ta mémoire bénie,
Nous rendons à ta cendre un culte mérité;

Nous devançons le jour où la postérité
Célébrera la grâce à la tendresse unie
Dans les temples sans dieu de notre Humanité.

DISCOURS DE M. BRECVILLE DEVANT LA SÉPULTURE DE LA FAMILLE ROBINET

Je n'aurais pas pris la parole sur cette tombe où les vertus de Mme Robinet ont été rappelées avec une éloquence dont je me sens bien incapable si, comme positiviste et ayant eu l'honneur de connaître cette noble femme, je ne considérais pas comme un devoir de rendre publiquement, en ce jour sacré de commémoration, un pieux hommage à sa mémoire.

Comme épouse et comme mère, Mme Robinet a laissé un exemple qui honore la doctrine dont elle s'est inspirée et qui est venue éclairer des sentiments spontanés d'une moralité aussi élevée que sociable. Est-il besoin de rappeler combien elle a su transmettre à ses enfants les qualités et les vertus que nous admirions en elle! Dans notre si regretté confrère Gabriel Robinet, qu'une mort prématurée ravissait brusquement à sa famille, aux positivistes et à ses concitoyens, il y a trois ans, ne retrouvions-nous pas, en effet, la même abnégation de soi-même, le même dévouement à autrui, le même amour des humbles, et cette indulgence et cette simplicité que Mme Robinet apportait dans ses relations, même avec les plus modestes, et qu'elle savait rendre ainsi faciles et pleines de charmes!

Mais à notre respect et à notre admiration pour la mère et pour l'épouse, vient s'ajouter le sentiment profond de reconnaissance qui nous anime pour les positivistes de la première heure qui, après la mort d'Auguste Comte, ont su maintenir à l'ordre du jour, dans un milieu indifférent ou hostile, la nécessité de l'avènement de la Religion de l'Humanité. Combien a été précieux à nos aînés pendant les longues années d'isolement qui suivirent la mort du Maître, le concours que leur apporta Mme Robinet! Soutenue par l'exemple de son mari, notre cher et vénéré confrère, l'on peut dire que, sans sortir du rôle qu'assigne à la femme le Positivisme, tous les instants de sa vie furent consacrés à aider au triomphe de la nouvelle foi.

Aussi, nous tous qui apprécions toute l'étendue du service rendu à notre cause par les premiers disciples du fondateur de notre religion et le bienfait que nous avons reçu d'eux dans la connaissance du Positivisme, nous gardons une pieuse gratitude à la positiviste dévouée et ferme qui a été du petit nombre de ceux qui, dans les heures difficiles, ont su conserver une confiance inébranlable dans l'avenir.

C'est donc plus spécialement le dévouement à la grande cause de l'Humanité, commun à cette famille dont le nom est à jamais inscrit dans l'histoire du Positivisme, que nous venons honorer aujourd'hui. L'exemple que nous ont laissé Mme Robinet et son fils Gabriel leur donne, dans notre souvenir, une place à côté des dignes morts dont nous pouvons évoquer la mémoire et dire avec un de nos confrères, aussi ravi prématurément au Positivisme :

O Morts! illuminez notre esprit de vos flammes,
Réchauffez notre cœur à votre ardent foyer !
Oh ! laissez-nous mêler nos âmes à vos âmes,
Laissez-nous vous chanter, laissez-nous vous prier!

II. — A LA MÉMOIRE DE MADAME HELVÉTIUS

Nous avons reçu, trop tard pour pouvoir l'insérer dans le dernier numéro de la *Revue*, la communication suivante de M. Antoine :

Nous avons l'honneur de solliciter votre concours à la souscription que nous ouvrons pour doter d'une pierre et d'une inscription la tombe de Madame Helvétius.

Actuellement sa sépulture n'a d'autre ornement que les plantes éphémères que le vent sème sur la terre qui la recouvre, et, sans les oiseaux qui se jouent dans le cyprès qui l'ombrage, nulle voix amie ne s'y ferait entendre.

Et cependant le nom de Madame Helvétius rappelle un souvenir bien cher à la philosophie.

Son salon a été ouvert à la plupart des hommes éminents, français et occidentaux qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ont illustré l'esprit humain, coopéré à ses pro-

grès, et préparé une rénovation morale, sociale et politique.

Madame Helvétius put se vouer à cet éminent office social, auquel elle avait été initiée par Madame de Graffigny, sa tante, grâce à son union avec le généreux protecteur des gens de lettres, et elle l'exerça sans interruption durant un demi-siècle (1751-1800). La mort d'Helvétius (1771) n'avait pu rompre la réalité d'une union qui avait été si heureuse : Madame Helvétius continua jusqu'à la fin son œuvre, ses amitiés et ses bienfaits.

Depuis Fontenelle, l'aimable patriarche qui consacra ses débuts, jusqu'à Cabanis, dont elle fut la véritable providence, Diderot et d'Alembert, d'Holbach et Raynal, Turgot et Condorcet, Hume et Adam Smith, Galiani et Beccaria, Franklin et Jefferson, et bien d'autres membres de cette élite occidentale qui relia le siècle de Descartes à celui d'Auguste Comte, ont tenu chez elle les États-Généraux de l'esprit humain.

Tous les rangs y étaient représentés et confondus : philosophes et politiques, publicistes et administrateurs, savants et gens du monde. Madame Helvétius, faisant table rase des inégalités enfantées par l'orgueil et la vanité, n'estimait que les talents et les vertus. Et la maison où ces apôtres de la raison, de la tolérance et de l'humanité s'assemblaient, était à leurs yeux comme « le sanctuaire de la nature ».

C'est que, à cette bienfaisante action sociale, Madame Helvétius joignait d'éminentes qualités personnelles qui lui valurent d'inaltérables amitiés, celle de Turgot, la vertu même, de Franklin, le bon sens fait homme, et de tous ceux qui furent les témoins de ce désintéressement sans mesure, de cette inépuisable bonté qui s'étendait jusqu'aux animaux, de cet amour vrai pour la pauvreté et la souffrance qui caractérisaient celle qu'ils ont appelée la *Notre-Dame-d'Auteuil.*

Madame Helvétius n'eut rien à redouter du nivellement qui, sur la fin de ses jours, atteignit les privilégiés; elle était libre des préjugés féodaux, elle n'avait même jamais eu celui de la naissance, et elle avait si peu de besoins personnels ! Aussi malgré l'affliction que lui causèrent les excès

de la Terreur, elle resta fidèle à la cause de la Révolution, qu'elle avait embrassée.

Madame Helvétius mourut à Auteuil. Selon sa volonté, elle fut inhumée dans sa propriété, dont elle laissa la jouissance à Cabanis et à de la Roche, éditeur des œuvres de son mari. Après leur mort, la maison ayant été vendue, les restes de cette femme vénérable furent transportés au cimetière d'Auteuil, dans une concession à perpétuité, sans qu'une inscription ni quoi que ce soit vint les signaler au souvenir reconnaissant des vivants. Et encore aujourd'hui leur emplacement n'est marqué que par une borne cadastrale.

C'est à la Révolution, qui a renouvelé le culte des morts et consacré le respect des concessions, que nous devons la conservation des restes de Madame Helvétius. Mais le XIX[e] siècle a-t-il ainsi acquitté toute la dette contractée par la France et par l'Humanité pour cinquante années de services rendus? L'ère politique dont le premier siècle vient de s'écouler n'implique-t-elle pas le respect de ses antécédents immédiats? Le culte, que notre génération a vu naître, des meilleurs serviteurs de notre espèce ne dicte-t-il pas notre devoir? N'est-ce pas aux héritiers directs du siècle encyclopédique, aux membres vivants de la religion de l'Humanité, qu'incombe le soin des tombes sacrées oubliées ou délaissées?

C'est à eux que nous adressons notre appel. Mais l'hommage projeté n'aura tout son prix que s'il est rendu au nom des esprits émancipés des deux côtés de l'Atlantique. L'Occident entier a trouvé un foyer philosophique chez Madame Helvétius; l'expression de notre reconnaissance doit trouver un appui aussi étendu que le bienfait.

Émile ANTOINE.
14, Rue Mayet.

Paris, le 1[er] septembre 1890.

N. B. — Une somme de cinq cents francs suffira à l'exécution de ce projet, qui a obtenu l'autorisation administrative nécessaire.

Les souscriptions sont reçues chez M. le D[r] Robinet, 7, rue Littré, à Paris.

III. — STATUTS DU CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES DE PARIS

But

Le Cercle a pour but :

1° De mettre ses membres au courant, d'abord, de tous les faits se rattachant directement aux rapports du capital et du travail; ensuite, des principales études faites sur ce sujet par les différentes écoles socialistes et économistes.

2° De rechercher les solutions fournies par le Positivisme pour les questions sociales sur lesquelles l'attention générale est attirée, soit par les faits eux-mêmes, soit par l'action de la presse, soit par l'intervention gouvernementale.

3° De porter à la connaissance du public les solutions positivistes au moyen de circulaires, brochures, affiches, pétitions, correspondances et délégations aux réunions ouvrières.

Admission

Pour être reçu membre du Cercle, il faut :

1° Admettre que les phénomènes sociaux et moraux sont soumis, comme tous les autres, à des lois naturelles qui sont indépendantes de toute volonté arbitraire, divine, royale ou populaire.

Par conséquent, les membres du Cercle doivent être émancipés : d'abord, des idées théologiques, c'est-à-dire, être décidés à réorganiser sans Dieu ni roi; puis, des idées métaphysiques et ne croire ni au dogme de l'égalité, ni à la souveraineté absolue du peuple, comme bases de l'existence sociale.

Le suffrage universel peut bien faire surgir les pouvoirs publics, mais il est évidemment incapable de trouver la solution des difficiles problèmes de la sociologie et de la morale, les plus compliquées de toutes les sciences.

2° Reconnaître que la richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination, tout en conservant une appropriation personnelle, condition indispensable de tout progrès. Par conséquent, considérer le détenteur des capitaux (terres, machines, etc.) comme un fonctionnaire social

devant administrer au grand jour, pour le service de tous, une portion du capital de l'Humanité, sous sa responsabilité propre et la pression ou le contrôle de l'opinion publique régénérée.

3° Considérer le salaire non pas comme destiné à payer ou comme pouvant payer intégralement la valeur du service rendu, valeur qu'il est impossible de déterminer exactement, mais simplement comme l'indemnité nécessaire, dans un milieu donné, à l'entretien du travailleur et à celui de sa famille.

4° Accepter, comme principe fondamental, que l'installation définitive des institutions que comporte l'ordre nouveau doit être précédée, comme garantie de sécurité et de stabilité, d'une complète réorganisation des opinions et des mœurs, que le souci de la dignité humaine interdit de demander à aucun procédé militaire, guerre, coup d'Etat ou émeute. Par conséquent, n'avoir recours à la force que dans le cas où la libre expansion des idées par la plume et la parole et où le contrôle des citoyens sur l'exercice des pouvoirs politiques et industriels seraient entravés par un gouvernement despotique; en un mot, dans le cas où l'existence de la République serait menacée.

5° Le Cercle se compose d'ouvriers manuels et d'employés. Ne sont pas reçus à ce titre les marchandeurs et membres d'associations coopératives.

6° En outre des travailleurs formant la partie fondamentale du Cercle et ayant seuls voix délibérative, sont reçus, à titre honoraire ou consultatif, les citoyens occupant d'autres fonctions sociales, s'ils acceptent le programme ci-dessus.

7° Aux mêmes conditions, le Cercle accepte, à titre de membres correspondants, les citoyens de la province et de l'étranger qui désirent être tenus au courant de ses travaux et y participer.

8° Les demandes d'admission doivent être adressées au Président, qui statuera après avoir provoqué les avis des membres du Cercle.

Administration

1° Le Cercle est administré essentiellement par son Président, qui choisit, sous sa responsabilité, un Secrétaire et un Trésorier. Le Président désigne aussi, avec l'approbation du Cercle, un Vice-Président qu'il prépare à lui succéder, en cas de retraite.

2° Les Assemblées générales ordinaires ont lieu le dernier samedi de chaque mois. L'ordre du jour comporte d'abord une revue de la presse socialiste et du mouvement ouvrier pendant le mois.

3° Les dépenses ordinaires (convocations, achat de journaux, correspondances) sont couvertes par le droit d'adhésion fixé à un franc et par une cotisation mensuelle de 25 centimes au minimum, auxquels sont astreints tous les membres du Cercle indistinctement.

4° Les dépenses extraordinaires (brochures, affiches, délégations) sont couvertes par des souscriptions spéciales.

5° Tout membre en retard de six mois dans le paiement de ses cotisations sera averti par lettre et déclaré démissionnaire un mois après, s'il n'a pas régularisé sa situation.

Les membres du Cercle doivent, autant que faire se peut, être adhérents à la Chambre syndicale de leur corporation.

IV. — ENSEIGNEMENT

1° M. le Dr Paul Dubuisson ouvrira, cet hiver, à l'École de droit, un cours libre sur :

Les caractères distinctifs de la criminalité et de l'aliénation.

2° M. Bernard Harrison a repris son *Cours d'Anglais* le mercredi 22 octobre à 7 heures 1/2 du soir, 10, rue Monsieur-le-Prince, et le continuera tous les mercredis à la même heure.

SOCIÉTÉ POSITIVISTE
D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

LES GRANDS TYPES DE L'HUMANITÉ

Appréciation systématique
des principaux agents de l'évolution humaine

LE DRAME MODERNE
SHAKESPEARE

(CALDERON, CORNEILLE, MOLIÈRE, MOZART)

Cours public et gratuit (en 20 leçons)
professé par M. Pierre Laffitte (année 1890-1891) [1]

INTRODUCTION (4 leçons)

Première Leçon

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ART

I. — *De la nature et de la destination de l'art*

1. Position de la question.
2. Conception générale de l'art.
3. Position générale de l'art entre la philosophie et la politique.
4. Conséquences d'une telle position.
5. De l'évolution de l'art.
6. De la marche des constructions esthétiques.
7. Conclusion.

II. — *De la série hiérarchique de l'art*

1. Position de la question.
2. Conception générale du langage ou de l'expression.

(1) Ce Cours commencera le Dimanche 9 Novembre, à 3 heures de l'après-midi, et continuera les dimanches suivants, à la même heure.

3. Conception générale de l'art se rapportant à l'audition.
4. De la poésie et de la musique.
5. De l'art qui se rapporte à la vue.
6. Peinture, sculpture, architecture.
7. Conclusion.

III. — *Des théories sur l'art*

1. Position de la question.
2. Des conditions nécessaires à l'avènement d'une véritable théorie de l'art.
3. Des théories générales dans l'antiquité.
4. Des théories générales dans les temps modernes.
5. Des théories spéciales.
6. Des études historiques sur l'art.
7. Avènement de la théorie positive.

Seconde Leçon

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA POÉSIE

I. — *Théorie générale du langage articulé*

1. Position de la question.
2. Des signes articulés.
3. Des éléments modificateurs du signe articulé.
4. Du langage articulé.
5. Des langues occidentales.
6. De la diversité des langues occidentales.
7. Conclusion.

II. — *Théorie générale de la poésie*

1. Position de la question.
2. Conception générale de la poésie.
3. Des conditions d'existence de la poésie.
4. De la poésie occidentale.
5. Des conditions de son développement.
6. Des diverses poésies occidentales.
7. Conclusion.

III. — *Théorie générale de la prose*

1. Position de la question.
2. Conception générale de la prose.
3. De sa véritable destination.
4. De la prose occidentale.
5. Des conditions générales de son développement.
6. De diverses œuvres en prose en Occident.
7. Conclusion.

Troisième Leçon

THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ART DRAMATIQUE

I. — *Conception générale de l'art dramatique*

1. Position de la question.
2. Spontanéité de l'art dramatique.
3. Conditions physiologiques de l'art dramatique.
4. Conditions spéciales de l'avènement de l'art dramatique.
5. Du rôle social de l'art dramatique.
6. Vue d'ensemble sur l'évolution totale de l'art dramatique.
7. Conlusion.

II. — *Des lois de la constitution des œuvres dramatiques*

1. Position de la question.
2. Bases expérimentales et rationnelles de l'art dramatique.
3. Vue d'ensemble sur diverses théories de l'art dramatique.
4. Destination normale de l'art dramatique.
5. Constitution normale d'une œuvre dramatique.
6. Des diverses sortes d'œuvres dramatiques.
7. Conclusion.

III. — *Evolution de l'art dramatique moderne*

1. Position de la question.

2. Vue d'ensemble sur l'origine de l'art dramatique moderne.

3. Des limites chronologiques et géographiques de l'art dramatique moderne.

4. Caractères généraux de l'évolution de l'art dramatique moderne.

5. Influence sociale de l'art dramatique moderne.

6. Vue d'ensemble de l'art dramatique dans les diverses parties de l'Occident.

7. Conclusion.

Quatrième Leçon

THÉORIE GÉNÉRALE DE LA REPRÉSENTATION DRAMATIQUE

I. — *Théorie générale de la mimique*

1. Position de la question.
2. Des conditions physiologiques de la mimique.
3. De la mimique au point de vue statique.
4. De la mimique au point de vue dynamique.
5. Du rôle moral de la mimique.
6. De l'influence esthétique de la mimique.
7. Conclusion.

II. — *De l'art du comédien*

1. Position de la question.
2. De la théorie de Diderot sur l'art du comédien.
3. Théorie positive de l'art du comédien.
4. De l'évolution de l'art du comédien.
5. Situation actuelle du comédien.
6. Fonction sociale du comédien.
7. Conclusion.

III. — *De la représentation*

1. Position de la question.
2. Du culte.
3. Des pèlerinages.
4. De la procession. — De la danse.

5. Des représentations théâtrales proprement dites.
6. Evolution de la représentation.
7. Conclusion.

SHAKESPEARE (2 leçons)

Cinquième Leçon

APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE SHAKESPEARE

I. — *Appréciation générale de l'Angleterre*

1. Position de la question.
2. Conception générale de l'Angleterre.
3. Evolution de la civilisation anglaise.
4. Evolution de l'Angleterre.
5. Caractères fondamentaux de l'évolution esthétique de l'Angleterre.
6. Des conditions sociales de l'évolution esthétique de l'Angleterre.
7. Conclusion.

II. — *Conception générale de Shakespeare*

1. Position de la question.
2. De l'évolution dramatique de l'Angleterre.
3. Vie de Shakespeare.
4. Caractères généraux de l'œuvre de Shakespeare.
5. Des diverses appréciations de Shakespeare.
6. Appréciation systématique de Shakespeare.
7. Conclusion.

III. — *Du mois de Shakespeare*

1. Position de la question.
2. Du mois de Shakespeare.
3. Semaine de Calderon.
4. Semaine de Corneille.
5. Semaine de Molière.
6. Semaine de Mozart.
7. Conclusion.

Sixième Leçon

APPRÉCIATION SPÉCIALE DE SHAKESPEARE

I. — *Conception générale de l'œuvre dramatique de Shakespeare*

1. Position de la question.
2. Détermination de l'œuvre dramatique de Shakespeare.
3. Des règles générales de la construction dramatique de Shakespeare.
4. Appréciation de la construction dramatique de Shakespeare.
5. Des conditions de la représentation de l'œuvre de Shakespeare.
6. Appréciation de cette représentation.
7. Conclusion.

II. — *Des drames historiques de Shakespeare*

1. Position de la question.
2. Des caractères généraux des drames historiques de Shakespeare.
3. Des drames historiques relatifs à l'Occident.
4. Appréciation de ces drames.
5. Des drames historiques relatifs à l'antiquité.
6. Appréciation de ces drames.
7. Conclusion.

III. — *Des drames généraux de Shakespeare*

1. Position de la question.
2. Caractères généraux de ces drames.
3. Appréciation de *Hamlet*.
4. Appréciation d'*Othello*.
5. Appréciation du *Roi Lear*, de *Macbeth*.
6. Des autres œuvres dramatiques de Shakespeare.
7. Conclusion.

SEMAINE DE CALDERON (3 leçons)

Septième Leçon

CALDERON

I. — *Théorie générale de l'Espagne*

1. Position de la question.
2. Conception générale de l'Espagne.
3. De l'évolution générale de la civilisation espagnole.
4. De la réaction catholique propre à l'Espagne.
5. Des colonies espagnoles.
6. Influence de l'évolution espagnole sur la constitution du type humain.
7. Conclusion.

II. — *De la constitution du drame espagnol*

1. Position de la question.
2. Des théories relatives au théâtre espagnol.
3. Théorie positive du théâtre espagnol.
4 Théorie du hasard.
5. Constitution du drame espagnol.
6. Influence occidentale du drame espagnol.
7. Conclusion.

III. — *Calderon*

1. Position de la question.
2. Vie de Calderon.
3. Conception sommaire de l'œuvre de Calderon.
4. Choix des pièces de Calderon fait par Auguste Comte.
5 Des œuvres religieuses de Calderon.
6. Appréciation des principaux drames de Calderon.
7. Conclusion.

Huitième Leçon

APPRÉCIATION DES PRINCIPAUX TYPES DU THÉATRE ESPAGNOL

I. — *De l'évolution du théâtre espagnol*

1. Position de la question.
2. Des phases principales du théâtre espagnol.
3. De la Célestine.
4. De la principale phase de l'évolution du théâtre espagnol.
5. De l'influence sociale et morale du théâtre espagnol.
6. De la semaine de Calderon.
7. Conclusion.

II. — *Lope de Vega*

1. Position de la question.
2. Vie de Lope de Vega.
3. Ensemble de l'œuvre de Lope de Vega.
4. Appréciation de ses principaux drames.
5. Montalvan.
6. Son œuvre.
7. Conclusion.

III. — *Moreto — Rojas*

1. Position de la question.
2. Vie de Moreto.
3. Appréciation de son œuvre.
4. Guillen de Castro.
5. Rojas.
6. Guevara.
7. Conclusion.

Neuvième Leçon

LESSING — GŒTHE

I. — *Théorie de l'Allemagne*

1. Position de la question.
2. Conception générale de l'Allemagne.

3. Evolution de l'Allemagne.
4. Influence de l'évolution allemande sur la constitution morale et sociale.
5. De l'évolution esthétique de l'Allemagne.
6. De l'évolution dramatique de l'Allemagne.
7. Conclusion.

II. — *Lessing*

1. Position de la question.
2. Vie de Lessing.
3. Des théories philosophiques de Lessing.
4. Des théories esthétiques de Lessing.
5. De l'œuvre dramatique de Lessing.
6. Appréciation de l'œuvre dramatique de Lessing.
7. Conclusion.

III. — *Gœthe*

1. Position de la question.
2. Vie de Gœthe.
3. Appréciation philosophique et scientifique de Gœthe.
4. Des théories esthétiques de Gœthe.
5. Appréciation de l'œuvre dramatique de Gœthe.
6. Appréciation de l'œuvre esthétique de Gœthe.
7. Conclusion.

SEMAINE DE CORNEILLE (3 leçons)

Dixième Leçon

CORNEILLE

I. — *Théorie générale de l'évolution dramatique de la France*

1. Position de la question.
2. Vue générale de l'évolution de la France.
3. De l'évolution dramatique de la France.
4. De la tragédie.
5. De la constitution du drame français.

6. Influence de la tragédie.
7. Conclusion.

II. — *Appréciation générale de Corneille*

1. Position de la question.
2. Vie de Corneille.
3. Constitution de l'œuvre dramatique de Corneille.
4. De l'idéalisation historique propre à l'œuvre de Corneille.
5. Action sociale de l'œuvre de Corneille.
6. De l'imitation de Jésus-Christ.
7. Conclusion.

III. — *Appréciation spéciale de l'œuvre dramatique de Corneille*

1. Position de la question.
2. Ensemble de l'œuvre de Corneille.
3. Choix fait par Auguste Comte d'un certain nombre d'œuvres de Corneille.
4. Appréciation d'*Horace* et de *Cinna*.
5. Appréciation de *Polyeucte*.
6. Des œuvres dramatiques relatives à la chute de l'empire romain.
7. Conclusion.

Onzième Leçon

RACINE — VOLTAIRE

I. — *Racine*

1. Position de la question.
2. Vie de Racine.
3. Des conditions sociales du développement de Racine.
4. Du système dramatique de Racine.
5. Appréciation spéciale de *Phèdre*.
6. Appréciation spéciale d'*Athalie*.
7. Conclusion.

II. — *Appréciation générale de Voltaire*

1. Position de la question.
2. Vie de Voltaire.
3. Conditions sociales dans lesquelles s'est développé Voltaire.
4. Du rôle social de Voltaire.
5. De la correspondance de Voltaire.
6. Des œuvres diverses de Voltaire.
7. Conclusion.

III. — *De l'œuvre dramatique de Voltaire*

1. Position de la question.
2. Du système dramatique de Voltaire.
3. Des réformes dramatiques de Voltaire.
4. Appréciation spéciale de *Brutus*.
5. Appréciation spéciale de *Zaïre*.
6. Des principales œuvres dramatiques de Voltaire.
7. Conclusion.

Douzième Leçon

VONDEL — SCHILLER — MÉTASTASE

I. — *Vondel*

1. Position de la question.
2. Conception générale de la Hollande.
3. De l'évolution de la Hollande.
4. Influence sociale et morale de cette évolution.
5. Vie de Vondel.
6. De l'œuvre de Vondel.
7. Conclusion.

II. — *Schiller*

1. Position de la question.
2. Vie de Schiller.
3. Du système dramatique de Schiller.
4. Conditions sociales sous l'influence desquelles s'est développé Schiller.

5 Appréciation générale de Schiller.
6. Appréciation de son œuvre dramatique.
7. Conclusion.

III. — *Métastase — Alfieri*

1. Position de la question.
2. Conception générale de l'Italie.
3. Evolution de l'Italie.
4. Influence sociale et morale de cette évolution.
5. Métastase.
6. Alfieri.
7. Conclusion.

SEMAINE DE MOLIÈRE (3 leçons)

Treizième Leçon

MOLIÈRE

I. — *Théorie générale de la comédie*

1. Position de la question.
2. Conception générale de la Comédie.
3. Des conditions d'existence et d'évolution de la Comédie en Occident.
4. Des diverses théories sur la Comédie.
5. De l'évolution de la Comédie en France.
6. Du rôle social de la Comédie.
7. Conclusion.

II. — *Appréciation générale de Molière*

1. Position de la question.
2. De la semaine consacrée à Molière.
3. Vie de Molière.
4. Des conditions sociales de l'œuvre de Molière.
5. Du système dramatique de Molière.
6. De l'œuvre dramatique de Molière.
7. Conclusion.

III. — *Appréciation spéciale de Molière*

1. Position de la question.
2. Des diverses appréciations de l'œuvre de Molière.
3. Appréciation du *Tartufe*.
4. Appréciation du *Misanthrope*.
5. Appréciation des *Femmes savantes*.
6. Appréciation des autres principales pièces de Molière.
7. Conclusion.

Quatorzième Leçon

LESAGE — FIELDING

I. — *Théorie générale du roman*

1. Position de la question.
2. Conception générale du Roman.
3. Théorie esthétique du Roman.
4. De l'évolution du Roman.
5. Influence mentale et morale du Roman.
6. Influence sociale du Roman.
7. Conclusion.

II. — *Lesage*

1. Position de la question.
2. Vie de Lesage.
3. De l'ensemble de l'œuvre de Lesage
4. Influence de la littérature espagnole.
5. Appréciation spéciale de *Gil Blas*.
6. De l'origine de *Gil Blas*.
7. Conclusion.

III. — *Fielding*

1. Position de la question.
2. Vie de Fielding.
3. Œuvre générale de Fielding.
4. Appréciation spéciale de *Tom Jones*.
5. Appréciation de *Sterne*.
6. Appréciation de *Richardson*.
7. Conclusion.

Quinzième Leçon

MADAME DE MOTTEVILLE — MADAME ROLAND — MADAME DE SÉVIGNÉ — MADAME DE STAEL

I. — *Théorie générale des Mémoires*

1. Position de la question.
2. Conception générale des *Mémoires.*
3. De l'évolution de cette littérature, surtout en France
4. Du rôle de cette littérature.
5. Conception générale de la *Correspondance.*
6. Evolution de cette littérature.
7. Conclusion.

II. — *Madame de Motteville — Madame Roland*

1. Position de la question.
2. Vie de Madame de Motteville.
3. Des mémoires de Madame de Motteville.
4. Vie de Madame Roland.
5. Mémoires et correspondance de Madame Roland.
6. Appréciation finale de Madame Roland.
7. Conclusion.

III. — *Madame de Sévigné — Madame de Staël*

1. Position de la question.
2. Vie de Madame de Sévigné.
3. Correspondance de Madame de Sévigné.
4. Vie de Madame de Staël.
5. Mémoires de Madame de Staël.
6. Appréciation finale de Madame de Staël.
7. Conclusion.

SEMAINE DE MOZART (3 leçons)

Seizième Leçon

DE LA CONSTITUTION DE LA LANGUE MUSICALE

I. — *De la langue musicale*

1. Position de la question.
2. Des éléments musicaux de la langue générale.
3. Constitution abstraite de ces éléments musicaux
4. Du *signe* musical. — De son caractère essentiellement subjectif.
5. De la gamme.
6. De l'organisation systématique de la gamme.
7. Conclusion

II. — *Constitution de la langue musicale*

1. Position de la question.
2. Du discours musical.
3. De la mélodie.
4. De l'harmonie.
5. De la mesure.
6. Du timbre.
7. Conclusion.

III. — *Des œuvres musicales*

1. Position de la question.
2. De la voix humaine.
3. Des instruments.
4. Construction d'une œuvre musicale.
5. Destination générale de l'œuvre musicale.
6. De la corrélation de l'œuvre musicale avec l'ensemble de l'art.
7. Conclusion.

Dix-septième Leçon

ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

I. — *Musique dans l'antiquité*

1. Position de la question.
2. De la langue musicale dans l'antiquité.
3. De l'œuvre musicale dans l'antiquité.
4. Des doctrines musicales dans l'antiquité.
5. De leur évolution.
6. Rôle social et moral de la musique.
7. Conclusion.

II. — *De la musique au moyen âge*

1. Position de la question.
2. Création de l'harmonie au moyen âge.
3. De l'écriture musicale.
4. Des publications sur la musique au moyen âge.
5. De l'œuvre musicale au moyen âge.
6. Rôle social et moral de la musique au moyen âge.
7. Conclusion.

III. — *De la musique pendant les temps modernes*

1. Position de la question.
2. Evolution de la langue musicale.
3. Evolution de l'instrumentation.
4. De l'œuvre musicale dans les temps modernes.
5. Rôle social et moral de la musique pendant les temps modernes.
6. Des théories musicales.
7. Conclusion.

Dix-huitième Leçon

MOZART

I. — *De la semaine de Mozart*

1. Position de la question.
2. Des diverses sortes d'œuvres musicales.

3. Du drame lyrique.
4. De l'évolution du drame lyrique.
5. De la semaine de Mozart.
6. Appréciation générale des principaux types.
7. Conclusion.

II. — *Mozart — Gluck — Rossini*

1. Position de la question.
2. Vie de Mozart.
3. Œuvre de Mozart.
4. Vie de Gluck.
5. Œuvre de Gluck.
6. Vie et œuvre de Rossini.
7. Conclusion.

III. — *Hændel — Beethoven*

1. Position de la question.
2. De l'œuvre purement instrumentale.
3. Vie de Hændel.
4. Œuvre de Hændel.
5. Vie de Beethoven.
6. Œuvre de Beethoven.
7. Conclusion.

CONCLUSION SYNTHÉTIQUE (2 leçons)

Dix-neuvième Leçon

DE LA CLASSE ESTHÉTIQUE

I. — *De la classe esthétique pendant l'évolution moderne*

1. Position de la question.
2. Du pouvoir spirituel spontané en face de l'ancien pouvoir spirituel.
3. Relations du pouvoir spirituel spontané avec le pouvoir temporel.
4. De la classe esthétique.

5. De la classe surtout littéraire.
6. Son évolution.
7. Conclusion.

II. — *De la classe dramatique*

1. Position de la question.
2. De la fonction sociale et morale de la classe dramatique.
3. De son action spéciale pendant l'évolution moderne.
4. Appréciation des diverses parties de l'Occident à cet égard.
5. Cas spécial de la France.
6. De la classe musicale.
7. Conclusion.

III. — *Du rôle de la classe esthétique contemporaine*

1. Position de la question.
2. Appréciation générale du rôle social et moral de la classe esthétique au XIXe siècle.
3. De la distinction des divers pays de l'Occident à ce sujet.
5. Du Romantisme.
6. Situation actuelle.
7. Conclusion.

Vingtième Leçon

INCORPORATION

I. — *Résumé*

1. Position de la question.
2 Resultats logiques.
3. Résultats esthétiques.
4. Résultats moraux.
5. Résultats sociaux.
6. Choix esthétique.
7. Conclusion.

II. — *Jugement*

1. Position de la question.
2. Corrélation de l'évolution esthétique, surtout dramatique, avec l'évolution de la première phase moderne.
3. Corrélation avec l'évolution de la seconde phase.
4. Corrélation avec l'évolution de la troisième phase.
5. Corrélation avec la situation actuelle.
6. Harmonie occidentale de l'art.
7. Conclusion.

III. — *Incorporation*

1. Position de la question.
2. Aptitude spéciale du Positivisme à opérer cette incorporation.
3. Des conditions de cette incorporation.
4. Marche de cette incorporation.
5. Des travaux nécessaires pour opérer cette incorporation.
6. Etat actuel de cette incorporation.
7. Conclusion.

Pierre LAFFITTE.
10, rue Monsieur-le-Prince.

BULLETIN D'ANGLETERRE

I. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

(Fleur-de-lis-Court, Fetter Lane, London E. C.)

1° PÈLERINAGE A WINCHESTER (ALFRED)

Le dimanche 28 juin (12 Charlemagne 102), — qui suit la fête d'Alfred dans le Calendrier positiviste (7 Charlemagne), — la Société de Newton Hall s'est rendue en pèlerinage à Winchester, qui fut la capitale du roi Alfred, vers l'an 890. Arrivés à la vieille cité de Wessex, les pèlerins positivistes ont d'abord visité la cathédrale qui contient les restes de plusieurs rois et chefs de la maison royale, et dont les honneurs leur ont été faits par le Doyen, le Rev[d] D[r] Kitchen, savant distingué, auteur d'une histoire de France, qui leur a donné des explications très intéressantes sur les principaux objets qu'elle renferme. Les positivistes ont ensuite parcouru les vieux quartiers de la ville saxonne et étudié ce qui reste de ses anciens monuments.

Au cours de ce pèlerinage, M. Frédéric Harrison a prononcé un discours commémoratif, dont voici le résumé :

Mesdames, Messieurs,

Nous réalisons un projet, depuis longtemps conçu, en venant visiter aujourd'hui la vieille cité de Wessex, qui fut durant plus d'un siècle la capitale de l'Angleterre et même de l'empire scandinave de nos anciens rois danois, qui est restée pendant cinq cents ans la rivale de Londres, et qui a été la résidence royale d'Alfred, la ville où a régné, où est mort et où est enterré ce grand représentant de la Féodalité, le type le plus noble et le plus pur qu'ait jamais fourni l'histoire politique. Cette antique cité mérite, à tous

égards, le souvenir que, dans la mise en pratique de notre « Culte historique » nous avons déjà accordé aux divers lieux où nous avons été en pèlerinage, à Cantorbery, à Stratford, à Cambridge, à Oxford et à Paris. Winchester était déjà, en effet, une place forte des Bretons avant l'invasion romaine, et on retrouve encore sur ses collines quelques traces des constructions qu'ils y avaient élevées; les Romains y construisirent une forteresse quadrilatère dont on voit encore aujourd'hui les restes; depuis douze siècles elle possède une histoire suivie et régulière et c'est ici qu'a vécu la plus grande partie de sa vie, qu'est mort et qu'a été enseveli notre grand roi Alfred, le plus noble des hommes d'Etat de l'Angleterre, sinon de tous les hommes d'Etat du Moyen âge, dont nous allons maintenant esquisser la vie.

Alfred, petit-fils d'Ecbert le premier roi de l'Angleterre du Sud, dont les ossements sont encore conservés dans la Cathédrale, naquit à Wantage, village voisin de Winchester, en 849. Tout jeune, il alla en pèlerinage à Rome où il fut présenté au pontife Léon IV, et y séjourna un an. On peut s'imaginer facilement l'influence d'un pareil séjour dans la grande cité des Césars et des Papes, sur le génie et l'âme du jeune Alfred, fils d'un père héroïque et d'une mère pieuse et instruite. Trois de ses frères aînés furent rois avant lui, mais périrent jeunes. Il monta sur le trône en 871; son règne dura trente ans jusqu'en 901, et il mourut à l'âge de cinquante-deux ans, après avoir fondé la nation et la civilisation anglaises. Au moment de son avènement au pouvoir, à l'âge de vingt-deux ans, le jeune héros se trouvait dans une situation terrible. Les Danois païens, après avoir conquis le nord et le centre de l'Angleterre, menaçaient les restes du royaume Saxon de l'ouest. La jeunesse du roi fut attristée par une série de revers : dès la première année de son règne il eut à livrer dix combats au terrible ennemi, tous désastreux; sept ans plus tard, il est en fuite, presque isolé, abandonné par les siens, sa capitale prise, ses armées dissoutes, et lui-même réduit à errer dans les marais de l'extrême ouest. Mais son âme de héros ne s'abandonna pas au désespoir, et les légendes populaires nous ont transmis

cent aventures du roi indomptable. Avec la perspicacité d'un vrai génie militaire, il comprit que la vieille milice saxonne n'était plus en état de soutenir la lutte contre les farouches pirates du Nord qui étaient alors le fléau du monde chrétien. Semblable à Charlemagne et à Cromwell, il comprit la nécessité d'une armée régulière permanente, solidement organisée, dont la foi inspirât l'enthousiasme. Au fond des marais et des forêts impénétrables, il commença son œuvre, formant et exerçant une troupe d'élite. Puis l'occasion favorable se présentant, il lance ses soldats contre les Scandinaves, les chasse et les contraint à traiter. Par la fameuse paix de Wedmore en 878, les Danois s'engagent à se faire chrétiens, à se retirer dans le nord de l'île et à laisser à Alfred la libre possession de son royaume de Wessex (Saxonie de l'Ouest). Durant les dix ans qui suivent, le jeune souverain assure la tranquillité de son pays. Rengaînant sa glorieuse épée, il renonce à l'espoir trop prématuré de chasser les Danois de l'île entière, il établit un *modus vivendi* avec les Scandinaves du Nord et il se consacre à la réorganisation de son petit royaume. Tout y était à faire, mais le jeune roi était capable de tout faire. Il organise une police royale chargée de la paix intérieure et de la sécurité des rues et des grandes routes. Il encourage les commerçants venus des pays étrangers, fonde des fabriques et étudie lui-même les arts industriels. Il rend quantité d'ordonnances royales et rédige un code de lois civiles. En même temps, il présidait les cours de justice, ayant toujours soin de choisir des juges scrupuleusement intègres. Il fonde des écoles et s'efforce d'organiser un système d'instruction publique. Il invite le docte maître Grimbal de Saint-Omer à venir à Winchester prendre la direction centrale de l'instruction. Il entreprend la construction de la nouvelle cathédrale de Winchester, et il élève deux abbayes dans sa capitale. Non content d'être l'esprit directeur, il était encore le premier des citoyens pour l'activité ; et il se montrait à son peuple, à la fois, comme le guerrier le plus brave et le plus accompli, le juriste le plus savant et le plus juste, l'industriel le plus ingénieux, le

chrétien le plus sincère, l'étudiant le plus zélé, l'écrivain le plus populaire et le catholique le plus humble de son royaume. Alfred a été sans conteste, le premier poète, le premier prosateur, le premier professeur de son siècle.

On lui doit la traduction en anglais de Bœthius, le dernier des philosophes anciens, du *Manuel de l'Histoire ancienne* d'Orosius, l'institution d'une *Chronique officielle* qu'il commença lui-même et qu'il écrivit, durant plusieurs années, de sa propre main. De lui, date le commencement de la littérature anglaise, et ses écrits sont la vraie souche de notre langue. Alfred a été, plus qu'aucun autre chef de l'Europe moderne, le véritable fondateur de la nation et de la civilisation anglaises. Aussi, on comprend que la tradition populaire lui ait attribué la plupart des lois, coutumes ou institutions qui sont considérées comme dues aux Saxons : l'égalité devant la loi, le jugement par un jury, l'Université d'Oxford, la représentation parlementaire, etc. Quoique ce soit une grossière erreur de faire remonter ces institutions à une époque aussi éloignée, il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'Alfred a fondé les conditions sociales d'où ces institutions sont sorties. Il a incarné la fermeté, l'esprit national, l'énergie de la nation anglaise. Mais on aurait tort de le considérer simplement comme le petit chef d'une tribu insulaire. Son séjour à Rome et sa haute érudition lui avaient permis de comprendre la supériorité de la civilisation ancienne et de la royauté de Charlemagne. Aussi il cherchait à faire entrer l'Angleterre en communion avec l'Europe par le commerce, la science, les arts et l'Eglise. Il aurait voulu faire de Winchester ce que Aix-la-Chapelle avait été pour Charlemagne, une capitale des arts libéraux et de la grande civilisation, un rendez-vous pour les savants, et un centre de l'érudition contemporaine.

Auguste Comte a nommé trois grands hommes qui résument et qui illustrent la seconde époque du moyen âge : Charlemagne, Alfred et Othon ; et, les seuls noms des hommes d'Etat du moyen âge qui figurent dans le *Calendrier abstrait* sont ceux de Charlemagne, d'Alfred et de Godefroi. Le Maître indique même Alfred comme un type plus pur

que Charlemagne. Assurément, Alfred, chef d'un petit royaume, dont le regard d'un observateur placé sur le haut d'une de ces collines pourrait embrasser les frontières, qui n'avait peut-être pas un million de sujets, et qui n'avait pu trouver, lors de son élection au trône, dix personnes lisant le latin, a vécu dans un milieu infiniment inférieur à celui du grand empereur, et sa capitale de Winchester ne pouvait jamais être qu'une Aix ou une Rome de province. Mais sur ce terrain étroit, et dans ces modestes conditions, Alfred a déployé toutes les qualités d'un homme de premier ordre. Il possédait cette rare vue d'ensemble qui distingue les César, les Charlemagne. Il était capable d'embrasser toute l'Europe et même toute la planète dans ses desseins. Ce simple chef de quelques provinces envoyait des ambassades à Rome et à Jérusalem, organisait la nation anglaise de telle façon qu'elle put résister aux pirates scandinaves et expédiait une flotte faire des découvertes dans la mer polaire. Comme Charlemagne, il savait embrasser toute l'étendue du Passé et toutes les possibilités de l'Avenir. Il était du très petit nombre des génies créateurs. Sa morale personnelle était sans tache, mais sans austérité. Il était gai et chevaleresque comme Henri IV, mais en même temps pur et dévot comme saint Louis. Aussi rusé et aussi prudent que Cromwell, il était en même temps d'une sincérité et d'une simplicité touchantes ; comme guerrier, il fut aussi indomptable et aussi énergique que Charlemagne et Frédéric. Et quoique le théâtre de ses luttes fût bien étroit, sa manière d'y faire la guerre a été admirable. Il fut, à vrai dire, un génie supérieur durant la paix et durant la guerre, un véritable héros, simple, pieux, juste, tendre, laborieux et pur, qui unissait le génie tout puissant de Charlemagne à une moralité infiniment plus pure. Il était brave et sage comme Godefroi, mais sans avoir la rage fanatique du croisé et sa soif de sang impie. Il avait l'énergie et la prudence de Cromwell, mais il était plus simple, plus cultivé, plus tendre. Il était profondément religieux comme saint Louis, mais indemne de sa folie superstitieuse. Alfred a égalé tous les hommes d'Etat du moyen âge, en génie et en héroïsme; mais, il a eu aussi un peu du

charme béni de saint Bernard et même un peu de l'inspiration poétique et prophétique du Dante. Un de nos historiens a dit de lui : « Alfred est l'incarnation de tout ce qui est noble et de tout ce qui est aimable dans le caractère anglais : la patience, la persévérance, l'empire sur soi-même, la réserve, l'esprit de justice, la poésie, la foi, la religion du devoir ». Il est le seul Anglais, ajouterons-nous, dont parle l'Histoire, dont la vie ait été sans tache et sans reproche.

On nous demande souvent, a conclu M. Harrison en terminant son discours, ce que c'est que le Culte de l'Humanité. Eh bien, mes chers confrères, nous pouvons faire cette réponse : mille années se sont écoulées, et tous les événements qui séparent le IXe siècle du XIXe se sont accomplis depuis l'époque où le roi saxon habitait ces lieux et faisait bâtir ces murs, et, cependant, nous, positivistes, hommes et femmes, qui avons éprouvé les difficultés de l'existence, nous sommes venus pieusement ici, inspirés par des sentiments de vive reconnaissance et de profonde vénération, visiter les lieux où a vécu et où repose ce grand roi si saint et si sublime. Voilà en quoi consiste le Culte de l'Humanité.

2° PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON-HALL (1890)

Commémoration de la mort d'Auguste Comte

Samedi 30 août, pèlerinage à l'abbaye de Westminster, sous la direction de M. S. H. Swinny.

Vendredi 5 septembre, à 8 heures du soir, le discours annuel sur *La vie et l'œuvre d'Auguste Comte* sera prononcé par M. Swinny, à Newton-Hall.

A 6 heures 1/2, soirée avec thé dans la salle de la Corporation écossaise (attenant à Newton-Hall).

Les réunions du dimanche reprendront le 5 octobre à 4 heures, et continueront tout l'hiver à la même heure. Elles seront consacrées à une série de conférences sur les grands

types de l'Histoire universelle, en suivant l'ordre du Calendrier positiviste. Durant les mois d'octobre, novembre et décembre, les sujets suivants seront traités :

Grands fondateurs de religions : Moïse, Numa, Bouddha, Confucius, Mahomet. (Le grand mouvement catholique représenté synthétiquement par le nom de saint Paul sera apprécié plus tard.)

Les poètes de l'antiquité : Homère, Eschyle, Phidias, Aristophane, Virgile.

Les philosophes de l'antiquité : Aristote, Thalès, Pythagore, Socrate, Platon.

Les savants de l'antiquité : Archimède, Hippocrate, Appollonius, Hipparque, Pline l'ancien.

Le but de ces conférences sera de donner un aperçu de la vie et de l'œuvre de chacun de ces grands hommes, et aussi quelques notices sur leurs contemporains ou sur leurs successeurs immédiats.

Les conférences d'octobre seront faites par M. C. G. Higginson ; celles de novembre et décembre par M. Frédéric Harrison et par le Dr Bridges.

Le dimanche, 28 décembre, il n'y aura pas réunion.

Le mercredi, 31 décembre (jour des Morts), discours commémoratif, à 8 heures du soir.

Le jeudi, 1er janvier 1891 (jour de l'Humanité), discours de M. Frédéric Harrison à 8 heures du soir.

A partir du 29 septembre, le chœur, sous la direction de M. Shore, reprendra ses exercices et les continuera tous les lundis à la même heure.

Les classes de français, sous la direction de M. Paul-J. Descours, rouvriront le mardi 7 octobre, à 8 heures du soir pour la classe élémentaire. Une réunion supplémentaire (ouverte à ceux qui ne font pas partie des classes) aura lieu le troisième vendredi de chaque mois pour la lecture en français d'une œuvre de Molière, de Corneille ou de Racine.

M. Descours a aussi l'intention de faire tous les mardis, à 7 heures du soir, à partir du 7 octobre, un cours d'italien.

Le second lundi de chaque mois (13 octobre, 1er novembre,

8 décembre), à 8 heures du soir, SOCIAL MEETING avec accompagnement de musique.

La SOCIÉTÉ POSITIVISTE se réunira le dernier vendredi de chaque mois, à 8 heures, pour discuter les questions politiques et sociales. Ces réunions seront présidées par le professeur Beesly.

La BIBLIOTHÈQUE POSITIVISTE est ouverte. Les livres pourront être consultés ou empruntés après demande préalable adressée au Bibliothécaire de Newton-Hall.

L'admission à toutes les conférences et à toutes les classes est libre.

Le trésorier des fonds positivistes est le professeur Beesly, 53, Warrington Crescent, W., auquel toutes les souscriptions devront être adressées.

Pour plus de renseignements, s'adresser (par lettre) à M. Frédéric Harrison, président du Comité positiviste anglais, ou au secrétaire à Newton-Hall.

(Traduction par Ed. Laporte.)

II. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE DU NORD DE LONDRES

En rapport avec la Société positiviste de Londres
61, Fonthill Road. Finsbury park N.

Dispositions pour l'hiver 1890 : Conférences tous les Dimanches soirs, à 7 heures

5 octobre. — M. C. G. Higginson traitera du Positivisme contenu dans quelques-uns des ouvrages de Georges Eliot et spécialement dans « Félix Holt ».

12 octobre.— M. S. H. Swinny : *idem*, « Mill on the Floss ».

19 octobre. — M. F. W. Bockett : *idem*, « Adam Bede ».

26 octobre. — M. P. J. Descours : *idem*, « Romola ».

2 novembre. — M. Frédéric Harrison : « Homère et les poètes grecs ».

9 novembre. — M. P. J. Descours : La Révolution française : Décadence générale de la monarchie française, depuis la seconde moitié du règne de Louis XIV (1689);

débuts de la sociologie : Montesquieu, Hume ; les encyclopédistes : Diderot, d'Alembert, Voltaire, Condorcet ; règnes de Louis XV et de Louis XVI ; tentatives de réformes par Turgot.

16 novembre. — M. J. P. Descours : « Révolution française » : la France avant 1789 ; voyage d'Arthur Young en France ; Calonne, Necker ; banqueroute générale. Le roi contraint d'appeler les États Généraux.

23 novembre. — M. le Dr Kaines : « La Révolution française » : les États Généraux (1789) ; intrigues de la Cour ; serment du Jeu de Paume ; le vote par ordres ; Mirabeau ; événements de juillet ; renvoi de Necker ; insurrection de Paris ; la garde nationale ; Lafayette ; prise de la Bastille ; fuite à Varennes ; fête de la Fédération ; travaux de l'Assemblée constituante.

30 novembre. — M. le Dr Kaines : « La Révolution française » : Assemblée législative : ses relations avec le roi et la Cour ; ses travaux ; état des partis politiques ; les Girondins ; Dumouriez et Roland ; la Commune de Paris ; émigration des prêtres et des nobles ; Danton ; Marat ; massacres de Septembre ; les Royalistes envahissent la France ; 10 août 1792.

7 décembre. — M. S H. Swinny : « La Révolution française » : Danton. 1. La Convention : ses essais de reconstruction ; 2. procès de Louis XVI ; 3. état des partis. Girondins, Jacobins, Dantonistes ; 4. chute des Girondins ; 5. dictature de Danton : son caractère et ses services ; 6. la Défense nationale : Carnot, les paysans, l'armée ; 7. le Comité de Salut public ; 8. chute de Danton.

14 décembre. — M. S. H. Swinny : « La Révolution française » : la réaction : 1. raisons qui permettent de faire remonter à la chute de Danton le mouvement réactionnaire ; 2. caractère de Robespierre ; 3. règne de la Terreur ; 4. histoire religieuse de la Révolution ; Prêtres constitutionnels ; la déesse Raison ; l'Etre suprême ; 5. chute de Robespierre ; 6. rétablissement graduel de la Société ; influences contraires ; 7. le Directoire ; 8. les élections royalistes ; les armées républicaines en repos ;

coup d'Etat républicain et violation des théories démocratiques ; 9. Hoche et Bonaparte ; 10. la réaction triomphante ; 11. la Révolution comme prélude du Positivisme.

21 décembre. — M. G. W. Fox : « l'Homme ».

28 décembre. — M. G. W. Fox : « l'Humanité ».

A partir du 5 octobre, réunion tous les *dimanches matin* à 11 h. 15 pour la lecture et l'explication du Catéchisme positiviste d'Auguste Comte. Les personnes étrangères sont invitées à cette classe qui sera dirigée par M. Kaines.

Les meetings pour la discussion des questions politiques et sociales au point de vue positiviste auront lieu le premier mardi de chaque mois, à 8 heures. Ces réunions débuteront le *7 octobre.*

Le *6 octobre* commencera, pour continuer tous les *lundis soir*, les deux classes de français conduites par M. P. J. Descours. La classe élémentaire commencera à 7 heures 30 ; l'autre supérieure se réunira à 8 heures 30 pour la lecture des œuvres de Molière, de Corneille et de Racine.

Le cours de chant sera repris le jeudi *9 octobre*, à 8 h. 30, et continuera tous les jeudis avec M. J. D. Lumb pour directeur.

Les dates des *social meetings* seront ultérieurement annoncées.

La bibliothèque est ouverte. Les livres peuvent être empruntés ou consultés après demande adressée au bibliothécaire, M. H. Moore, 61, Fonthill Road. Une petite collection supplémentaire d'écrits positivistes a été formée par les soins des membres de la Société.

Toutes les réunions sont libres.

Nous sollicitons le concours pécuniaire de toutes les personnes qui reconnaissent l'utilité de notre œuvre.

> « Si donc nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grande chose que nous récoltions un peu de vos biens temporels. »
>
> S[t] Paul. 1. Cor. IX. 11.

M. R. Owen, secrétaire et trésorier, 25, Red Lion Street E. C.

D[r] J. Kaines, président, 8, Osborne Road. Finsbury Park. N.

BIBLIOGRAPHIE POSITIVISTE

TRADUCTION ANGLAISE DE L'*Appel aux Conservateurs* [1]

I

M. Richard Congrève vient de publier à Londres, avec M. T. C. Donkin, la traduction de l'*Appel aux Conservateurs*. Avant de parler de ce travail, je crois utile de le rattacher à la succession d'efforts par lesquels nos confrères britanniques, avec autant de dévouement que de talent, ont fait passer en anglais une partie des œuvres d'Auguste Comte. Cela est nécessaire pour les nouveaux adhérents au Positivisme qui n'ont pas suivi, comme nous, cette longue et persévérante évolution de travaux, et aussi pour tous ceux qui s'intéressent à la propagation de la nouvelle doctrine. Pour tout le monde, du reste, il est bon d'avoir à ce sujet une vue d'ensemble.

La première œuvre d'Auguste Comte, qui ait été traduite, est le ***Discours sur l'ensemble du Positivisme***, publié par Auguste Comte en juillet 1848. C'est l'œuvre décisive d'Auguste Comte. Elle contient le résultat de ses méditations depuis la terminaison en 1842 du *Cours de Philosophie positive ;* on y trouve la base et le germe de tout ce qu'il a composé depuis. Auguste Comte, du reste, attachait à cette œuvre une importance décisive et, quand il l'eut publiée, grâce à l'intervention généreuse

(1) Appeal to Conservatives, by Auguste Comte, author of *The System of positive philosophy,* and of *The System of positive politics.* — Order and Progress. The Family. The Country. Humanity. — Joint translators : T. C. Donkin ; Richard Congrève. — Price : two shellings and six pence. — London : Trübner et C°, Ludgate Hill. Also at the positivist library, 19, Chapel Street, Lamb's conduit street, W. C. — 1889. The Hundred and First Year of the Great Crisis.

des Positivistes hollandais, « je serais mort désespéré » me disait-il, « si je n'avais pu écrire ce *Discours ;* mais à présent, l'essentiel est fait et je pourrais disparaître ».

M. le Dr J. H Bridges en publia à Londres, en 1865, sept ans après la mort d'Auguste Comte, une traduction (1).

Disons quelques mots de cette traduction. C'est un volume in-8 de 426 pages. M. Bridges a introduit dans la traduction divers perfectionnements. Il a partagé chaque chapitre en un grand nombre de sections qui sont indiquées par ce qu'on appelle, en termes d'imprimerie, des *manchettes*. Il y a un grand avantage à résumer ainsi, par une petite indication latérale, d'impression différente, l'idée principale développée dans le texte. Cet usage était usuel au XVIIe siècle. Il me paraît convenable pour toute exposition dogmatique ; mais il suppose dans l'auteur beaucoup de précision et de coordination ; et si cet usage a été abandonné de nos jours dans les expositions systématiques, celà tient peut-être beaucoup plus qu'on ne croit à l'impuissance des auteurs. Du reste, Auguste Comte a repris cet usage dans le premier volume de la *Synthèse subjective*, paru en 1856. M. le Dr Bridges a composé la table des matières de la reproduction de ces diverses *manchettes*. Je pense que si nous réimprimons à Paris, comme cela me paraît utile, le *Discours sur l'ensemble du Positivisme*, il y aura lieu de profiter du travail de M. Bridges en faisant la traduction de ces diverses indications systématiques.

Nos confrères, continuant dans cette direction, ont publié la traduction des quatre volumes du *Système de Politique positive*.

Ils se sont naturellement partagé la besogne pour accomplir cette immense opération. La traduction du premier volume a été faite par M. le docteur J. H. Bridges ;

(1) *A general view of Positivisme.* Translated from the french of Auguste Comte, by J. H. Bridges, physicien to the Bradford Infirmary, late fellow of Orielcollege. Oxford. London : Trübner and Co, 60, Paternoster Row, 1865.

elle a paru à Londres en 1875 (1). M. Bridges a maintenu dans la traduction de ce volume l'usage des *manchettes* introduit dans la traduction du *Discours sur l'ensemble du Positivisme;* mais il a ajouté, dans la traduction de l'*Introduction*, un nouveau perfectionnement : il partagea chaque chapitre en un certain nombre de sections indiquées sur les marges et auxquelles sont subordonnées les indications qui constituent les *manchettes* ordinaires. Le tout est reproduit dans la table des matières. Il résulte de là que la lecture de la table des matières donne une première idée de l'ensemble de l'œuvre. Tous ceux qui ont étudié Auguste Comte, et il doit être étudié et non seulement lu, comprendront l'utilité et l'importance d'un tel travail. Je crois aussi que dans toute nouvelle édition française du *Système de Politique positive*, il y aura utilité à reproduire ces perfectionnements dûs à l'initiative et au travail de nos confrères britanniques.

Le second volume du *Système de politique positive* a été traduit par M. Frédéric Harrison et publié à Londres, en 1875 (2). M. F. Harrison a conservé, du reste, quant aux *manchettes*, aux divisions des chapitres en sections et quant à la constitution des tables des matières, tous les perfectionnements introduits par M. Bridges.

La traduction du troisième volume a paru à Londres en 1876, avec tous les perfectionnements accomplis dans les deux premiers volumes parus en 1875. Elle est due à plusieurs personnes. La préface, l'appendice et les deux premiers chapitres ont été traduits par Edward Spencer Beesly, qui a, du reste, revu la traduction de l'ouvrage tout entier et à qui on doit aussi la table des matières. Le chapitre III a été traduit par M. Samuel Lobb; le

(1) *System of Positive Polity*, by Auguste Comte author of *System of Positive Philosophy*. First volume containing the *general view of Positivisme, & Introductory principles.* — London, Longmans, Green and C°. 1875.

(2) *System of Positive Polity*, by Auguste Comte, author of *System of Positive Philosophy* second volume containing « Social statics, or the abstract theory of Human Order ». London, Longmans, Green and C°, 1875.

quatrième par Madame Fanny Hertz; le sixième par M. J.-H. Bridges et enfin le chapitre VII et la conclusion par MM. Vernon Lushington et Godfrey Lushington (1).

Enfin la traduction du quatrième volume a paru en 1877.

Tout le quatrième volume de la *Politique positive* a été traduit par M. Richard Congrève, l'appendice général l'a été par M. Henry Dix Hutton; enfin la table des matières et les notes marginales ont été faites par les traducteurs avec le concours de M. Samuel Lobb. L'index général des quatre volumes est dû à M. Frédéric Harrison. Ç'a été là un progrès spécial important; aussi avons-nous été heureux que notre jeune confrère, M. H. d'Olier, si prématurément enlevé au Positivisme, en ait fait une traduction qui a été annexée au quatrième volume de la réimpression française du *Système de politique positive*. Quand nous ferons une nouvelle édition du *Cours de philosophie positive*, je crois qu'il sera utile d'ajouter à l'ouvrage un index semblable, en imitant l'heureuse initiative de nos confrères britanniques.

En 1883, M. Congrève a publié à Londres la traduction de la seconde édition du *Catéchisme positiviste* d'Auguste Comte (2). Du reste M. Congrève avait déjà fait en 1858 une traduction du Catéchisme positiviste. M. Congrève a traduit aussi et publié les huit premières circulaires d'Auguste Comte, les seules qu'il ait écrites, puisque la série des miennes, qui continue celles d'Auguste Comte, commence à la neuvième. Cette série de circulaires contient l'histoire essentielle de l'évolution du Positivisme.

Enfin, M. Call a publié à la fin de 1882, la traduction

(1) *System of Positive Polity*, by Auguste Comte, author of « System of Positive Philosophy » thirst volume containing « Social dynamics, or the general theory of Human Progress ». — London, Longmans, Green, and C°, 1876.

(2) *The Catechism of Positive Religion*, tremslated from the french of Auguste Comte by Richard Congrève. Second édition revised and corrected and conformed to the second french édition of 1874. London Trübner & C°, 57-59. Ludgate Hill, E. C. Also at the positivist library, 19, Chapel street. Lamb's Conduit street 1883.

du *Discours sur l'esprit positif* d'Auguste Comte (1). Le traducteur a fait précéder son œuvre d'une très intéressante préface. Je ferai seulement une petite observation sur une légère erreur échappée au traducteur. Il dit, page 8, qu'Auguste Comte avait posé sa candidature à une chaire à l'*École normale*. C'est inexact; Auguste n'a jamais rien eu à faire avec l'*École normale*. C'est à l'*École polytechnique* qu'il a posé sa candidature à la chaire d'analyse et de mécanique. A la même page, l'auteur dit encore que Blainville adoptait et exposait dans ses cours les vues de Comte. Il y a là une réelle exagération, M. de Blainville a été de tout temps l'ami et le juste appréciateur d'Auguste Comte, mais il avait en biologie sa direction propre; en religion et en politique, au contraire, M. de Blainville avait fini, dans les derniers temps de sa vie, par se rattacher au catholicisme. Je signale ces légères imperfections pour une nouvelle édition de cette utile et intéressante traduction.

On voit, d'après l'exposition sommaire que je viens de faire, la grandeur du travail accompli avec autant de persévérance que de dévouement par nos confrères britanniques. L'œuvre entière d'Auguste Comte a donc été ainsi portée à la connaissance du public anglais, sauf le *Cours de philosophie positive*, la *Géométrie analytique*, l'*Astronomie populaire* et la *Synthèse subjective*. Mais nos confrères, avec un grand sens social, ont fait la traduction de ce qui pouvait surtout servir à la propagande de la doctrine rénovatrice.

II

CONCEPTION GÉNÉRALE DE L'*Appel aux Conservateurs*

L'*Appel aux Conservateurs* est la dernière manifestation des vues d'Auguste Comte sur l'application sociale et

(1) *Preliminary Discourse on the Positive Spirit*, prefixed to the « Traité philosophique d'Astronomie populaire », by M. Auguste Comte. — « Le discours actuel forme lui-même un véritable ensemble, image fidèle, quoique très contractée d'un vaste système ». *Discours* p. 104. — Translated by W. M. W. Call, M. A. Cambridge.

politique du Positivisme. Cet ouvrage parut, en effet, en août 1855, un an après la publication du tome IV du *Système de politique positive* où se trouve exposée la théorie de la transition, et deux ans avant sa mort, qui eut lieu le 5 septembre 1857. Il a donc à cet égard une importance spéciale, en dehors même des vues qu'il expose. Je voudrais présenter quelques considérations sur cette œuvre importante et apprécier sa relation avec la situation actuelle, car une génération tout entière s'est écoulée, depuis la publication de cette œuvre (1).

Le travail d'Auguste Comte est dominé par cette conception capitale que le pouvoir doit appartenir aux Conservateurs; les rétrogrades et les révolutionnaires ne pouvant le posséder que dans des oscillations passagères déterminées soit par la crainte de l'anarchie, soit par celle d'un recul exagéré. Le but de Comte est d'indiquer qu'elle est la doctrine générale qui convient aux vrais conservateurs et quelle doit être leur conduite envers les rétrogrades et les révolutionnaires. Cette conception a besoin d'une explication, qu'Auguste Comte indique dans sa préface, où il fait l'histoire du mot conservateur dont la signification a beaucoup varié, quoique dans la succession de ses sens divers il y ait néanmoins une partie constante, à savoir : la recherche de la stabilité sociale. Mais les procédés pour y arriver varient avec la manière de concevoir la part qu'il faut faire à l'évolution sociale, et c'est la détermination de cette part qui a donné au mot conservateur ses acceptions successives. C'est en 1817 que le mot conservateur surgit dans le parti rétrograde, qu'il donna pour titre à une revue fameuse, publiée sous la direction de MM. de Bonald, de Chateaubriand et de La Mennais.

L'adoption de cette dénomination par le parti rétrograde constituait à quelques égards un progrès, puis-

(1) Some neglected passages on *the Culte historique* from Comte. Appeal to conservatives by W. F. Blake. — London : Kegan Paul, Treneh Trübner & Cᵉ limited, 1890. — Brochure de 32 pages.
J'apprécierai dans la *Revue Occidentale* cet important opuscule.

qu'elle semblait indiquer le maintien de la stabilité plutôt qu'un retour violent vers le passé. Après la secousse de 1830, le parti dit rétrograde le devint définitivement, en prenant un caractère presque exclusivement théologique. Il devint parti d'opposition en même temps que les révolutionnaires. Le mot conservateur fit alors un pas nouveau; il s'appliqua alors à ceux qui voulurent gouverner en se plaçant à égale distance des rétrogrades et des révolutionnaires. De là, la dénomination familière de juste milieu. Mais ce parti, faute de doctrines propres, tendait à emprunter ses idées d'ordre aux rétrogrades et ses idées de progrès aux révolutionnaires. C'était un véritable équilibre instable. Aussi le parti conservateur, après avoir mérité le nom de *Conservateur borne*, tendit à devenir rétrograde, en accusant de plus en plus un retour vers le catholicisme; ce qui a fini par enlever à ce parti toute véritable puissance; et en fait, les conservateurs du temps de Louis-Philippe sont devenus de simples rétrogrades.

Il fallait que le mot conservateur fût enfin adopté par le parti républicain; c'est là la troisième et définitive évolution de cette dénomination capitale. Voici ce que dit Auguste Comte dans sa préface : « Depuis que les » tendances subversives étaient ranimées, la dictature » française ne pouvait se régénérer que quand la se- » cousse républicaine aurait assez développé le régime » parlementaire et le journalisme, pour faire prévaloir » les besoins d'ordre sur les instincts de progrès. Ainsi » commença la phase finale du titre de conservateur qui, » désormais adopté par des républicains dégagés de » l'attitude révolutionnaire, peut partout indiquer la » disposition à conserver en améliorant. Mais ce pro- » gramme resterait illusoire sans une doctrine capable » de protéger le fond, en changeant la forme, au lieu de » compromettre l'un pour garder l'autre (1).

L'on peut, dans ce passage curieux, suivre la marche

(1) *Appel aux Conservateurs*, Préface, pages XII et XIII.

de l'esprit d'Auguste Comte, qui indique comme accomplie, dans le parti républicain, une évolution qui n'a pu commencer qu'après 1870, c'est-à-dire une demi-génération après le moment où écrivait Auguste Comte. Il mettait donc au présent ce qui ne pouvait avoir lieu que dans l'avenir. Auguste Comte écrivait en plein empire son *Appel aux Conservateurs*. Cette situation, qu'il regardait avec raison comme un simple incident historique, l'empêchait néanmoins, sans aucune concession de sa part, d'employer les formules caractéristiques que permet seule la situation républicaine. Ainsi, il n'a pas pu se servir de la formule décisive, qui doit être, en France, la vraie conception préliminaire de tout homme d'Etat réellement conservateur : réorganiser sans Dieu ni roi. Cette formule indique que l'on veut désormais conserver en améliorant, d'après des principes purement positifs, c'est-à-dire scientifiques, et l'on donne une garantie complète au sentiment progressiste en faisant rentrer Dieu, suivant mon expression, dans l'ordre privé. D'un autre côté, en éliminant le Roi, on peut énergiquement proposer l'organisation d'une véritable puissance gouvernementale sans être soupçonné d'aucun vain retour vers le passé. La puissance gouvernementale peut être alors énergiquement invoquée comme étant au contraire la condition du progrès par la construction d'un puissant appareil, digne de l'état avancé de notre civilisation. L'on peut alors sortir de ces débiles combinaisons de nos métaphysiciens révolutionnaires qui se proposent, avec autant de suffisance que de naïveté, de construire une machine qui ne marche pas, sous prétexte qu'en marchant elle pourrait se casser. Et tandis qu'ils ne songent qu'à établir l'équilibre par crainte d'abus, ils osent cependant se présenter à nous comme les vrais partisans du progrès ; ils ne parviennent pas à comprendre que, pour réaliser la plus mince réforme, la condition la plus élémentaire est d'en avoir non seulement le désir, mais aussi la puissance.

Ceci me conduit à apprécier une dénomination, dont

se sert couramment Auguste Comte, et qui, parfaitement admissible dans le langage scientifique, a donné lieu à des attaques parmi les adversaires du Positivisme qui se sont trop laissés dominer par l'expression au lieu de pénétrer dans le fond même de la conception : c'est du mot de dictature qu'il s'agit. Auguste Comte a toujours proclamé que le gouvernement de la France doit être dictatorial et non pas parlementaire. Comme le mot dictature a, de par l'histoire, un certain sens qui, de nos jours, a été précisé par la domination des deux Bonaparte, les adversaires du Positivisme, comme les positivistes ultra-orthodoxes ou *de la formule*, ont été conduits à de graves méprises sur les vraies conceptions d'Auguste Comte. Cette dénomination de dictature, précieuse au point de vue scientifique, parce qu'elle est courte et rapide, a eu aussi de sérieux inconvénients. L'on n'a pas suffisamment compris que dans les régimes qu'indique le mot dictature, Auguste Comte a saisi une portée fondamentale, qu'il a, en réalité, dégagée, quoique d'une manière insuffisamment explicite. C'est ce dégagement que je voudrais accomplir pour dissiper les erreurs auxquelles l'emploi de ce mot mal compris a conduit, à mon avis, dans l'application politique du Positivisme.

Je vais sommairement m'expliquer à ce sujet.

Voyons, en premier lieu, quels sont les personnages auxquels, en France, Auguste Comte applique cette dénomination de dictateurs. Sans doute, il l'applique aux deux Bonaparte, mais il l'applique aussi à Louis XVIII.

« Le parti rétrograde fut irrévocablement réduit à » l'état d'opposant d'après l'énergique sagesse de la dic- » tature française, dans une transformation décisive, » instituée le 5 septembre 1816 et complétée le 5 fé- » vrier 1817 (1). »

Et un peu plus loin, Auguste Comte écrit, en parlant de l'accueil que fit, à son opuscule fondamental, M. de Villèle : « Je dois ici complèter ce souvenir (celui de

(1) *Appel aux Conservateurs*, Préface, page VI.

» Carnot, le complimentant sur ce même opuscule), en » signalant le noble accueil que ce travail obtint en » même temps, du plus distingué des hommes d'Etat, » dont le XIXe siècle puisse, jusqu'à présent, s'honorer » en Occident. Malgré ses préoccupations pratiques, le » digne président de la dictature légitimiste pressentit la » portée politique de la synthèse qui, subordonnant la » science sociale à l'ensemble des précédentes, devait » irrésistiblement discipliner l'esprit théorique, princi- » pale source des perturbations modernes (1). »

Le digne président de la dictature légitimiste, dont parle ici Auguste Comte, est M. de Villèle, qui a si longtemps dirigé la politique de la Restauration. Enfin, Auguste Comte, en parlant de l'émancipation théologique de Louis XVIII, s'exprime ainsi : « Une semblable dispo- » sition prévalait... surtout chez le meilleur des cinq » dictateurs qui jusqu'ici succédèrent à Danton. En pre- » nant les rênes, il sut dignement rappeler la série d'an- » técédents progressistes qui caractérisa les rois français. » Tandis que la royauté déchue avait surtout invoqué » l'imposant monarque, qui commença la rétrograda- » tion, le sage dictateur institua, dès son début, une » filiation directe envers le plus populaire de ses ancê- » tres (2). »

Le meilleur des cinq dictateurs... le sage dictateur, désignent ici Louis XVIII. Il résulte de toutes ces citations caractéristiques qu'au fond le mot dictature n'est chez Auguste Comte qu'une manière courte de désigner la prépondérance du pouvoir central, en d'autres termes, du gouvernement ; les assemblés ne pouvant ni ne devant ni administrer ni gouverner, leurs fonctions doivent être essentiellement de surveillance et ont spécialement pour but le vote de l'impôt. C'est là, à mon avis, la vraie conception positive, qui a toujours finalement prévalu dans l'évolution de notre histoire, et qu'il est de notre devoir

(1) *Appel aux Conservateurs*, Préface, page IX.
(2) *Id.* id. page VII.

de faire prévaloir dans le public d'une manière explicite et systématique. Il en résultera ce grand bénéfice, que les populations et le gouvernement, au lieu de subir les événements et les nécessités fatales des situations en protestant au nom d'un idéal irrationnel, s'y adapteront convenablement ; on évitera ainsi des perturbations continues.

Du reste, il importe d'observer qu'Auguste Comte a toujours nettement posé que la dictature gouvernementale dont il parlait devait toujours se combiner avec une pleine liberté d'exposition, de discussion et d'association. Par conséquent le mot de dictature ne pouvait avoir, dans l'opinion de Comte, à aucun degré, le sens purement romain de la première origine, ni celui qui résultait de l'exemple du despotisme rétrograde de Bonaparte. Ce que je viens de dire complète donc le vrai sens qu'il faut donner au mot dictature dans la langue d'Auguste Comte. Je crois néanmoins, que tout en respectant la langue scientifique et précise du philosophe, nous devons habituellement, dans notre propagande courante, éviter l'emploi d'un mot qui exige de telles explications, pour ne pas induire le public en erreur. Du reste, il faut reconnaître que si Auguste Comte a posé le vrai grand problème politique, en ses conditions fondamentales, il ne l'a véritablement pas suffisamment résolu. Il faut, en effet, satisfaire à trois conditions essentielles : 1° prépondérance du gouvernement ou du pouvoir central ; 2° vote du budget comme fonction essentielle de l'assemblée ou des assemblées en qui réside le pouvoir local; 3° liberté de discussion, d'exposition et d'association ; cette liberté, bien entendu, n'ayant qu'un caractère relatif et devant être, comme toutes les puissances, assujettie à certaines conditions d'ordre. Ce grand problème, Auguste Comte a essayé, depuis 1848, de le résoudre ; et il faut franchement reconnaître que ses solutions ont été réellement imparfaites et nullement en harmonie avec la marche spontanée des événements. Je reviendrai, du reste, sur un tel sujet, dans un travail spécial que je réserve à la

Revue occidentale, sur l'histoire des idées politiques d'Auguste Comte. J'ai déjà préparé ce travail, en publiant le plan du gouvernement révolutionnaire, imprimé en 1848, et ensuite le manuscrit du second plan qui, élaboré par une commission composée de MM. Littré, Magnin et Laffitte, ne put paraître à cause du coup d'État du 2 décembre 1851.

Il faut remarquer d'une manière générale, à cet égard, que les positivistes, que j'appellerai *de formule*, ont, selon moi, commis une erreur en croyant que les conceptions politiques de Comte étaient vraiment suffisantes pour diriger la pratique des gouvernants à qui il ne restait pour ainsi dire à faire, par une opération vraiment secondaire, qu'une simple application de ses vues. Je crois qu'il y a, à cet égard, à la fois une erreur doctrinale et aussi une insuffisante appréciation de la pensée même de Comte qui, il faut bien le reconnaître, n'a pas été suffisamment explicite. Cette question se lie à la grande théorie de la relation entre l'abstrait et le concret qui exige incontestablement de nouvelles méditations ; puisque des esprits très distingués, du reste, ont pu, dans le Positivisme, commettre, je le crois du moins, des exagérations qui ne me paraissent pas absolument rationnelles.

Mais sans aborder cette grande théorie, qui exigera de ma part un travail spécial, on peut constater que les conceptions politiques d'Auguste Comte ont un degré de généralité tel, qu'elles ne peuvent pas directement suffire à la pratique immédiate des hommes d'État. Elles leur fournissent une direction générale de plus en plus nécessaire et sans laquelle le gouvernement politique deviendrait de plus en plus impossible ; mais elles ne les dispensent nullement d'un grand nombre d'élaborations spéciales, sans compter le choix des agents et l'obligation absolue de prendre toujours la situation telle que le passé l'a créée, pour point de départ de leur activité propre.

Cette considération nous permet d'apprécier ceux qui, par une ultra-orthodoxie veulent non seulement appré-

cier, mais pour ainsi dire diriger le courant de la pratique politique. Outre que leurs conseils sont souvent illusoires, ils en viennent à la véritable suppression de la division des deux pouvoirs ; puisqu'il ne resterait le plus souvent aux hommes d'État d'autres fonctions que d'être, sous peine d'excommunication majeure, les simples agents d'exécution des purs théoriciens ou prétendus tels.

Telle n'a jamais été la manière de voir ni d'agir d'Auguste Comte; son incomparable éducation mathématique lui avait trop appris quelles sont les véritables relations de la mécanique rationnelle à la mécanique pratique pour qu'il ait pu vraiment croire qu'il fût possible à la sociologie abstraite d'établir autre chose que les conditions générales d'action auxquelles il faut satisfaire, il est vrai, sous peine d'avortement.

Mais dans cette limite, il faut bien le reconnaître, l'action du philosophe est véritablement considérable, et de nos jours absolument indispensable. Et je puis en indiquer des preuves incontestables. Ainsi, il est bien évident que les opérations des hommes d'Etat ne peuvent consister qu'en un empirisme aussi grossier qu'insuffisant, s'ils n'ont pas une vue précise de la marche de l'évolution humaine, de la limite vers laquelle elle tend et de la situation acquise dans cette évolution. C'est pourquoi Auguste Comte, dans son *Appel aux conservateurs*, indique les points principaux de la synthèse positive, en tant qu'elle définit les conditions nécessaires dynamiques et statiques de l'organisme social. Par exemple, quand les hommes d'Etat occidentaux exercent sur la planète une action croissante, et qu'ils invoquent les intérêts de la civilisation générale, n'est-il pas vraiment nécessaire de définir avec précision en quoi consiste sa nature et les conditions de son évolution Et dans cet ordre de questions, la substitution de l'esprit relatif à l'esprit absolu n'est-elle pas une condition encore plus nécessaire que dans la politique intérieure de chaque Etat. Si, au lieu d'invoquer dans la politique planétaire,

les intérêts généraux de la civilisation, nous lui donnons pour but, comme le veut Auguste Comte, la constitution finale de l'Humanité, n'aurons-nous pas accompli un pas immense, qui modifiera bientôt d'une manière profonde l'opinion publique et la pratique des hommes d'Etat? Car la constitution de l'Humanité, c'est le concours des diverses patries, en tenant compte de leur situation, de leur nature, de leurs antécédents. Et dès lors, l'homme d'Etat n'est-il pas obligé de s'élever définitivement au point de vue positif, qui seul permet d'apprécier toutes les doctrines religieuses et de les utiliser au nom et par le moyen d'une doctrine supérieure?

Dès lors, pour opérer convenablement, il faut établir un système de *ménagement* qui n'est ni l'oppression ni l'hypocrisie. C'est ce système de ménagement qu'Auguste Comte préconisa, comme devant être en Occident, spécialement en France, la conduite des vrais politiques, à la hauteur de la situation actuelle; et certainement, quelle que soit leur supériorité d'esprit, ils ne pourront s'y mettre que par une acceptation générale, mais précise, des principales vues du Positivisme, dont Auguste Comte a donné une admirable condensation dans son *Appel aux conservateurs*.

Il est néanmoins évident que dans l'avenir les philosophes, dans la partie supérieure de la hiérarchie, pourront donner des conseils plus précis que ceux indiqués par Auguste Comte. Pour cela, il faudra satisfaire à deux conditions : 1° Une étude plus approfondie, *par la philosophie troisième*, de la relation de l'abstrait au concret; 2° une pratique de politique générale qui résultera nécessairement des relations des philosophes et des hommes d'Etat dans les degrés supérieurs de la hiérarchie. Mais Auguste Comte avait un sentiment si profond de la vraie difficulté du *Conseil en politique*, qu'il avait fixé l'âge de quarante-deux ans pour des philosophes scientifiquement cultivés, pour l'époque normale des hautes consultations politiques. On voit d'après cela quel aurait été son jugement sur les jeunes outrecuidants.

Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que malheureusement l'*Appel aux conservateurs* a été peu lu par ceux-ci ; il y a utilité d'appeler sur ce sujet leur attention. Et l'ouvrage doit être soigneusement étudié par tous les vrais positivistes pour diriger leur propagande, non pas en répétant machinalement les propositions, surtout spéciales d'Auguste Comte, mais en s'inspirant par des méditations approfondies, dont rien ne peut dispenser, de l'esprit général des vues d'Auguste Comte.

III

DES MODIFICATIONS GÉNÉRALES DE LA SITUATION POLITIQUE ET SPÉCIALE EN FRANCE, DEPUIS LA PUBLICATION DE L'*Appel aux conservateurs* (1855).

L'*Appel aux conservateurs*, comme je l'ai déjà dit, a été publié en 1855 ; une génération tout entière s'est donc écoulée depuis cette époque, et il est aussi utile qu'intéressant de voir de quelle manière les événements ont tendu à réaliser les vues d'Auguste Comte, et jusqu'à quel point ces vues ont agi effectivement sur les hommes d'Etat supérieurs qui ont le plus influé sur cette évolution. Trois hommes surtout ont eu à cet égard une influence importante : Thiers, Gambetta et Jules Ferry. Thiers faisait surtout la transition du conservateur républicain au républicain conservateur.

L'établissement de la République, désormais définitive, a été la condition générale de l'avènement parmi les républicains d'un véritable parti gouvernemental, organique et progressif. Sous ce rapport, 1870 a créé enfin la situation générale vers laquelle aspirait Auguste Comte, mais vainement en 1855. L'on voit, en effet, combien la situation politique était peu propre à l'admission des conceptions de Comte lorsque l'on constate qu'il est obligé d'engager Napoléon III, qui venait sottement de rétablir le mamamouchat impérial, à revenir à une monocratie républicaine comme condition primordiale du vrai régime

politique qui convenait à la France. Auguste Comte remplissait sans doute son devoir philosophique en exposant que, sous l'Empire, cette condition pouvait être bientôt volontairement remplie, mais se faisait-il vraiment illusion sur la réalisation effective d'un tel vœu? J'en doute, et l'on peut penser que ce n'était pour lui qu'un artifice de logique en sociologie. Quoi qu'il en soit, la condition est désormais remplie, et la France a enfin le régime normal qui lui convient : la République.

Voyons maintenant comment s'est accomplie la création, sous le nom de parti gouvernemental, de républicains conservateurs; et comment s'est réalisée l'évolution de la troisième phase du mot conservateur qui, émané du parti rétrograde, a passé sous Louis-Philippe au constitutionnel monarchique, pour arriver à sa situation normale parmi les républicains.

M. Thiers, en se ralliant à la République, fit accomplir la même évolution par tous les hommes de la bourgeoisie qui n'avaient pas pris couleur définitive dans le cléricalisme. Il se forma ainsi autour de lui un groupe de conservateurs républicains à qui, pendant cette transition, le pouvoir fut confié. Mais il fallait obtenir du parti républicain lui-même qu'il se subordonnât à la dictature de M. Thiers. Pour ceux qui connaissent le caractère anti-gouvernemental des doctrines démocratiques, le problème était extrêmement difficile, outre que chez les vieux républicains il y avait à surmonter une antipathie invétérée que légitimait pleinement le souvenir de l'attitude si déplorable de M. Thiers à la rue de Poitiers. M. Gambetta se voua à cette œuvre difficile, d'où dépendaient les destinées mêmes de la France. Il commença ainsi cette grande et glorieuse carrière politique qu'une mort à jamais regrettable a prématurément interrompue. Il réussit essentiellement dans cette opération. Il faut rendre justice au parti républicain; il a été très honorable pour lui de surmonter, dans un haut intérêt politique, ses antipathies à la fois doctrinales et personnelles. J'ai pu suivre moi-même dans quelques

nobles types ce combat contre les habitudes du passé et cette victoire de la raison. Il est vrai que M. Gambetta fut aidé dans cette lutte par la considération patriotique de la présence de l'étranger, qui poussait à l'union, par la vue du danger de la conspiration monarchique; il est vrai aussi que la Commune nous avait délivré des purs et des démocrates qui ne concèdent jamais rien.

Ce premier groupement des conservateurs devenus républicains, et des républicains d'ancienne date, posa les premières bases de la création si difficile et si importante d'un parti républicain gouvernemental; c'est-à-dire d'un parti essentiellement conservateur, comprenant de mieux en mieux la nécessité de toujours subordonner l'évolution progressive aux conditions fondamentales de l'ordre; d'un parti ayant le sentiment, et de plus en plus la notion, si bien systématisée par le Positivisme, que les bases gouvernementales sont toujours les mêmes au milieu des formes les plus variables, de même que les lois de la mécanique se retrouvent dans toutes les applications industrielles. M. Gambetta présida à cette grande opération; et il serait intéressant de suivre, mais ce n'est pas ici le lieu, l'évolution de sa propre pensée et la hardiesse croissante de ses affirmations gouvernementales en face des formules surannées de la vieille métaphysique révolutionnaire. Et je disais alors à mes amis, avec l'émotion profonde d'un bon citoyen, que la pratique du parti gouvernemental valait mieux que sa théorie; et qu'il évoquait trop souvent les formules révolutionnaires en les violant. C'était peut-être nécessaire, mais c'était néanmoins fâcheux; car cela donnait une apparence de fausseté aux actes du parti républicain conservateur. Les bases de ce nouveau parti étaient néanmoins fortement posées; mais cette réelle insuffisance dans les notions dogmatiques et les formules qui y correspondent ne permettaient guère à ce parti de se constituer solidement; car il lui était ainsi très difficile d'attaquer et de se défendre convenablement.

A la mort de Gambetta, la présidence du parti gouver-

nemental appartenait évidemment à M. Jules Ferry. On doit reconnaître, à mon avis, que cette vue capitale a souvent trop échappé à plusieurs de ceux qu'avait groupé Gambetta; ils ont trop méconnu qu'il n'y a pas de parti sans un chef; et ils sont retombés dans la vieille erreur démocratique et parlementaire, d'après laquelle on peut remplacer en politique les hommes de haute valeur par une savante combinaison de médiocrités, fussent-elles éloquentes. Cette défaillance se caractérisa surtout dans l'affaire de Lang-Son, dans laquelle le Parlement, il faut le dire, tomba au-dessous de tout mépris. M. Jules Ferry a, dans son ministériat, déployé les grandes qualités d'un homme d'Etat, y compris l'inébranlable fermeté; ce qui n'exclut nullement la souplesse. Ces qualités, il les a montrées dans une des plus importantes opérations du parti républicain, et qui est jusqu'ici son œuvre la plus caractéristique, à savoir l'établissement d'un vaste système d'enseignement, purement laïque. La République prenait ainsi, dès le début, son grand caractère, qui est de constituer une vaste base doctrinale exclusivement positive, autour de laquelle tous les Français puissent se rallier, en laissant dans l'ordre purement privé toutes les doctrines indémontrées et par suite divergentes. Qu'il me soit permis, à ce sujet, d'indiquer de quelle manière j'ai appliqué, au point de vue positiviste, mon approbation de cette grande opération. Nous voulions un vaste système d'enseignement primaire laïque, mais ni obligatoire, ni gratuit. Or, fallait-il blâmer et ne pas appuyer, dans la limite de notre puissance, la grande opération accomplie par M. Jules Ferry, parce que des trois conditions du problème, tel que nous le concevions, il en éliminait deux? Je ne l'ai pas pensé et je reste inébranlable dans ma conviction. Du problème politique et social tel que nous le concevions, il réalisait la partie essentielle. Quant aux deux autres, l'expérience, la seule maîtresse de la science et de la politique, permettra toujours de revenir en arrière et de modifier. En outre, il faut reconnaître que l'obligation et la gratuité étaient

tellement prépondérantes dans l'esprit des républicains, qu'il eût été très difficile à un homme politique d'éliminer ces deux conditions. En outre, il faut reconnaître qu'un véritable homme d'Etat, préoccupé d'asseoir rapidement son œuvre et de la garantir des vents et des tempêtes, pouvait à bon droit considérer la gratuité et l'obligation comme étant des conditions nécessaires pour assurer la rapidité de l'œuvre. J'ai insisté sur ce point, afin de donner aux jeunes positivistes un exemple de ce qui me paraît être la vraie méthode de l'application de la théorie à la pratique en politique. Je ne puis, du reste, quitter ce sujet sans flétrir, avec le nombre croissant des bons Français, l'indigne conduite des monarchistes, des révolutionnaires et des socialistes, envers un homme d'Etat de la valeur de M. Jules Ferry. Une juste réaction se produit à cet égard, et son importance augmente rapidement.

Mais cette évolution du parti gouvernemental ou, en termes plus scientifiques, républicain-conservateur, a été caractérisée par l'adoption de deux formules, dont Auguste Comte avait préconisé l'adoption dans l'*Appel aux conservateurs*. M. Gambetta, en effet, en proclamant, avec autant d'élévation que de fermeté, en pleine Sorbonne, qu'Auguste Comte était le plus grand penseur du siècle, adopta nettement son admirable formule : *Le progrès n'est que le développement de l'ordre*. M. Jules Ferry, dans son journal l'*Estafette*, a pris pour devise : *Ordre et progrès*. J'espère bien que cette grande formule sera définitivement adoptée par le parti républicain et qu'elle deviendra un jour solennellement la devise même de la République française.

La vieille devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, qui eut son jour d'éclat et d'utilité, est maintenant oubliée sans doute, mais elle n'est pas remplacée. Auguste Comte avait proposé de la purifier en éliminant le mot *Égalité ;* et Caussidière eut, en 1848, ce noble courage, trop peu imité. Cela, du reste, n'avait rien d'étonnant de la part d'un homme trop méconnu, qui n'eut qu'un rôle bien

court, mais à qui l'on doit néanmoins la belle formule : *Faire de l'ordre avec du désordre*. Et n'est-ce pas là, en effet, le grand problème politique de maintenir l'ordre public au milieu d'une anarchie intellectuelle si considérable. Le Positivisme donnera les moyens dogmatiques nécessaires pour résoudre ce problème, en dégageant d'une manière explicite, du cœur de tous les citoyens, ces longues traditions d'ordre, qu'un long passé y a implicitement déposées. Et d'ailleurs, la République brésilienne qui, sous l'impulsion du Positivisme, a pris pour devise : *Ordre et progrès*, donne déjà un premier exemple que la République française suivra, j'espère, bientôt.

J'ai toujours, et dès le début, approuvé systématiquement cette formation graduelle du parti gouvernemental en France ; j'ai tâché, avec toute l'énergie de mon action philosophique, d'y contribuer ; et cette action prolongée pendant tant d'années n'a pas été, je pense, inefficace. Je puis m'en assurer par la pénétration de quelques-unes de mes expressions caractéristiques. Je crois avoir suivi la véritable méthode qui doit présider aux relations de la théorie à la pratique en politique. Je n'ai pas sacrifié le fond à la forme ; je n'ai pas pensé qu'il fallait constamment blâmer les hommes politiques parce qu'ils n'entraient pas absolument dans des souliers préparés d'avance. J'ai toujours cru, et je le crois encore, qu'en faisant abstraction d'une cuisine politique, où les hommes d'Etat sont seuls compétents, il fallait saisir, pour approuver ou blâmer, les grandes lignes de leur action. Mais, bien entendu, cela ne m'a pas empêché de remplir, pendant une génération entière, ma fonction philosophique, en prêchant le Positivisme sous toutes ses formes, et j'ai toujours compris qu'il n'en va pas de la politique comme de l'évolution d'une formule philosophique ; que les grandes conceptions ne peuvent pénétrer dans la pratique que graduellement et très lentement. Auguste Comte, à mon avis, s'il a admirablement déterminé la direction du mouvement, s'est évidemment trompé sur sa vitesse ; à cet égard, je ne me suis jamais

fait illusion, ce qui n'a pas nui, je l'espère, à l'énergie de mon action.

Quoi qu'il en soit, je devais aux positivistes une explication systématique de la méthode politique que j'ai constamment suivie.

Mais le parti gouvernemental a subi un violent orage dont il s'est pour le moment suffisamment dégagé. Nous avons vu, en effet, le parti révolutionnaire radical, intransigeant et socialiste toujours fidèle à ses habitudes de perdre la République. Il s'est allié pour une telle destination avec le parti monarchique Nous avons vu le radicalisme le plus pur porter la myrrhe et l'encens et danser devant l'arche. Les avancés ont mis la main dans la main du cléricalisme et ont subi sa direction. Le bon sens de la France a fait justice d'une pareille tentative, dirigée par quelques politiques habiles dans la presse et dans le gouvernement. L'on peut à ce propos constater un grand abaissement mental et moral dans le parti rétrograde comme dans le parti révolutionnaire. Cela devait être, car les partis qui se trouvent de moins en moins en rapport avec les nécessités d'une situation doivent, par cela même, diminuer dans la valeur de leur personnel. Ce qui grandit l'homme dans la vie publique, c'est le sentiment et la notion qu'il se trouve en harmonie avec de hautes nécessités sociales. Or, le parti rétrograde représente de moins en moins l'ordre et le parti révolutionnaire de moins en moins le progrès.

Une telle situation générale est de plus en plus favorable pour l'avènement du parti républicain conservateur ou, en d'autres termes, gouvernemental. Mais cet avènement exige des conditions doctrinales sans lesquelles aucune coordination politique ne peut avoir lieu. Cette coordination néanmoins est d'autant plus nécessaire qu'on est dans une situation plus compliquée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le Positivisme a certainement agi dans cette direction, tant sur le public proprement dit que sur les hommes politiques ; mais il y a encore immensément à faire. Il y a là pour l'action philosophi-

que, un grand rôle à remplir, exigeant une activité persévérante et continue.

Le problème, tel qu'il se pose, est celui-ci : faire concourir toutes les diversités qui résultent de la différence des doctrines au service commun de la Patrie, en se plaçant à un point de vue supérieur, positif et réel, qui sache apprécier et régler ces diversités. C'est le grand problème qui s'imposa à Henri IV au moment de son avènement. Il y avait en France deux partis : les catholiques et les protestants calvinistes et luthériens ; il fallait les faire concourir au service de la France en réduisant autant que possible leurs divergences à n'être que d'ordre privé. C'est ce problème d'une si haute difficulté que le parti des *politiques* avait compris et que résolut le génie de Henri IV avec une approximation suffisante. Comme roi, il résumait en lui toute la série des traditions et des efforts par lesquels la France s'était constituée, au moyen de l'administration, de la diplomatie et de la guerre, en un grand organisme collectif, dominant et protégeant la vie économique des individus et des familles. L'édit de Nantes fut la charte qui exprima cette grande politique. Henri IV, en protégeant le développement de l'industrie, de l'art et de la science, put faire concourir au service de sa diplomatie les diversités théologiques quelconques. La décadence de la monarchie a commencé lorsque Louis XIV, imitant l'absurde politique de l'Espagne, abandonna, par l'inepte révocation de l'édit de Nantes, une telle politique ; et la Prusse commença à émerger, en devenant le lieu de refuge des diversités théologiques sagement utilisées pour le service commun du pays, par le génie incomparable de Frédéric II qui porta cette politique au plus haut degré de systématisation (1).

(1) C'est le sentiment de la similitude entre la politique d'Henri IV et celle qui s'impose avec bien plus d'extension à nos hommes d'État, qui m'a conduit à prononcer à Pau une appréciation de Henri IV, le vendredi 15 août 1890. Des circonstances spéciales ne m'ont pas permis de donner tous les développements que je croyais nécessaires ;

Mais le problème qui pouvait être résolu du temps de Henri IV, par l'empirisme d'un homme de génie, possédant le pouvoir par droit héréditaire, exige maintenant un ensemble de vues doctrinales. Il n'est plus possible aujourd'hui d'invoquer la volonté personnelle comme sanction définitive d'un empirisme supérieur; il faut motiver auprès de l'opinion publique tout au moins la marche générale du gouvernement. Pour cela, il faut évidemment certains principes, par lesquels le gouvernement puisse obtenir l'appui de l'opinion, en dégageant, auprès de la masse sensée, les réalités de la situation que voilent les théories théologico-métaphysiques devenues de plus en plus illusoires. Il n'est nullement nécessaire à l'homme d'Etat de devenir un positiviste orthodoxe; il lui faut néanmoins adopter certains principes généraux, véritablement positifs et opportuns. C'est ce qui évidemment se fera de plus en plus, quoique lentement; le passé répond de l'avenir. C'est aux philosophes à contribuer à une telle solution, par un apostolat intelligent et dévoué.

Mais, comme je le disais, le problème s'est singulièrement agrandi depuis Henri IV. Les variétés théologico-métaphysiques ont augmenté sans doute en nombre, mais elles ont diminué en intensité; pendant que croissait, avec une vitesse irrésistible, la prépondérance de l'industrie et de la science, dont l'une, coordonnant l'autre, fournira le point d'appui d'une politique vraiment supérieure. Cela est nécessaire en face d'un problème qui embrasse désormais, non seulement la France et l'Occident, mais la planète entière. Il faut désormais que nos

aussi je me propose de faire dans la *Revue* une exposition complète de la politique de Henri IV ; néanmoins tous les points principaux ont été indiqués et compris. M. Spuller, dans le numéro du 17 août 1890 de la *République française*, a publié, sous le nom de *politique réparatrice*, un travail des plus intéressants, où il rapproche la politique qui convient actuellement à la France de celle qu'avait inaugurée Henri IV, et il termine ainsi : « On a bien fait de prononcer » son éloge l'autre jour à Pau. C'est, aujourd'hui, le parti républicain » tout entier qui doit imiter Henri IV. »

hommes d'Etat, non plus par le système de l'hypocrisie, mais par un convenable système de ménagement, sachent tenir compte de toutes les variétés religieuses de la planète au point de vue supérieur d'une civilisation industrielle et scientifique.

La première condition, dès-lors, d'un véritable homme d'Etat, c'est, en étant lui-même dégagé des préoccupations théologico-métaphysiques, de savoir les apprécier et aussi les utiliser tout en les maintenant néanmoins dans une convenable subordination politique L'on peut dire qu'au fond c'est là la situation légale de la France; il n'y a qu'à mieux la systématiser et la formuler. Deux hommes d'Etat supérieurs, MM. Gambetta et Jules Ferry, ont donné à cet égard un exemple caractéristique, qu'on n'a pas assez apprécié, mais dont l'avenir fera sentir la portée. L'enterrement de Gambetta a été à ce sujet une incomparable manifestation; dégagé de tout appareil théologique quelconque, il fut la manifestation de la douleur de tous les bons Français pour la perte que venait de faire la patrie. L'on peut lire dans la *Revue occidentale* l'appréciation aussi éloquente que profonde que fit, à ce sujet, M. Frédéric Harrison.

PIERRE LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde), le lundi 1er sep. 1890.

VARIÉTÉS

UN DISCOURS DE M. HIPPOLYTE STUPUY SUR SOPHIE GERMAIN

Le samedi 2 août 1890 avait lieu la distribution des prix aux élèves de l'Ecole municipale supérieure Sophie Germain, sous la présidence de M. H. Stupuy, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil départemental de l'instruction primaire.

La cérémonie avait cette année une attraction spéciale : on inaugurait le buste de la patronne de l'établissement commandé par la Ville de Paris à M. Zacharie Astruc. Le discours prononcé par le président présentait donc un double intérêt; nous n'étonnerons personne en disant qu'il est excellent de tous points, et par l'élévation des idées et par l'élégance du style. La *Revue occidentale* le reproduit intégralement, comme elle a reproduit celui prononcé par notre ami l'année dernière en pareille circonstance (V. *Revue occidentale*, nº de septembre 1889, p. 276). Ces pages, écrites sous l'inspiration de la doctrine positive, méritent d'être conservées; chaleureusement applaudies par un auditoire attentif et charmé, elles seront vivement goûtées par nos lecteurs, qui y trouveront plus d'un sujet de méditation.

Sur le désir exprimé par notre vénéré directeur, M. P. Laffitte, je ferai précéder le discours de M. H. Stupuy d'une courte introduction historique sur les efforts faits par le positivisme pour honorer la mémoire de Sophie Germain.

Lorsque cette femme de génie mourut, le 27 juin 1831, elle n'était guère connue que du monde savant La notoriété qu'elle s'était justement acquise par ses découvertes

scientifiques, ne dépassait pas le cercle assez restreint des mathématiciens et des physiciens. L'œuvre posthume, publiée deux ans après sa mort par son neveu Lherbette, devait la classer parmi les grands philosophes du siècle.

Mais ses *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres*, tombant dans un milieu réfractaire aux idées positives, demeurèrent ignorées des philosophes, ou plutôt des professeurs de la philosophie officielle de l'époque. Un seul penseur était alors capable de les apprécier, grâce à une forte éducation scientifique, grâce aussi à ses vues générales. Aug. Comte — car c'est de lui dont je veux parler — lut ce remarquable opuscule dès sa publication et, l'occasion s'en présentant, il le loua en quelques lignes qui méritent d'être reproduites (1) : « Son excellent discours posthume indique en » Sophie Germain une philosophie très élevée, à la fois » sage et énergique, dont bien peu d'esprits supérieurs » ont aujourd'hui un sentiment aussi net et aussi pro- » fond. J'attacherai toujours le plus grand prix à la con- » formité générale que j'ai aperçue dans cet écrit avec » ma propre manière de concevoir l'ensemble du déve- » loppement intellectuel de l'Humanité. »

L'accord entre ces deux puissants esprits n'existe pas seulement sur ce point, capital il est vrai, mais sur d'autres encore, non moins importants. Sophie Germain, comme Aug. Comte, enseigne que tous les phénomènes sont soumis à des lois, qu'il s'agisse du monde physique ou du monde moral. « L'esprit humain obéit à des lois », écrit-elle, et cela non seulement pour arriver à la connaissance du vrai, mais aussi pour la production du beau. Cette idée, d'une observation si juste et si profonde, fut en quelque sorte le germe du tableau cérébral de Comte, du moins de sa théorie intellectuelle. Le Maître, qui se plaisait à rendre à chacun ce qui lui est dû, le reconnaît lui-même lorsqu'il écrit dans son *Système de*

(1) *Cours de philosophie positive*. 2e édit. Paris, 1864. Tome II, p. 415 (en note).

politique positive (t. I, 1851, p. 715) : « La marche essen-» tielle de l'intelligence reste, en effet, toujours la même, » soit dans les combinaisons pratiques, soit dans les » compositions théoriques, tant scientifiques qu'esthé-» tiques, comme le prouve assez l'éminente Sophie Ger-» main, par un opuscule posthume trop peu apprécié. »

Cette admiration si vive et si raisonnée pour un esprit congénère, Aug. Comte la sanctionna en quelque sorte lorsqu'il construisit son calendrier. Il plaça Sophie Germain dans le mois de la philosophie moderne et la donna pour adjoint au philosophe allemand Hegel.

Le rapprochement de ces deux grands esprits paraît au premier abord inexplicable. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre le philosophe allemand qui, s'il est le dernier des grands métaphysiciens, en est aussi le plus obscur, et l'illustre mathématicienne qui s'efforça, non sans succès, de démontrer la subordination des phénomènes sociaux et moraux à des lois scientifiques ?

Auguste Comte, en construisant son calendrier, ne l'a pas accompagné d'un commentaire explicatif, et nous en sommes réduits aux conjectures, sinon sur les motifs qui l'ont guidé dans le choix de ses types, du moins sur les places qu'il leur a assignées. Cela est vrai surtout des adjoints. Et, cependant, il faut reconnaître que, dans la majorité des cas, il existe entre le type principal et son adjoint une sorte de ressemblance, un air de famille qui frappe tous ceux qui sont un peu au courant de l'histoire politique, scientifique ou esthétique. En outre, cet air de famille n'exclut pas un certain degré d'infériorité de l'adjoint vis-à-vis du type principal. Je prends au hasard un exemple. Dans la semaine de Hume, du mois de Descartes, se trouve Joseph de Maistre avec de Bonald pour adjoint. Ce sont là, certes, deux penseurs congénères ; mais combien est marquée la supériorité du premier sur le second !

En ce qui concerne Hegel et Sophie Germain, le problème semble plus délicat, l'explication plus difficile à trouver ; on voit mieux, en effet, ce qui distingue ces

deux grandes intelligences que ce qui les rapproche. Toutefois, en scrutant un peu leur œuvre, on finit par trouver de l'analogie entre certaines de leurs conceptions fondamentales.

M. Pierre Laffitte qui, plus que personne, a profondément médité le calendrier de Comte, d'après les principes positivistes et qui en a donné un vivant commentaire dans son cours si remarquable sur les *Grands Types de l'Humanité*, a bien voulu nous faire connaître une de ces conceptions communes à Hegel et à Sophie Germain ; seule, elle suffirait à expliquer la décision prise par le Maître de les associer l'un à l'autre.

Sans entrer ici dans les détails de la grande construction métaphysique de Hegel (1), on sait qu'à sa base, ou si l'on préfère, à son point de départ, se trouve l'*être*, non tel être, mais l'être général et indéterminé, la *notion de l'être*. Dans cette notion si simple, se trouve le germe d'une contradiction, c'est le *non-être*. Il faut être métaphysicien pour pouvoir démontrer que cet être, qui est à la fois et qui n'est pas, devient ; et comment le *devenir* est la conciliation des deux termes qui semblaient s'exclure.

Cette conception abstraite et métaphysique de l'*être*,

(1) Une des expositions les plus claires qui en aient été données en France est celle d'Edmond Schérer *(Hegel et l'Hégélianisme*, in *Mélange d'histoire ancienne*, 2e édit. Paris, 1865, p. 283). Le savant critique a surtout fait ressortir avec beaucoup de sagacité les causes de l'avortement de ce « puissant mouvement de pensée spéculative » ; il signale surtout « le progrès des sciences naturelles, les magnifiques résultats obtenus par la méthode expérimentale, ces grandes découvertes qui, en établissant la sûreté de procédé d'observation, semblent établir, par contre-coup, l'insuffisance des démonstrations *a priori* ». Puis il ajoute : « On ne peut se le dissimuler, la *philosophie positive*, celle qui se borne à observer, à grouper et à réduire en système, tend à envahir la place jadis occupée par la métaphysique, c'est-à-dire par la science qui part de l'idée pour expliquer le monde. Eh bien ! l'hégélianisme, par sa perfection même, par la variété des applications qu'il avait tentées, par l'audace avec laquelle il avait entrepris d'expliquer l'univers, l'hégélianisme a contribué à ruiner la confiance des hommes dans la pensée pure. *Il a fait faillite, et c'est le Positivisme qui a pris la suite des affaires* ». Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Schérer écrivait ces lignes en février 1861.

qui semble la clé de voûte du système de Hegel, se retrouve dans Sophie Germain. « De toutes nos idées, la plus abstraite est celle de l'être », dit-elle quelque part (V. éd. Stupuy, p. 167), et ce « type de l'être » a pour elle « une réalité absolue ». Toute cette conception de l'être, de ses conditions et de ses lois, malgré toute la clarté de Sophie Germain, a, comme le dit avec raison M. Laffitte, « un parfum de métaphysique allemande et surtout hégélienne ».

Sophie Germain qui connaissait bien la philosophie de Kant, devait connaître aussi celle de Hegel ; peut-être même avait-elle été en relation personnelle avec celui-ci lors de son voyage à Paris, en 1827. Cette hypothèse n'a rien que de plausible : Hegel ayant été beaucoup fêté dans le monde académique, où fréquentait Sophie Germain.

Quoi qu'il en soit, on voit qu'une connaissance plus approfondie de l'œuvre de ces deux grands esprits permet de trouver moins extraordinaire le rapprochement qu'en a fait Auguste Comte dans son calendrier.

En assignant à l'illustre géomètre un rang parmi les grands penseurs du siècle, le fondateur du positivisme indiquait à ses disciples les devoirs qu'ils auraient à remplir envers elle; ils n'y faillirent pas. Il ne s'agissait pas de lui ériger une statue sur une de nos places publiques; elle y ferait certes meilleure figure que la plupart des médiocrités auxquelles notre démocratie prodigue et le bronze et le marbre. L'hommage à rendre à une si grande intelligence, pour être plus discret, doit atteindre plus sûrement son but, qui est de mieux faire connaître son œuvre et de bien indiquer sa place dans l'histoire des progrès de l'esprit humain.

Cette œuvre de Sophie Germain, il importait de la remettre entre les mains de ceux qui s'intéressent aux questions philosophiques. La première et unique édition en était depuis longtemps épuisée et il n'appartenait qu'à de rares bibliophiles d'en posséder un exemplaire. M. H. Stupuy prit à tâche de combler cette lacune de

nos bibliothèques ; mais il devait nous donner plus que nous n'espérions. En fouillant dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, il y découvrit tout un cahier de pensées philosophiques, ainsi que la correspondance de Sophie Germain. A l'aide de ces documents, il put nous donner une Sophie Germain, en quelque sorte inédite, mais qui complète celle des « Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres, aux différentes époques de leur culture (1) ».

Que dire de l'excellente notice que notre savant ami a mise en tête du volume, qui n'ait déjà été dit ? A la fois poète et philosophe, il a su apprécier avec une grande sûreté de vues, et l'œuvre scientifique et l'œuvre philosophique de la grande géomètre. Comme l'a si bien dit M. le Dr Segond (2), « on ne saurait discuter le plein » succès de cette notice, aussi nous ne croyons pas devoir » la mieux caractériser, qu'en y reconnaissant l'em- » preinte des caractères communs à toutes les œuvres » élevées de l'esprit, caractères déterminés par Sophie » Germain, *l'ordre, la proportion, la simplicité.* »

Grâce à ce biographe digne d'elle, Sophie Germain était enfin tirée de l'oubli. Les revues, les journaux de la France et de l'étranger apprécièrent, presque tous avec la plus vive sympathie, la vie et l'œuvre de cette femme illustre. De tous ces travaux, je ne mentionnerai ici que les deux remarquables articles publiés ici-même par M. Paul Foucart (3), et l'ouvrage publié en Allemagne par le Dr Hugo Gœring (4).

Mais la tâche de notre ami n'était pas complète. En faisant au cimetière du Père-Lachaise un pieux pèlerinage sur la tombe de son héroïne, il eut la tristesse douloureuse de constater qu'elle n'était qu'une ruine aban-

(1) Œuvres philosophiques de Sophie Germain, suivies de pensées et de lettres inédites et précédées d'une notice sur sa vie et ses œuvres, par H. Stupuy. Paris, 1879.

(2) *Revue positive,* numéro de septembre-octobre 1879, p. 315.

(3) *Revue occidentale,* 1re série, t. IV, p. 426, et t. V, p. 215.

(4) V. l'article bibliographique sur ce volume. In *Revue occidentale,* 2e série, t. I, p. 117.

donnée : la grille était rouillée, brisée, déplacée ; le terrain, par endroit, se trouvait défoncé ; le buis qui, depuis de longues années, n'avait pas été taillé, formait un arbuste broussailleux ; la pierre, renversée, s'appuyait sur son ancien soubassement... (*Loc. cit.* p. 89).
« Cependant, ajoute M. H. Stupuy, une graine, apportée
» sans doute par le vent, a produit un magnifique
» marronnier qui, enfonçant ses racines dans la tombe
» même, étend au loin son ombre ; un lierre grimpe à
» son tronc, gagne les premières branches et, çà et là,
» laisse retomber mélancoliquement de longues tiges.
» La nature, non sans grâce, a remédié à l'oubli des
» hommes. »

Cet oubli, les positivistes se firent un devoir de le réparer. Sur l'initiative de M. H. Stupuy, une souscription fut ouverte, à laquelle prirent part tous les disciples de Comte, de quelque nuance qu'ils fussent, plusieurs membres de l'Institut et un certain nombre d'admirateurs de Sophie Germain. Grâce à ces généreux donateurs, grâce aussi aux efforts de notre ami, à qui sa situation de conseiller municipal a permis de lever bien des difficultés administratives, la tombe de Sophie Germain est enfin restaurée ; la poésie et la science ont ainsi acquitté le tribut qu'ils devaient à celle qui a médité leur alliance.

Depuis quelques années le Gouvernement et la ville de Paris ont pris l'excellente habitude de donner aux établissements d'instruction publique des noms de savants ou de philosophes illustres ; c'est ainsi que les deux plus récents lycées de Paris ont été appelés : Lycée Buffon et Lycée Voltaire. La ville de Paris installa, il y a quelques années, dans l'ancienne institution Harant, située au Marais, une école supérieure de jeunes filles qui porta tout d'abord le nom provisoire d'Ecole de la rue de Jouy, et qui, sur la proposition de la Commission de l'enseignement du Conseil municipal, fut enfin dénommée : Ecole Sophie Germain. Il est certain que M. H. Stupuy, quoique ne faisant pas partie de cette

Commission, n'a pas été étranger à cette heureuse transformation de nom.

On comprend sans peine qu'à notre ami, plus qu'à tout autre, revienne l'honneur de présider la distribution des prix de cet établissement. On verra par son discours de cette année ce qu'il a fait pour reconstituer le buste de Sophie Germain ; ce qu'il n'a pas dit et ce que je suis heureux de pouvoir signaler, c'est la pieuse pensée qu'il a eue de faire acheter, avec le reliquat de la souscription, une magnifique couronne, destinée à être portée par les élèves de l'école Sophie Germain sur la tombe de leur patronne. Cette simple, mais touchante manifestation, ne manquera pas de raviver dans le cœur de ces jeunes filles les sentiments de vénération pour la femme de génie, éveillés chez elles par les beaux discours de M. H. Stupuy.

D^r^ ANT. RITTI.

DISCOURS DE M. H. STUPUY

Mesdames,
Mesdemoiselles,

Je vous remets, au nom du Conseil municipal de Paris, le buste de Sophie Germain, la femme éminente qui est la patronne de votre école.

En vous l'offrant, la municipalité parisienne n'apporte pas seulement un hommage à une grande mémoire, elle donne en même temps une marque de sympathie à votre établissement, indique l'intérêt qu'elle attache à vos études, se fait un plaisir d'affirmer, une fois de plus, sa satisfaction à votre distinguée directrice, Mme Chégaray, ainsi qu'au personnel enseignant dont le concours dévoué ne se dément pas. *(Applaudissements.)* Cette année encore, j'ai pu constater, soit par les succès obtenus, soit par les examens de passage, quelle place honorable tient l'école Sophie Germain parmi ses rivales; combien l'enseignement qu'on y reçoit répond à la pensée qui en a inspiré la fondation; à quel point, sous une habile direction aidée du savoir et du zèle des profes-

seurs, les services qu'elle rend sont importants dans l'ordre pratique comme dans l'ordre moral.

Assurément, Mesdames, Mesdemoiselles, c'est une agréable mission pour moi d'avoir à vous remercier et à vous féliciter devant celle dont l'image, grâce à la statuaire, présidera désormais à vos travaux. Mais s'il y a de ma part, en ce jour où nous l'inaugurons, félicitations et remerciements, n'y aura-t-il pas de la vôtre engagement et résolution de persévérer et même de mieux faire encore? Je tiens le contrat pour signé.

C'est à un artiste depuis longtemps recommandé par des œuvres remarquées, Zacharie Astruc, que le Conseil municipal a confié le soin de reproduire les traits de Sophie Germain. Il était difficile de mener une telle œuvre à bonne fin. Aucun portrait de l'illustre mathématicienne n'existe; du moins, malgré de longues recherches, n'en a-t-on pas trouvé. Toutes les personnes de son intimité ont disparu. Point de renseignements, à cet égard, dans les rares et courtes notices qui, autrefois, avaient parlé de ses écrits. Vous savez que son nom lui-même était tombé dans un injuste oubli. Fallait-il se contenter d'une image purement idéale? Heureusement, la tête de Sophie Germain avait été moulée sur son lit de mort pour une étude phrénologique; le Muséum possédait ce moulage unique et, quand le souvenir du monde savant se réveilla, un exemplaire de ce document précieux me fut offert par les professeurs : c'est lui que l'artiste a consulté, étudié, reproduit. La figure que nous avons sous les yeux est donc, quant à la forme, d'une exactitude rigoureuse.

Mais ce plâtre inerte, au crâne sans chevelure, à la physionomie sans regard, sur lequel la mort laisse apercevoir sa froide rigidité, il fallait l'animer, lui attribuer une réalité vivante, le forcer en quelque sorte à reprendre l'expression perdue; et, pour cela, que faire? L'artiste a compris qu'il trouverait le secret d'une résurrection, non dans la banale étude du modèle qui porte les signes de l'inévitable destruction, mais dans la connaissance de l'œuvre qui a résisté au temps. Aussi le buste de Sophie Germain qu'il nous donne

n'est-il pas celui d'une femme savante, en costume sévère, préoccupée uniquement de mathématique : c'est celui de l'une des femmes de ce 18e siècle à la fois si sérieux et si charmant, femme supérieure dont la tête méditative est égayée par un sourire; et, si nous pouvions l'ouvrir, le livre qu'elle tient à la main nous parlerait sans doute moins des « Surfaces élastiques » que de « l'état des sciences, des » lettres et des arts aux différentes époques de leur cul» ture. » *(Applaudissements.)*

En est-il ainsi? Zacharie Astruc a-t-il réussi à résumer, dans un ensemble harmonieux, les traits réels de Sophie Germain et le caractère général de ses productions intellectuelles, c'est-à-dire de son génie? Je n'hésite pas pour ma part à reconnaître que, sous le ciseau d'Astruc, la philosophie et l'art, la vérité et l'idéal ont trouvé une égale satisfaction; notre sculpteur mérite donc notre éloge et nos applaudissements. *(Applaudissements répétés.)*

Mesdemoiselles,

Vous vous étonneriez si je n'essayais pas de tirer un enseignement de la cérémonie qui se joint aujourd'hui à la distribution annuelle des récompenses.

Un poète latin, parlant des grands hommes, affirme que nous en sentons le prix quand ils ont disparu. Soit, ne discutons pas. Mais voilà précisément l'utilité des monuments. Les honneurs rendus à la mémoire des bienfaiteurs de l'humanité suppléent leur présence et leurs exemples qui nous manquent; et c'est ainsi qu'à l'aide de l'éloquence, de la poésie, des beaux-arts, ils continuent après leur mort à prêcher la vertu aux vivants. Le personnage n'est plus, mais à l'aspect de son image on se rappelle ses travaux, ses luttes — car jamais rien de grand ne s'est fait sans plus ou moins d'opposition, — sa ténacité pour léguer une découverte utile ou une belle œuvre à la postérité, sa mort tragique quelquefois, et l'on se dit avec Diderot que mieux vaut une noble chimère qui fait mépriser le repos et la vie, qu'une réalité stérile. J'ajoute que rien ne fortifie mieux en nous le sentiment de la justice; que quiconque concentre

toutes ses forces, tous ses projets, toutes ses vues dans l'instant où il vit diffère peu de la brute, et qu'il est de la nature de l'homme de s'entretenir du passé et de l'avenir. (*Marques nombreuses d'assentiment.*)

Sans doute les hautes facultés et la puissance de travail qui font la gloire durable sont le privilège de quelques-uns ; sans doute les conditions sociales sont telles que le plus grand nombre des ouvriers de la tâche humaine restent, pour les générations futures, à l'état de bienfaiteurs anonymes ; mais il appartient à tous d'élever leur âme par l'admiration de ce que leurs semblables ont fait de bon et de beau dans le passé, en d'autres termes d'étendre leur existence. A ce point de vue, le marbre et le bronze transformés en hommage apparaissent comme des agents stimulateurs de nos meilleurs penchants : ils solidarisent les siècles, indiquent le devoir, éveillent la bienveillance, consacrent la civilisation. Quel exemple nous en trouvons ici même ! Pendant cinquante ans, seuls, quelques esprits d'élite conserven le souvenir de Sophie Germain ; voilà que de toutes parts, aujourd'hui, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, sa biographie est recherchée, son livre traduit, son nom célébré, et, autour du marbre dans lequel elle semble revivre, vos jeunes cœurs battent en écoutant son éloge. (*Applaudissements.*)

Ce besoin de justice, d'admiration et, parfois, de réparation, est si bien dans la nature des choses, notre dette est si grande envers nos prédécesseurs, que nombre de bons esprits songent à instituer des fêtes publiques en l'honneur des disparus dont l'œuvre personnelle a servi l'œuvre commune ; ce serait là, à coup sûr, un excellent procédé pour développer l'esprit historique et le sentiment de continuité. Nos pères de la Révolution avaient compris l'importance de cette idée ; plus près de nous, le guide de ceux qui pensent, Auguste Comte, en a démontré la valeur morale.

Il convient d'y réfléchir.

Cependant, c'est ici le lieu de nous rappeler, Mesdemoiselles, ce « sentiment d'ordre et de proportions », c'est à savoir la mesure que Sophie Germain nous conseille de

respecter toujours. La mesure, ce semble, est en toutes choses et surtout dans une matière aussi délicate, difficile à trouver. Essayons.

Rendre une justice solennelle aux créateurs du patrimoine intellectuel et moral dont nous profitons, cela est bien; mais il importe aussi de ne pas laisser notre esprit s'attarder dans une vénération bénévole : si, depuis les tailleurs de silex des cavernes jusqu'aux promoteurs de la déclaration des Droits de l'homme, nous saluons ceux qui ont mis le bien-être où était le dénûment, le savoir où était l'ignorance, la dignité civique où était l'oppression, c'est précisément pour les remercier de nous avoir arrachés aux lamentables conditions de notre origine, de nous avoir affranchis du passé. Gardons-nous des cultes inconscients. Telle doctrine fut autrefois un procédé de civilisation qui, dans un milieu plus éclairé, devint un moyen d'arrêter tout progrès ; or, le progrès étant la loi de l'histoire, le passé est respectable surtout par la raison qu'il prépare à l'avenir. Nous vivons dans un temps où il n'est plus permis, tant le savoir est accessible à tout le monde, de croire, à la façon de saint Augustin : parce que c'est absurde.

Vous souvient-il de la fable où des jeunes gens demandent à un vieillard qui plante des arbres :

Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir?
Autant qu'un patriarche il vous faudra vieillir.
  A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous?

Et le vieillard, continuant sa besogne :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
  Eh bien! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

Travailler pour autrui! Voilà la mesure que nous cherchions : le véritable grand homme sera celui qui, dans un passé sans retour possible, aura consacré ses jours à l'utilité et à l'honneur de l'espèce humaine; voilà aussi le germe de cette philosophie morale, couronnement du progrès sécu-

laire, qui impose aux générations vivantes le souci de la postérité. Les jeunes gens de La Fontaine se préoccupaient de l'intérêt immédiat de l'individu, et l'individu passe ; son vieillard, au contraire, songeait au bonheur de l'espèce, et l'espèce n'a point de fin. Ah ! comme Diderot a raison de s'écrier : « Si nos prédécesseurs n'avaient rien fait pour » nous, et si nous ne faisions rien pour nos neveux, ce » serait presque en vain que la nature eût voulu que l'homme » fût perfectible. » *(Applaudissements.)*

Je termine.

J'ai voulu, au moment où nous glorifions ensemble une existence bien employée, vous indiquer combien nous est favorable à nous-mêmes le culte de ceux qui nous ont aimés et servis sans nous connaître. Suis-je parvenu à vous faire comprendre que la double impulsion qui nous entraîne, vers le passé par la reconnaissance, vers l'avenir par la sympathie, mettant en communication les vivants avec leurs lointains ancêtres et leurs lointains héritiers, peut susciter dans le cœur quelque chose de lumineux et de suave? — que chaque progrès intellectuel s'accompagne d'un progrès moral? — qu'il est beau de consacrer dans le souvenir des hommes, dans l'éternité des temps, dans la gloire des choses, tout ce qui a été fait de grand pour l'Humanité? que les familles, les sociétés, l'histoire et la poésie, la science et les beaux-arts n'auraient pas été, ou disparaîtraient, sans le généreux sentiment qui sème ce que d'autres récolteront? — que, pour faire tourner l'effort de tous au bien de tous, il s'agit d'étendre encore chez l'homme cet instinct de sociabilité auquel il doit, de siècle en siècle et de race en race, le développement de ses facultés, l'amélioration de sa nature, son idéal et sa morale ? *(Applaudissements.)*

Si nous sommes compris, Mesdemoiselles, si votre esprit a saisi la nécessité de se plier à la vérité des choses, dont la connaissance, comme les légendes des anciens âges, n'est point une affaire de foi sans examen ; si votre cœur s'est ému à la pensée d'avoir bientôt, à votre tour, le devoir d'accroître le trésor des progrès accomplis que nous vous transmettons, vous apporterez, aujourd'hui dans vos études et

plus tard dans votre conduite, la résolution de servir avec tendresse ces deux filles immortelles de notre histoire : la Patrie et la République. Pour moi, au souvenir de cette touchante solennité, où les palmes de la gloire se mêlent aux lauriers de la jeunesse, j'oserai dire, modifiant le mot de Titus : « Je n'ai pas perdu ma journée. » (*Applaudissements répétés.*)

II. — LE POSITIVISME AU BRÉSIL

Nous publions sous ce titre : 1° Une lettre fort intéressante adressée par M. le Dr Licinio Cardoso au journal *Le Brésil*, pour démontrer le rôle joué par le Positivisme dans l'avènement de la République ; 2° et comme se rapportant au même ordre d'idées, le toast prononcé par M. Oscar d'Araujo dans la soirée du 5 septembre, dont le texte nous est parvenu trop tard, pour prendre place au Bulletin de France, dans le compte-rendu de la célébration du 33e anniversaire de la mort d'Auguste Comte.

C. H.

1° LETTRE DU Dr CARDOSO

Monsieur le Rédacteur du *Brésil*,

Ce n'est que dernièrement que j'ai lu, dans votre numéro du 20 courant, la reproduction d'un *interview* de mon illustre compatriote le docteur Lopes Frovâo, publié par le *Matin*, que je n'avais pas lu non plus.

Je viens solliciter de votre obligeance quelques rectifications importantes au sujet de certaines propositions formulées dans cet article.

Outre l'influence de votre estimable journal sur l'opinion publique, les Brésiliens, absents de leur patrie, en suivent la publication avec intérêt. Je serais, en ma qualité de Brésilien, coupable sinon d'indifférence en matière philosophique, au moins d'un manque de respect envers ma patrie, en ne protestant pas contre des allégations qui s'éloignent de la vérité.

Le Dr Lopes Frovâo a dit au sujet des positivistes : « Ce n'est pas un parti, c'est une école philosophique. En-

philosophie je ne reconnais que deux grandes écoles : le Positivisme et le Transformisme. En politique, le Positivisme, divisé au Brésil par un irrémédiable schisme, ne peut rien, ne fera rien. »

Je laisse passer la division des écoles, car je n'ai pas du tout l'intention d'entamer une discussion philosophique pour savoir si le transformisme est une école, ou s'il n'est qu'une manifestation du matérialisme, qui est lui-même une des formes de la métaphysique.

« Ce n'est pas un parti, c'est une école philosophique. »

J'avoue que je ne vois pas un véritable sens dans cette phrase, car je ne puis comprendre un parti politique, doué de quelque influence, agissant toujours dans la même direction, et qui n'émanerait pas directement d'un système philosophique correspondant, de même que je ne puis comprendre un système philosophique qui n'ait pas, en conséquence, un parti politique : ce sont les lois relatives à l'évolution humaine, mises en évidence par la philosophie, qui forment toujours les convictions d'où sortent les partis.

« En politique le Positivisme, divisé au Brésil par un irrémédiable schisme, ne peut rien, ne fera rien. »

Il est vrai qu'il est arrivé, quelquefois, des divergences parmi ceux qui ont le plus contribué à la propagande du Positivisme au Brésil; mais ces divergences ne sont relatives qu'au degré d'orthodoxie et, conséquemment, aux concessions à permettre. Elles ne pourraient jamais annuler l'influence du Positivisme, et ont eu même la singulière propriété d'aider à son développement, permettant, d'un côté, de conserver le purisme philosophique, et d'un autre côté, de faire à l'état actuel de la société des applications du système jugées opportunes.

Il y a des faits matériels qui démontrent éloquemment l'influence des idées positivistes sur l'avènement de la République au Brésil.

Lors de l'organisation du gouvernement provisoire, le portefeuille de l'agriculture a été confié à M. Demetrio Ribeiro, positiviste d'opinions bien connues, et qu'il

avait soutenues toujours avec un certain degré d'intransigeance. Ce furent même ses fermes convictions qui l'ont noblement éloigné du ministère ; mais il avait un tel prestige qu'il a indiqué publiquement au chef de l'Etat quel devait être son successeur, et celui-ci fut accepté.

M. Demetrio Ribeiro n'était pas à Rio, à l'époque de la proclamation de la République, et M. Quintino Bocayuva a occupé sa place pendant son absence.

Quelles considérations donc auraient amené les organisateurs du premier gouvernement à attendre pendant un grand nombre de jours un ingénieur qui ne s'était, du reste, jamais adonné complètement à sa profession ? Il paraît évident que l'on a recherché le propagandiste persécuté pour ses opinions positivistes, plutôt que l'ingénieur.

Le drapeau brésilien n'est aussi qu'un très éloquent témoin de l'influence du Positivisme sur la politique de ma patrie : non seulement la combinaison des couleurs et les symboles l'indiquent assez ; mais encore les mots « Ordre et Progrès » ne laissent pas de doute à ce sujet. Il y a encore des choses plus éloquentes.

M. Benjamin Constant, l'organisateur du mouvement, selon la phrase heureuse de la *Gazeta de Noticias,* a été toujours inspiré par le Positivisme ; c'est lui qui a demandé à ses camarades du Club militaire huit jours d'attente pour agir de manière à résoudre toutes les questions pendantes au profit de la Patrie et avec dignité pour l'armée et la marine Il eut dès lors de fréquentes conférences avec ses plus intimes amis, qui étaient pour la plus grande partie ses parents, ses collègues de l'armée et de la marine, ses collègues du professorat et ses disciples, et à la fin de ce délai accordé éclata l'élan décisif qui chassa à jamais la monarchie du Brésil.

Il paraît évident que tous ceux qui s'étaient mis d'accord avec lui avaient la même orientation politique où s'inspirait le grand patriote.

Le général Deodoro da Fonseca lui-même qui, par son grand prestige sur l'armée, se trouva indiqué pour être le chef de l'Etat, avait une confiance absolue dans le Dr Benjamin Constant.

Nous ne sommes d'ailleurs qu'en présence des événements du moment de la proclamation; mais, en regardant les choses d'un peu plus loin, on voit encore très clairement l'influence positiviste sur la politique brésilienne.

En effet, le Positivisme ayant pénétré dans l'enseignement, et principalement aux écoles polytechnique, militaire et normale, par l'intermédiaire du Dr Benjamin Constant, professeur dans ces établissements et en même temps directeur dans le dernier, a depuis lors continuellement modifié le cours des idées de la société brésilienne.

Hors des écoles même, l'influence de Comte a été développée fort systématiquement par le *Centre* positiviste du Brésil; il y a eu parfois de la part de ses directeurs intransigeance exagérée; mais cela a été utile pour maintenir l'intégralité de l'enseignement sur les conceptions du grand philosophe. Le Positivisme fit alors des progrès continus et étendit son influence irrésistible même sur ses adversaires les plus acharnés. Non seulement les tribuns, mais aussi les journalistes se servaient parfois des formules de la *Politique positive*.

M. Quintino Bocayuva, sans se croire en rien positiviste, plaidait il y a quelque temps dans la presse l'abolition du système parlementaire, ce qui est du pur positivisme. M. Jardim, cité par le Dr Lopes Frovâo, n'avait d'autres formules que celles de la *Politique* de Comte.

A ce sujet on pourrait énumérer bien des choses encore.

Le Positivisme avait relevé dans la jeunesse, principalement dans les écoles, la notion de la Patrie; il avait même rallumé le patriotisme en beaucoup d'âmes atrophiées par la stérilité de la métaphysique.

Le vicomte de Ouro Preto raconte en son manifeste,

qu'à l'occasion de son arrestation au 2e régiment d'artillerie, il causa avec plusieurs jeunes militaires, et qu'il les a trouvés bien plus instruits que l'on pourrait croire; mais ayant tous une injustifiable prévention contre les classes lettrées : c'est qu'il se trouvait en face de jeunes gens qui avaient reçu une instruction vivifiée par le Positivisme, et qui raisonnaient d'après cette saine philosophie. Le vicomte, qui avait toujours vécu dans le milieu le plus anarchique, devait bien certainement s'étonner du langage et de l'instruction de ceux qui étaient toujours prêts à formuler une critique sévère et véritable sur le vide des conceptions métaphysiques. L'histoire de l'évolution brésilienne, qui a abouti à l'abolition de la monarchie, n'est pas encore écrite, et il ne sera pas très facile de le faire, mais il est à regretter que dans les prétendues histoires de la révolution, le principal ait été oublié, pour ne pas dire ignoré des esprits superficiels.

En résumé, je suis convaincu que le Positivisme a beaucoup fait et fera encore beaucoup pour la politique de ma patrie. Le Dr Lopes Frovâo continue encore :

« Sauf Benjamin Constant qui *n'appliquera pas ses idées dans le ministère de la Guerre*, aucun membre du gouvernement n'est positiviste. Encore M. Benjamin Constant est-il un positiviste dissident ou plutôt *platonique*. »

Dire d'un homme qui depuis une vingtaine d'années s'est déclaré positiviste et qui cherche depuis lors dans le Positivisme l'inspiration pour toutes ses actions, qu'il est simplement platonique, c'est lui faire une offense telle que je ne la crois pas dans l'intention du Dr Lopes Frovâo.

M. Benjamin Constant n'appliquera pas ses idées dans le ministère de la Guerre, car ce n'est pas son ministère; mais il les applique et il les appliquera dans le ministère de l'Instruction, Postes et Télégraphes.

Toutefois, avant la création de ce portefeuille, il a eu celui de la guerre, et il y a appliqué franchement ses

opinions positivistes. Il a principalement réformé de fond en comble toute l'organisation de l'instruction militaire, et y a franchement profité des indications de la *Politique positive.*

Dans son nouveau ministère il s'occupe activement de la réforme de tout le système de l'instruction, tant primaire que secondaire, supérieure et même technique, toujours suivant la même orientation.

M. Benjamin Constant est, certes, l'homme qui a le plus contribué à relever la nationalité brésilienne, parcequ'il a conduit, comme professeur d'un savoir profond et d'une véritable éloquence, rehaussée par un grand cœur et un noble caractère, la jeunesse académique à méditer les ouvrages impérissables d'Auguste Comte.

C'est la jeunesse, poussée par un véritable sentiment patriotique, qui a aidé, avec un dévouement sublime, le dernier essor pour l'établissement de la République.

Dans les actes mêmes du gouvernement où l'on voit la responsabilité collective du ministère, on rencontre l'influence évidente du Positivisme.

Quelle philosophie a jamais prêché la nécessité de la séparation des deux pouvoirs, spirituel et temporel? Et le gouvernement a séparé l'Église de l'État et, en conséquence il a décrété le mariage civil. Le gouvernement n'a pas adopté le calendrier positiviste, c'est vrai; l'adopter serait agir contre le Positivisme, car l'État n'a pas de religion officielle; mais quelle philosophie, sinon la positive, l'aurait amené à décréter jours de fête nationale et le 14 Juillet et le 2 Novembre, etc., etc.?

Il faut avouer qu'il y a des actes du gouvernement qui s'éloignent beaucoup de l'esprit positiviste; mais tous les ministres n'ont pas la même orientation, et il est vrai qu'il y a eu, de la part du gouvernement, des concessions à l'esprit métaphysique.

Enfin je ne veux, en aucune manière, me brouiller avec mon illustre compatriote, pas même dans une question de presse; j'ai voulu seulement montrer qu'il s'est trompé dans quelques-unes de ses affirmations, et

cela certainement à cause de la distance qui le sépare du Positivisme.

C'est, du reste, un républicain très convaincu, qui a mis toujours son remarquable talent au service de ses convictions, même aux dépens, bien évident, de ses intérêts personnels.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister davantage pour rétablir, sur ce point, la vérité.

Je compte, Monsieur le Rédacteur, sur votre obligeance pour accepter la publication des réflexions qui précèdent.

Veuillez agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

LICINIO CARDOSO.

28 Juillet 1890.

2° TOAST DE M. OSCAR D'ARAUJO

Messieurs et Chers Confrères,

Permettez-moi de clore la série de toasts que vous venez d'entendre. Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour saluer la France républicaine, cette France si chère à tous ceux qui se reconnaissent les disciples du grand philosophe que nous célébrons en ce moment, cette France chère pour moi à l'égal d'une seconde patrie par les souvenirs d'une longue résidence qui m'a permis de mieux la connaître et partant de mieux l'aimer.

Tout à l'heure, notre excellent confrère, M. le Dr Delbet, nous adressait, à nous Brésiliens, quelques mots de félicitations pour l'heureux avènement de la République dans notre pays. Ces paroles, qui nous ont touché bien profondément, nous l'en remercions et nous les acceptons, mais nous les acceptons pour en retourner une grande partie à la France, berceau de l'école philosophique dont le rôle a été, vous le savez, si prépondérant dans la transformation de notre régime politique.

Il faut bien le dire, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la proclamation de la République est l'œuvre d'hommes

dont les attaches avec le Positivisme sont connues depuis longtemps. Tous ils tiennent de près ou de loin à la doctrine du philosophe français. Tous ils sont les disciples plus ou moins avoués de la doctrine de Comte. C'est sous cette inspiration plus ou moins directe qu'ils conçurent la pensée d'affranchir la patrie d'un régime suranné.

Mais ce n'est pas tout ce que nous devons à la France : Positivistes et non positivistes nous avons tous été élevés dans le culte de la grande Révolution. Il n'est pas un Brésilien qui n'ait appris de bonne heure à aimer et chérir votre pays. Tout jeunes, nous nous habituons à lire vos livres, à écouter les leçons de vos savants, à suivre l'exemple de vos hommes d'Etat.

Aussi, pour nous, la France reste, en dépit de tout, la nation qui préside aux destinées de l'Occident. C'est d'elle que nous avons reçu les premiers enseignements, c'est à elle que va toute notre reconnaissance.

Tout peuple qui gémit tourne vers la France ses yeux pleins d'espoir. Et toujours la leçon qu'il y trouve est profitable. Son exemple est pour lui une force nouvelle; nourri de son expérience et de sa philosophie, il marche d'un pas plus ferme dans la route du progrès, il franchit avec plus d'assurance les obstacles qui se dressent souvent sur le chemin de l'avenir.

Accomplissant ce que lui a tracé l'ensemble de l'évolution occidentale, la France préside ainsi aux destinées de notre espèce. Grâce au rayonnement de son génie, son action bienfaisante s'exerce sur le monde entier, remplaçant partout les institutions du passé. Bravant tous les obstacles, triomphant de toutes les difficultés, elle s'achemine lentement, mais sûrement, vers un avenir plein d'espoir, aux applaudissements de tous ceux qui appellent l'avènement du règne de l'Humanité.

Je suis donc sûr d'être l'interprète de tous mes concitoyens en vous proposant de boire à la noble patrie du grand novateur dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Messieurs, saluons la France !

III. — UN AUTOGRAPHE D'AUGUSTE COMTE

La *Gazeta de Noticias* de Rio-de-Janeiro a exposé dernièrement, dans sa salle des dépêches, un exemplaire du *Discours sur l'Esprit positif* contenant la dédicace suivante, écrite de la main d'Auguste Comte :

« A mon ami Valat, professeur de mathématiques spéciales au Collège de Bordeaux.

» Paris, le 5 mars 1844.

» A. COMTE »

Cet exemplaire avait été acheté à Paris, sur les quais, par M. Lobo Marsing.

(Communication de M. Oscar d'Araujo.)

ERRATA

Mme Nyström nous demande de rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans les Bulletins de Suède, du 4e et du 5e numéro de la *Revue Occidentale :*

Dans le compte rendu de la célébration du dixième anniversaire de la fondation de l'Institut ouvrier de Stockholm *(Revue Occidentale du 1er juillet 1890)*, page 82, lignes 21 et 22 : il faut lire 14,300 fr. par an et 2,500 fr. par an, au lieu de 143,000 fr. d'une part, et de 25,000 fr. d'autre part.

Dans le *N° de Septembre 1890,* page 188, dernier alinéa, nous avons imprimé par erreur que les deux Chambres avaient voté la proposition du Gouvernement relative à une enquête préalable, tandis que le manuscrit de Mme Nyström portait que LES DEUX CHAMBRES AVAIENT VOTÉ LA SUBVENTION PROPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME II

(SECONDE SÉRIE)

N° 4


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06926 5539



